

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE

REVUE ÉLECTRONIQUE DES SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITÉ DE BOUAKÉ

VOLUME I - NUMERO

8

Janvier

2017



ISSN : 2221-9730

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE
Revue électronique des sciences humaines
de l'Université de Bouaké

LES LIGNES DE BOUAKÉ-LA-NEUVE
Revue électronique des sciences humaines
de l'Université de Bouaké

Azoumana Ouattara : Directeur de Publication

Université de Bouaké, Décanat
27 BP 529 Abidjan 27
République de Côte d'Ivoire

Téléphone: (225) 22 41 85 74

Fax: (225) 22 41 85 74

Courriel: azou_o@yahoo.fr

Site Internet: www.leslignes.org

ISSN : 2221-9730

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Prof. Ouattara Azoumana

CHEFS DE LA REDACTION

- Prof. Abolou Camille Roger ;
- Prof. Poamé N'goran Lea.

COMITE DE REDACTION

- Prof. Babo Alfred;
- Prof. Irie Bi Gohi Mathias
- Prof. Kouassi Yao Edmond
- Prof. Tro Deho
- Dr. Kouamé Séverin ;
- Dr. Niamkey Aka ;
- Mme Bahoueli Matafri

COMITE DE LECTURE

- Prof. Amani Konan Fergus;
- Prof. Ibo Lydie ;
- Prof. Babo Alfred ;
- Prof. Kouakou Antoine ;
- Prof. Jacko Arsenne ;
- Prof. Kossonou Kouabena François
- Prof. Dja Dadie Celestin ;

COMITE SCIENTIFIQUE

- Prof. Akindès Francis, Université de Bouaké/IRD ;
- Prof. Balima Théophile, Université de Ouagadougou ;
- Prof. Brey Gérard, Université de Besançon ;
- Prof. Bidima Godefroy, Université de la Louisiane ;
- Prof. Mwamba Cabakulu, Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Prof. Canivez Patrice, Lille III ;
- Prof. Deverin Yveline, Université Toulouse-le-Mirail ;
- Prof. Dibi Kouadio Augustin, Université de Cocody ;
- Prof. Kervegan Jean-François, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne ;
- Prof. Konaté Yacouba, Université de Cocody ;
- Prof. Miran Marie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris ;
- Prof. Nubukpo Komlan Messan, Université de Lomé ;
- Prof. Poamé Lazare, Université de Bouaké ;
- Prof. Savadogo Mahamadé, Université de Ouagadougou.

SOMMAIRE

1. KANGA Konan Arsène , <i>Le Rebelle et le Camarade Président de Venance Konan</i> , une couleur locale de l'écriture romanesque sur la fictionnalisation de l'histoire ivoirienne.....	1
2. N'GUESSAN Konan Lazare , Calcul interprétatif autour de la notion de littérature et de la science	14
3. AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne , Constructions à double objet du verbe donner et du verbe demander : étude comparative de L'abidji et du français.....	36
4. GANGUE Martin Minlipe , Statut phonologique de la voyelle mi- ouverte /ɛ/ en moba	46
5. AVEGNON Delali Komivi , La caractérisation dans les chansons pamphlétaires chez les Éwé.....	61
6. N'DRE Charles Désiré , Le nègre est-il le Sisyphe des temps modernes ? : pour une poétique de la douleur.....	79
7. BOUKARI Oumarou , Analyse linguistico-pragmatique des stratégies de persuasion dans le discours publicitaire : cas du smsing.....	94
8. KOFFI Yao Jean Julius , Etude des marches ruraux de Djébonoua, Abolikro et Bamoro dans le département de Bouaké (Centre de la Côte-d'Ivoire)	119
9. DANDONOUGBO Iléri , AGBAMARO Mayébinasso, HETCHELI Follygan, La commercialisation de l'huile de palme aux abords de la route nationale n°1 dans le canton d'Agbelouve (Togo).....	148
10. ASSI-KAUDJHIS Narcisse , KOUASSI Kouamé Fiossu Rodrigue, La contribution du conseil municipal dans le développement de la commune d'Adzopé.....	168
11. KRA Kouamé Walter , Ethnographie de la conduite à risque chez les motocyclistes commerciaux de Bouaké	183
12. Maxime COMPAORE , Marc PILON, Les cours du soir et les exclus du droit à l'éducation à Ouagadougou (Burkina Faso).....	201
13. OULAI Jean-Claude , La question de l'éducation aux médias en Côte-d'Ivoire (Apport de la communication sociale).....	217
14. KOUAKOU N'Dri Laurent , Le Japon et les questions de l'environnement en Afrique.....	230
15. KAH I Oulaï Honoré , Perception des étudiants et enseignants des MOOCs dans les universités publiques en Côte d'Ivoire	252

LIGNE EDITORIALE

Les enseignants-chercheurs de l'Université de Bouaké n'ont pas été épargnés par la guerre de 2002 en Côte d'Ivoire. Leur engagement scientifique a constitué l'essentiel de leur capacité de résilience. *Les lignes de Bouaké-la-neuve* est un des résultats de cette posture qui comporte le pari d'une éthique du partage des savoirs. Elle est une revue interdisciplinaire dont l'objectif est de comparer, de marquer des distances, de révéler des proximités insoupçonnées, de féconder des liens, de conjuguer des efforts d'intellection et d'ouverture à l'altérité, de mutualiser des savoirs venus d'horizons différents, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Ce travail de l'universel fait appel aux critiques littéraires et d'arts, aux bioéthiciens, aux géographes, aux historiens, aux linguistes, aux philosophes, aux psychologues, aux spécialistes de la communication, pour éclairer les problèmes publics qui n'avaient auparavant pas de visibilité mais surtout pour tracer des perspectives nouvelles par des questionnements prospectifs. La revue accueillera les contributions favorisant le travail d'interrogation des sociétés modernes sur les problèmes les plus importants : la résurgence de la question des identités, les enjeux éthiques des choix pratico- technologiques, la gouvernance des risques, les défis environnementaux, l'involution multiforme de la politique, la prise au sérieux des droits humains, l'incomplétude de l'expérience démocratique, les promesses avortées des médias, etc. Toutes les thématiques qui seront retenues couvriront les défis qui appellent la rencontre du travail de la pensée pensante et de la solidarité.

**LE REBELLE ET LE CAMARADE PRÉSIDENT¹ DE VENANCE KONAN, UNE
COULEUR LOCALE DE L'ÉCRITURE ROMANESQUE SUR LA
FICTIONNALISATION DE L'HISTOIRE IVOIRIENNE**

KANGA Konan Arsène
Université Alassane Ouattara
Département de Lettres Modernes
kangakonansene@gmail.com

Résumé

Dans la dynamique des nouvelles écritures africaines, le roman ivoirien se hisse au cœur du renouvellement de l'esthétique romanesque. L'effort créateur des romanciers ivoiriens par leur expérience appelle à choisir de nouveaux critères d'analyse. Leurs œuvres romanesques se légitiment à travers les bouleversements que consciemment les auteurs imposent aux genres qui se côtoient et s'interpénètrent dans l'espace textuel dans un élan subversif, faisant de cette intergénéricité un principe déterminant et fécond. Ainsi, dans son expression et sa relation, l'œuvre *Le Rebelle et le Camarade Président* de Venance Konan peint les douleurs et couleurs sociales locales en fictionnalisant les dessous de la rébellion armée en Côte-d'Ivoire.

Mots-clés : roman ivoirien, Venance Konan, espace textuel, élan subversif, intergénéricité, couleurs sociales

Abstract

In the dynamic new African writings, the Ivorian novel rose to the heart of the renewal of the romantic aesthetic. The creative effort of Ivorian novelists called by their experience to select new analysis criteria. Their novels are legitimated through the upheavals that the authors consciously require genres coexist and intermingle in the textual space in a subversive impulse, making this intergénéricité decisive and fruitful principle. Thus, in its expression and its relationship to the work *The Fountainhead and Comrade President* Venance Konan painted local social pain and color fictionalizing the bottom of the armed rebellion in Ivory Coast.

Key words:

Ivorian novel, Venance Konan, textual space, subversive impulse, intergénéricité, social colors

¹ Venance Konan, *Le Rebelle et le Camarade Président*, Paris, Jean Picollec, 2012.

Introduction

Sur la création romanesque en Côte-d'Ivoire, Pierre N'Da soulignait que « ... les romanciers ivoiriens demeurent des témoins attentifs de leur société : la fiction romanesque qu'ils proposent se fondent sur les grands problèmes de leur époque et les maux qui nuisent au développement harmonieux de leur pays. »² De nombreux écrivains ivoiriens, dont Venance Konan se sont attachés à l'histoire récente du pays, notamment aux dernières crises sociopolitiques et militaires. Ainsi, l'écriture romanesque ivoirienne fait du rapport direct à sa société une source de création mêlant ressources traditionnelles de l'oralité, thématiques sociales et esthétiques genrologiques. Pour Germain-Arsène Kadi portant son regard sur les périodes de l'évolution du roman ivoirien: « Les œuvres [romans ivoiriens étudiés] se caractérisent par leur convergence avec les réalités spécifiquement ivoiriennes. »³ Il est donc clair que les romanciers ivoiriens trouvent pratiquement toujours des ressources dans leur sphère locale pour exprimer leur société et le monde. Ainsi, par ses écrits, Venance Konan perçoit dans l'évocation de la situation sociopolitique de son pays, la Côte-d'Ivoire, matière à construire un discours critique. Son roman, *Le Rebelle et le Camarade Président*, qui retrace les dernières crises sociopolitiques en Côte-d'Ivoire se caractérise par une esthétique simple et expressive. Comment *Le Rebelle et le Camarade Président* représente-t-il la couleur locale de l'écriture romanesque ivoirienne ? En quoi l'écriture dans cette œuvre de Venance Konan contribue-t-elle au nouveau réalisme romanesque ivoirien ?

La présente contribution veut explorer l'évolution du roman ivoirien par la saisie dans l'œuvre de Venance Konan du rapport établi avec la thématique de la guerre abordée à travers la composition même du roman et d'indices scripturaux types, en initiant une lecture qui se fait par l'évaluation de son potentiel scriptural et le traitement des caractéristiques de son écriture romanesque.

Chronique d'une guerre à l'ivoirienne : *Le Rebelle et le Camarade Président*

La Côte-d'Ivoire a connu de nombreuses crises sociopolitiques depuis son accession à l'indépendance. Ces crises, d'envergure à déstabiliser tout le pays, étaient souvent très vite jugulées. Sous le régime du parti unique, en effet, pour échapper à la censure, les auteurs

² Pierre N'Da, « La création romanesque en Côte-d'Ivoire », in *En-Quête*, Spécial hommage au Professeur Pierre N'Da, EDUCI, 2010, p.80.

³ Germain-Arsène Kadi, *Le champ littéraire africain depuis 1960: roman, écrivains et société ivoiriens*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.12.

ivoiriens caricaturaient la situation dans leur pays en s'appuyant sur les crises vécues sous d'autres cieux. Du point de vue de Bruno Gnaoulé-Oupoh :

Une question majeure se situe au centre des préoccupations de ces écrivains [ivoiriens]: celle relative précisément à tous les problèmes liés à la mutation des rapports et comportements sociaux dans la nation ivoirienne en construction, avec en toile de fond des observations sur la situation politique de ce pays.⁴

Les œuvres de Bernard Binlin Dadié, Ahmadou Kourouma, Jean-Marie Adiaffi, pour ne citer que celles-là, sont des tableaux de cette écriture du contexte sociopolitique. Les générations qui suivront ont construit également le discours romanesque en tenant compte de la situation nationale. En suivant donc le cycle de l'histoire politique, l'année 1999 et le tournant des années 2000 ouvrent à de nouvelles violences attenantes à la sauvegarde de l'héritage politique du père fondateur de la nation, Félix Houphouët Boigny, « le vieil homme aux éternels costumes trois-pièces » (p.279) et à la revendication de plus de liberté pour toutes les populations marginalisées. Ainsi, entre coups d'État et guerres issues d'élections toujours mal négociées, les romanciers ivoiriens trouveront désormais sur place les ressources thématiques, stylistiques et expressives pour décrire et décrier la gouvernance de leur pays.

Dans son œuvre inachevée *Quand on refuse, on dit non*⁵, pour expliquer des réalités des crises ivoiriennes actuelles, Ahmadou Kourouma présentait des détails importants du malaise. D'autres romanciers parachèveront la relation de certains épisodes récents dans des romans qui fictionnalisent cette histoire des crises ivoiriennes. *Le Rebelle et le Camarade Président* de Venance Konan, récit en trois parties, saisit singulièrement la période de la rébellion armée ivoirienne depuis 2002 avec des retours en 1999, année du premier coup d'État en Côte-d'Ivoire et aux années d'avant. L'auteur s'engage également dans un devoir de mémoire où il assure le récit partagé entre croyances, fiction et réalisme. La date du 24 décembre 1999 marque, en effet, pour la Côte-d'Ivoire une étape significative dans le changement de son histoire. C'est ce que Jean Pierre Dozon rappelle :

Dix ans avant que ne survînt le coup d'État de Noël 1999, la Côte-d'Ivoire avait connu un assez grand moment d'allégresse et d'espérance. Comme ailleurs en Afrique, consécutivement à la chute du mur de Berlin, où les peuples, particulièrement les jeunes générations, avaient ardemment manifesté leur rejet des partis uniques..., le régime d'Houphouët-Boigny et le parti qui en était le pilier, depuis trente ans, le PDCI...avaient également fait l'objet d'une très vive contestation.⁶

⁴ Bruno Gnaoulé-Oupoh, *La littérature ivoirienne*, Paris, Karthala et CEDA, 2000, p.304.

⁵ Ahmadou Kourouma, *Quand on refuse, on dit non*, Paris, Seuil, 2004.

⁶ Jean Pierre Dozon, *Les clefs de la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2011, p.21.

Dans la mémoire commune des Ivoiriens, les faits racontés sur la crise sont divergents. Toutefois, l'histoire réelle semble se tronquer par moment, d'où la réserve et la méfiance au niveau de la population. En saisissant des aspects de la vie commune, des mythes et mystères sur de nombreux aspects de l'histoire ivoirienne, Venance Konan, après la trilogie des « catapilas »⁷, suit les motifs d'une médiation certaine avec les multiples portraits réalisés dans le récit pour comprendre la crise. Tout le vocabulaire de cet exercice imagé s'apprécie dans le texte par la sémiotique des images et du sens, le scanne du système des personnages, la narration.

Venance Konan développe une écriture simple exprimant un univers de décadence, de vices et de déchéance où la guerre en question reste centrée sur les personnages principaux. Par ce style et son idéologie, Venance Konan se positionne dans la perception critique de Justin Bisanswa qui, parlant des nouvelles écritures souligne que « c'est à même le romanesque, à même l'imaginaire et l'écriture que les romanciers africains réussissent à dire la vérité du social et à déchiffrer la société en inventant un univers au gré de multiples stratégies de figuration. »⁸ Aussi la focalisation interne dans le récit finit-elle par montrer des acteurs de la guerre civile représentés par leurs dires et actions mesquines autour de la gestion du pouvoir. Venance Konan arrive facilement à organiser la dynamique de la mise en scène des personnages et réussit à inscrire dans l'œuvre le rythme de la vie quotidienne. Par exemple, les sources lointaines de la guerre sont évoquées avec le corollaire de préparations secrètes et mystiques pour les rebelles :

Au début de la guerre, Lasso avait été « préparé » comme tous les autres combattants, par des chasseurs traditionnels dont la compétence en matière de fétiches était reconnue. Il avait complété leurs fétiches par d'autres qui lui avaient été fournis par le féticheur de son village. (p.12)

Cette dimension mystique active la force des rebelles qui se prévalent de super pouvoirs supposés leur permettre d'assurer la capitulation des autres forces militaires régulières. Pour ce faire, en rapprochant les tableaux, l'on peut comprendre la scène où Karim tire à bout portant sur Lasso et le blesse comme un test face à la croyance commune sur l'usage des fétiches dont le non-respect des interdits conduit à la mort :

⁷ Venance Konan est l'auteur de trois romans évoquant la réalité de l'immigration dans un pays qui ressemble fortement à la Côte-d'Ivoire : - *Robert et les Catapilas*, Abidjan, NEI, 2003 ; *Les catapilas, ces ingrats*, Paris, Jean Picollec, 2009 ; *Catapila, Chef du village*, Abidjan, Frat Mat Editions, 2014.

⁸ Justin Bisanswa, « D'une critique l'autre : la littérature africaine au prisme de ses lectures » in *Notre Librairie*, N°160, décembre 2005, février 2006, p.72.

Lasso serrait les dents pendant que le sang coulait entre ses doigts. Il entendait toujours les cris des hommes autour de lui. [...] Il venait de réaliser. Il ne sentait rien depuis un certain moment. Et Lasso comprit que son fétiche ne se trouvait plus entre ses fesses. Il voulait vérifier s'il était toujours là, mais il ne pouvait pas bouger. Depuis quand son fétiche avait-il déserté ? Il ne s'en souvenait plus... Mais il savait clairement que si la balle de Karim avait pu entrer dans sa chair, c'était parce qu'il n'avait pas son fétiche dans son anus. (pp.16-17)

L'analyse portée sur la réalité de l'accession au pouvoir du Camarade Président semble clarifier les véritables raisons de la guerre. Il a hérité et profité de situations préparées longtemps à l'avance :

Le Camarade Président était arrivé au pouvoir à la suite d'un de ces revirements de l'histoire dont seule l'Afrique a le secret. Le Camarade Président qui était professeur de géographie à l'université avait été le premier opposant du pays, lorsque, sous la pression de la rue et aussi de la communauté internationale, le pays s'était ouvert à la démocratie. Il y a quelques années de cela, on l'appelait le Christ de Vava, parce que lorsqu'il créa son parti politique, ses partisans le présentèrent comme une sorte d'incarnation de Jésus-Christ venu redresser les chemins tortueux, aplanir les collines, réparer les torts faits aux malheureux du pays, et punir les injustes qui étaient au pouvoir à cette époque-là. (p.21)

Le récit, qui réalise ainsi les portraits des protagonistes de cette guerre ivoirienne, rassemble de nombreux faits ancrés dans la conscience commune sur la crise. On le voit, de sa posture hétérodiégétique, le narrateur connaît bien cette histoire, car les détails qu'il évoque recourent les discours communs. Il ne transforme en rien le fond de l'histoire et présente le récit aux allures réalistes où les seules transformations demeurent les masques onomastiques. Cette brouille onomastique contribue à faire de l'œuvre de Venance Konan une fiction et non un livre d'histoire politique.

Pour comprendre l'exploitation romanesque de la crise sociopolitique ivoirienne, il faut nécessairement lire *Le Rebelle et le Camarade Président* comme un récit qui se fait sous une forme de réappropriation et de conversion du réel en fiction. L'énonciation narrative active également la compréhension du récit par l'attachement à ce double niveau de narration qui identifie dans le fond les personnes réelles et les pervertit en tant que personnages. En même temps, il n'y a pas d'idéalisme, chacun des personnages devient une caricature parfaite. Dans la perspective annoncée de ce rapport au réel, « l'écriture innove le réel »⁹, et l'écriture ironique de Venance Konan devient médiatrice au moment où les acteurs se relaient au pouvoir. Les

⁹ DEDOMON Claude, « Du fait divers à la fiction ou la réappropriation du réel dans *Nagasaki* d'Éric Faye » in *Nodus Sciendi*, Volume 15, Décembre 2015. p. 12.

héritiers du pouvoir du « vieil homme aux éternels costumes trois-pièces » n'ont pas fini leur saga infernale et macabre. L'on peut ainsi comprendre les remontrances du vieil homme faites au Camarade Président déchu dans une sorte de vision salvatrice :

Sais-tu la somme de sacrifices qui ont été consentis pour que ce pays existe, pour que ce pouvoir qui t'est tombé entre les mains par hasard existe ? Toi, tu prends ce pouvoir sans t'être fait initier, et tu veux le démystifier ! Démystifier le pouvoir, toi ! Sais-tu ce qu'est le pouvoir, espèce de paysan mal dégrossi ? Sais-tu ce que symbolisait ce siège que tu te plaisais à souiller ? Pauvre insensé ! De quelle race d'homme es-tu donc pour ne tirer aucune leçon de rien ? T'es-tu demandé pourquoi les autres avant toi avaient fini de cette façon ? (p.280)

Ce rapport à la gestion du pouvoir, cher au « vieil homme aux éternels costumes trois-pièces » caractérise les dimensions métaphorique et allégorique du récit. Il s'ensuit que, les hommes posent le plus de problèmes. Le narrateur n'insiste pas suffisamment sur la temporalité. Elle reste unique pour dire le récit, avec des portraits qui se superposent et se rencontrent comme des couleurs disposées d'un cercle chromatique qui laisse jouer sur ses variations l'histoire ivoirienne. À cette fin, du reste, Venance Konan trouve les nuances justes pour peindre chaque acteur entre ironie et dérision. La constance du regard sur les itinéraires de Lasso et ses amis, de ceux du général Noël, du Premier Camarade, du Camarade Président et ses amis entre autres se trace et laisse écrire le récit de la rébellion à la chute du Camarade Président.

Les plages narratives qui décrivent Lasso et ses amis résonnent par leur souci de transformer leur espace et réparer les injustices tandis que dans la sphère du Camarade Président dominant l'insouciance et le laisser-faire qui auront conduit à la déchéance. Le narrateur s'attarde, chez le Camarade Président, à montrer l'icône d'un personnage niais, excessivement attaché à l'idéal du pouvoir et qui reste le grand perdant dans cet engrenage, mêlé entre trahison, fétichisme et politique, car « *Quand on cherche la guerre... On finit par la trouver... Et d'autres choses imprévues aussi.* » :

Mais l'homme aux éternels costumes trois-pièces semblait si réel que le Camarade Président se dit qu'il ne rêvait certainement pas. Le vieil homme lui parla de sa voix nasillarde : « Espèce de villageois mal dégrossi, péquenot ! Tu as osé t'installer dans MON palais, tu t'arrêtais devant MA fenêtre, tu regardais MON jardin [...] Mais tu es vraiment resté un villageois, toi ! Et tu voulais aussi défaire ce que moi j'avais fait, briser les pactes que moi j'avais noués... (p.280)

Cette entrevue présente toute la raillerie faite à l'encontre du Camarade Président. Ainsi, chez Venance Konan, le mode d'écriture ne prend pas ses distances avec le réel. Il ne le copie pas non plus trait pour trait, mais le subvertit en le replaçant dans son environnement et en

faisant de toutes les représentations lecture nouvelle. Ce style de Venance Konan manifeste le caractère d'une écriture à la portée de tous, un discours populaire.

Mieux subvertir l'écriture pour élaborer de nouveaux critères esthétiques

L'expérience du roman ivoirien valorise la création de la forme genrologique et de la rhétorique thématique. La teneur des œuvres romanesques en esthétique scripturale, langagière et thématique amplifie le degré même de réception de ces œuvres. Ainsi, l'idéologie et la pratique n'zassa « genre sans genre »¹⁰ confère à ce métissage et brassage de genres scripturaux tout leur caractère hybride. Les romanciers ivoiriens œuvrent pour la recherche de formes d'expression qui ne soient plus ancrées dans les débats idéologiques interminables de l'identité africaine et de la critique du pouvoir. Certes, *Le Rebelle et le Camarade Président* s'appuie sur des dispositions anciennes, mais c'est pour mieux évoquer les modalités de la dérision et la subversion des personnages de l'histoire.

Venance Konan a choisi d'interroger une histoire récente qui éveille encore les superstitions, les mythes de guerriers, et des prophètes des temps nouveaux. Le roman se structure en trois parties dont l'expressivité des titres formule la syntaxe d'une phrase unique et complexe : « **Première partie** : *Quand on cherche la guerre...* **Deuxième partie** : *... On finit par la trouver...* **Troisième partie** : *...Et d'autres choses imprévues aussi* ». Cette phrase, « *Quand on cherche la guerre, on finit par la trouver, et d'autres choses imprévues aussi* », suggère bien la réalité thématique des crises en Côte-d'Ivoire avec des acteurs réels qui ont été subvertis dans le récit par la caricature et dont les portraits sont bien perceptibles. Les vingt-huit chapitres de l'œuvre mettent en parallèle des itinéraires et une galerie de portraits. Ceux de Lasso, le jeune rebelle, et du Camarade Président se présentent déterminant dans la compréhension des rapports d'opposition dans le récit. Ces portraits semblent s'intégrer et se compléter, donnant à l'histoire

¹⁰ Style créé par Jean-Marie Adiaffi dans son œuvre : « L'Ecrivain doit constamment répondre à la grande question : pour qui écrit-on. Pourquoi écrire ? Et la réponse du « comment écrire » s'impose naturellement : elle est la solution des deux premières questions. Pour ma part, je garde de la tradition orale les traits esthétiques de nature à innover, à réinventer un nouveau langage. Il y a des moments où la tradition est plus révolutionnaire que la modernité déjà radotante. C'est ainsi que de la tradition j'ai créé mon style appelé « N'zassa » « genre sans genre » qui rompt sans regret avec la classification classique, artificielle de genre : romans, nouvelles, épopée, théâtre, essai, poésie. En effet, dans mes romans, on trouve tous les niveaux de langage. Selon l'émotion, je choisis « le genre », le langage qui m'apparaît exprimer avec plus de force, plus de puissance ce que je ressens intimement dans mon rapport érotique-esthétique avec l'écriture [...] Voici donc le « N'zassa », « genre sans genre » qui tente de mêler harmonieusement épopée, poésie et prose, donc essai. » Adiaffi, Jean-Marie, *Les naufragés de l'intelligence*, Abidjan, CEDA, 2000. Préface de l'Editeur, p.5.

d'être saisie à travers la psychologie sous-jacente des personnages. Le romancier explore, à travers cette métaphore des portraits, les relations entre tous les protagonistes de l'histoire. L'on perçoit justement chez lui un instinct journalistique marqué par le besoin de présenter une histoire vraie. Son style se compose, à la différence de Kourouma, Adiaffi ou Bandaman qui travaillent et réussissent le mélange des genres, d'une exposition des faits procédant directement de la version connue de l'histoire.

Venance Konan concentre sa force scripturale ailleurs. Chez lui, la subversion de l'écriture se trouve dans la déconstruction du modèle parfait du gestionnaire du pouvoir et de la figure de l'opposant idéal. Les portraits se réalisent dans une sorte de véritables créations plastiques associant réel et grotesque. Ainsi, si la construction de l'icône du rebelle se fait avec toute la mystique alentour, l'icône du Président ne s'en éloigne pas, mais montre, en plus, tous les écarts existants. Lasso et ses amis, de même que le Camarade Président et les siens sont engagés dans une guerre de test de leurs pouvoirs surnaturels ; les uns ayant les secrets des autres. Pour ce faire, la guerre dans laquelle ils sont tous engagés fait du pays une galerie marchande où chacun peut agir sans impunité. À ce niveau, la critique politique est intense et présente tous les rapports d'intérêt, indicateurs de la vie politique.

Les différents tableaux narratifs du roman ouvrent surtout à de multiples portraits. À vrai dire, Venance Konan joue sur la focalisation des portraits des personnages. Il ne les construit pas, mais en révèle les faces cachées de leur existence. Selon Pierre Arnaud, « Marc Poré définit le portrait littéraire "comme un segment du texte dont le trait distinctif serait le discours descriptif rapporté à un personnage. " »¹¹ Pour Marie-Madeleine Martinet, « Le portrait est à première vue un reflet du modèle, et pourtant les portraitistes ont toujours essayé de lui donner une multiplicité de directions qui l'apparente plutôt à un effet de diffraction : usages d'obliques et directions complexes des regards... »¹²

Partant de ces analyses sur le portrait, l'on perçoit que chez Venance Konan, le jeu des portraits permet de comprendre l'histoire en favorisant une médiation, et en rendant son écriture assez populaire. Cette proximité avec l'histoire invite à son appropriation, tout en exprimant l'idée d'une interférence marquée entre histoire vécue et histoire racontée. L'écriture de Venance Konan manifeste l'usage et la transformation des indices du quotidien pour être à la portée de tous. Cette dimension caractérise fortement son style : « Dans ce roman au ton

¹¹ Pierre Arnaud, *Le portrait*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1999. p.6.

¹² Marie-Madeleine Martinet, «Le regard du portraitiste : de la réflexion à la diffraction » in Pierre Arnaud, *Le portrait*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1999. pp.9-19. (p.9).

grinçant enrobé d'un humour et d'une dérision caractéristiques du style de Venance Konan, violence et amour se côtoient. » (Quatrième de couverture)

Ainsi, dans cet intérêt nouveau à accorder à l'écriture venancienne, comme une voix de témoignage, l'on devrait examiner et exposer le style de nombreuses expériences identifiées à travers certains portraits, notamment celui d'Allana :

Allana était devenue la star du pays. Elle était dans tous les journaux, sur tous les plateaux de télévision, et sur toutes les antennes de radio, pour expliquer le sens de son combat. Elle se comparait tantôt au général de Gaulle, tantôt à Jeanne d'Arc, car ils avaient sauvé leur pays de l'invasion étrangère, en résistant « les mains nues ». Elle expliquait qu'elle avait abandonné ses études de sciences politiques en France pour rentrer au pays aussitôt qu'elle avait appris que son pays était attaqué, parce qu'elle ne pouvait pas continuer à vivre dans un pays qui agressait le sien... (p.170)

Le jeu de la subversion dans ce portrait d'Allana montre une juxtaposition du réel et de la fiction. L'on découvre dans ces traits du portrait moral d'Allana, comme dans ceux des autres personnages, l'exposition d'une série de rapports à l'antagonisme suscités par la méfiance. Les portraits sont ici des symboles, et le recours aux images communes assure l'unité du récit. Les vingt-huit (28) chapitres renferment les divers portraits modulant les personnalités mystérieuses des acteurs de toute la crise ivoirienne :

CHAPITRE QUATRE

Moïse, David et Soundjata en une seule personne

Le Camarade Président alias Le Balayeur n'écoula pas les conseils de prudence du ministre de la Défense alias Le Grand stratège et revint le jour même de l'attaque dans la capitale faire un grand discours à la nation. Avec à ses côtés Dago 1^{er} qui tenait une Bible ouverte et faisait des signes de croix durant toute l'allocution, le Camarade Président, balai en main et serviette au cou pour éponger sa sueur particulièrement abondante ce jour-là, annonça qu'il était un homme pacifique, un démocrate, prêt cependant à sortir son épée si quelqu'un sortait la sienne. (p.141)

La conséquence d'une telle présentation est de faire rejouer et interpréter comme pour un film la trame de l'histoire récente de la Côte-d'Ivoire. Le traitement de cette histoire se fait par une narration qui ne se calque pas mais se reconnaît le plus immédiatement tant l'appropriation est marquée. Venance Konan fait de la fictionnalisation de l'histoire le creuset de la subversion même de l'histoire et des personnages. Les indices de l'histoire réelle, qui se greffent à la mise en récit, éloignent quelque peu de la dynamique d'historicisation comme chez Kourouma dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*¹³. Toutefois, l'écriture de Venance Konan reprend ainsi de grands traits de l'histoire en ouvrant à nouveau tous les débats sur la

¹³ Ahmadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.

vérité. Il considère la version populaire comme pour raviver les images avec de nombreux clichés souvent flous, données par les militants, les partisans et les journalistes. Le récit forge son originalité par la connexion réussie entre l'histoire réelle, le récit populaire et la fiction. Ces trois niveaux de l'esthétique scripturale font prendre conscience au lecteur qu'il se confronte à la version d'une histoire qui, le plus souvent, correspond à la sienne sur les mêmes événements :

Les inégalités entre le Nord et le Sud du pays n'étaient pas récentes. Elles dataient du temps du « vieillard ». Pourquoi ne les lui avait-on pas reprochées à son époque ? [...] C'est bien le « vieillard » qui avait permis que les gens du Nord s'installent partout au Sud. C'est lui qui avait fait venir des gens des autres pays pour qu'ils participent au développement du pays. C'est lui qui avait favorisé le brassage des populations. Oui, au temps du « vieillard », il y avait quelque chose qui n'existe plus dans le pays, et qui était l'absence de discrimination (p.224)

Une telle version reste ce que le commun retient, c'est une histoire connue. À la lire, l'on ne fait que raviver la mémoire collective ivoirienne. Venance Konan est conscient du fait qu'en restant si proche de l'histoire commune, il fera preuve de réalisme, car avec le développement du numérique, bien d'images sont conservées et qui constitueront les témoins futures de l'histoire.

L'écriture de Venance Konan s'inscrit dans ces récits de guerre ou d'après-guerre, composant le jeu des acteurs comme un récit filmique. Le développement des clichés, des scènes constituent des arrêts où l'on peut saisir des dire, des actions, de nombreuses suppositions qui amplifient le récit. Il ne présente pas toutes les horreurs de la guerre à travers des descriptions époustouflantes, mais se contente de brèves plages évocatrices. L'esthétique scripturale de Venance Konan repose foncièrement sur la simplicité du dire, aspect bien remarquable chez le narrateur qui ne se passionne pas dans la relation de son récit. Cette attitude du narrateur hétérodiégétique rend capables les modalités narratives. Par ce style, Venance Konan marque à son tour le nouveau réalisme ivoirien.

Venance Konan dans le nouveau réalisme romanesque ivoirien

Le nouveau réalisme romanesque ivoirien s'attache à l'exposé de faits sociaux récents. Ce qui apparaît ici comme essentiel pour les auteurs actuels, c'est de présenter des récits réalistes où les lecteurs reconnaissent leurs propres histoires. Dans le fond, l'œuvre de Venance Konan ne fait pas que se greffer à cet imaginaire populaire ivoirien. C'est l'expression d'un réalisme du quotidien construit non uniquement sur un retour à l'histoire de la Côte-d'Ivoire pour seulement

la subvertir, mais sur un projet essentiel : l'idéal de la reconstruction de la nation. À la lumière d'un tel engagement, l'écriture de Venance Konan s'envisage, plus profondément, comme dialogue politique et fraternel. Elle s'exprime plus par des variations dans le style qui débordent même son dispositif narratif. Le narrateur est un lecteur, un téléspectateur, un spectateur, un internaute qui a amassé de nombreuses informations. Ces références facilitent la gestion de ses multiples fonctions : hétérogène et homogène entre autres. L'idéal esthétique du traitement des effets du réel présente la relation du récit comme l'exposé d'une histoire masquée par endroit, mais, en fait, il s'agit d'une histoire connue.

Ainsi, les avancées dans le style scriptural romanesque ivoirien gardent la corrélation avec l'esthétique réaliste qui anime de nombreux écrivains contemporains. Certes, l'on pourrait jeter un regard sur les dernières productions qui se sont construites en Côte-d'Ivoire dans le style de Kourouma qui a consacré une certaine façon d'enchevêtrer l'histoire réelle et la fiction, où le jeu et l'apport de l'oralité sont prégnants. La mobilisation des ressources de l'histoire et de l'écriture oriente avec Venance Konan dans une sorte de justificatif d'un engagement nouveau. L'élan de la fictionnalisation qu'il veut mettre en place est marqué par la lourdeur de l'histoire réelle. À la différence donc du style oraliste, dynamique romanesque très ancrée dans le roman ivoirien, Venance Konan fait ressurgir ce réalisme social qui a guidé après les indépendances nombre d'écrivains africains. Toute sa trilogie sur « les catapilas »¹⁴ s'inscrit dans la même perspective.

Le roman ivoirien, qui s'efforce par l'esprit créatif des auteurs au renouvellement de certaines structures narratives, se construit autant sur des convergences thématiques et que des singularités narratives. Avec Venance Konan, les représentations et descriptions dans le tissu narratif montrent que la mal gouvernance déverse dans l'absurdité. Le texte reste un produit empreint d'une signification qui ne porte pas sur le genre, mais sur une dimension allégorique du récit. Celle-ci qui entre ironie, humour, subversion et vraisemblance mène à un texte renouvelé au sens où celui reste caractérisé par son appartenance.

¹⁴ Venance Konan, *Robert et les Catapilas*, Abidjan, NEI-CEDA, 2005. Venance Konan, *Les Catapilas, ces ingrats*, Abidjan-Paris, Frat Mat Editions, Jean Picollec Editions, 2009. Venance Konan, *Catapila, chef du village*, Abidjan-Paris, Frat Mat Editions, Jean Picollec Editions, 2014.

Conclusion

Les enjeux d'une écriture nouvelle s'accompagnent toujours d'une réappropriation constante de styles et d'élans créatifs. Les auteurs des nouvelles générations recherchent dans leurs écrits le témoignage en s'orientant vers des récits historiques. En ce sens, l'écriture, elle-même, se fait identité particulière comme liberté de faire et de transcrire les réalités sociales. Ainsi, la représentation d'une société constamment dégradée par les affres de la guerre et des multiples calamités servant de toiles de fond narratives constitue un contexte spécifique d'écriture. On le voit donc, l'écriture de tout temps ne s'en détache pas pour autant dans ce rapport à l'expression de la vie. Venance Konan, lui, intègre son esthétique au son du réel quotidien. Il ne crée pas de nouveaux points d'ancrage. C'est justement en partant des indices ordinaires qu'il arrive à reconstruire des identités connues. Dans son discours, la subversion tend à confirmer ce que sait déjà le lecteur de l'histoire. Toutefois, la structure fictionnelle de la narration manifestée dans le roman de Venance Konan couvre pour une grande part un langage critique de vérité. Il cherche éventuellement à établir une vérité de l'histoire actuelle. Dans *Le Rebelle et le Camarade Président*, Venance Konan organise les voix narratives de sorte à faire de celles-ci des voix du témoignage d'acteurs sociopolitiques. Le roman repose donc sur une narration dialogique qui facilite la critique de la gestion du pouvoir. C'est bien ce qu'il y a à comprendre de la situation du Camarade Président qui, semble-t-il, a joué avec le pouvoir et négligé sa valeur, héritage du Vieil homme.

Cette allégorie du tunnel marquée par la négation présente une véritable réflexion sur cet héritage politique influencé de toute part par le déchirement. La déconstruction des valeurs nationales et collectives des heures d'indépendance semble être la source des divisions. La situation de ce pays (la Côte-d'Ivoire) comme celle de nombreux états africains est attenante aux querelles issues du jeu politique. Ainsi, le parallèle ici entre le Rebelle et le Camarade Président caractérise le rapport à la gouvernance qui repose sur des intérêts de tous ordres et de mauvaises lectures de la politique. Le roman de Venance Konan greffe le monde fictionnel aux indices de la réalité. Cette configuration esthétique colore continuellement le discours narratif à travers les thématiques, les identités, les espaces.

Références bibliographiques

- Venance Konan, *Le Rebelle et le Camarade Président*, Paris, Jean Picollec, 2012.
- Venance Konan, *Robert et les Catapilas*, Abidjan, NEI-CEDA, 2005.
- Venance Konan, *Les Catapilas, ces ingrats*, Abidjan-Paris, Frat Mat Editions, Jean Picollec Editions, 2009.
- Venance Konan, *Catapila, chef du village*, Abidjan-Paris, Frat Mat Editions, Jean Picollec Editions, 2014.
- Bisanswa Justin, « D'une critique l'autre : la littérature africaine au prisme de ses lectures » in *Notre Librairie*, N°160, décembre 2005, février 2006. pp. 68-73.
- Dédomon Claude, « Du fait divers à la fiction ou la réappropriation du réel dans *Nagasaki* d'Éric Faye » in *Nodus Sciendi*, Volume 15, Décembre 2015.
- Dozon Jean Pierre, *Les clefs de la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2011.
- Gnaoulé-Oupoh Bruno, *La littérature ivoirienne*, Paris, Karthala et CEDA, 2000.
- Kadi Germain-Arsène, *Le champ littéraire africain depuis 1960: roman, écrivains et société ivoiriens*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Kourouma Ahmadou, *Quand on refuse, on dit non*, Paris, Seuil, 2004.
- Martinet Marie-Madeleine, «Le regard du portraitiste : de la réflexion à la diffraction » in Pierre Arnaud, *Le portrait*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1999. pp.9-19.
- N'Da Pierre, « La création romanesque en Côte-d'Ivoire », in *En-Quête*, Spécial hommage au Professeur Pierre N'Da, EDUCI, 2010.
- Pierre Arnaud, *Le portrait*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1999.

Calcul interprétatif autour de la notion de littérature et de la science

N'GUESSAN Konan Lazare

Université Alassane Ouattara
Département de Lettres Modernes
laznguessan71@gmail.com

Résumé

La linguistique à travers de nombreux travaux a montré que le sens d'un énoncé est toujours lié à un processus de construction sémantique mise en œuvre dans des approches méthodologiques différentes à savoir structuralistes, cognitivistes, argumentatives. Cette réflexion privilégie l'approche argumentative qui considère que l'information (sens) ne se trouve pas dans la signification du mot ou de l'énoncé, mais plutôt dans les instructions que ceux-ci donnent. À partir de ce principe, il a été question de s'appuyer sur les instructions données par l'énoncé constituant le corpus afin de pouvoir interpréter le sens à donner aux termes littérature et science.

Mots-clés: sémantique argumentative; stéréotype; motif argumentatif, calcul interprétatif; science; littérature

Abstract

Linguistics through numerous studies showed that the meaning of a statement is always linked to a semantic construction process implemented in different methodological approaches namely structuralist, cognitive, argumentative. This reflection favors argumentative approach that considers that the information (meaning) is not in the significance of the word or statement but rather in the instructions that they give. From this principle, it has been question to rest on the instructions given by the statement constituting the corpus in order to interpret the meaning of the terms literature and science.

Keywords: argumentative semantics, stereotype, argumentative motif, isnterprétative calculation, science, literature

Introduction

Le mode de représentation du monde dans la langue procède des mots, des phrases et des énoncés. C'est autour de ces blocs structurels qu'ont éclos toutes les théories de l'analyse sémantique qui tentent toutes de décrire la manière dont la signification ou le sens peuvent être saisis. En effet, Martinet¹ nous instruit sur le fait que, dans la langue, les formes et les structures ne sont qu'un moyen pour atteindre la signification. La langue signifie donc, et comme le dit Benveniste, «cela veut dire que la signification n'est pas quelque chose qui lui est donné par surcroît: c'est son être même.²» Mais cet être qui est toujours caché se donne tellement difficilement qu'il a poussé au développement de plusieurs théories du sens. L'on voit ainsi se construire une théorie sémantique avec l'apparition successive de la sémantique structurale (avec l'analyse sémique), de la sémantique cognitive (avec la théorie du prototype) et de la sémantique argumentative. Cette dernière, «développée dans les années 80 par O. Ducrot et J.C. Anscombe, a depuis connu de nombreux développements, qui ont pour dénominateur commun de concevoir la dimension informative du langage de façon dérivée ou seconde, en mettant au premier plan sa dimension argumentative³». À travers ses fondements méthodologiques, elle est perçue en tant que théorie de l'interprétation du sens des énoncés, mais aussi de l'unité lexicale et recouvre dans ses déploiements différentes théories: l'argumentation dans la langue, la théorie des topoï, la sémantique des blocs sémantiques et la sémantique des possibles argumentatifs. C'est sur la base d'une partie de l'appareillage méthodologique offerte par cet ensemble théorique que l'analyse va être conduite sur ce sujet. En postulant que la signification du mot ou de l'énoncé n'est pas de nature informative ou encore que l'on peut faire dire au mot ou à la phrase n'importe quelle réalité, Anscombe et Ducrot la (la signification) perçoivent comme des instructions, «l'indication des vides à remplir pour obtenir le sens d'un énoncé⁴ ». Le matériau linguistique présent dans l'énoncé n'est, en fait, qu'une sorte d'indice matériel devant servir dans l'orientation à donner au sens.

On comprend clairement qu'un énoncé nécessite une somme de procédures et de traitements pour livrer véritablement son contenu sémantique. Aller à la rencontre de tout ou partie de la

¹ MARTINET, André ; *syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985

² Cité par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « SÉMANTIQUE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 4 novembre 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/semantique/>

³ MERLET, Pauline; *Analyse linguistique du discours lexicographique : le cas des articles homme et femme dans le Grand Robert de la langue française et le Trésor de la Langue Française*, Thèse de Doctorat, université de Nantes, 2006, p.38

⁴ ANSCOMBRE, J.C., DUCROT, O. ; *L'argumentation dans la langue*, Paris, Liège, Mardaga, 1983, P. 36

charge sémantique de l'extrait de discours (présenté plus bas), objet de cette analyse, demande donc de savoir ce que livrent les indices, les valeurs des éléments linguistiques en matière d'instructions dans la construction de celle-ci. En s'inscrivant dans la palette de la sémantique argumentative, il sera question de faire la description des représentations sémantiques du corpus afin de déceler la valeur sémantique des deux thèmes principaux à savoir science et littérature.

I – Analyse linguistique du sens de l'énoncé

La théorie des blocs sémantiques (TBS) élaborée depuis 1992 par O. Ducrot et Marion Carel⁵ est une théorie sur le sens linguistique, « sur ce dont une forme linguistique est l'indice, sur la manière dont un texte construit son interprétation »⁶. Inspirée des deux grandes disciplines du sens à savoir la pragmatique et la sémantique qui observent, pour l'une, l'énoncé en tant que produit d'un acte d'énonciation concret, et pour l'autre, la phrase pour une prévision éventuelle du sens, la TBS va s'appuyer sur l'énoncé en tant qu'observable tandis qu'elle considère la phrase comme l'élément fournissant la motivation matérielle du sens, c'est-à-dire le matériau linguistique qui donne l'orientation interprétative. Ainsi, même si la phrase n'est pas postulée comme un observable, «elle constitue néanmoins un niveau d'analyse privilégié () une étape dont on a besoin à l'intérieur de la machine »⁷. Elle est, en fait, la matière première en ce qu'elle forme le texte des énoncés produits en situation discursive.

La démarche discursive adoptée par la TBS place donc l'énoncé au premier plan et permet de postuler que produire un énoncé c'est autoriser des familles de discours. Ces familles s'organisent, en fait, en deux types qui regroupent d'un côté, les enchaînements comportant des particules consécutives ou causales symbolisées par *donc* et de l'autre, des enchaînements formés à partir de particules oppositives représentées par *pourtant*. Dans le premier cas, on parle d'enchaînement (ou discours ou argumentation) normatif, et dans le second cas, d'enchaînement transgressif. Ces deux types constituent pour la TBS « le discours de base » parce qu'elle considère autant les enchaînements normatifs que les enchaînements transgressifs comme les discours élémentaires en ce sens qu'ils apparaissent indifféremment

⁵ CAREL, M. *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »*, thèse de doctorat, Paris (EHESS), 1992

CAREL, M. « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et Société*, 70, 1994, p. 61-81.

⁶ LESCANO, Alfredo; La Théorie des blocs sémantiques. Somme de notions. *Document de travail mis en ligne en 2011. Dernière modification février 2013. P. 3*

⁷ Idem

dans toute communication. Des exemples comme ceux qui suivent donnent une idée de la régularité de ces deux types d'enchaînement dans les énoncés:

- 1) Jean, qui a bien travaillé, n'est pas surpris de son résultat.
- 2) Il a échoué après avoir tout donné.

L'exemple (1) évoque un enchaînement normatif contrairement à l'exemple (2) qui évoque un enchaînement transgressif. On a ainsi, les enchaînements suivants :

- 3) Jean n'est pas surpris de son résultat parce qu'il a bien travaillé.
- 4) Il a tout donné, pourtant il a échoué / Il a échoué, pourtant il a tout donné.

On retrouve respectivement dans (3) et (4) le sens (ou une partie du sens) de (1) et (2). Ces deux types basiques sont toujours mis sur un même plan et possèdent un même statut. Ils constituent un premier niveau d'approche de l'énoncé où ils sont saisis comme la réalisation concrète de l'énoncé, sa matière⁸. Le deuxième niveau est celui de l'aspect argumentatif qui constitue une autre entité de l'énoncé. Il est la schématisation de l'enchaînement argumentatif, son squelette qui formalise une structure argumentative donnée. Les enchaînements argumentatifs qui partagent la même schématisation, la même structure argumentative sont dits exprimer le même aspect argumentatif. Le schéma pour un enchaînement normatif est du type [P donc Q] tandis que le schéma transgressif se présente sous la forme [P pourtant Q].

Rapportant ces schémas aux exemples précédents, on dira qu'ils se conforment respectivement aux aspects suivants :

- 5) travail **DC** résultat (Jean, qui a bien travaillé n'est pas surpris de son résultat.)
- 6) travail **PT** échec (Il a échoué après avoir tout donné.)

Ici, on ne tient pas rigueur aux différences matérielles au niveau des enchaînements argumentatifs, mais on se concentre sur ce qui fonde leur affinité, leur ressemblance. Les exemples ci-dessous :

- 7) Jean, qui a bien travaillé, n'est pas surpris de son résultat.
- 8) Si Jean travaille bien, il aura un bon résultat.

⁸ SALSMANN, Margot ; « L'argumentation linguistique dans une rhétorique argumentative » *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, 4, Edições Colibri/CLUNL, Lisboa, 2009, p. 100

Bien que différents dans leur forme partagent le fait de présenter le résultat comme une conséquence naturelle du travail ou le travail comme quelque chose qui pousse à un résultat, qui l'autorise ou l'occasionne. Ils partagent donc le même aspect à savoir : travail **DC** résultat. Il en est de même pour les enchaînements transgressifs suivants :

9) Il a échoué après avoir tout donné.

10) C'est un élève très studieux qui ne réussit jamais ses épreuves.

11) Il a réalisé un bon travail, mais il n'a pas été retenu à cause d'une concurrence plus forte.

Ces trois exemples font ressortir l'idée d'un échec enregistré malgré toute la volonté mise dans le travail. Cette idée qui fonde leur ressemblance les amène à partager le même aspect transgressif : travail **PT** échec.

On retient donc qu'un aspect argumentatif (normatif ou transgressif) peut regrouper des enchaînements argumentatifs différents. Le troisième niveau révèle qu'un aspect « appartient à un bloc sémantique où il est apparenté à trois autres par des relations formelles (de réciprocité, de transposition, et de conversion) »⁹. Ainsi, l'aspect normatif identifié précédemment s'inscrit dans le

bloc sémantique complet qui est le suivant :

<u>travail DC résultat</u>	réciproque	<u>NEG travail DC NEG résultat</u>
transposition	converse	transposition
<u>NEG travail PT résultat</u>	réciproque	<u>travail PT NEG résultat</u>

De même, travail PT échec intègre, de son côté, un bloc sémantique avec ses propres caractéristiques. Les aspects argumentatifs normatif et transgressif relevés apparaissent seuls l'un et l'autre dans deux blocs sémantiques différents parce qu'ils traduisent dans les blocs respectifs ce qui est réellement évoqué par les enchaînements dont ils relèvent. Ils constituent

⁹ SALSMANN, Margot ; « L'argumentation linguistique dans une rhétorique argumentative » *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, 4, Edições Colibri/CLUNL, Lisboa, 2009, p.101

respectivement pour chacun des blocs sémantiques l'aspect argumentatif exprimé. Comme le dit Lescano, « ils sont une saisie particulière d'un bloc sémantique »¹⁰.

Ce qu'il faut, par ailleurs, relever, c'est que l'enchaînement qui est sous-tendu par un aspect argumentatif constitue avec celui-ci pour un énoncé ce qu'on appelle son contenu argumentatif. Tout compte fait, l'approche méthodologique de la TBS servira de repère dans l'analyse du corpus ci-dessous présenté.

« Nous comptons sur l'Inp-Hb dans le domaine des technologies de l'information et de la communication parce qu'il y a beaucoup d'argent dans ce secteur. Mais ce n'est pas vous seuls. C'est un système qui commence depuis l'enseignement secondaire qui ne donne pas la priorité à la science. Vous avez un déficit de plus de 1000 professeurs en mathématiques et en physiques. On forme à tour de bras des littéraires. Je n'ai rien contre les littéraires. Ce sont mes amis. Mais on ne peut pas rendre un pays émergent par la littérature. Moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée. Nous-mêmes, nous sommes des littéraires nés. Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ? Mais, allez au village vous allez voir, quand les gens parlent, vous avez envie de danser tellement ils parlent bien. Notre pays produit près de 80 % de littéraires. Ce n'est pas ce que Houphouët-Boigny a dit. Il a dit que l'avenir appartient à la science et à la technologie ».

Extrait du discours de Gnamien Konan, tenu à l'Inp-Hb (Yamoussoukro) publié dans *L'Expression*, 19 mai 2014, p. 10.

1 – Contenus argumentatifs

Un enchaînement argumentatif constitue avec sa structure argumentative, c'est-à-dire son aspect le contenu argumentatif d'un énoncé. Ce contenu argumentatif, en relation avec son mode de présentation et sa fonction discursive, forme l'unité de discours en tant qu'unité minimale du sens. La fonction discursive permet d'identifier les fonctions textuelles diverses que peuvent présenter les énoncés dans leurs contenus. On parle de fonction *posé*, de fonction *accordé* et de fonction *exclu*. Un contenu apparaît avec la fonction *posé* quand il est pris en charge par le locuteur et constitue l'objet même de sa prise de parole. Le contenu avec la fonction *accordé* concerne un contenu affirmé, mais sur lequel ne s'articule pas le discours.

¹⁰ LESCANO, Alfredo ; Op.cit., p. 11

Le contenu *exclu* est, quant à lui, celui que l'on s'interdit d'affirmer, de retenir pour la suite du discours. D'une manière générale, l'unité de discours présente la structure suivante en dehors de toute stratégie énonciative :

(fonction discursive [aspect ; enchaînement])

Ainsi, l'unité de discours dans l'exemple (1) est ceci :

(posé [travail DC résultat ;

Jean n'est pas surpris de son résultat, car il a bien travaillé.]

On peut remarquer que les exemples utilisés jusqu'ici ne véhiculent qu'une seule unité de discours. Ce genre d'énoncé est appelé énoncé simple. Relativement au corpus, un regard de premier niveau permet de voir que le corpus s'ouvre sur un énoncé simple :

12) Nous comptons sur l'Inp-Hb dans le domaine des technologies de l'information et de la communication parce qu'il y a beaucoup d'argent dans ce secteur.

Aspect : richesse dans les technologies DC compter dessus

Il est dit énoncé simple parce qu'il véhicule par lui-même son contenu argumentatif. Il exprime, en effet, l'aspect et évoque l'enchaînement, sans se référer à un autre segment de discours. Le contenu argumentatif coïncide avec les limites de l'énoncé.

La suite du corpus développe des énoncés composés du fait que le contenu argumentatif déborde le cadre d'un seul énoncé (phrase) pour devenir le résultat d'une interaction entre plusieurs énoncés. Le contenu argumentatif se construit ainsi sur la base de plusieurs énoncés qui mettent en commun les instructions qu'ils contiennent pour produire un sens. Un ensemble d'énoncés qui forment un seul contenu argumentatif est appelé motif argumentatif. On dénombre plusieurs motifs argumentatifs dans ce corpus :

13) C'est un système qui commence depuis l'enseignement secondaire qui ne donne pas la priorité à la science. Vous avez un déficit de plus de 1000 professeurs en mathématiques et en physiques.

Seul un rapport étroit entre les deux énoncés permet de communiquer le contenu suivant :

Neg priorité à la science DC déficit de scientifiques

Les deux phrases constituent le segment textuel qui isole le contenu argumentatif complet attendu. Chacune des phrases ou chacun des énoncés n'est pas analysable individuellement dans le sens où c'est ensemble qu'ils construisent l'élément suprasegmental qu'est le contenu.

14) On forme à tour de bras des littéraires. Je n'ai rien contre les littéraires. Ce sont mes amis.

Ici, on s'attend à l'aspect suivant :

former des littéraires PT Neg être opposé

Le premier énoncé forme un segment du discours tandis que les deux autres forment l'autre segment complémentaire dans la construction du contenu argumentatif. Ce second segment a une particularité qu'on retrouve dans le motif argumentatif ci-dessous. L'énoncé « *ce sont mes amis* » représente un sous-enchaînement dudit segment, car le sens de *amis* se retrouve dans celui de ne pas être contre, de ne pas être opposé. Dans ce sens, cet énoncé explicite les termes *rien contre*.

15) Mais on ne peut pas rendre un pays émergent par la littérature. Moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée.

littérature DC Neg richesse

À la différence des autres motifs argumentatifs qui donnent ensemble l'aspect et l'enchaînement, celui-ci a la particularité de livrer l'aspect et l'enchaînement dans des énoncés différents. Le premier énoncé construit l'aspect quand le second fonctionne comme une explicitation du premier. Ce deuxième énoncé est une paraphrase du premier et en tant que telle, il explique et éclaire l'aspect exprimé par le premier énoncé. Il est ainsi, l'enchaînement évoqué relevant de l'aspect exprimé ci-dessus consigné.

Les motifs (14) et (15) peuvent être regroupés en un motif plus large pour construire l'aspect et l'enchaînement suivants :

former massivement les littéraires PT Neg produire de la richesse. (On forme à tour de bras des littéraires alors qu'ils ne peuvent pas rendre un pays émergent.)

16) Nous-mêmes, nous sommes des littéraires nés. Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ? Mais, allez au village vous allez voir, quand les gens parlent, vous avez envie de danser tellement ils parlent bien.

Ce motif exprime l'aspect suivant :

littérature innée DC Neg besoin de former

On retrouve ici encore le phénomène observé en (14) où le second segment se compose de deux énoncés. La phrase « *Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie ?* » construit le deuxième segment de l'aspect à savoir Neg besoin de former dont l'enchaînement « *Mais, allez au village vous allez voir, quand les gens parlent, vous avez envie de danser tellement ils parlent bien* » relève. Autrement dit, le fait que, sans apprendre la poésie, les gens parlent *tellement bien* justifie le sens du non-besoin de former en littérature. Cet enchaînement rend donc plus prévisible, plus précise, plus concrète, la substance immanente de l'aspect Neg besoin de former. On dit, dans ce cas, qu'il concrétise l'aspect exprimé.

Le corpus enregistre un dernier motif argumentatif avant de se refermer sur un énoncé simple :

17) Notre pays produit près de 80 % de littéraires. Ce n'est pas ce que Houphouët-Boigny a dit.

former 80 % de littéraires PT Houphouet Neg a dit

18) Il a dit que l'avenir appartient à la science et à la technologie.

science et technologie DC avenir

L'analyse des différents aspects exprimés rend compte de la présence des énoncés normatifs autant que des énoncés transgressifs. Qu'elles soient normatives ou transgressives, les structures argumentatives relevées permettent d'observer globalement une thématique peu valorisante de la littérature. Elle est tantôt présentée comme non productrice de richesse pouvant conduire à l'émergence, au développement d'un pays alors que l'on fait un point d'honneur à former des littéraires ; tantôt comme quelque chose d'inné pour lequel aucune formation ne s'impose ou encore comme quelque chose qui ne devrait pas entrer dans les perspectives d'avenir pour un pays à la recherche de richesses financières en vue de son émergence.

Par contre, la science et la technologie à travers deux contenus argumentatifs sont perçues dans des perspectives lénifiantes surtout lorsqu'on les envisage comme facteur de développement parce que productrices de richesse ou encore comme l'avenir d'un pays en termes d'émergence et de développement économique. Tels que présentés, ici, les contenus

argumentatifs réactivent l'éternel débat sur l'opposition entre science et littérature en déclenchant, bien entendu, les différents stéréotypes construits par l'expérience sociolinguistique d'une communauté culturelle donnée.

2 – Fonctions argumentatives

Pour comprendre la caractérisation argumentative des énoncés analysés dans ce corpus, il est aussi primordial de comprendre leurs structures fonctionnelles dont la description permet de spécifier le rôle de chaque élément dans l'apparition d'une unité discursive donnée c'est-à-dire la fonction précise qu'un élément de l'énoncé joue par rapport au contenu argumentatif retenu. Lescano précise ce que renferme le terme fonction en ces termes :

La fonction d'un élément (le plus souvent un mot, mais pas nécessairement) c'est son rôle dans l'expression d'un aspect ou dans l'évocation d'un enchaînement. Les fonctions des éléments de l'énoncé sont donc calculées par rapport à une unité communiquée. Ainsi, si l'énoncé est sémantiquement complexe, chaque élément peut avoir une fonction différente vis-à-vis de chaque unité.¹¹

Pour revenir aux structures dans lesquelles les fonctions apparaissent, la TBS en a identifié deux. Elles sont fonction des éléments sur lesquels on s'appuie fondamentalement dans la détermination de l'aspect. Il est vrai comme le dit Lescano, les particules causales ou consécutives et celles oppositives ainsi que toute la structure syntaxique sont aussi responsables de l'expression de l'aspect, mais il s'agit essentiellement de « caractériser la fonction argumentative des mots pleins, leur rôle dans l'apparition de l'aspect »¹². Selon lui, la responsabilité d'un élément dans l'expression d'un aspect réside dans le fait que l'expression de cet aspect en dépend.

La structure fonctionnelle concerne la manière dont l'énoncé exprime l'aspect. Il peut l'exprimer à travers une liaison de surface entre deux termes représentant chacun un segment visible dans l'énoncé ou s'appuyer sur un seul terme de l'énoncé. Lescano (idem : 25) nous apprend que selon les termes de la TBS,

¹¹ LESCANO, Alfredo ; Op.cit., p.24

¹² LESCANO, Alfredo ; Idem., p.25

« la structure fonctionnelle dont l'aspect provient d'un seul terme est appelée prédication centrée. Celle qui comporte une connexion entre deux termes est appelée prédication connective. »¹³

À l'observation des énoncés du corpus et de la structure des aspects, on n'a aucune peine à se rendre compte que la prédication mise en exergue est de nature connective. En effet, du premier aspect au dernier relevé, fait autorité à chaque fois une liaison de surface entre deux segments de l'énoncé :

19) Il a dit que l'avenir appartient à la science et à la technologie.

science et technologie DC avenir

À titre d'exemple, la connexion est bien observable, dans l'aspect ci-dessus, entre avenir et science et technologie qui sont des segments bien visibles dans l'énoncé. Ainsi, les structures fonctionnelles à travers un certain degré d'importance qu'elles établissent entre les termes d'un énoncé c'est-à-dire en déterminant les termes qui construisent le contenu argumentatif permettent de prévoir leurs fonctions argumentatives. Comme on peut comprendre, les éléments à considérer dans la distribution des fonctions sont de deux ordres : ceux qui servent de noyau dans la constitution de l'aspect d'une part, et ceux qui n'ont d'intérêt que pour éclairer l'enchaînement d'autre part.

Les premiers sont dans la fonction de termes expressifs ainsi que le signifie Lescano:

Les termes ayant une responsabilité dans l'expression d'un aspect sont appelés termes expressifs.¹⁴

Ce sont les termes qui apportent directement le bloc sémantique dont relève l'aspect exprimé. Dans l'exemple (19), ce sont bien les segments *science et technologie* et *avenir* qui constituent les termes noyaux responsables de l'aspect exprimé. Ils proposent ainsi le bloc sémantique qui doit être activé pour répondre à l'esprit du contenu sémantique sans autre collaboration. On note que l'aspect est, ici, obtenu à partir de la connexion directe, comme c'est le cas dans la quasi-totalité des exemples exploités, entre deux éléments et dans pareil cas, les termes sont considérés « non seulement comme expressifs, mais précisément constitutifs »¹⁵.

¹³ LESCANO, Alfredo ; Idem, p.24

¹⁴ Idem ; p. 25

¹⁵ LESCANO, Alfredo ; Op.cit, p. 26

Contrairement à ces termes qui sont en mesure d'apporter directement leur propre argumentation ou de se connecter entre eux, livrant, ainsi, directement l'aspect exprimé, certains permettent seulement de choisir un aspect appartenant à un bloc sémantique fourni par un autre élément. Dans ce cas, ils renforcent un terme constitutif qu'ils vont influencer de sorte à être, en définitive, les éléments indicateurs du bloc sémantique à privilégier. Ils n'apportent leur argumentation que par l'intermédiaire du terme constitutif qu'ils renforcent. Ils servent donc d'appui, de modificateur ou d'opérateur dans la désignation du bloc sémantique visé. Ces termes sont appelés termes purement expressifs. Ils forment avec les termes constitutifs les deux niveaux des termes expressifs.

Au regard du corpus, du fait de la connexion directe qu'on observe dans tous les exemples et de ce que les termes fournissent eux-mêmes les blocs sémantiques dont relèvent les aspects exprimés, on a essentiellement affaire à des termes expressifs qui sont avant tout des termes constitutifs. On n'a donc pas de termes purement expressifs, mais pour sa compréhension, on peut s'appuyer sur un exemple de vulgarisation utilisé par les spécialistes des théories argumentatives :

20) J'ai cherché Pierre en vain toute la journée.

Dans cet exemple, le terme constitutif sur lequel repose l'aspect est le verbe *chercher*. Ce terme contient dans sa signification structurelle au moins deux aspects. Dire qu'une personne cherche une autre ou quelque chose suppose qu'elle la/le trouve ou qu'elle ne la/le trouve pas. Ces deux possibilités permettent donc de relever pour ce terme les aspects suivants :

Chercher DC trouver

Chercher PT Neg trouver

Lequel de ces aspects est évoqué par l'enchaînement ci-dessus ? Pour décider, il faut s'en remettre à un autre terme qui renforce le terme constitutif pour conforter le choix du bloc sémantique visé. Le terme qui permet de savoir que la recherche a été infructueuse c'est-à-dire que Pierre n'a pas été retrouvé est bien le terme *en vain*. Il est le terme qui insinue la négation et donne à penser que l'aspect exprimé, ici, est, bien entendu, chercher PT Neg trouver. *En vain*, constitue donc un terme purement expressif qui collabore au choix du bloc sémantique dont relève l'aspect exprimé.

Les termes de l'enchaînement qui ne sont pas expressifs sont dits non expressifs. Comme les premiers, même s'ils ne sont pas jugés importants, ils ont tout de même un rôle argumentatif

qui leur est dévolu. De manière générale, ce sont des termes qui ne participent pas à l'expression de l'aspect. Dans l'exemple (13) qui est repris, ici :

21) C'est un système qui commence depuis l'enseignement secondaire qui ne donne pas la priorité à la science. Vous avez un déficit de plus de 1000 professeurs en mathématiques et en physiques.

on peut avoir, à travers une schématisation plus réductrice, l'aspect suivant :

Neg priorité DC déficit

On voit bien qu'il existe deux termes en prédication connective qui fondent l'aspect exprimé. Ce sont donc les deux termes expressifs et par surcroît constitutifs. Les autres termes qui ne sont pas affichés dans l'expression de l'aspect sont donc considérés comme non expressifs. Lescano situe leur rôle en ces termes :

Les termes non expressifs ont pour seul rôle de déterminer l'enchaînement argumentatif qui est évoqué par l'énoncé.¹⁶

Ils ont donc pour seul rôle de participer à la sélection de l'enchaînement. Dans ce rôle, on les appelle termes évocateurs sélecteurs. On sait qu'un même aspect peut correspondre à des énoncés différents (cf. ex. 7 et 8) en supposant un partage commun des termes constitutifs. L'utilité des termes évocateurs sélecteurs, c'est de distinguer leur construction syntaxique afin de déterminer celle qui s'adapte à l'enchaînement évoqué par l'énoncé choisi.

Dans l'exemple (21), on se rend compte que les termes évocateurs sélecteurs ne sont pas dépourvus de sens, mais leur dynamique réside uniquement dans le fait d'être actifs pour une syntaxe accomplie. Ils travaillent sur la surface du texte pour lui donner une forme normative en relation avec le schéma argumentatif qu'est l'aspect.

II – stéréotypes autour de la notion de littérature et de science.

La notion de stéréotype linguistique dans la théorie argumentative a été empruntée à Putnam¹⁷ et Fradin¹⁸ qui ont posé, l'un à la suite de l'autre, les premiers jalons conceptuels. Le premier part de l'observation selon laquelle en raison de ce que la signification n'est pas en mesure de fournir généralement une description identifiante d'un objet du monde, celle-ci, en tant que le

¹⁶ LESCANO, Alfredo ; Op.cit., p.27

¹⁷ PUTNAM, H., « The meaning of meaning » in *Mind, Language and Reality. Philosophical Papers, vol. 2*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.

¹⁸ FRADIN, B. ; « Anaphorisation et stéréotypes nominaux » in *Lingua* n°64 1984, pp. 325-369

déterminant même du fonctionnement sémantique des termes dans le discours, doit être radicalement séparée de la fonction référentielle¹⁹. Les deux notions ne doivent pas être corrélées dans la mesure où il se rend compte que lorsqu'un terme doit référer, il le fait directement sans passer par la signification. Si tel est que la signification n'est plus le mode de donation du référent, il convient alors de définir une autre forme de description de celle-ci. Il l'appréhende désormais comme une suite finie de composants parmi lesquels figurent les stéréotypes.

Adoptant le principe de la séparation entre signification et référent ainsi que le concept de stéréotype, Fradin va essayer de préciser la nature du stéréotype en spécifiant que la représentation sémantique c'est-à-dire la signification qui est associée à un terme est non pas une suite finie de composants, mais bien au contraire une suite non finie de propriétés associées à ce terme. Plus clairement, le stéréotype est envisagé non seulement comme une suite ouverte de phrases de la langue, mais également comme un mode d'attribution de la signification.

Forgeant sa théorie sur ces observations, Anscombe définit le stéréotype en ces termes :

« le stéréotype d'un terme est une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype est, pour le terme considéré, une phrase stéréotypique. »²⁰

Il s'appuie sur un certain nombre de considérations :

-La signification est un ensemble de caractéristiques sémantiques attachées à un terme et toujours en relation avec un locuteur.

-le stéréotype est une liste ouverte de phrases susceptibles de varier d'un individu à un autre, mais valide au sein d'une communauté linguistique.

-le stéréotype représente les idées conventionnellement attachées à ce terme.

-il faut faire la part entre stéréotype primaire associé de façon stable au mot au sein d'une communauté linguistique donnée, et le stéréotype secondaire, induit par le contexte, qui s'attache localement à l'occurrence d'un terme.

¹⁹ ANSCOMBRE, J.C. ; « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », dans *Langages*, 2001, n°. 142, p. 58

²⁰ ANSCOMBRE J.C. ; Op.cit. ; p.60

L'inimitié entretenue par les scientifiques à l'égard de la littérature rejaillit dans les propos du locuteur dans ce discours et active un certain nombre de stéréotypes qui alimentent la relation entre ces deux disciplines. Comme Anscombe le dit si bien en effet, le discours implique l'utilisation de syntagmes nominaux et verbaux dont le sens à chaque occurrence correspond à l'activation d'un ou plusieurs stéréotypes²¹. Dans cette perspective, le premier énoncé dans l'exemple (12) qui est repris ici :

22) Nous comptons sur l'Inp-Hb dans le domaine des technologies de l'information et de la communication parce qu'il y a beaucoup d'argent dans ce secteur.

peut impliquer les stéréotypes suivants :

- On ne peut compter que sur les riches
- Plus on est riche, plus on a de la considération
- On n'a d'yeux que pour les riches.
- La science crée des richesses.

L'idée de compter sur l'Inp-Hb procède de l'espoir que celui-ci constitue dans l'opinion en Côte-d'Ivoire. On sait, en effet, que cette école représente dans l'esprit des dirigeants, le meilleur de la formation scientifique et compter sur elle revient à compter totalement sur la science qui selon une certaine vision doit offrir le canal par lequel les richesses doivent être créées pour aller à l'émergence. C'est aussi compter sur les scientifiques qui sont les instigateurs de ces richesses. Ces stéréotypes sont en parallèle avec l'aspect argumentatif (TBS) relevé plus haut à savoir riche DONC compter.

L'unité de discours qui suit le précédent fait lui aussi référence à des stéréotypes du genre :

- Il n'y a point de progrès sans la science
- Le déficit de scientifiques empêche le progrès.
- Ne pas donner la priorité à la science pour un pays, c'est manquer le progrès.
- Moins un pays s'intéresse à la science, moins on a des scientifiques.

Le stéréotype qui s'adapte le mieux à la situation est celui du dernier enchaînement parce qu'il exprime l'aspect argumentatif Neg science DONC déficit qu'évoque l'enchaînement déployé dans l'unité de discours concerné :

²¹ Idem ; p.61

23) C'est un système qui commence depuis l'enseignement secondaire qui ne donne pas la priorité à la science. Vous avez un déficit de plus de 1000 professeurs en mathématiques et en physiques.

Il n'en demeure pas moins que les autres stéréotypes restent valables si on considère que le déficit de scientifiques est corrélatif à celui du progrès. On entend par cela que le déficit de scientifiques entraîne un déficit au niveau du progrès ou encore qu'aucun progrès ne peut s'amorcer s'il manque des scientifiques pour y travailler. Développant en cela encore d'autres stéréotypes tels que :

- Science (ou scientifiques) équivaut à progrès
- Science, moteur du développement et de l'émergence
- Science, gage du développement social et économique, de l'emploi et de l'épanouissement
- Science, gage d'un futur prometteur

on peut comprendre aisément le sens de l'énoncé à savoir :

24) Il a dit que l'avenir appartient à la science et la technologie.

Les trois motifs argumentatifs autorisent, à partir des stéréotypes convoqués, un déploiement idéologique à travers lequel la science fait l'objet d'une sublimation, se déclinant comme une panacée pour l'humanité et particulièrement pour les pays sous-développés. Idéologie toute légitime quand on sait que le locuteur a été nourri au leitmotiv des dirigeants africains et surtout ivoiriens des années 80 sur la science. L'idée d'une science comme solution à la pauvreté (augmenter le PIB, faire de la valeur ajoutée), au progrès, au développement (avenir) ne peut qu'aboutir à la logique d'une discipline placée au sommet de l'activité intellectuelle et seule capable de faire avancer les pays, les sociétés.

Ce positionnement permet d'éclairer en toute logique son point de vue sur la littérature. Et comme on peut le constater, ce point de vue active la supériorité, la suprématie de la science au détriment de la littérature. Même les énoncés les plus anodins dévoilent des stéréotypes des plus dévalorisants.

En effet, la considération de l'énoncé ci-dessous permet de convoquer des stéréotypes qui font état, par exemple, de la facilité de la discipline :

25) On forme à tour de bras des littéraires.

On peut énumérer les stéréotypes suivants :

- On forme massivement en littérature parce que c'est facile.
- La littérature n'est pas difficile.
- La littérature nécessite moins d'efforts.

On ne peut former en grande quantité dans une discipline que parce que beaucoup de gens peuvent le faire. Or, si beaucoup peuvent le faire, il va sans dire que cela est dû à une relative facilité contrairement à la science qui nécessite plus d'efforts. Non seulement la littérature est facile, mais encore elle ne fournit aucune valeur ajoutée. Le motif argumentatif qui traduit cette idée à savoir :

26) Mais on ne peut pas rendre un pays émergent par la littérature. Moi, je n'ai jamais appris que la littérature a permis à un pays d'augmenter son PIB ou de faire de la valeur ajoutée

réfère à des stéréotypes qui consolident la négation économique de la littérature :

- La littérature ne produit pas de richesses économiques
- La littérature n'est pas un facteur de développement économique
- La littérature n'est riche que d'émotions

Cette dénégation presque offensante conduit indéniablement à convoquer d'autres stéréotypes qui rappellent, contrairement à l'ambition prioritaire d'émergence, au projet édénique de la science pour l'humanité, la nature futile, puérile, banale et insouciant d'une littérature qui n'a d'utilité que concernant un usage esthétique du langage.

- La littérature est la pensée accédant à la beauté
- la littérature n'est en vérité qu'une spéculation, un développement de certaines des propriétés du langage
- On voit en la littérature, l'usage esthétique du langage
- La littérature est le cadre du rêve, de la fiction et de la distraction.

En plus de tout cela, elle est pour le locuteur, la chose la mieux partagée dans la mesure où elle est innée :

27) Nous-mêmes, nous sommes des littéraires nés. Est-ce que nous, on a besoin d'apprendre la poésie. Mais, allez au village vous allez voir, quand les gens parlent, vous avez envie de danser tellement ils parlent bien.

On sait que ce qui est inscrit dans le code génétique devient un instinct, une chose spontanée qui ne nécessite pas d'apprentissage. Une telle approche permet de référer au stéréotype suivant :

Tout le monde peut faire de la littérature.

Se résumant a priori à la rhétorique, du moins à une aptitude stylistique (bien parler), la littérature est pour ainsi dire l'apanage de tous, alphabètes comme analphabètes, et ne mérite donc pas que le système éducatif ivoirien lui accorde un intérêt dans les proportions de 80%. C'est donc à peine que le locuteur ne déclare pas l'inutilité de la littérature qu'il résume dans le simple et seul usage esthétique de la langue.

Les stéréotypes convoqués dans les énonciations ici apparaissent pour certains sous la forme de phrases à caractère gnominique tandis que d'autres procèdent d'une approche personnelle, scolaire ou encyclopédique, mais en relation avec une communauté linguistique donnée. Il y a, en effet, des phrases qui ont un caractère plus général en tant qu'attachées à l'évocation d'un terme dans la conscience populaire. C'est l'idée du savoir partagé. La science, par exemple, est toujours dans les images toutes faites, les visions schématisées, attachées à l'idée de progrès, de développement tout comme la littérature est liée péjorativement à l'idée de distraction, d'évasion. D'où les phrases génériques comme : *il n'y a point de progrès sans la science ; science, moteur du développement et de l'émergence ;* mais aussi : *la littérature est le cadre du rêve, de la fiction et de la distraction ; tout le monde peut faire de la littérature.*

Selon Anscombe, « le stéréotype est relatif au sujet parlant. Tout sujet parlant possède dans son stock linguistique un certain nombre de phrases qui caractérisent à ses yeux la signification du terme considéré ».²²

Ce stock, en dehors du schéma populaire, peut être constitué à partir de livres (connaissances encyclopédiques), du savoir scolaire de sorte que pour un même terme la liste de stéréotypes n'est pas la même que celle d'un autre locuteur. Anscombe ²³ parle de phrases événementielles par exemple. C'est dans cette logique qu'il faut considérer les phrases telles que : *la littérature n'est en vérité qu'une spéculation, un développement de certaines des propriétés du langage ; la littérature est la pensée accédant à la beauté...*

²² ANSCOMBRE J.C. ; Sens et référence: des topoi à la théorie des stéréotypes, 2011, p.6

²³ ANSCOMBRE J.C. ; Op.cit. ; 2001, p. 62

Génériques ou événementiels, les stéréotypes respectifs à chacun des deux termes permettent de construire leur signification. Ils autorisent ainsi un profilage intéressant pour atteindre le sens des termes figurant comme thèmes dans ce discours.

Les deux théories argumentatives à savoir la théorie des blocs sémantique de Ducrot et Carel, la théorie des stéréotypes de Anscombe qui servent de fonds de commerce dans cette approche montrent leur efficacité dans la description de la représentation sémantique²⁴ des thèmes en présence dans le corpus. Malgré la différence dans leur fonctionnement surtout au niveau de la nature des enchaînements, elles permettent d'explorer la charge argumentative inscrite dans les énoncés et les termes étudiés, ainsi que la manière dont la langue elle-même exerce les contraintes dans leurs orientations argumentatives. Anscombe s'appuie, en effet, sur des phrases stéréotypiques²⁵ qui sont des phrases de la langue pour aller à la découverte des contenus argumentatifs tandis que Carel repose sa théorie sur la convocation des blocs sémantiques en situant les enchaînements au niveau de schèmes plus ou moins abstraits c'est-à-dire au niveau des méta-prédicats. Ainsi, « si la TBS peut prétendre à une réduction minimale des enchaînements décrivant un élément lexical [ou un énoncé], la TS proposera un ensemble ouvert de phrases stéréotypiques²⁶. »

La théorie des blocs sémantiques (TBS) et la théorie des stéréotypes (TS) sont deux manières différentes d'aborder la même réalité sémantique. En plus de cela, ils aboutissent pratiquement aux mêmes résultats dans la mesure où la TBS est en mesure d'héberger les représentations sémantiques distribuées par les stéréotypes : pour chaque série de stéréotypes, on pourrait faire correspondre des formulations de la TBS. Ainsi, pour la première série à savoir : *On ne peut compter que sur les riches ; Plus on est riche, plus on a de la considération ; On n'a d'yeux que pour les riches ; La science crée des richesses*, les enchaînements correspondants au niveau de la TBS peuvent être riche DC compter ; science DC compter. La série suivante : *Science (ou scientifiques) équivaut à progrès ; Science,*

²⁴ COZMA, Ana-Maria ; « La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif » *Synergies Roumanie* n° 5 - 2010 pp. 155-175

PESCHEUX Marion ; « Construction de sens et modèle argumentatif de la signification lexicale : une formulation de stéréotypes « lexicaux » » [El texto como encrucijada : estudios franceses y francófonos](#) / coord. por [Ignacio Iñarrea Las Heras](#), [María Jesús Salinero Cascante](#), Vol. 2, 2003, págs. 259-270

²⁵ ANSCOMBRE, J.C. ; « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, 18/1, 1989, pp.13-56.

- *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995.

²⁶ LONGHI, Julien, « Quel petit livre argumentatif au fond de la cour ? Éléments de description sémantique argumentative de livre », *Langages*, 2008/4 n° 172, DOI : 10.3917/lang.172.0069, p. 7

moteur du développement et de l'émergence ; Science, gage du développement social et économique, de l'emploi et de l'épanouissement ; Science, gage d'un futur prometteur peut offrir la formulation science DC progrès, mais aussi science PT Neg progrès. Il en est ainsi pour les séries qui suivent (cf. pp. 10-11) qui admettent chacune une ou des formulations au niveau de la TBS : littérature DC facile ; littérature DC Neg argent ; littérature DC esthétique ou littérature DC distraction ; facile DC fait ou facile DC Neg apprendre.

La priorité, dans cette réflexion, c'est une analyse linguistique du sens des énoncés du corpus. Ce n'est donc pas une prise de position encore moins un droit de réponse à l'auteur de tels propos. D'autres intellectuels²⁷ ont eu l'occasion de le faire avec panache et aussi avec émotion. Tant mieux d'ailleurs. Ceci étant, il ressort que l'analyse des énoncés nous remet face à une vision idéologique qui exclut la littérature du processus d'amélioration du bien-être économique et social qu'on résume en termes de développement. La littérature ne mérite pas l'intérêt qu'on lui accorde dans la mesure où elle ne produit pas de richesse économique et ne se réduit qu'à la manifestation des propriétés esthétiques et distractives du langage manifestes d'ailleurs chez tout usager de la langue, si bien qu'en faire une formation est totalement inutile. À la rigueur, elle constituerait un boulet économique vu les sommes en jeu pour la formation et l'entretien des littéraires. Elle n'est donc pas l'avenir, mais, bien au contraire, un frein pour l'avenir. A contrario, la science représente l'avenir de l'humanité, car elle a en elle, les germes du développement, de l'émergence. Elle doit être encouragée, être une priorité parce que c'est par elle qu'arrivent la richesse, les transformations, les innovations de tous genres. Elle entretient l'espoir d'un futur plus radieux et l'espérance d'une pauvreté vaincue.

Conclusion

Les deux théories argumentatives ont montré leur efficacité dans la description des représentations sémantiques abordées dans ce corpus. Chacun des éléments, l'aspect, le contenu argumentatif, les stéréotypes mis ensemble permettent de présenter l'intérêt et la richesse de l'approche argumentative ainsi que sa pertinence pour aborder les éléments de langue. Elles constituent avec la sémantique des possibles argumentatifs (SPA) de Galatanu²⁸

²⁷ Nous pensons au droit de réponse rédigé par N'goran David, Maître de Conférences et ses co-signataires de l'Université d'Abidjan-Cocody : « De la culture littéraire à l'attention de monsieur Gnamien Konan, ministre de l'enseignement supérieur de la république de Côte d'Ivoire. » <http://www.connectionivoirienne.net/>

²⁸ GALATANU, O. ; « La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse de discours », dans M. J. Salinero Cascante et I. Inarrea Las Veras (éds.), *Actes du Congrès International d'Etudes Françaises, La Rioja, Croisée des Chemins, 7-10 mai 2002*, Lagrano, Espagne, t. II, 2004, p. 213-225.

et la théorie de la polyphonie lancée par Ducrot (2001 ; 2006)²⁹, (voir aussi Carel(dir.))³⁰ non abordées ici, les théories essentielles qui donnent les outils pour l'analyse du sens linguistique. Ainsi, le moins qu'on puisse dire, c'est que les outils utilisés ont révélé l'atavisme de l'antagonisme entre science et littérature ; antagonisme, bien entendu, entretenu par les scientifiques qui subliment leur discipline par des considérations nobiliaires d'utilitarisme salvateur et par la vénération du salut scientifique en tant que panacée en l'espérance du progrès, du bonheur, de l'avenir de l'humanité, dans le même temps qu'ils voient en la littérature un contre-pied, un simple enjoliveur de pensée dénué de projet du futur de l'homme. À dire vrai, la littérature ne vaut-elle pas mieux que cela ?

Bibliographie

ANSCOMBRE, J.C., DUCROT, O. ; *L'argumentation dans la langue*, Paris, Liège, Mardaga, 1983

ANSCOMBRE, J.C. ; « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, 18/1, 1989, pp.13-56.

- *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995.

- « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », dans *Langages*, 2001, n°. 142, p. 57-76.

- *Sens et référence: des topoï à la théorie des stéréotypes*, CNRS-LDI, Paris-Sorbonne, 2011

BENVENISTE, E. ; *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard, 1974

CAREL, M. *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »*, thèse de doctorat, Paris (EHESS), 1992

CAREL, M. « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et Société*, 70, 1994, p. 61-81.

COZMA, Ana-Maria ; « La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif » *Synergies Roumanie* n° 5 - 2010 pp. 155-175

DUCROT, O. ; « Critères argumentatifs et analyse lexicale. » In: *Langages*, 35e année, n°142, 2001. pp. 22-40.

²⁹ DUCROT, O. ; « Critères argumentatifs et analyse lexicale. » In: *Langages*, 35e année, n°142, 2001. pp. 22-40.

DUCROT, O. et Carel, M. ; « Description argumentative et description polyphonique : le cas de la négation », in L. Perrin (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches linguistiques*, 28, Université de Metz. 2006

³⁰MAMBELLI, F. « Carel, Marion (dir.). 2012. Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet (Paris : L'Harmattan) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 12 | 2014, mis en ligne le 20 avril 2014, Consulté le 21 juillet 2014. URL : <http://aad.revues.org/1689>

- « Quelques raisons de distinguer ‘locuteurs’ et ‘énonciateurs’ », *Polyphonie linguistique et littéraire*, 3, 2001, p. 20-41.

DUCROT, O. et Carel, M. « Description argumentative et description polyphonique : le cas de la négation », in L. Perrin (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches linguistiques*, 28, Université de Metz. 2006

FRADIN, B. ; « Anaphorisation et stéréotypes nominaux » in *Lingua* n°64 1984, pp. 325-369

GALATANU, O., « La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l’analyse de discours », dans M. J. Salinero Cascante et I. Inarrea Las Veras (éds.), *Actes du Congrès International d’Études Françaises, La Rioja, Croisée des Chemins, 7-10 mai 2002*, Lagrano, Espagne, t. II, 2004, p. 213-225.

LESCANO, A.; *La Théorie des blocs sémantiques. Somme de notions*. Document de travail mis en ligne en 2011. Dernière modification février 2013.

LONGHI, J. ; « Quel petit livre argumentatif au fond de la cour ? Éléments de description sémantique argumentative de livre », *Langages*, 2008/4 n° 172, p. 69-87. DOI : 10.3917/lang.172.0069

MAMBELLI, F. ; « Carel, Marion (dir.). 2012. Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet (Paris : L’Harmattan) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 12 | 2014, mis en ligne le 20 avril 2014, Consulté le 21 juillet 2014. URL : <http://aad.revues.org/1689>

MERLET, P.; *Analyse linguistique du discours lexicographique : le cas des articles homme et femme dans le Grand Robert de la langue française et le Trésor de la Langue Française*, Thèse de Doctorat, université de Nantes, 2006

MARTINET, A. ; *syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985

PESCHEUX M. ; « Construction de sens et modèle argumentatif de la signification lexicale : une formulation de stéréotypes « lexicaux » » *El texto como encrucijada : estudios franceses y francófonos* / coord. por Ignacio Iñarrea Las Heras, María Jesús Salinero Cascante, Vol. 2, 2003, págs. 259-270

PUTNAM, H., « The meaning of meaning » in *Mind, Language and Reality. Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.

SALSMANN, M. ; « L’argumentation linguistique dans une rhétorique argumentative » *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, 4, Edições Colibri/CLUNL, Lisboa, 2009, pp. 97-114

Constructions à double objet du verbe « donner » et du verbe « demander » : étude comparative de l'abidji et du français

AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Cocody-Abidjan
Institut de Linguistique Appliquée (ILA)
amanysebastienne@yahoo.fr / amanyallaba@gmail.com

Résumé

Les constructions à double objet figurent au nombre des stratégies discursives qui utilisent les langues naturelles. Bien que les langues admettent toutes ces constructions, elles ne les structurent certainement pas de la même façon. Cette étude comparative s'intéresse à la structure interne des constructions à double objet en abidji, langue Kwa, Niger-Congo et en français, langue romane, indo-européenne. Ainsi, en abidji, l'objet second précède l'objet direct alors que c'est l'inverse en français. L'objectif de cette étude est de relever les différences ou les similitudes des constructions à double objet, entre les deux langues, à travers les verbes 'donner' et 'demander'. Une meilleure compréhension de ces faits confirmera que l'apprentissage du français en milieu rural ne peut se faire sans tenir compte de la présence de la langue maternelle de l'apprenant où s'effectuent toutes sortes de transférabilités. On notera, par exemple, que la construction à double objet, en abidji, a pour équivalent (au niveau sémantique) la construction à série verbale.

Mots- clés : constructions à double objet, abidji, français, apprentissage, transférabilité, langue maternelle, série verbale, donner, demander.

Abstract

The double object constructions are among the discursive strategies used by natural languages. Although languages admit all these constructions, they don't apply certainly the structure in the same way. This comparative study examines the internal structure of the double object constructions in Abidji, a Kwa language of the Niger-Congo phylum spoken in Côte d'Ivoire, and French, a Romance language of the Indo-European phylum. Thus, in Abidji, the second object precedes the direct object while it is the opposite in French. The objective of this study is to identify differences or similarities in the double object constructions, between the two languages, through the verbs 'to ask' and 'to give'. A better understanding of these facts will confirm that the teaching of French in rural area cannot be done without considering the learner's mother tongue of the learner where all kinds of transferability occur. It will be noted, for example, the construction of double object, Abidji, is equivalent (semantically) to the Serial Verb Constructions.

Keywords: construction twofold, Abidji, French, learning, transferability, native language, Serial Verb Constructions.

INTRODUCTION

Les langues naturelles utilisent plusieurs types de prédications parmi lesquels la construction à double objet. Dans cette construction, la position syntaxique des compléments varie d'une langue ou d'un groupe de langues à un autre. La présente étude analyse cette construction dans deux langues. En abidji, l'une des langues de cette étude, la construction à double objet admet pour équivalent une série verbale. Quant au français, l'autre langue, il admet plusieurs types de classements des verbes. D'abord, le classement selon le fonctionnement de la conjugaison. C'est ainsi qu'on a les verbes du 1^{er} groupe, du 2^{ème} groupe et du 3^{ème} groupe. Ensuite, le classement selon la tournure. C'est l'exemple des verbes pronominaux et impersonnels. Et enfin, le classement selon la construction du verbe. C'est le cas des auxiliaires, des semi-auxiliaires, des verbes intransitifs et des verbes transitifs. Ces derniers admettent trois constructions : les verbes transitifs directs, les verbes transitifs indirects et les verbes à double construction. C'est cette dernière construction qui nous intéresse.

Notre objectif dans cet article est de faire la comparaison entre la construction des phrases à double objet en abidji, langue kwa de la famille Niger-Congo et celle des phrases à double objet en français, langue indo-européenne. L'étude portera sur deux verbes : "donner" et "demander". En quoi la construction à double objet en français diffère-t-elle de celle de l'abidji ? En d'autres termes, l'ordre de positionnement des compléments est-il le même dans les deux langues ? Pour répondre à cette question de recherche, nous examinerons la construction à double objet en abidji et en français à partir des verbes concernés et proposer, à la fin de l'étude, une dimension didactique pour aider l'apprenant.

1. CONSTRUCTION A DOUBLE OBJET EN ABIDJI ET EN FRANÇAIS AVEC LES VERBES ' 'DONNER' ' ET ' 'DEMANDER' '

En abidji ' 'tɔ' (donner) est un verbe monosyllabique à ton ponctuel haut. Tandis que ' 'bútù' (demander) est un verbe dissyllabique à schème tonal haut-bas.

Les questions d'ordre syntaxique ne sont pas aisées à être abordées. Selon Olivieri (1994 :3),

Il arrive constamment qu'en tant qu'enseignant, on se trouve confronté à une question essentielle : comment aborder dans sa pratique les problèmes syntaxiques ? Certes, dans l'histoire déjà ancienne de la grammaire, la liste est longue des modèles proposés par de

nombreux chercheurs, et elle s'est encore enrichie à notre époque, où il ne se passe pas d'année sans que des spécialistes élaborent de façon plus ou moins partielle des théories pour "expliquer" la complexité des problèmes syntaxiques.

Les sous-sections en (1.1) et (1.2) présentent, respectivement, les constructions à double objet (désormais CDO) en abidji et en français.

1.1 LA CONSTRUCTION À DOUBLE OBJET EN ABIDJI

Nous examinerons d'abord la syntaxe du verbe ' 'tɔ' '(donner) à travers les phrases suivantes :

1-

- a. mɔ tɔ ɔmɔ kãrɔ-ɛnɛ sãká
1SG.Prés donner 1SG.Poss poulet-Def.PI¹ riz
Je donne **du riz** à mes poulets.
- b. ájá jɔ tɔ ǎnwa-ɛnɛ ámá miné
Aya Fut donner a mi-Def.PI graine huile
Aya donnera **de l'huile** à ses amis.
- c. ɛmijã ɔ tɔ kírɛ trãle ´
1SG.Poss.mère Acc donner Kéré habit
Ma mère a donné **(un) habit** à Kéré.

L'ordre des constituants dans la CDO est sujet – verbe – COI – COD. Ainsi en Abidji le COI précède le COD.

Le verbe "tɔ" (donner) peut être précédé ou suivi d'un autre verbe comme l'illustrent les exemples en (2). Dans ce cas, il s'agit de série verbale.

2-

- a. jáó ɔ-ɔ trãle ɔ-tɔ jábà
Yao Acc-prendre habit Acc-donner Yaba
Yao a donné **l'habit** à Yaba.
(Litt : Yao a pris **(l')habit** pour (le) donner à Yaba)
- b. ǎnɔmà tɔ-mɔ sũká m(t)-pá sáká

¹ Acc = Accompli, Def = Défini, Pl = Pluriel, SG = Singulier, Prés = Présent, Obj = Objet, Poss = Possessif

Petit-fils donner-Obj argent poss.acheter riz

Petit-fils, donne-moi de l'argent pour acheter (du) riz

Ainsi, en (2a) le verbe *tɔ* est précédé du verbe *cɔ* et en (2b), il est suivi de *pá*.

Lambert-Brétière (2005) définit les constructions à série verbale comme résultant d'un processus de formation de prédicat complexe mettant en relation deux ou plusieurs verbes et leur(s) argument(s). Elle énumère les critères d'identification des séries verbales comme suit :

- A- les verbes de la série doivent être des verbes pouvant apparaître seuls dans une phrase simple ;
- B- il n'y a qu'un seul sujet syntaxique. Le sujet sémantique du deuxième verbe est soit le sujet, soit l'objet du premier verbe ;
- C- Les verbes doivent partager au moins un argument ;
- D- Les verbes apparaissent dans la même phrase, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de marqueur de dépendance entre les verbes ;
- E- Les propriétés intonatives de la construction sont celles d'une phrase simple ;
- F- Le temps, le mode, l'aspect et la polarité sont soit marqués une seule fois, soit marqués avec la même valeur pour tous les verbes, soit marqués avec des valeurs différentes mais contraintes ;
- G- La négation et les adverbes phrastiques ont une portée sur l'ensemble de la série.

La phrase en (3) obéit-elle aux critères susmentionnés ?

3-

bàbá è-bé wɪ-é á'lúkpòmù

Grand-mère Acc-renvoyer enfant-def partir.Acc maison

Grand-mère a renvoyé l'enfant à la maison (Litt : Grand-mère a renvoyé l'enfant pour qu'il parte à la maison)

Pour répondre à cette question, nous allons vérifier si les verbes de la série peuvent être employés de façon autonome (Cf.(4a) et (4b)).

4.

a. bàbá è-bé wɪ-é ´

Grand-mère Acc-renvoyer enfant-def
Grand-mère a renvoyé l'enfant.

b. wɪ-é ʔã lúkpōmū

Enfant-def partir.Acc maison
L'enfant est parti à la maison

Les exemples (4a) et (4b) montrent, respectivement, que les verbes *bé* et *ā* sont, effectivement, employés de manière autonome. Cette opération vérifie le critère A de Lambert-Brétière. Tous les autres critères peuvent l'être aisément, en observant la structure de la phrase en (3). On note, en effet les faits suivants :

- les deux verbes ont le même sujet syntaxique (bàbá) ;
- le sujet sémantique du deuxième verbe (wɪ-é) est l'objet du premier verbe ;
- les deux verbes sont de polarité positive ;
- il n'existe pas de marqueur de dépendance entre les deux verbes ;
- les deux verbes possèdent un argument en commun (bàbá) ;
- ils sont du même aspect (Accompli).

Quant au verbe *bútù* (demander), il permet d'obtenir les constructions suivantes :

a. bàbá ò-bùtú ájɔ síkǎ

grand-mère Acc-demander Ayo argent
Grand-mère a demandé de l'argent à Ayo (ou
Grand-mère a demandé à Ayo de l'argent)

b. bàbá ò-bùtú síkǎ à-pá tràle ´

Grand-mère Acc.demander argent Acc.acheter habit
Grand-mère a demandé de l'argent pour acheter un habit.

1.2 LA CONSTRUCTION A DOUBLE OBJET EN FRANÇAIS DES VERBES DONNER ET DEMANDER

La notion de verbe a été généralement appréhendée à travers les critères morphologique et sémantique tels que la variation de forme et le rôle central qu'occupe le verbe dans la structure de la phrase. Selon Creissels (1995), l'analyse des expressions prédicatives permet de régler les problèmes de définition du verbe. Dans l'étude des fonctions syntaxiques, on parle du sujet de tel verbe, du COD de tel verbe, etc., il ressort donc que le verbe est l'élément régisseur autour duquel gravitent les autres éléments. Concernant les verbes 'donner' et 'demander', utilisons les expressions concernées pour mieux les examiner :

5- Maman donne un habit à Pierre.

6- Georges demande du travail au directeur.

L'ordre linéaire des compléments peut subir un changement sans affecter le sens de la phrase, comme le montrent les exemples suivants :

7- Maman donne à Pierre un habit.

8- Georges demande au directeur du travail

Ainsi, en français, dans la construction à double objet des verbes *donner* et *demander*, le COI précède ou suit le COD.

2. APPLICATION DIDACTIQUE DE LA CONSTRUCTION A DOUBLE OBJET EN FRANÇAIS ET EN ABIDJI AVEC LES VERBES 'DONNER' ET 'DEMANDER'

L'ordre syntaxique des compléments dans la construction à double objet en abidji n'étant pas le même que celui en français, certains élèves abidji ont du mal à les éronominaliser.

2.1 PRONOMINALISATION DES COMPLEMENTS

Des élèves abidji, en classe de 3^{ème}, des lycées et collèges de la ville de Sikensi, à qui nous avons demandé de pronominaliser les compléments d'objet dans la phrase « donne une robe à Marie » ont fourni les réponses suivantes :

- a. donne lui z'y
- b. donne à elle
- c. donne lui à elle
- d. donne la une
- e. donne la z'y
- f. donne lui z'en
- g. donne z'y à elle
- h. donne-lui

Cette difficulté de l'élève abidji à pronominaliser le complément d'objet pourrait s'expliquer par les raisons suivantes :

- dans une CDO en abidji, ne peut être pronominalisé que le COI seul
- le pronom qui remplace le COD est, segmentalement, vide donc ne se prononce pas.

Dans la phrase :

- i. elle donne **du riz** à *ses amis*
- j. elle *leur* donne **du riz**
- k. nɔtɔ nɛnɛ saka
elle-donne-leur-riz

- l. tɔ marie tralɛ
donne- marie-habit
Donne l'habit à marie

- m. tɔ ni tralɛ
Donne-lui l'habit

- n. cɔ tralɛ tɔ marie
Prends habit donner marie

- o. cɔ tralɛ tɔ ni

Prends habit donne lui

Dans l'exemple en i) *elle donne du riz à ses amis*, on peut avoir :

- 1- elle leur donne du riz
- 2- elle le donne à ses amis

3- elle le leur donne

En abidji, on ne pourra avoir que la réalisation en 1. C'est l'exemple de la phrase *k) nɔtɔ nɛnɛ saka*. Mais au-delà des maladroites des élèves abidji, la réussite de la pronominalisation en français est une question de transférabilité.

2.2 TRANSFERABILITE

La transférabilité se joue sur un terrain où un sujet emploie simultanément deux langues.

Ces deux langues sont, le plus souvent, la langue maternelle et une langue en apprentissage. De sorte que, chez un même individu, il y a deux langues en contact. Dans le cadre de la présente étude, les enquêtés ont pour langue maternelle la langue abidji et pour langue seconde, langue de scolarisation, langue d'apprentissage, le français. Les observations dans le chapitre 2.1 concernant les difficultés de pronominalisation des compléments en français par les élèves abidji sont imputables aux transferts qu'ils opèrent de la langue abidji vers le français.

Par exemple, la pronominalisation en abidji obéit à l'ordre suivant : pronom COI + COD

Une phrase comme « donne la robe à maman », qu'on peut pronominaliser en disant « donne la lui » (or en abidji on a l'ordre « *donne lui la robe ») pose le problème de la transférabilité. Le transfert peut être, en effet, une réussite ou un échec. C'est ce que Jamet (2009 :50) nomme transfert positif ou négatif. On parle de transfert positif, lorsque l'apprenant, s'appuyant sur les ressemblances avec sa langue maternelle ou une langue source, réalise une production correcte dans la langue d'apprentissage ou langue cible. Comme l'affirme Füsün (2009 :181-182),

Lors de l'apprentissage des langues étrangères, chaque individu est influencé positivement ou négativement par une autre langue. Ceci est dû surtout aux ressemblances et aux différences qui existent entre les langues. Si l'apprenant crée des formes correctes en s'inspirant de sa langue maternelle ou d'une autre langue étrangère, on les appelle "transferts positifs". Mais au contraire, s'il utilise des formes erronées d'ordre lexical, morphosyntaxique ou phonétique, on les appelle "transferts négatifs ou interférences."

Pour ne pas faire d'erreur, il faut que les structures de la langue source ou L1 que l'on applique à la langue cible où L2 soient semblables. Selon Marquillo (2003 : 64),

Ce qui est proche ou semblable est facile à comprendre, ce qui est différent donne lieu à un transfert négatif et donc à des fautes.

La notion de transfert linguistique est d'une importance indéniable en didactique. L'apprentissage ne se fait pas ex nihilo. On part toujours de quelque chose. On part du postulat que pour apprendre une L2, on s'appuie très souvent sur une L1. Comme l'affirme Noyau (2014 :1),

On n'apprend pas à partir de rien, mais en s'appuyant sur ce qu'on sait déjà et qui peut prédisposer plus ou moins fortement aux nouveaux apprentissages : d'une part on apprend la L2 à partir de sa compétence linguistique construite lors de l'acquisition du langage via la L1, et d'autre part, on construit les savoirs enseignés en L2 à partir de tout ce qu'on sait, de par l'école et en dehors de l'école, et qui a été construit en L1

Pour l'élève abidji qui apprend la pronominalisation dans la langue française, il serait plus facile de faire la liste des transferts négatifs à éviter. Pour y arriver, nous pouvons partir de la fréquence d'apparition des erreurs dans l'exercice de pronominalisation des compléments proposé aux élèves abidji en classe de 3^{ème}. Ce qui est quantitativement produit dans les réponses des élèves est la forme commençant par « donne-lui » au lieu de la réponse attendue « donne la lui ». À elle seule, elle représente 50% des productions comme le démontrent les exemples :

- Donne lui z'y
- Donne lui à elle
- Donne lui z'en
- Donne-lui

En outre, dans la réponse de nos enquêtés, l'ordre erroné représente 100% des réponses. Que ce soit la forme commençant par « donne-lui » ou l'ordre erroné, les réponses de l'apprenant sont justifiées par le recours à la langue source de l'apprenant. Mais dans une approche didactique ces réponses devraient être des données linguistiques nécessaires dans la construction des réponses attendues. En effet, vu la fréquence des formes émanant des réponses nous ne pouvons qu'en tenir compte. Selon Schmidt (1990) cité par Griggs :

Le repérage de données linguistiques est favorisé d'abord par des conditions externes permettant aux données de devenir l'objet de l'attention de l'apprenant : la fréquence de l'occurrence d'une forme linguistique, la saillance perceptuelle avec laquelle cette forme se détache sur la chaîne signifiante et dans un contexte institutionnel la manière dont l'enseignement canalise l'attention de l'élève pour apporter des données linguistiques à sa conscience.

CONCLUSION

Cette étude a montré que la construction à double objet en français et en abidji des verbes « donner » et « demander » n'obéit pas au même ordre syntaxique. D'où l'importance pour l'apprenant de réussir le transfert des notions à l'étude de la langue source vers la langue cible. Il revient à l'enseignant, par un apprentissage guidé, d'utiliser les représentations linguistiques propres à la langue source de l'apprenant pour aider celui-ci à exécuter les exercices linguistiques attendus dans la langue cible.

BIBLIOGRAPHIE

OLIVIERI, Michèle (1994). *Phénomènes et mécanismes de pronominalisation en français*, thèse de doctorat, Université de Nice, Sophia Antipolis, 302 p.

LAMBERT-BRETIERE, Renée (2005). *Les constructions sérielles en fon, approche typologique*, thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Lumière Lyon 2.

LAMBERT-BRETIERE, Renée. « Séries verbales : le critère de la négation revisité »

CREISSELS, Denis (1995). *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.

JAMET, Marie-Christine (2009). « Contacts entre langues apparentées : les transferts négatifs et positifs d'apprenants italophones en français » in *Synergies Italie* n° 5, pp 49-59.

FÜSUN, Şalvi (2009). « Interférences lexicales entre deux langues étrangères : anglais et français », in *Synergies Turquie* n° 2, pp 179-184

MARQUILLO LARRY, M. (2003). *L'interprétation de l'erreur*, Paris, CLE international

SCHMIDT, R. (1990). The role of consciousness in *second language learning*. *Applied linguistics* n°11, 129-158

GRIGGS, P. (2007). *Perspective sociocognitive de l'apprentissage des langues étrangères*. Paris : L'Harmattan.

GRIGGS, P. (2010). « La structuration de l'input dans le cadre des interactions multimodales de la classe de langue étrangère », *LIA*, 1(2), pp 237-297.

Statut phonologique de la voyelle mi- ouverte /ɛ/ en moba

Martin Minlpe GANGUE

Université de Lomé (Togo)
Sciences du Langage
martinmilipe2015@gmail.com

Résumé

La présente étude vise très spécifiquement à répondre à la question de la survivance ou de l'innovation de la voyelle mi- ouverte /ɛ/ en moba, langue gur-gurma. En effet, si les chercheurs ayant travaillé sur la structure phonologique du moba sont unanimes quant au nombre de consonnes et leur distribution en moba, ils restent néanmoins divergents sur le nombre de voyelles dans la même langue. Dans un premier temps, l'article fait une mise en parallèle de la structure vocalique des langues du sous-groupe gurma afin d'observer la présence ou non de cette voyelle dans les autres langues de ce sous-groupe. Dans un second temps, une analyse comparative systématique phonétique et phonologique des résultats des chercheurs (Kantchoa, Reinhard, Russel et Tersis) ayant travaillé sur la structure vocalique du moba est faite afin de voir la manifestation de la voyelle /ɛ/ tant au niveau phonétique que phonémique en moba. L'analyse s'inspire successivement de la théorie de la linguistique historique et comparée dans son approche synchronique et de la théorie et analyse phonologique telle que proposée par (Troubetzkoy, 1957). Le résultat de l'analyse des données, à la lumière des théories choisies, montre que la voyelle mi- ouverte /ɛ/ est bien attestée dans la phonologie du moba.

Mots clés : phonème, identification, opposition phonologique, survivance, allophone, sous groupe gurma

Abstract

This paper raises and discusses the phonological issue of the front mid lax vowel /ɛ/ in the Moba language. While some researchers are agreed that it is a phoneme in the language, others are of opinion that it is rather a phonetic sound. Through a comparative analysis of the vowel systems of the main languages forming the Subgur-Gurma family, and within the phonological approach established by (Troubetzkoy, 1957), I show that the mid front lax vowel /ɛ/ is attested in the Moba phonology.

Keywords: Subgur-Gurma family, vowel system, feature, binary opposition, comparative analysis.

Introduction

Le moba est une langue gur de la famille des langues Niger-Congo. Elle appartient particulièrement au sous-groupe gur-gurma (Manessy, 1975). Cette langue est parlée principalement au Togo, mais aussi au Ghana, au Bénin et au Burkina-Faso (Naba, 1994).

Si la plupart des linguistes comparatistes (Greenberg, 1966 ; Guarisma & Platiel, 1980 ; Manessy (idem); Naden. 1989 et Nurse et al. 2004), sont unanimes sur la parenté génétique des langues gurma : le bassari, le kasele, le konkomba, le gangam, le gurmancema et le moba, quelques divergences subsistent cependant entre les linguistes ayant fait la description systématique desdites langues notamment au niveau de la microstructure de leur système vocalique.

Pour ce qui est de la langue moba, la revue documentaire révèle que les chercheurs qui ont travaillé sur le système phonologique de cette langue (Kantchoa 1994 et 2005 ; Reinhard 1984 ; Russel 1985 et Tersis 1972), ne s'accordent pas sur le nombre des phonèmes vocaliques que compte cette langue. Pour certains L. Kantchoa (ibid.), il n'existe que 6

phonèmes vocaliques en moba. Pour d'autres Reinhard, Russel et Tersis (ibid), il est plutôt attesté⁷ voyelles dans cette même langue. Un regard comparatif sur les résultats des chercheurs précités montre que la divergence entre ceux-ci se situe au niveau du phonème /ɛ/. Malheureusement, aucune analyse comparative critique n'est faite à ce jour afin de répondre à la problématique de l'existence ou non dudit phonème en moba. Il y a donc lieu de s'interroger sur la pertinence ou non de cette voyelle en moba. En effet, la voyelle postérieure mi- ouverte /ɛ/ est-elle un substrat du proto-gurma ou une innovation dans certaines langues gurma notamment le moba ?

L'objectif principal de la présente recherche n'est pas de refaire la phonologie du moba mais plutôt de contribuer à la description de la langue moba en général. Singulièrement le travail vise à situer les chercheurs et les usagers de cette langue (comité de langue moba, responsables des programmes d'alphabétisation, traducteurs, etc.) quant à l'existence et la pertinence ou non de la voyelle /ɛ/ dans l'élaboration des différents manuels et autres ouvrages à partir d'une étude comparative des manifestations dudit son en moba.

Trois hypothèses majeures sous-tendent la présente recherche:

- la voyelle /ɛ/ est un substrat du proto-gurma ;
- le moba, langue du sous-groupe gurma aurait perdu cette voyelle dans son évolution ;
- la voyelle /ɛ/ serait une innovation de la langue moba.

Afin d'infirmer ou de confirmer les hypothèses susmentionnées, nous organisons le travail en trois sections. La première section présente les cadres théorique et méthodologique de référence, la seconde dresse un tableau comparatif des différentes structures vocaliques des langues gurma, puis la troisième section élucide la question de la pertinence du son [ɛ] en moba.

1. Cadres théorique et méthodologique

La section situe la recherche dans un cadre de référence théorique d'analyse (1.1.) et présente la méthodologie de la collecte des matériaux du travail (1.2.).

1.1. Du cadre théorique

Pour réaliser la présente recherche, nous nous sommes inspirés essentiellement de la théorie de la linguistique historique et comparée, très spécifiquement de la méthode classificatoire appliquée aux langues africaines proposée par Greenberg (op.cit.). Au-delà, nous nous sommes servi de la démarche descriptiviste notamment celle proposée par (Troubetzkoy,

1957) pour comprendre les différentes manifestations du son en question afin de décider de sa pertinence ou non en moba.

En effet, la linguistique historique est une discipline de la linguistique qui étudie l'histoire et l'évolution des langues. Celle-ci peut porter sur une seule langue ou sur un ensemble de langues appartenant à une même famille linguistique. Elle permet, par des correspondances (comparaison) régulières phonétiques, morphologiques, syntaxiques, voire sémantiques d'établir des parentés entre des langues. Elle est avant tout diachronique surtout lorsqu'il s'agit d'apparenter les langues, mais aussi synchronique quand il s'agit de comparer deux ou plusieurs langues à une époque précise de leur évolution (Dubois et al. 2012). C'est justement l'aspect synchronique de la linguistique historique et comparée qui est retenu pour la présente étude puisqu'il s'agit d'élucider la question le statut phonologique de la voyelle /ε/ dans certaines langues gurma, notamment le moba, à un moment donné de son évolution. Pour Greenberg (idem), cité par Heine et Nurse (2014 p. 304-305) :

« [...] La classification des langues doit être fondée sur des faits de ressemblances particulières et non sur la présence ou l'absence de traits généraux de nature typologique. (...) Le travail du linguiste comparatiste est de proposer la meilleure explication possible en cohérence avec les faits constatés. »

Les faits ici constatés sont éminemment d'origine documentaire, mais émanent aussi de notre propre expérience de la connaissance des langues gur en général et du sous-groupe gurma en particulier (cf. Gangue, 2008).

1.2. Du cadre méthodologique

Les matériaux du travail sont essentiellement de sources documentaires. Pour la collecte des données d'analyse, nous avons consulté la quasi-totalité des travaux, à notre connaissance, portant aussi bien sur l'histoire des langues africaines qu'à la généalogie de celles-ci. Nous nous sommes particulièrement intéressés à la famille des langues gur à l'intérieur du Niger-Congo, notamment les langues du sous-groupe gurma. De même, nous avons lu la plupart des travaux descriptifs synchroniques des langues du même sous-groupe (Manessy 1975, Ouaba 1982, Poidi 1995, Takassi, 1996, Adouna 2009 et Bakpa 2014). S'agissant de la description de la langue moba, nous avons exploité systématiquement les travaux de Kantchoa, Russel, Reinhard et Tersis (op.cit.). Au-delà, nous avons parcouru certains ouvrages de vulgarisation de la langue moba (syllabaires, manuels d'alphabétisation, traductions de Nouveau Testament et de la Bible, cantiques, etc.)

2. Tableaux comparatifs des voyelles des langues gur-gurma

La plupart des linguistes comparatistes qui ont travaillé sur l’embranchement des langues gurma parmi les langues Niger-Congo ont des travaux qui divergent, quelque peu, sur le nombre des langues qui compose ce sous-ensemble gurma. En effet, Greenberg et Bendor-Samuel (op.cit.) trouvent, en définitive, que le sous-groupe gurma est composé de 5 langues dont le bassar, le gangam, le gurma, le konkomba et le moba. Pour (Naden 1989), le sous-groupe gurma compte plutôt 6 langues à savoir l’ensemble identifié par Greenberg et Bendor-Samuel (idem) plus le tchamba. Contrairement à Greenberg, Bendor-Samuel et Naden, (Manessy 1975), organise le même sous-groupe en deux grands ensembles ; le gurma A et le gurma B, le tout composé de 7 langues. Le premier (le gruma A) est composé de bassari et de kasele et le second (le gurma B), composé de gangam, gurmance, konkomba, dyè et moba.

Les arbres généalogiques ci-après illustrent les différentes thèses ci-dessus exposées.

Figure 1 : source (Greenberg et Bendor-Samuel, 1966)

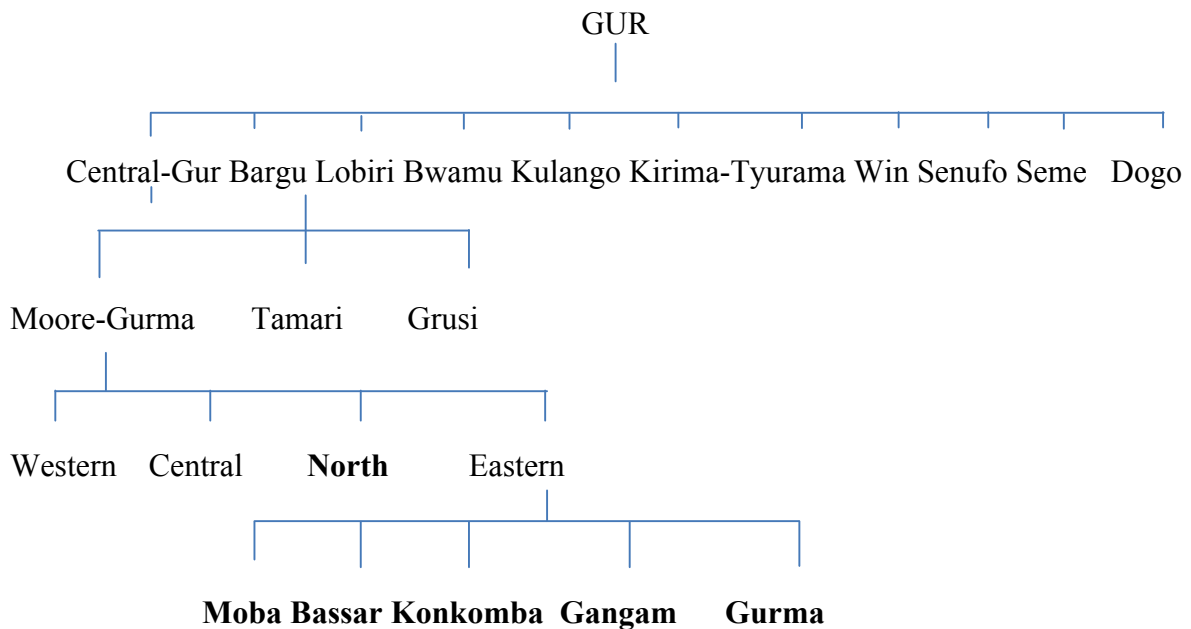


Figure 2 : source (Manessy, 1975)

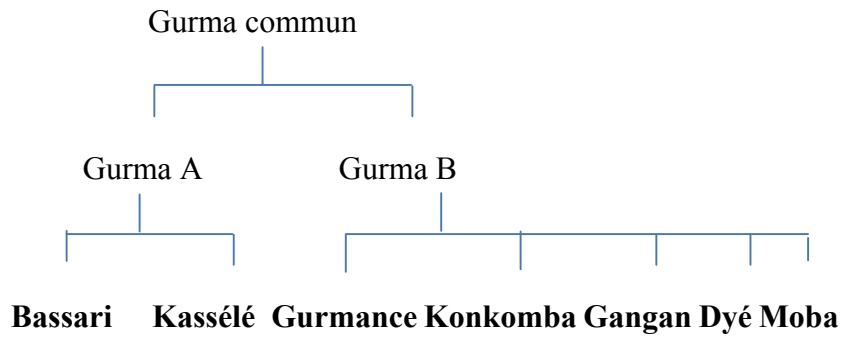
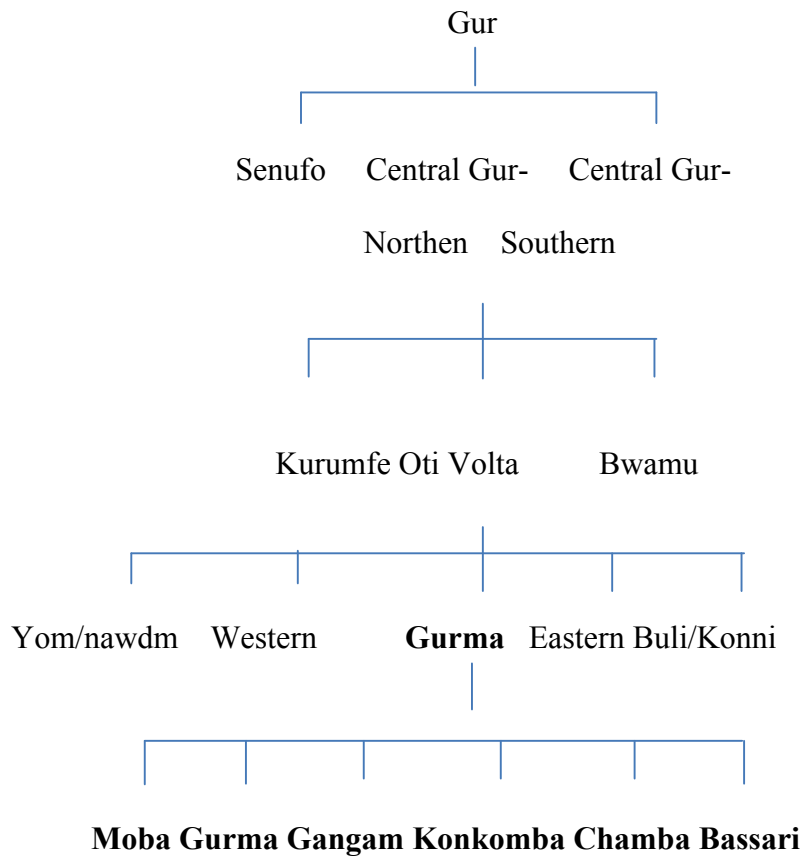


Figure 3: source (Naden, 1989)



Pour des raisons purement d'ordre méthodologique, nous optons pour la figure 3, celle élaborée par Naden (op.cit.). Ainsi, les structures vocaliques des langues moba, gurma, gangam, konkomba, chamba, et bassariⁱ sont celles sur lesquelles porte l'analyse comparative.

Nous présentons successivement les voyelles du moba, gulmancema, gangam, konkomba, kasele et du ncam.

2.1. Tableau des voyelles moba

Tableau 1 : source : (Tersis 1972, Reinhard 1984 et Russel 1985)

	ORDRE		
	Antérieures	Centrale	Postérieures
1 ^{er} degré	i		u
2 ^{ème} degré	e		o
3 ^{ème} degré		ɛ	ɔ
4 ^{ème} degré		a	

Tableau 2a : source : Kantchoa, (1994)

	ORDRE		
	Antérieures	Centrale	Postérieures
1 ^{er} degré	i		u
2 ^{ème} degré	e		o
3 ^{ème} degré	-		ɔ
4 ^{ème} degré		a	

Tableau 2b : source : Kantchoa, (2005)

	ORDRE		
	Antérieures	Centrale	Postérieures
1 ^{er} degré	i		u
2 ^{ème} degré	e		o
3 ^{ème} degré	-		ɔ
4 ^{ème} degré		a	

2.2. Tableau des voyelles gulmancema

	Avant	Centre	Arrière
Fermée	i		u
Mi-fermée	e		o
Ouverte		a	

Source : (Ouoba, 1982)

2.3. Tableau des voyelles gangam

	antérieures	centrale	postérieures
Aperture 1	i		u
Aperture 2	e		o
Aperture 3	ɛ		ɔ
Aperture 4		a	

Source : (Bakpa, 2014)

2.4. Tableau des voyelles konkomba

	ORDRE		
	Antérieures	Centrale	Postérieures
fermé	i/i :	ɪ	u/u:
mi-fermé	e:		o/o:
mi-ouvert	ǎ	ʌ:	ɔ/ɔ:
ouvert		a/a:	

Source : (Adouna, 2009)

2.5. Tableau des voyelles kasele

	ORDRE		
	Antérieures	Centrale	Postérieures
fermé	i		u
mi-fermé	e		o
mi-ouvert	ɛ		ɔ
ouvert		a	

Source : (Poidi, 1995)

2.6. Tableau des voyelles ncam

Aperture	Antérieure brève	Antérieure longue	Postérieure brève	Postérieure longue
fermée	i	ii	u	uu
moyenne		ee		oo
ouverte	a	aa	ɔ	ɔɔ

Source : (Takassi, 1996)

Une lecture comparative du système vocalique de l'ensemble des langues gurma montre que la voyelle mi-ouverte /ɛ/ est attestée dans certaines langues (le moba, le gangan et le kasele) et non attestée dans d'autres (le mobaⁱⁱ le konkomba, le gulmancema et le ncam).

La voyelle mi-ouverte /ɛ/ est-elle une survivance de proto-gurma ou une innovation dans certaines langues gurma telle que le moba ?

3. La voyelle /ɛ/ survivance ou innovation de la langue moba ?

Si l'unanimité est faite autour du nombre des consonnes et de leur distribution en moba, celle des voyelles et leur classement posent problème. En effet, l'interprétation de la voyelle antérieure mi-ouverte /ɛ/ n'acquiert pas l'unanimité chez les chercheurs qui ont abordé l'étude phonologique du moba comme le montrent les tableaux phonologiques ci-dessus notamment (cf. 2.1.).

La survivance du son [ɛ] en moba suppose d'une part que ce son aurait existé en moba, comme dans d'autres langues du sous-groupe gurma. Mais dans son évolution, le moba l'aurait perdu. A contrario, l'innovation signifierait que le moba n'aurait jamais connu ce son auparavant. Celui-ci se serait introduit dans cette langue à travers son évolution, par des facteurs linguistiques, internes et externes (Dubois, op.cit.).

3.1. La voyelle /ɛ/ comme substrat du gurma

L'observation des divers tableaux vocaliques des langues du sous-groupe gurma révèle que certaines langues hormis le moba (Kantchoa op.cit.), reconnaissent le son [ɛ] comme phonème vocalique, notamment les langues gangan et kasele. Par contre, le même phonème n'est pas attesté dans d'autres langues telles que les langues konkomba, gulmancema et ncam. Du fait de la difficulté à mener des études diachroniques des langues africaines, difficulté liée à l'absence de l'écriture de ces langues, il serait, pour notre part, hasardeux d'infirmer ou de

confirmer l'hypothèse selon laquelle la voyelle /ɛ/ identifiée comme phonème en moba serait un substrat du gurma. En effet, pour Manessy (1975 p. 220) :

« Des langues depuis longtemps séparées puis redevenues voisines, soumises à l'influence d'un même foyer, peuvent présenter des ressemblances très frappantes qui inciteront à leur attribuer indûment un haut degré de parenté. »

Cette section vise à étudier le son [ɛ] tel qu'il apparaît dans la langue moba de même que son organisation en système. Pour ce faire, nous inventorions d'abord le son au niveau phonétique avant de rechercher des paires minimales dans le souci d'isoler de ces productions phoniques, celles qui sont dotées de pertinence phonologique, c'est-à-dire d'une unité capable de différencier les significations sémantiques de deux mots dans la langue (Troubetzkoy, 1957). Pour cela, nous partons du principe "d'opposition distinctive" proposé par Troubetzkoy (idem). En effet,

« L'idée de différence suppose l'idée d'opposition. Deux choses ne peuvent être différenciées l'une de l'autre que dans la mesure où elles s'opposent l'une à l'autre, c'est-à-dire dans la mesure où il existe entre elles deux un rapport d'opposition. Par conséquent, une fonction distinctive ne peut échoir à une particularité phonique que dans la mesure où elle s'oppose à une autre particularité phonique, c'est-à-dire seulement dans la mesure où elle est un terme d'une opposition. (Troubetzkoy 1957 p. 33). »

Après l'exposé sur la manifestation phonique du son en question, il sera identifié les paires minimales dans lesquelles le son [ɛ] apparaît afin d'isoler de ces productions phoniques, celles qui sont dotées de pertinence phonologique telle que vu par chacun des chercheurs concernés par la présente étude (Kantchoa, Reinhard, Russel et Tersis).

3.2. Manifestations de [ɛ] en moba

Notre analyse étant essentiellement axée sur les sources documentaires (supra, 1.2.), nous exposons tour à tour les résultats des chercheurs ayant travaillé sur la phonologie du moba à savoir Tersis, Reinhardⁱⁱⁱ, Russel et Kantchoa (op.cit.). À la lumière de la comparaison de leurs résultats, la pertinence ou la non-pertinence du son en question sera confirmée ou infirmée. Bien avant cela, nous présentons les différents tableaux des voyelles moba.

Tableaux phonétiques des voyelles moba

Tableau 1 : source (Russel, 1985)

Front	Central	Back	
i ĩ, ii		ü ű uu u v	Close
e ě	ə	ö o, oo	Half-close
ε ie, iε		ɔ	Half-open
	a		Open

Tableau 2 : source, (Kantchoa 1994 et 2005)

Aperture	Position de la langue et des lèvres		
	antérieure	centrale	postérieure
minima	i ii i	i uû	u û uu uû
2 ^{ème} degré	ě e	ə	õ uo uõ
3 ^{ème} degré	εε ε è		ɔ uɔ
maxima	aã aa ã a		

L'observation des tableaux phonétiques ci-dessus prouve que le son [ε] apparaît à la forme phonétique en moba, soit brève ou soit longue.

3.2.1. Manifestations du son [ε]chez Tersis

Chez, l'auteur, l'identité phonologique de /ε/ ressort des rapprochements suivants :

ε/a

- wεgu "le fait de mordre" et wágu "le fait d'assommer quelqu'un"
- kpe "secoue légèrement" et kpa "enfonce dans le sol"
- kpεdr "briquet à gaz" et kpadr "bouton à habile"

ε/e

- fiεl "éponge" ! et fiel "silo à sorgho"

- cɛd "ouvre légèrement" et ced "coupe en petits morceaux"
 - biɛ "perdre" (dépenser) et bié "est muri"
- ɛ/ɔ**
- kɛd "défrichage" et kɔd "fais une égratignure"

Pour Tersis, le phonème /ɛ/ se réalise comme une voyelle antérieure de quatrième degré d'aperture, sans arrondissement des lèvres. Ce phonème se définit comme quatrième degré d'aperture non long.

3.2.2. Manifestations du son [ɛ]chez Russel

Pour l'auteur (1995 p.110), « The phoneme /ɛ/ is of limited occurrence. Its status is identified by the following oppositions:

ɛ/e

- be "to exist" vs bɛ "what?"

ɛ/a

- lɛ "where?" vs la "to see"

ɛ/ɔ

- lɛ "where?" vs lɔ "to sharpen"
- bɛ "what" vs bɔ "to take"

ɛ/iɛ

- bɛ "what?" vs biɛ "to be naughty"
- lɛ "where?" vs liɛ "to get dressed"

Conclusion: the phoneme /ɛ/ may be defined as:

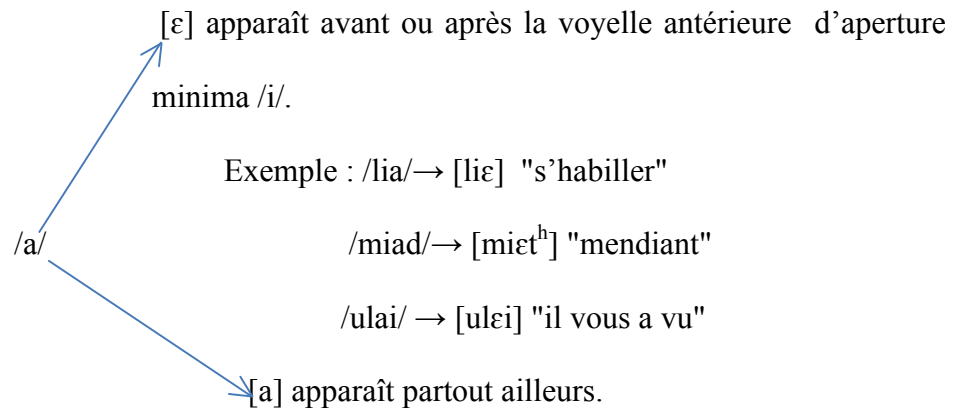
- half-open in opposition to /e/ and /a/
- front in opposition to /ɔ/
- short in opposition to /iɛ/

It is realized as a short half-open front vowel: [ɛ]

- /bɛ/ [bɛ] what?
- /lɛ/ [lɛ] where?
- /nlɛ/ [nlɛ] how ? »

3.2.3. Manifestations du son [ɛ]chez Kantchoa^{iv} (1994)

Pour Kantchoa, la voyelle centrale d'aperture maxima, [a] présente deux variantes phonétiques telles que présentées comme suit :



Somme toute, la voyelle [ɛ] n'a pas statut de phonème selon Kantchoa. Elle n'est qu'une simple variation phonétique de la voyelle centrale /a/.

Comme on n'a pu le constater, il existe une divergence de vue et d'analyse de la voyelle /ɛ/ entre Kantchoa et les autres (Reinhard, Russel et Nicole). Le premier (Kantchoa) a conclu sur la n-n pertinence de la voyelle /ɛ/ tandis que les seconds (Reinhard, Russel et Tersis) soutiennent le contraire.

3.3. Discussion

A quelle condition un son donné d'une langue quelconque peut avoir statut de phonème ? Pour Troubetzkoy (op.cit.), une fonction distinctive ne peut échoir à une particularité phonique que si et seulement si elle s'oppose à une autre particularité phonique. En d'autres termes lorsqu'elle est pertinente dans une opposition phonologique.

De même, à quelle condition deux sons formant une paire minimale suspecte ou non suspecte peuvent-ils être analysés comme deux sons phonologiquement distincts ou comme deux variantes d'un seul et même phonème ?

Deux réponses possibles peuvent être avancées selon l'approche dans laquelle l'on s'inscrit. En effet, deux sons sont à considérer comme deux phonèmes distincts s'ils apparaissent dans des environnements phoniques identiques et peuvent commuter entre eux et engendrer une différence dans la signification. La seconde hypothèse stipule que si deux sons sont en contextes mutuellement exclusifs, de tels sons sont à considérer comme des allophones d'un même phonème.

La mise en parallèle des différents résultats des chercheurs ayant travaillé sur la phonologie du moba révèle que ceux qui ont conclu sur l'existence et la pertinence du phonème /ɛ/ ont pu l'identifier à partir des oppositions distinctives. En effet, que ce soit Tersis ou Russel (op.cit.)

chacun d'eux a pu prouver par des paires minimales, que le phonème /ɛ/ apparaît avec d'autres sons dans des environnements phoniques identiques et commutent entre eux. Cette commutation engendre des différences dans la signification (cf. supra, 3.2.1. et 3.2.2.).

Pour (Bouquiaux, 2009), lorsqu'on présente le système phonologique d'une langue, on envisage les phonèmes de cette langue comme des unités d'un ensemble dans lequel chacune ne se définit et n'existe que par rapport aux autres, ce qui implique que s'il y a un système, toutes les unités qui le composent y sont incluses et qu'il ne peut y avoir de phonème(s) hors système. En effet, pour lui (2009 p. 85),

« Dans la mesure où l'on présente la langue comme une structure qui, au niveau distinctif, s'articule en un système phonologique structuré, il y aurait inconséquence à vouloir rejeter hors du système un certain nombre d'unités sous prétexte que leur identité phonologique paraît plus difficile à établir que leur statut phonétique. Cette exclusion du système n'est qu'une solution de facilité qui aboutit malheureusement à nier la notion de système. »

Trois observations majeures retiennent notre attention, comme elles retiendraient celle de tout chercheur, à la lecture du résultat auquel a atteint Kantchoa (idem) dans l'analyse et l'interprétation des sons vocaliques du moba. D'abord, l'auteur informe que son terrain de recueil des données d'analyse est exclusivement Dapaong ville et ses environs notamment sur le parler ben.^v Ainsi, affirme-t-il (1994 p. 3):

« [...] Les Moba du sud sont appelés /jamban/ et leur parler /jambabl/ ceux de l'ouest sont /digbamb/ et leur parler /digban/. Quant au moba pratiqué dans la ville de Dapaong et ses environs, il est désigné sous l'appellation /ben/ par ses propres locuteurs. C'est précisément sur ce parler que porte notre analyse. »

Cette affirmation de l'auteur montre le choix très restrictif de l'aire linguistique de son étude et remet ainsi en cause la thèse de l'absence absolue du phonème /ɛ/ pour l'ensemble de l'aire linguistique moba. Ensuite, la manifestation phonétique de la voyelle centrale/atelle exposée par l'auteur (1994 p.67) et (2005 p.197) nous semble plutôt un phénomène de diphtongaison de la voyelle /a/ devant la voyelle antérieure d'aperture maximale /i/ qu'un autre fait linguistique.

Enfin, si effectivement le ben est un mélange du moba et du gulmancema (Naba, 1994 et Takassi, 2000) et qu'il fait partie de l'aire linguistique moba, le son phonétique en question identifié par l'auteur lui-même (tableau2, supra) ne peut provenir que de la phonologie du

moba avec une distribution restreinte due à l'influence de la phonologie du gurmancema. Vu sous cet angle, il s'agira plutôt d'une survivance dudit son en ben qu'autre fait linguistique.

Outre ces deux observations, il est aussi important de relever que le dialecte *ben* sur lequel a porté le travail de Kantchoa est qualifié de "lingua franca", c'est-à-dire, un "sabir" à base de gurmancema et du moba, (Naba, idem). Pour (Takassi, idem), le parler *ben* n'est autre fait linguistique qu'une transformation du gurmancema parlé à Dapaong ville et ses environs qu'il a nommé "le gurma-Tône". Il est par ailleurs prouvé (Gangue, 2008) que la voyelle /ɛ/, sauf en *ben*, est attestée dans les autres variantes dialectales du moba (le bimoba, le botre, le digban et le yanban).

En conséquence, l'absence de cette voyelle en *ben* serait liée à l'influence linguistique qu'aurait exercée le gurmancema sur le moba parlé à Dapaong et ses environs (le ben), sachant que la voyelle /ɛ/ n'est pas attestée en gurmancema (cf. supra 2.2.).

Conclusion

La mise en parallèle de la structure vocalique des langues du sous-groupe gurma, Naden (op.cit.) a montré que la voyelle antérieure mi-ouverte d'aperture maxima /ɛ/ n'est pas attestée dans toutes les langues formant ce sous-groupe. La question de la survivance ou de l'innovation de cette voyelle en moba débattue par les chercheurs ayant travaillé sur la phonologie de cette langue nous a conduit à rapprocher les faits documentaires tels qu'ils sont exposés par chacun d'eux et les analyser sur la base de la théorie de l'analyse historique et comparée et celle du descriptivisme. Il est déduit de l'analyse de l'ensemble des faits linguistiques relevés que la voyelle /ɛ/ est plutôt pertinente en moba. Son absence dans la variante dialectale *ben* de la langue moba relève plutôt de l'innovation au regard des conclusions de Naba et de Takassi (op.cit.). Somme toute, le phonème /ɛ/ remplissant les conditions d'opposabilité, et jouant ainsi la fonction distinctive à travers des paires minimales (Troubetzkoy (1957), est bel et bien attesté en moba.

Références bibliographiques

- Adouna, (G.), *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue (voltaïque) du Togo et du Ghana- parler de Nawaré*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2009.
- Bakpa, (M.) *Étude du ngbem, parler gangam de Koumongou. Description et analyse comparative*. Berlin : Lit Verlag, 2014.
- Bendor-Samuel, (J.) (éd), *The Niger-Congo Languages. A classification and description of Africa's largest family*, New York, London : Lanham, 1989.
- Bouquiaux, (L.), « Fonctionnalisme et langues africaines » in *La linguistique*, Vol.45, Presses Universitaires de France, pp 83-112, 2009/1.
- Dubois, (J.) et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 2012.
- Gangue Minlpe, (M.) *Étude dialectologique du moba*, thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, Lomé, 2008.

- Greenberg, (J.), *The languages of africa*, Bloomington, Indian University, Mouton and Co. Hague, 1966.
- Guarisma, (N.) et Suzy (P.) « Dialectologie et comparatisme en Afrique Noire » in *Oralité, Documents 2*, Paris, SELAF, pp. 306 – 336, 1980.
- Heine, (B.) et Nurse, (D.) (Editeurs), *Les langues africaines*, Paris karthala, 2004.
- Kantchoa, (L.), *Description de la langue moba : approche synchronique*, Thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, Lomé, 2005.
- *Description phonologique du moba*, Mémoire de maîtrise, Université du Bénin, Lomé, 1994.
- Koabike, (B.), *Jadm yiel* (la stupidité est mère des malheurs), ATAPEB, Dapaong, (conte polycopie), 1994.
- Manessy, (G.), *Les langues Oti-Volta, classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*, Paris, SELAF, 1975.
- Naba, (J-C.), *Le gulmancema. Essai de systématisation. Phonologie – Tonologie – Morphophonologie nominale-Système verbal*. Köln : Rüdiger Köppe, 1994.
- Naden, (A. J.), « Gur », in Bendor-Samuel J. (ed.), pp.141-168, 1989.
- Ouoba, (B. B.), *Description systématique du gulmancema. Phonologie Lexicologie – Syntaxe*. Thèse de doctorat de 3e cycle. Paris III : Université de la Sorbonne Nouvelle, 1982.
- Poidi (N.), *Esquisse comparative de l'àkàsìlimí et du bàásàal (Famille Gur : Togo)*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université Stendhal (Grenoble III), Grenoble, 1995.
- Reinhard, (P.), *Description de la langue moba (parler ben)*, imprimerie de la mission catholique de Dapaong, 1984.
- Russel, (J.) *Moba phonology*, Mémoire de maîtrise, University of Sydney, 1985.
- Takassi, (I.) « Étude comparative des classes nominales dans trois langues gurma : le gurma-Tône, le moba et le ncàm » in *Actes du 3ème Congrès Mondial de linguistique africaine, Lomé, 2000*, Kézié K. Libékaza (éd), pp. 329-349, Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, 2000.
- *Description synchronique de la langue ncàm Bassar) parler de Kabou (Togo)*, Doctorat d'État, Lomé, 1996.
- Tersis, (N.), *Essai pour une phonologie du gurma parlé à Kpana (Nord-Togo)*, *Lexique gurma-français*, Bulletin de SELAF n°4, Paris, 1972.
- Troubetzkoy, (N. S.) *Principes de phonologie*. Traduit par J. Cantineau, Paris, Klincksieck, 1957.

ⁱ Les glossonymes gurma, chamba, bassari reçoivent respectivement les appellations gulmancema, kasele, ncam.

ⁱⁱ Le cas du moba est problématique. Pour Kantchoa (supra), la voyelle /ɛ/ n'est pas du tout attestée en moba. Pour d'autres (supra) cette voyelle y est bel et bien attestée. C'est justement cette question du statut de cette voyelle en moba qui fait l'objet de la présente recherche. C'est pourquoi nous la classons, pour l'heure, à la fois parmi les langues dans lesquelles elle est attestée et celles dans lesquelles elle n'est pas attestée.

ⁱⁱⁱ Les tableaux des sons vocaliques présentés successivement par N. Tersis et P. Reinhard sont presque identiques à celui de L. Kantchoa 1994. C'est pourquoi nous ne trouvons plus nécessaire de les reprendre dans cette section.

^{iv} L'auteur a repris systématiquement la même analyse avec les mêmes exemples dans son travail de 2005. C'est pourquoi nous ne présentons ici que celle de 1994.

^v Le parler ben est un des dialectes de la langue moba parlé à Dapaong ville et ses environs, (cf. Gangue, 2008).

La caractérisation dans les chansons pamphlétaires chez les eve

Delali Komivi AVEGNON

Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé– TOGO

Littérature africaine

Medardavegnon@yahoo.fr

Résumé

Cet article a montré que les chansons pamphlétaires, pratiques sociales et culturelles chez les Eve, peuvent prendre trois différentes formes : *nyadɔɛha* (chansons allusives), *hake* (chansons-haine) et *haloha* (chansons de guerre verbale). Ces chansons tirent leur spécificité de l'importance de la caractérisation (portrait / description) à travers les principaux marqueurs que sont le lexique du portrait physique et des traits prononcés, le lexique du portrait moral, les procédés de style tels l'ironie et la réification. Les textes de chansons pamphlétaires, tissés d'insultes et d'allusions, influencent l'identité tant du performateur que de la victime.

Mots clés : chansons pamphlétaires, caractérisation, portrait physique et moral, identité, Eve

Abstract: Characterization in Eve lampoonist songs

This article has shown that lampoonist songs, as social and cultural practice of Eve people, have three different forms: *nyadɔɛha* (allusive songs), *hake* (songs - hatred) and *haloha* (verbal war songs). The importance of characterization in the specificity of these songs comes through the main markers that are the lexicon of physical portrait and deep features, the lexicon of moral portrait, style methods such irony and reification. The texts of lampoonist songs, full of insults and allusions, influence the identity of the victim as well as that of the performer.

Key-words: lampoonist songs, characterization, physical and moral portrait, Eve.

Introduction

La résolution des différends en milieu eve passe par la confrontation des personnes antagonistes devant les anciens de la communauté, devant le chef de famille, devant le chef de quartier ou encore devant le chef de village. Si certaines confrontations sont tenues en privé, d'autres le sont publiquement. Mais, en marge de cette voie formelle de résolution des différends, les individus, surtout les femmes, développent un autre cadre d'extériorisation du malaise existant. Sans approcher leurs adversaires, ils leur signifient leurs ressentiments, leur antipathie, bref leur hostilité. Le canal convoqué à cette fin est la chanson pamphlétaire. Portrait-robot, prétérition, comparaison insolite, rien ne vaut les images choquantes pour inciter

l'adversaire à la réaction ou à la résignation. Que recouvre la notion de chansons pamphlétaires dans la communauté eve ? Qu'est-ce qui fait la force des textes chantés dans ces conditions. Quelles incidences les chansons pamphlétaires ont-elles sur l'identité des personnes décriées ? Pour répondre à toutes ces préoccupations, nous avons collecté, transcrit et traduit quelques chants pour servir de corpus. En ce qui concerne l'analyse, nous avons convoqué l'approche sémiotique. Étude des signes, des symboles et de leur signification, la sémiotique nous permettra d'analyser les chansons pamphlétaires sous le prisme de la métaphorisation et du symbolisme du discours.

Notre démarche qui se veut descriptive et analytique, consiste à faire d'abord la lumière sur la pratique des chansons pamphlétaires. Ensuite, elle vise à analyser le lexique et les procédés stylistiques utilisés dans la caractérisation des êtres et des choses. Enfin, elle examinera l'influence de la pratique des chansons pamphlétaires sur l'identité des différents protagonistes.

1-La chanson pamphlétaire, une pratique sociale complexe

Le concept de chanson pamphlétaire recouvre un certain nombre de manifestations langagières dans la communauté eve. De l'expression individuelle de son inimitié jusqu'aux pratiques communautaires formelles, la chanson pamphlétaire est un moyen d'extériorisation des tensions entre des membres du groupe social ou de règlement de comptes entre des adversaires. Elle présente une diversité de textes. Nous distinguons trois principales variantes.

1.1-Nyadɔɛha ou chanson allusive

Le vocable eve associé à cette forme de chanson pamphlétaire est « *nyadɔɛ* – comméragé ». On pourrait même tenter cette décomposition : « *nya* –parole » et « *ɔɛ* – envoyée ». En fait, le terme approprié est « *ahamasisi* ou *adzakpakpa* – allusion ». « *Nyadɔɛ* » signifie alors « parole envoyée en mission (pour perturber ou déranger) ». Alors, lorsqu'on associe « *ha* – chanson » à « *nyadɔɛ* », on obtient « *nyadɔɛha* » qui signifie « chanson allusive. Dans tous les cas, les trois termes renvoient à la même réalité dans le contexte des chansons allusives. En effet, celles-ci offrent l'occasion à leurs performateurs de procéder au portrait physique et moral falsifié et négateur de la personne incriminée sans pour autant l'indexer. Il s'agit de parler de quelqu'un sans en avoir l'air. La personne incriminée est remplacée par un animal, un arbre ou un objet, bref par tout ce qui est dans le champ visuel du performateur. On

peut métamorphoser un homme en femme ou une femme en homme. Tout compte fait, le principe des chansons allusives est que la personne visée doit se sentir concernée sans avoir la possibilité de répondre directement.

Ce type de chanson est particulièrement utilisé par les coépouses, les cohabitantes d'une même concession pour se moquer les unes des autres. On découvre à travers ces chansons l'inventaire de la vie de foyer : problèmes et défauts des femmes et même les ragots. Au niveau public, on retrouve les chansons allusives dans les performances de *ɲɔtseviha*¹. Certains hommes en font usage, mais habituellement, leurs compositions sont intégrées au répertoire d'autres orchestres.

1.2-Hake ou chanson-haine

Hake est une forme de chanson allusive. Toutefois, elle se différencie de *nyadɔɛha*, car sa pratique admet une riposte de la part des interlocuteurs. Ici, deux ou plusieurs personnes s'attaquent et se répondent uniquement à travers les chansons. Chaque partie étale ses performances pour provoquer l'autre ou pour supplanter les propos de l'autre. On rivalise d'ardeur sans se rapprocher et sans s'affronter. *Hake* composé de « *ha* – chanson » et « *ke* – haine » signifie alors « chanson-haine ». En effet, à travers la performance de cette chanson, on extériorise toute la haine, tout le dégoût qu'on nourrit envers une tierce personne. *Hake* peut dépasser le cadre des individus pour opposer des familles, des quartiers du même village. Un cas particulier est la rivalité entre différents orchestres d'un village. Pour montrer donc chacun sa suprématie, les chantres des orchestres en concurrence s'ingénient à composer des chansons qui ridiculisent l'autre partie, l'outragent et la critiquent. *Hake*, chant d'adversité, provoque la haine, la rancune, l'esprit de vengeance et la discorde.

1.3-Halo ou chanson de guerre verbale

Une troisième variante des chansons pamphlétaires est *Halo*. En réalité, on devait dire *haloha* car *halo* est un terme générique qui englobe un ensemble de manifestations culturelles cycliques dans les communautés traditionnelles ivoiriennes. *Haloha*, vient de « *ha* – chant » + « *lo* – proverbe » + « *ha* – chant ». La répétition de « *ha* – chant » est supprimée pour obtenir un nom plus simple : *Halo* composé de « *ha* – chant » et « *lo* – proverbe ». *Haloha* / *halo* signifie

¹ Chanson funèbre exécutée exclusivement par les femmes dans les maisons mortuaires.

« chant-proverbe » ou « proverbe dans le chant » ou encore « chant proverbial ». On pourrait même parler de chanson de guerre verbale. Et en réalité, c'est de cela qu'il s'agit. Mais, comparé à *hake*, *halo* se révèle plus positif dans ses intentions. Il a une fonction éthique : ramener les individus à la morale.

Halo qui a toujours pour origine un conflit réel (rivalités interpersonnelles, interclaniques, intervillageoises...), joue un rôle de rénovation de la société en permettant aux individus ou aux groupes de se défouler, de crier leur exaspération extrême envers tel ou tel membre de la communauté. Il devient une sorte de confession publique, une cérémonie purificatoire. Il a donc une fonction cathartique.

Halo se déroule le plus souvent pendant la saison morte², de décembre à février. Cinq étapes marquent une saison halo. La première est la phase de *hava* (*ha* = chant ; *ava* = grenier : *hava* = grenier de chants) au cours de laquelle on constitue le répertoire des chansons à exécuter. La seconde phase est celle des classes de chant ou *hakpa* (*ha* = chanson ; *kpa* = clôture : *hakpa* = chants dans la clôture). Ensuite vient la phase de la déclaration de guerre à l'adversaire par l'entremise d'un messenger. La quatrième phase concerne la préparation matérielle (cotisations, dons, restauration...) et spirituelle (consultation d'Afa, sacrifices, recours aux amulettes et gris-gris...) des participants. Enfin, la cinquième étape correspond à la séance de tam-tam proprement dite.

Halo peut opposer deux villages ou deux quartiers d'un même village. Les performances ont lieu à des jours différents. Normalement, c'est un quartier qui abandonne la lutte en tout honneur. Dans ce cas, au lieu des chansons d'adversité, le parti en question joue des chansons de réjouissance pour marquer son retrait. Mais souvent, les adversaires se séparent toujours dos à dos. Pour clore donc la rivalité, un chef ou des anciens dont la position est neutre négocient avec les aînés des deux camps et les invitent à se produire le même jour sur la place publique. À la fin, une libation est faite, les deux groupes payent une amende en boisson ; les accoutrements et autres objets de dénigrement sont brûlés et les membres des deux groupes se séparent après une poignée de main. Aujourd'hui, *halo* a complètement disparu du répertoire des pratiques culturelles des Eve.

² La saison morte correspond aux mois de décembre à mars, période au cours de laquelle les activités champêtres sont suspendues à cause de la sécheresse.

Comme on le constate, les chansons pamphlétaires prennent diverses formes et permettent d'assouvir sa rage en des moments d'inimitié ou de conflit : provoquer, se venger, discréditer... Mais, qu'est-ce qui fait la particularité de ces textes ? La partie suivante abordera la caractérisation comme fondement des chansons pamphlétaires.

2- La caractérisation dans les chansons

La caractérisation, dans notre analyse, renvoie au portrait tant moral que physique. Elle concerne l'ensemble des détails et des précisions à travers lequel on cherche à mieux présenter un objet ou un être. Dans les chansons pamphlétaires, nous analyserons essentiellement le lexique convoqué dans la réalisation des portraits. En effet, les chansons pamphlétaires, tissées d'insultes, sont marquées par la violence, la grossièreté, la déconstruction et la falsification de l'image de l'Autre. Ces particularités langagières rendent l'analyse des textes des chansons pamphlétaires intéressantes du point de vue de la caractérisation.

2.1-Le lexique dans les chansons pamphlétaires

Les chansons pamphlétaires, il faut le souligner, constituent une arme à double tranchant : soit elles servent à provoquer, soit elles servent à se défendre. Mais, une chose reste constante : leur caractère agressif, grossier et déshumanisant. En effet, il s'agit de dresser le portrait d'une personne en grossissant démesurément les moindres détails ; de traiter un individu de ce qu'il n'est pas, de le réduire par un jugement ou une comparaison méprisante au pire degré de bassesse. Pour parvenir à ces fins, les compositeurs recourent au lexique de portrait physique et au lexique de qualités morales pour peindre leurs adversaires. Examinons ces différents tours de construction dans certains textes de chansons pamphlétaires.

2.1.1- Le lexique de portrait physique

Le portrait physique tient une place importante dans les chansons pamphlétaires. Il s'agit essentiellement des allusions aux parties du corps et des allusions aux caractéristiques trop criardes chez les individus. Toutes ces allusions passent par des insultes.

Les allusions aux parties du corps, loin de concerner tout le corps humain, s'intéressent à certaines zones précises : la tête, le tronc et les membres. En ce qui concerne la tête, le visage (*mo*, *ɲkume*), la mâchoire (*gla*), la joue (*alɔgo*, *alɔgbɔ*), la tempe (*tonugba*), le nez et les narines

(*ɲɔti, ɲɔtime*), la bouche et les lèvres (*nu, nuyi*) et la dent (*aɖu*) sont souvent visés. La description de ces différentes parties donne à voir une personne distincte des autres à un instant précis ou de façon durable. Dans les vers « *Mía katã míele xexea nu / Vɔ afenɔ ma ya dzo dze mo ɖɔɖɔ* – Nous sommes tous dans la cour / Mais cette femme a la mine froncée », la nature de la mine est le signe d'un malaise ; donc d'une situation passagère. Par contre, dans le vers « *Tonugba ɖi ku ne, ɲuwa la wu wòà* – Pommette chétive, la jalousie va te tuer », la forme de la tempe est le résultat d'une longue période de privation : privation d'aliments et privation de joie à cause de la jalousie. Ici, la torture psychologique s'ajoute à la torture matérielle pour laisser durablement des traces négatives sur le corps humain.

De la tête, on arrive au tronc. Sont le plus souvent visés ici, la poitrine (*akɔta*), le ventre (*dɔme / fodo / kome*), le dos (*dzime / tume*). Plus bas, les fesses (*gɔme*), de par leur forme plate (*gbabe / gbaba*) ou grasse (*godɔ / gã*), sont évoquées. Lorsqu'on en vient à leur usage, elles renvoient au sexe, surtout chez la femme. En témoigne ce vers (*Adjovi ne tsɔ gɔme daɖe kpoo* – que Adjovi arrête la débauche (que Adjovi laisse tranquille son bas) ». Il est reproché à Adjovi sa frivolité, mieux son instabilité sexuelle.

Dans un autre contexte, l'organe génital est sollicité, mais pour rappeler ses inconvénients. Dans l'exemple « *Ava lɔ nu gbogbo va kɔ ɖe du ya me* – La verge a ramené beaucoup de choses dans ce village », la présence de la verge cache une certaine incapacité à résister au sexe féminin et donc une condamnation à épouser n'importe quelle femme, même si celle-ci n'est pas la femme idéale. De plus, elle évoque la fonction ultime du sexe : assurer la procréation. Voilà pourquoi le compositeur a raison de dire, pour compléter le vers précédent : « *Be vi ɲti ko woɖe numaya ɖo* – Et c'est à cause des enfants qu'on a épousé cette chose-là ». En effet, si ce n'est pas pour satisfaire l'envie sexuelle et assurer la descendance, qui épouserait une femme qui néglige l'hygiène corporelle : « *Nyɔnuvi maya mekae laɖe / Tsɔ gode gba le gɔme ne* – Cette fille-là, qui va l'épouser / Elle porte toujours le caleçon de la veille » ? Le caleçon renvoie implicitement au sexe et à toute la malpropreté qui s'y attache quand on n'en prend pas soin. On insiste donc sur le manque d'entretien, l'absence d'hygiène, ce qui est de nature à indisposer le partenaire sexuel et les autres membres de la communauté.

Rattaché au tronc, l'appareil génital est surtout utilisé pour évoquer les déviances, les diverses infections et autres pathologies génitales : « *Neku le ga fom si ametagbe wɔtsi* – les

testicules sonnent comme une horloge de chevet». Il est ici question de l'hydrocèle. Le mouvement de ces testicules anormalement volumineux entre les cuisses est comparé à celui de la pendule d'une horloge. Ce mouvement traduit l'inconfort dans la démarche de l'homme malade.

En ce qui concerne les membres, ceux inférieurs sont plus sollicités. Les endroits visés sont essentiellement la hanche « *alime / aklito* », la cuisse « *ata* », le genou « *klo* » et le pied / la jambe « *afɔ* ». Tout est permis pour importuner. L'évocation des membres peut viser le réel comme elle peut faire appel à un sous-entendu. Ainsi, dans les vers « *Mega di nya nam o dee / Lɔxonye aklito gbaba* - Ne me cherche pas querelle / Belle-mère à la hanche large et aplatie », la description porte sur la forme effective de la hanche. En effet, la belle-mère manque de rondeurs, une caractéristique fondamentale dans les canons de beauté de la femme eve. D'ailleurs, la bru estime, dans cette insulte, qu'elle n'est pas comme sa belle-mère. Et justement, les rondeurs de la bru suscitent la jalousie de cette dernière. L'image est congruente avec la réalité et l'idée exprimée est vérifiable. Par contre, dans le vers « *Atsunyesi du nu kaka tsɔ asi de ata me* – ma coépouse après avoir bien mangé, met ses mains entre les cuisses », “mettre la main entre les cuisses” signifie “être paresseux”, “ne vouloir rien faire”. L'expression “les mains entre les cuisses” évoque plus l'inactivité que la forme et la position des membres. Les pieds sont faits pour se déplacer et les mains, pour travailler. Bloquer les deux dans la position ci-dessus mentionnée devient intolérable.

Venons-en aux caractéristiques trop criardes chez les individus. Il s'agit notamment de l'appréciation de la couleur, de la forme, de la manière dont se présentent les parties du corps ou les actes posés. Cette caractérisation passe par l'emploi d'adjectifs. Ceux-ci révèlent parfois une surprise. En effet, lorsque l'épouse affirme « *ɔutsu lawɔ fodo yibɔ lase du* - l'homme au ventre noir vient le manger », l'adjectif “noir” crée la surprise parce que nous sommes avec un peuple noir. Peut-être une pigmentation à l'excès pourrait autoriser cette insistance sur la couleur noire. Mais ici, le noir renvoie non à l'extérieur visible du ventre, mais à son intérieur. Le texte de la chanson dit de l'homme insulté qu'il est très avare, mais qu'il mange ce que sa femme s'est débrouillée pour préparer. N'est-ce pas là une méchanceté envers son épouse ? Chez les Eve, on qualifie les mauvaises personnes de « *dɔmeyibɔtɔ* – personne au ventre noir » par opposition aux bonnes personnes « *dɔmekɔkɔtɔ* – personne au ventre propre ». La différence entre la bonne et la mauvaise personne ne se joue pas sur l'opposition « noir – *yibɔ* » et « blanc – *yee* » mais sur

l'opposition « sale – *fodi* » et « propre – *kɔkɔ* ». L'adjectif “noir” dans ce contexte renvoie donc à la saleté. Tout en se rapportant à première vue au physique, l'adjectif « *yibɔ* – noir » induit une interprétation non relative au physique de la personne. Par contre, d'autres adjectifs renvoient directement au physique et laissent découvrir une image caricaturale assez saisissante.

Ainsi, lorsque nous prenons les adjectifs « *gbabe* – aplati » et « *gbaba* – aplati » appliqués à la hanche de la femme, une distinction assez nette s'impose. Les deux adjectifs décrivent deux femmes de formes opposées : une mince et une ronde. Le malheur de ces deux femmes réside dans l'absence de rondeurs au niveau des fesses et de la hanche, une caractéristique importante dans l'appréciation de la beauté des femmes chez les Eve. L'utilisation de ces adjectifs, comme dans le vers suivant « *Lɔxonye aklito gbaba* – Belle-mère à la hanche large et aplatie », marque l'absence de grâce propre à la gent féminine chez une femme, mais aussi le dédain de la part des autres. De même, le dédain est senti dans cette caricature décevante des jeunes filles, non plus pour la forme de leur hanche, mais pour le maquillage de leurs lèvres. Les vers suivants rapportent : « Nos jeunes filles ont sali nos noms / elles ont profusément enduit leurs lèvres d'une huile rouge / moi, j'ai pensé qu'elles étaient malades – *Miame tugbedzewo gble ŋkɔ ne mi / wotsɔ amidze de si de nuto bliba / nyea, mexɔ se be dɔ lem wole* ». L'adjectif « *bliba* – profusément » montre l'excès dans le maquillage ; un excès qui frise le ridicule. D'ailleurs, le compositeur de la chanson confond cette recherche de la beauté à une maladie avant de se raviser.

À l'opposé de celles qui cherchent à se faire belles avec le maquillage, on retrouve des femmes qui se négligent par paresse. Au lieu du maquillage avec des cosmétiques, on voit une femme avec des traces de bave séchée de la nuit dernière : « *Ko gãã de le nuto ne lɔbɔ* – Une longue et épaisse trace de bave est sur sa joue ». Les adjectifs « *gãã* - grand / épais », « *lɔbɔ* – long » et « *dregbe* – gluant » donnent à voir un visage peu commode. Pour cette autre femme, c'est l'habillement qui est décrié : « *Gɔme gode tete tsa menyane o / Awu de le kɔ ne manyamanya / Avɔ vuvu de le kɔ ne / Elle ne lave même pas ses caleçons / Elle porte une camisole sale / Elle a autour du cou un pagne déchiré* ». Les adjectifs « *vuvu* – déchiré », « *manyamanya* – sale (non lavé) » et l'adverbe « *tete* – même » décrivent une femme crasseuse et dégoûtante.

La forme physique est aussi décrite à travers la démarche. La personne est soit comparée à un tracteur, au crabe ou à des animaux sauvages. Tel est le cas qui se révèle dans le vers suivant : « *Zolizɔfe le kliya gbeha woe do dzonu ali* – démarche désordonnée comme des perles à la hanche des sangliers ». Depuis quand les sangliers portent-ils des perles ? Où les porteraient-ils ? La morphologie de l'animal ne permet pas le port de perles qui est une valeur chez la femme eve. L'essayer, c'est disperser les perles tout le long du tronc de l'animal, surtout si ce dernier est agité comme le sanglier. La démarche de la belle-mère manque de grâce. Elle n'est ni bien rythmée, ni agréable à voir. Cette situation peut s'expliquer par quelques ennuis au niveau des membres inférieurs (malformation, séquelles d'accident...), ce qui imprime une irrégularité à la démarche. On dit parfois de certaines de ces démarches qu'elles ressemblent au travail du tracteur dans les champs « *zɔna si be katapilae le agble me* – il marche comme un tracteur dans le champ » ou au déplacement du crabe « *zɔna akpa deka fe azɔli* – il marche sur le côté ». À la démarche peut s'ajouter l'embonpoint de la personne. Lorsque cette dernière est chétive, on ne manque pas de convoquer les adjectifs « *lotoe* – rondelette », « *krede* – maigrichon », « *gbagbe* – petit et aplati » ... ; et « *gã / goɔoo* – gros, grand », « *gbaba* – grand mais aplati » ... lorsqu'elle a de l'embonpoint. Le physique ne se suffit pas. Il s'allie au moral pour faire l'homme complet. Que disent donc les chansons pamphlétaires des qualités morales des sujets de leurs textes ?

2.1.2-Le lexique du portrait moral

Tout comme le portrait physique, le portrait moral est essentiellement marqué par l'usage d'insultes ou par des énoncés auxquels correspondent des insultes précises. L'attention est focalisée sur les défauts et les vices perceptibles chez les uns et les autres. C'est ainsi que, dans le vers « *ɲutsua dzo kuna ɲɔ baɔaa* – l'homme est sérieusement avare », on retrouve l'insulte « *ɲutsu aɲɔkutɔ* – homme avare ».

L'avarice est socialement inacceptable puisqu'elle ne permet pas le partage, signe de la solidarité entre les membres de la communauté. Mais lorsque, dans le cercle restreint du couple ou les contraintes et les devoirs exigent le partage, un des partenaires y recourt, cela devient inconcevable. Voilà pourquoi l'épouse raille son mari en ces termes : « *le awu dɔlim ko, le awu dɔlim ko / ga manamana le awu dɔlim ko / awu ka ɲtɔe nye awua wogblɔ hã ? ablonie /* – Tu changes de chemises, tu changes de chemises / Sans donner de l'argent, tu changes de chemises / De quelles chemises s'agit-il au juste ? de la friperie ». Cet homme qui refuse de donner de

l'argent pour nourrir sa famille, se complaît dans le paraître à l'extérieur à travers la diversification de son habillement. Cette attitude peut sembler banale, car décrivant l'avarice et la culture du rien que pour-soi chez l'homme ; mais à y réfléchir de près, elle peut impliquer un autre problème social plus grave : la débauche et la prostitution. L'homme est avare ; il ne nourrit pas sa famille. Mais il change de femmes comme on change de chemises. Les femmes correspondent donc aux chemises. Et, parce qu'elles ne sont pas des femmes faites pour rester au foyer, parce qu'elles ne peuvent accepter de souffrir ce que souffrent les vraies épouses, elles sont comparées à la friperie. Ce sont des feux de paille ; ces amours ne durent qu'un court instant, car « *ɲutsua dzo kuna ɲɔ baɖaa* – l'homme est sérieusement avare ».

Dans ces conditions, la femme se doit de travailler, de se sacrifier pour survivre et pour se valoriser comme le confirme le vers suivant : « *nye ɲtɔe latsɔ agbate afle dewe ase da* – c'est moi-même qui me débats pour acheter le poisson et préparer la sauce ». Malheureusement, ce n'est toujours pas le cas. Certaines femmes sont gangrénées par la paresse, la négligence, l'oisiveté. C'est ce que leur reproche ce vers par l'invite suivante : « *Nyɔnu, dze agbagba ne wotsã na dzo va viɖe* – femme, toi aussi, bouge un peu ». Le sens du mouvement « *va viɖe* – bouge un peu » renvoie à une occupation utile, à un travail. Ne pas s'occuper conduit aux commérages, aux inutilités comme le dit la chèvre dans le proverbe : « *nu nɔ anyi kpoo la, amenya wogblɔna* – bouche qui ne remue pas parle des gens ». Cette attitude est observable dans les vers « *nyɔnu fɔ ɲɔdi mado dzo ne srãa o / anɔ anyi ɖi aɲe ɖo ɖe kplã / gbɔvi to ge woanɔ nya wɔm / alɛvi to ge woanɔ nya wɔm* – le matin, la femme n'a pas cuisiné pour son mari / elle s'est assise paresseusement / quand passe un cabri, elle fait des commérages / quand passe un agneau, elle fait des commérages ». Ces actes sont la conséquence de l'oisiveté et de la paresse. Les termes « *gbɔvi* – brebis » et « *alɛvi* – agneau » renvoient aux occupations futiles. En effet, ces termes désignent des choses insignifiantes pour lesquelles on ne devrait pas perdre son temps. Consacrer donc son temps à insulter brebis et agneau, c'est n'avoir rien à faire, mieux c'est sortir du monde humain marqué par de multiples activités. Bref, c'est ne plus être humain.

Un autre vice évoqué dans les chansons pamphlétaires est l'inimitié. Celle-ci découle de la jalousie ou de toute autre cause. À propos de la jalousie, les chants rappellent que l'inimitié conduit à la déchéance physique : « *Tonugba ɖi ku ne, ɲuva la wu wɔa* – Pommette chétive, la jalousie va te tuer ». « *Duva* – la jalousie » n'est-elle d'ailleurs pas la première cause des différends constatés dans la société ? Entre coépouses, entre femmes vivant dans la même

concession ou dans des concessions voisines, rarement entre hommes, la jalousie entraîne inimitié, calomnie et même rixe.

Le premier instrument de mesure de cette inimitié est la salutation. En effet, l'enthousiasme avec lequel on se l'échange traduit la normalité des relations ou la présence de germes de discorde. Telle est la préoccupation de la chanson suivante : « *Le kpɔm tso dzi vakɔ de anyime / be gbe ya medo na wòà ye / gbe ya medo na wòà menyo ɲu wò o / gbe ye maɖu loo, gbe ye mata / gbedoname menye sika wonye o / woatsɔ de kɔ o xee* – tu m'as regardé de haut en bas / à cause de la salutation que je t'ai adressée / si ma salutation ne te plaît pas / vais-je manger la salutation, vais-je m'en vêtir ? / la salutation n'est pas un collier d'or / qu'on se met au cou ». À la salutation, on répond par une injure « regarder de haut en bas ». Ce signe de dédain est suffisant pour se rendre compte qu'il y a un malaise. Mais l'émetteur prend le devant et ne se laisse pas intimider : « *gbe ye maɖu loo, gbe ye mata / vais-je manger la salutation, vais-je m'en vêtir ?* ».

Refuser de répondre à sa salutation ne prive pas l'émetteur de sa nourriture et de ses vêtements. Il ne le fragilise en rien. D'ailleurs, la salutation n'est pas un ornement (bijou en or par exemple) à brandir pour se valoriser : « *gbedoname menye sika wonye o / woatsɔ de kɔ o xee* – la salutation n'est pas un collier d'or / qu'on se met au cou ». Si la salutation assure la cohésion du groupe, son absence traduit les rivalités, les griefs contre une tierce personne, le mépris...

Le portrait moral investit le domaine de la propreté, de l'hygiène corporelle, du devoir non assumé, du manque d'honneur, de la cupidité, de la gourmandise... À travers les chansons pamphlétaires, l'attention est plus portée sur les vices que sur les vertus, sur les défauts plus que sur les qualités. Mais au-delà de ces reproches, c'est une affirmation implicite de ses propres mérites, de ses propres qualités au détriment de la personne visée dans les chansons.

2.2- Caractérisation et procédés de style

Les chansons pamphlétaires recourent le plus souvent aux insultes et aux allusions comme mode privilégié dans la caricature de leurs sujets. Pour y parvenir, plusieurs procédés de style sont convoqués. Nous analyserons principalement l'ironie et la chosification.

2.2.1- L'ironie

L'ironie suppose toujours présent à l'esprit un idéal exprimé ou non et souligne le désaccord entre ce qui est et ce qui devrait être. Dans les chansons pamphlétaires, elle vise à ridiculiser l'adversaire afin de lui infliger une torture morale, de le forcer à la résignation ou de l'inciter à la riposte. L'ironie passe, pour ce faire, par la comparaison, une comparaison qui crée une surprise : « *Neku le ga fom si ametagbe wotsi* – les testicules sonnent comme une horloge de chevet ». Comparer le mouvement des testicules à celui de la pendule d'une horloge ne peut laisser personne indifférent. En effet, d'ordinaire, personne ne voit le mouvement des testicules lorsqu'on est habillé. Il s'agit donc ici de grands mouvements que ne peuvent dissimuler les vêtements. Cela suppose que les testicules ne sont pas ordinaires. Voilà ce que vient confirmer le vers « *Be afua zu bɔlu yee* – que l'hydrocèle est devenu un ballon ».

La gradation « *neku* – testicule » / « *afu* – hydrocèle » révèle la dimension des testicules et justifie l'utilisation des comparants « *ametagbe wotsi* – horloge de chevet » et « *bɔlu* – ballon ». Si dans l'exemple précédent, la comparaison rend compte d'un cas pathologique, ailleurs, elle présente une situation volontairement voulue. Ainsi, lorsque dans les vers suivants, le chanteur s'étonne, il y a de quoi se poser des questions : « *Miame tugbedzewo gble ŋkɔ ne mi / wotsɔ amidze de si de nuto bliba / nyea, mexɔ se be do lem wole* – Nos jeunes filles ont sali nos noms / elles ont profusément enduit leurs lèvres d'une huile rouge / moi, j'ai pensé qu'elles étaient malades ». La comparaison ne porte pas sur deux termes de l'énoncé, elle rapproche plutôt deux images : celle de la beauté recherchée par les filles et celle du malade imaginé par le chanteur.

L'ironie passe aussi par l'interrogation dans les chansons pamphlétaires. Loin d'être une question qui cherche réponse, l'interrogation, dans ce contexte, sert à trouver une occasion pour railler la personne critiquée et à ouvrir la voie à l'explication de la raison qui la sous-tend. Examinons l'exemple suivant : « *Duwava fe wofe mo wɔa ?* – t'a-t-on nourrie avec la jalousie ? ». En réalité, en posant cette question, on veut énumérer les nombreuses défaillances constatées dans la vie de cette épouse dont tous les actes sont motivés par la jalousie. Jamais à la cuisine, cette femme ne passe son temps qu'à insulter brebis et agneaux, preuve que tout lui crée des soucis.

À part la comparaison et l'interrogation, l'ironie utilise aussi des images fortes pour anéantir la personne visée. Tel est le cas dans le vers « *Tso gode gba le gome ne* – Elle porte toujours le caleçon de la veille ». Une femme, porter le même caleçon pendant deux jours, quelle honte ! La raillerie vise le manque d'hygiène chez cette femme. Si donc elle n'arrive pas à laver le caleçon qui est le plus petit vêtement usuel, dans quel état donc seraient toute sa garde-robe, tous ses ustensiles de cuisine, sa maison, bref toute sa personne ? Nous sommes en face d'une femme hideusement paresseuse. La preuve, elle ne s'est même pas débarbouillée : « *Ko gãã de le nuto ne dregbe* – Une longue et gluante trace de bave est sur sa joue ». Tout compte fait, l'ironie, dans les chansons pamphlétaires, permet une caricature grotesque et ouvre les voies à une interprétation multiple.

2.2.2- La réification

Avec la réification, la nature humaine est refusée aux humains. Ces derniers sont réduits à l'état de matière ou remplacés au mieux des cas par le règne animal. La réification pousse la torture morale à son paroxysme et anéantit complètement la victime. L'exemple le plus ordinaire consiste à interpellier un objet et à lui parler en lieu et place d'une personne, comme le fait cette femme lors d'une dispute avec sa coépouse : « *nuka me kɔpo, kɔpo abɔ gladze alo kɔpo dzime globoe* ? – quel gobelet, gobelet aux bras gringalets ou gobelet au dos incurvé ? ». Le gobelet a servi dans cet énoncé à insulter implicitement son propriétaire. Depuis quand un gobelet a-t-il un dos et des bras ? Il s'agit d'une transposition de l'humain dans la matière.

De la même manière, dans les chansons pamphlétaires, l'homme est évoqué sous les aspects de la matière. Le terme le plus usuel est « *nu* – chose ». Cette réification est aggravée par l'utilisation de l'indéfini qui caractérise le terme « chose ». Quoi donc ? Il est de ce fait impossible d'identifier avec précision ce dont il s'agit. Toutes les interprétations sont possibles. Telle est la situation que traduit le vers « *Ava lo nu gbogbo va ko de du ya me* – La verge a ramené beaucoup de choses dans ce village ». La traduction littérale de cette phrase donne : « la verge a ramassé beaucoup de choses et les a déversées dans ce village ».

La réification est sentie à deux niveaux : d'une part au niveau du groupe nominal « beaucoup de choses – *nu gbogbo* » et d'autre part au niveau des verbes « ramassé – *lo* » et « déversées – *ko* ». Les choses ramassées étaient-elles abandonnées ? Peut-être oui, puisqu'après

tout, elles ont encore été déversées, preuve qu'elles ne sont pas en réalité très appréciées. Elles ont été une solution de rechange, un pis-aller. Voilà pourquoi le vers suivant complète l'idée première : « *Be vi ŋti ko woɖe numaya ɖo* – Et c'est à cause des enfants qu'on a épousé cette chose-là ». La synecdoque de la partie « *ava* – verge » pour le tout « *ŋutsu* – l'homme » dans le premier vers est très significative et confirme l'idée du deuxième vers. En effet, si c'est seulement pour les enfants que « cette chose » a été épousée, il n'y a donc qu'une petite partie de l'homme qui est satisfaite : la verge. La fonction de reproduction est mise en exergue et c'est tout. Le reste de l'humanité de la personne est rejetée.

La réification passe aussi par la substitution de l'animal à l'homme. C'est ce que fait le chanteur en parlant de la coépouse jalouse : « *nyɔnu fɔ ŋdi mado dzo ne srɔ̃a o / anɔ anyi ɖi aŋe ɖo ɖe kplã / gbɔvi to ge woanɔ nya wɔm / alɛvi to ge woanɔ nya wɔm* – le matin, la femme n'a pas cuisiné pour son mari / elle s'est assise paresseusement / quand passe un cabri, elle fait des commérages / quand passe un agneau, elle fait des commérages ». Brebis et agneaux remplacent des personnes de peu d'importance. Mais le drame ne se vit pas au niveau des personnes remplacées, c'est plutôt au niveau de celle qui se livre aux commérages. À force de se consacrer aux inutilités, elle s'assimile aux moins que hommes et donc aux objets. Cette transmutation est implicite. Elle est par contre explicite dans l'exemple ci-après : « *xe ɖe madze atsusi kple yi o / neyi ɖaa mavo* – un oiseau ne sera point ma coépouse / qu'il s'en aille pour que je sois libre ». On remplace la nouvelle femme par un oiseau. Qu'est-ce qui permet ce rapprochement avec l'oiseau ? Le reste de la chanson évoquera des activités qui doivent distinguer un homme d'un oiseau : le ménage, la cuisine, la lessive... Négliger ces devoirs de femme, c'est vivre libre comme un oiseau. En somme, la réification touche à l'identité des personnes, contribue à sa mutation et crée un déséquilibre psychologique chez les individus concernés.

3-Influence des chansons pamphlétaires sur l'identité

L'identité est la reconnaissance de ce qui fait la singularité d'une personne. Elle transparaît dans le portrait ou la description, la représentation ou l'image susceptible de mieux présenter et de différencier une personne d'une autre. Comment l'identité des personnes est-elle présentée dans les chansons pamphlétaires ? Quelles influences et quelles réactions les chansons pamphlétaires suscitent-elles auprès des personnes décriées ?

Les chansons pamphlétaires recourent souvent aux insultes pour faire le portrait des personnes. Or, les insultes sont habituellement une reprise négative et une falsification de l'image d'une personne. Elles collent aux injuriés des images dénaturées tant dans la forme que dans la présentation. Dans la forme, on attribue à l'Autre une image étrangère, une image qui ne lui reprend parfois aucun trait : métamorphoser un homme en femme ou inversement, comparer

une personne à un oiseau, remplacer une autre par un agneau ou une brebis. On redéfinit une nouvelle identité à la personne et on fait tout pour la lui faire correspondre aux yeux des autres. Dans la forme, la falsification consiste en la déformation des traits réels du destinataire. On prend principalement les parties du corps « *Neku le ga fom si ametagbe wɔtsi / Be afua zu bɔlua yee* – les testicules sonnent comme une horloge de chevet – que l’hydrocèle est devenu un ballon », « *aklito gbaba, dɔgbo lokpo* - hanche large et aplatie, ventre bedonnant. » Dans tous les cas, l’image présentée ne reflète plus le récepteur, mais elle donne à voir une image telle que conçue par l’émetteur. C’est dire que celui-ci joue avec l’identité de son destinataire en substituant à la réalité, de nouveaux éléments identitaires.

Le fonctionnement des insultes convoque deux perceptions : celle du soi et celle de l’Autre. Dans la perception du soi, on s’attache les valeurs opposées aux vices reprochés à l’Autre. Alors, lorsqu’une coépouse dit à sa seconde « *Tonugba ɖi ku ne, ɣuva la wu wòda* – Pommette chétive, la jalousie va te tuer », elle se considère non jalouse, voilà pourquoi elle a de l’embonpoint. En effet, la coépouse décriée a refusé de manger le repas préparé par l’autre épouse. Si elle n’abandonne pas ce vice, elle risque la faim pour longtemps. La chanson pamphlétaire offre donc l’occasion d’exposer implicitement ses propres vertus, ses propres capacités, bref sa propre identité.

Dans perception de l’Autre, la chanson pamphlétaire devient le tremplin pour déprécier, diffamer, voire déshumaniser l’adversaire. L’exemple suivant est très révélateur : « *Nyɔnuvi maya mekae laɖe / Tsɔ gode gba le gɔme ne / Ko gãã ɖe le nuto ne lɔbɔ* – Cette fille-là, qui va l’épouser / Elle porte toujours le caleçon de la veille / Une longue et épaisse trace de bave est sur sa joue ».

Dans la société traditionnelle ewe, la première obligation morale de la femme, surtout celle mariée, est de se laver ou tout au moins de procéder à sa toilette intime avant de commencer sa journée. Cette pratique régulière lui permet d’échapper à la surveillance des autres qui chercheraient à savoir quelle nuit elle couche avec son mari ou quels jours sont ceux de ses menstruations. Alors, la femme présentée dans le chant cité en exemple n’ayant pas respecté ce « rituel » jusqu’à une heure de la matinée apparaît comme impure, sale, dégoûtante. D’ailleurs, sa malpropreté est renforcée par la présence des traces de bave sur la joue. Présentée telle quelle, la femme perd tout crédit. Plus personne ne s’intéressera à ses repas, à ses ustensiles parce qu’impropres eux aussi. Le comble sera atteint si cette femme est une revendeuse de nourriture.

La destruction de son image influence donc négativement sa personnalité de même que ses activités. Le texte n’enfoncé-t-il pas le clou en affirmant : « *Ava lɔ nu gbogbo va kɔ ɖe du ya me / Be vi ɣti ko woɖe numaya ɖo* – La verge a ramené beaucoup de choses dans ce village / Et c’est à cause des enfants qu’on a épousé cette chose-là ». La destruction de l’image de la femme se double d’une réification « beaucoup de choses / cette chose-là », motif d’un anéantissement total.

Dans les chansons pamphlétares, le rappel des faits réels est secondaire. L’essentiel est souvent bâti autour de quelques indices qu’on grossit à l’infini. Parfois même, cet essentiel est construit sur le gratuit, l’irréel et l’arbitraire. En somme, on peut retenir que les chansons

pamphlétaires sont une violence verbale dans laquelle l'insulte et les allusions contribuent à la dévalorisation, à la destruction de l'identité des destinataires.

Conclusion

L'analyse des chansons pamphlétaires révèle que celles-ci peuvent prendre trois formes : les chansons allusives « *nyadɔɛha* », les chansons-haine « *hake* » et les chansons de guerre verbale « *halo* ». Si les deux premières subsistent toujours, la dernière variante a disparu complètement depuis longtemps des pratiques culturelles ivoiriennes. Les chansons pamphlétaires, tissées d'insultes et d'allusions, permettent d'extérioriser les griefs accumulés contre un tiers, de provoquer ou de répondre à une provocation. Leur particularité réside dans la force de la caractérisation qui s'appuie sur un lexique de portrait physique et de traits prononcés, un lexique de qualités morales et sur des procédés rhétoriques comme l'ironie et la réification. Dans l'ensemble, les chansons pamphlétaires mettent l'accent sur les images négatives, les défauts et les vices de ceux contre qui elles sont composées tout en valorisant implicitement les images positives, les qualités et les vertus de ceux qui en sont performateurs. Cet état de choses conduit à une forte incidence sur l'identité du performateur et de la personne décriée dans les textes. Si pour le premier, l'identité est renforcée, pour la seconde partie, l'identité est bafouée. Cette pression sur les identités peut envenimer les situations de crises interpersonnelles et engendrer un désordre social. C'est pour cette raison que la chanson de guerre verbale « *halo* » qui a une dimension communautaire a été interdite. Mais pourra-t-on aussi interdire les deux autres formes de chansons pamphlétaires qui ont plus une dimension individuelle ?

Bibliographie

AGBETIAFA, Komla, *Les Ancêtres et nous (Analyse de la pensée religieuse des Bè de la commune de Lomé)*, Dakar – Abidjan – Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1985.

CAUVIN, Jean, *Comprendre la parole traditionnelle*, Paris, Les Classiques Africains, 1980.

DEH, Agbeli Komlan, *Étude des chansons de chasse et de guerre chez les Ewe du Sud -Togo : le cas des Kuma*, Mémoire de Maîtrise ès Lettres (Option : Lettres Modernes), UB Lomé, 1982.

KPOFFON, Kwami, *Chansons traditionnelles des Ewé du sud-Togo : étude d'Agoha, Halo, Agbadza et Tavuga*, Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Études Approfondies, Université de Lomé, Département de Lettres Modernes, 2001.

KOUDJO, Bienvenu, *La Chanson populaire dans les cultures "fon" et "goun" du Bénin : Aspects sémiotique et sociologique*, Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres (Études Africaines), Université Paris XII – Val de Marne, 1989.

LACLE TEVI DJIDZOGBE, Messan, *Haloha ou la chanson pamphlétaire du sud –Togo* Mémoire pour l'obtention de Maîtrise ès lettres, Universitaire du Bénin (FLESH), Lomé, 1990.

NORDJOE, Kossi Kouma, *Le proverbe eve, du construit social à la création littéraire*, Thèse de Doctorat unique en Lettres Modernes, Université de Lomé, 2015.

SESHIE, L.K.M., *Akpalu fe hawo (2è édition)*, Sedco Publishing Limited, Accra, 1991.

Annexes : quelques exemples de chansons pamphlétares³

1

Nyɔnuvi maya mekae laɖe	Cette fille-là, qui va l'épouser
Tso gode gba le gome ne	Elle porte toujours le caleçon de la veille
Ko gãã de le nuto ne lobo	Une longue et épaisse trace de bave est sur sa joue
Emaya nye nyonu tsã woɖe	Celle-là aussi est-elle une femme à épouser
Ko gãã de le nuto ne dregbe	Une épaisse et gluante trace de bave est sur sa joue
Emaya nye nyonu tsã woɖe	Celle-là aussi est-elle une femme à épouser
Ava lo nu gbogbo va ko de du ya me	La verge a ramené beaucoup de choses dans ce village
Be vi ŋti ko woɖe numaya do.	C'est à cause des enfants qu'on a épousé cette chose-là

Ce texte fustige le manque d'hygiène corporelle chez une femme au foyer tout en mettant l'accent sur la dévalorisation qu'entraîne cette négligence.

2

Neku le ga fom si ametagbe wotsi	Les testicules sonnent comme une horloge de chevet
Si Ameko fona gatengo	Comme Ameko jouant au gong
Kpoto dzo le amenu viam	Ils continuent de l'embêter
Ɖokita wo woma ne	Le docteur a fait une prescription
Yovoa gbe be yemadɛ o	Mais le blanc a refusé de la soigner
Be afua zu bolua yee	Que l'hydrocèle est devenue un ballon
Asagbae do afu yee	Assagba a une hydrocèle
Afua dzo yi Lome tro gbo	Qui est allée à Lomé et en est revenue
Gbo va tsi dome sewlee	Pour se retrouver joliment isolée.

Assagba est un paysan tourmenté par une hydrocèle. Sa peur et son refus de se faire opérer sont tournés en dérision dans ce chant.

3

Ao, nye me woa nyadɛ o	Ao ! je ne m'adonne pas aux commérages
------------------------	--

³ Les textes N° 2 et 3 sont recueillis par Messan Laclé Têvi Djidjogbe dans le cadre de son mémoire de Maîtrise en 1990. Nous avons revu leur traduction. Les autres textes utilisés dans cet article ont été collectés dans la région de Tsévié en 2015 et traduits par nos soins.

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

Mega di nya nam o dee	Ne me cherche pas querelle
Lɔxonye aklito gbaba, dɔgbo lokpoo	Belle-mère, hanche large et aplatie, ventre bedonnant
Zɔlizɔfe le kliya gbeha woe do dzonu ali	Démarche désordonnée comme des perles à la hanche des sangliers
Ao, nye me wɔa nyadɔe o	Ao ! je ne m'adonne pas aux commérages
Mega di nya nam o dee	Ne me cherche pas querelle

La jeune mariée se plaint des provocations incessantes de sa belle-mère qui veut s'ingérer dans la vie de son foyer.

4

Mía katã míele xexea nu	Nous sommes tous dans la cour
Vɔ afenɔ ma ya dzo dze mo dɔdɔ	Mais cette femme a la mine froncée
To ne velia be megba do nu ɔa yi gbɔ o	Elle dit à sa coépouse de ne pas lui parler
Yerɔ koe aɔi ku kraɔa	C'est elle-même qui va gravement maigrir
Dutsua dzo bia nukae dzo	L'homme lui a demandé ce qui n'allait pas
Ke woɔa nua lèbe yema ɔu o	Quand on a préparé, tu n'as pas voulu manger
Ɖekadzɛ dzo bia be nukae dzo	Le jeune homme lui a demandé ce qui n'allait pas
Ke woɔa nua lèbe yema ɔu o	Quand on a préparé, tu n'as pas voulu manger
Ɖekadzɛ to nu va yi	Quand le jeune homme passe devant elle
Wòayɔe dzu	Elle l'interpelle et l'insulte
Gblɔ be viwo dzum yele	En prétextant qu'elle insulte les enfants
Duwa la wu wòe ee, ɔuwa la wu wòe	La jalousie va te tuer, la jalousie va te tuer vraiment
Tonugba ɔi ku ne, ɔuwa la wu wòe	Pommette chétive, la jalousie va te tuer

Ce chant reproche à la coépouse jalouse le mal qu'elle se fait en refusant de manger et de se donner la joie de vivre.

5-

Xe madze atsusi kple nyea o	Un oiseau ne sera point ma coépouse
Neyi ɔa mavo	Qu'il s'en aille pour me libérer
Xɔme le vevee ɔe	Sa chambre pue énormément
Tsunyesi fɔ ɔdi mayi tɔme o	Au réveil, ma coépouse ne va pas puiser de l'eau
Gɔme gode tete tsa menyane o	Elle ne lave même pas ses caleçons
Awu ɔe le kɔ ne manyamanya	Elle porte une camisole sale
Avɔvuvu ɔe le kɔ ne	Elle a autour du cou un pagne sale et déchiré
Labe Legba fe avɔ	On dirait le pagne de Legba
Xe madze atsusi kple nyea o	Un oiseau ne sera point ma coépouse
Neyi ɔa mavo.	Qu'il s'en aille pour me libérer.

L'accent est mis ici sur la paresse et le manque de propreté d'une femme au foyer. Ces défauts ne sont pas de nature à favoriser son entente avec les autres personnes de la concession, surtout avec ses coépouses.

Le nègre est-il le Sisyphe des temps modernes ? : pour une poétique de la douleur

N'DRE Charles Désiré

Université Alassane Ouattara
Département d'espagnol
charles.ndr@mail.uca.es

Résumé : Cet article se propose d'analyser la problématique du mythe de la douleur nègre dans *The Weary Blues* (1926) de Langston Hughes et *Hosties Noires* (1948) de Léopold Sedar Senghor. Par les souffrances auxquelles l'histoire les a condamnés, les Noirs deviennent le peuple rédempteur qui rachète, par ses sacrifices, l'ensemble des autres peuples de la terre. Le blues et le jazz en seront de puissants vecteurs de transmission, non plus seulement pour les Noirs, mais pour toute la condition humaine.

Mots-clés : Poésie nègre, Hughes, Senghor, racisme, mythe de la douleur, négritude

Abstract: This paper proposes to analyze the problem of the myth of Negro pain in *The Weary Blues* (1926) by Langston Hughes and *Hosties Noires* (1948) by Léopold Sedar Senghor. Through the sufferings to which history has condemned them, blacks become the redeeming people who redeem, by their sacrifices, all the other peoples of the earth. Blues and jazz will be powerful vectors of transmission of the pain, not only for Blacks, but for the whole human condition.

Key words: Black poetry, Hughes, Senghor, racism, pain myth, negritude

Introduction

La traite, lorsqu'elle est officiellement abolie —entre 1830 et 1889—, les rapports entre Blancs et Noirs vont continuer d'être affectés par le lourd passé historique de l'esclavage. Quand nous disons le Noir ou le Blanc, nous nous référons à ce que la psychanalyse appelle « Inconscient collectif », c'est-à-dire « l'ensemble de préjugés, de mythes, d'attitudes collectives d'un groupe déterminé » (Fanon, 1952 : 152). Au nombre de ces mythes et préjugés, il y a que le Noir est péché et le péché est Noir. Le concept de Sisyphe qui apparaît dans le titre de notre analyse doit être pris au sens camusien du terme. Condamné par les dieux pour avoir osé les défier, Sisyphe se retrouve à pousser sans cesse un rocher jusqu'au sommet d'une montagne du Tartare. Chaque fois qu'il atteint son objectif, la pierre retombe. Et il doit recommencer. Pour Camus, c'est lorsque ce personnage redescend de son sommet pour retourner pousser le rocher qu'il le passionne le plus, car, c'est en ayant justement pris conscience de cette condition que Sisyphe redevient maître de son existence.

Le Noir devient Sisyphe, il doit « porter sa pierre », c'est-à-dire « travailler dur comme un nègre » tous les jours s'il veut être reconnu pour-soi (Id. : 176). Et comme Sisyphe, il doit toujours tout recommencer. Le souci permanent des poètes afro—qu'il s'agisse des poètes de Harlem, du négritisme caribéen ou de la négritude— de cette première moitié du XX est de donner une réponse au « déni d'humanité » que pendant des siècles on leur a inculqué. Par exemple, tous les poèmes de la *Nouvelle Anthologie* (1948) de SENGHOR sont en quelque sorte « l'antithèse affective » de cette insulte à « l'humanité nègre », qu'on retrouve chez Fanon sur le plan de « l'équilibre psycho-affectif ».

La douleur est-elle ce qui fonde l'esthétique et la créativité nègre ? Comment l'écriture poétique se mêle-t-elle à la souffrance pour purger les traumatismes d'un monde déchiré par le mal et la douleur ? Cet article se propose d'analyser la problématique du mythe de la douleur nègre dans deux recueils de deux poètes nègres : *The Weary blues* (1926) de Langston Hughes et *Hosties noires* (1948) de Léopold Sedar SENGHOR. L'on verra premièrement comment les poèmes-blues-jazz de Hughes sont restés pendant longtemps un moyen de résistance de la communauté afro-américaine. La seconde partie de notre analyse sera consacrée à l'hommage que Senghor rend à l'Afrique-victime crucifiée pour la rémission des péchés de l'humanité et qui rachète, par ses sacrifices, l'ensemble des autres peuples de la terre.

1. LE « NEGRO SOUL », UNE POÉTIQUE DE L'ÂME NÈGRE

C'est pendant son passage à l'Université de Columbia, à New York, que Hughes profite pour se rapprocher de la capitale nègre : Harlem, cet immense ghetto avec ses joies et ses misères, ses lèpres et ses gloires, sa pègre et ses héros. Nous sommes au début de la Renaissance noire et l'art nègre comme le jazz est à la conquête du monde. Si dans le Nord, la ségrégation n'est pas manifeste dans les lieux publics, elle l'est quand il s'agit de gagner sa vie. Il va s'essayer à tous les petits métiers pour survivre (cuisinier, plongeur, garçon de restaurant, blanchisseur, coursier, etc.). Alors qu'il est dockers dans le port de New York, il fait corps avec la dure réalité des prolétaires Noirs. Cette expérience new-yorkaise lui inspire son célèbre poème « The Weary Blues » à Harlem et entre en contact avec l'équipe de la revue *The Crisis* de W.E.B. Du Bois. Toute sa condition d'homme de

couleur ou de *Colored* traverse de bout en bout sa poésie. Sa vie est sa poésie tout comme sa poésie est sa vie.

Pour Hughes, les Noirs portent sur eux toute la misère de l'humanité et le chemin de croix jusqu'à la montée au Calvaire du Christ ressemble étrangement aux lynchages des Noirs. Le rag, le blues, les Spirituals, le jazz, sont tous des musiques du peuple opprimé, un entrepôt de rêves et des souvenirs immergés d'une culture dynamique. Ce sont des musiques combinées au background racial et de l'esclavage. Les poèmes noirs inspirés de ce folklore ne seront rien d'autre que le reflet de l'expérience de ce vécu quotidien nègre.

En 1921, Hughes publie son premier poème, « The Negro Speaks of Rivers », dans *Crisis*. Il décrit lui-même comment ce poème a été composé :

« Now it was just sunset and we crossed the Mississippi, slowly, over a long bridge. [...] Then I began to think about other rivers in our past —Congo, and the Niger, and the Nile in Africa— and the thought came to me: “I’ ve known rivers” and put it down on the back of an envelope I had in my pocket, and within the space of ten or fifteen minutes, as the train gathered speed in the dusk, I had written this poem, which I called “The Negro Speaks of Rivers” ». (Hughes, 1940/1963 : 55)

Quand il inclut ce poème dans *The Weary Blues*, il le dédie à W. E. B. Du Bois sur recommandation de Jessie Fausset, rédactrice littéraire de la revue *Crisis*. Le long fleuve du Mississippi est chargé d'histoire et rappelle la douloureuse période de l'esclavage aux États-Unis. C'était un cauchemar pour les esclaves que d'être vendus *Down the rive*, c'est à dire au sud du Mississippi où les conditions serviles étaient les plus insoutenables. Le Mississippi devint alors le repère géographique et sémantique de l'histoire de l'esclavage. À la vue du Mississippi, par les fenêtres du train, Hughes extériorise ses sensations qui font partie de la conscience collective nègre de

tous les temps et de tout lieu. En effet, c'est en descendant plus au bas des régions du Mississippi jusqu'à la Nouvelle-Orléans qu'Abraham Lincoln s'aperçut de l'horreur de l'esclavage sous sa pire forme et qu'il décida d'y mettre fin.

Dans le poème, « Negro », qui paraît une année après, il garde le même registre de la thématique, c'est-à-dire ce passé douloureux de la race noire. Il évoque le Congo sous la domination belge et les lynchages dont seront victimes les Noirs dans les agglomérations après l'abolition officielle de l'esclavage (« I've been a victim : /The Belgians cut off my hands in the Congo. / They lynch me still in Mississippi. »). Toujours au vers 16 du poème « Negro », il évoque le triste épisode des lynchages dans le sud des États-Unis. En été 1919, le Klu Klux Klan fut responsable de plusieurs lynchages et d'autres actes de violence contre la communauté noire des États-Unis à Longview, au Texas. C'est cet épisode que le poète James Weldon Johnson appela « l'été rouge » (Cfr. Rampersad, 1994/1996 : 624).

Le poème « A black pierrot» évoque un dépit amoureux face à une femme qui reproche probablement à un Noir la couleur de sa peau. Ici, le personnage The black pierrot ne peut aimer tout le monde comme les Noirs ne peuvent manger dans les restaurants « pour blancs ». Nous pouvons le comparer à un autre personnage noir (« the black jester ») du poème « The Jester ». Ces deux personnages noirs sont tous deux des bouffons. Le personnage de Pierrot, qui fait son apparition dans la mimique française, est souvent décrit comme un adulte avec une mentalité d'enfant. Il est petit et le visage saupoudré de farine qui le différencie du masque noir que porte l'autre personnage bouffon noir et perfide: Arlequin. Pierrot est l'équivalent racial d'Arlequin.

C'est le poète symboliste français Jules Laforgue qui écrit des poèmes avec la voix de Pierrot vers la fin du XIXe siècle. Avec l'influence qu'eut Laforgue, on vit Pierrot apparaître souvent dans la poésie américaine au début du XXe siècle. La différence entre le Pierrot de Laforgue et celui de Hughes et bien d'autres écrivains est le sentiment racial attaché au masque de Pierrot, qui le met en rapport avec d'autres personnages de ses poèmes comme « The Jester ». Par principe, Pierrot est blanc, mais Hughes lui donne une peau noire pour contrarier son lecteur. Ce sont là des thèmes de

prédilection du poète. Dans ces deux poèmes, on voit bien que nos deux personnages ne portent pas le sentiment de la culpabilité, ou de la contrition bien que le black pierrot sent peser le poids de la solitude face à cet amour évanescent (« She did not love me, / So I crept away into the night/ And the night was black, too »).

Les personnages de Hughes ont, en général, cette caractéristique de vaincre le « malaise nègre ». Dans *The Weary Blues*, on verra s'alterner des poèmes sur un ton plein d'entrain et de gaieté tels que « Our Land » (« Ah, we should have a land of joy, / Of love and joy and wine and song, / And not this land where joy is wrong. ») ou encore « Joy ».

Si *The Weary Blues*, son premier recueil de poèmes, est celui qui respecte le moins la forme traditionnelle du blues, il n'en demeure pas moins qu'il y plante le décor fait de solitude, de nostalgie et de nuit. Il chante le Noir qui prend conscience de sa réalité ethnique. Le blues devient ainsi un chant de protestation solitaire qui exprime cette crainte particulière du Noir transplanté dans une civilisation de machines, héritage de plus de quatre siècles d'esclavage.

Nous allons voir dans les poèmes qui suivent, ce qui caractérise la négritude de Hughes, ce qu'on a appelé la Negro soul. Chez Hughes, c'est un mélange de tristesse et de joie, de mélancolie et de bonne humeur. Tous les poèmes du *Weary blues* sont une alternance de ces ingrédients. Dans le poème-blues, « The Weary blues », le poète est plus préoccupé par l'attitude mélancolique du bluesman en face de son auditoire que par le texte en lui-même, en tant qu'écriture. C'est peut-être ce qui expliquerait la redondance qui surgit dans le titre du poème : Le Blues du désespoir (« The Weary Blues »). Hughes y mêle tous les ingrédients qu'on retrouve dans un Blues traditionnel, c'est-à-dire le ton grincheux et la thématique de la solitude (« Ain't got nobody in all this world/ I ain't happy no'mo/ And I wish that I had died. »). Il est à observer que dans les paroles de l'interprète, la strophe qui suggère l'espoir est plus brève. L'expression (« moan ») fait penser aux jérémiades du bluesman qui se trouve dans un état de précarité: (poor piano moan, rickety stool, old piano moan, etc.). Sylvanise (2009 :48) nous apprend à ce sujet que l'écoute de la mise en musique de ce poème par Hughes lui-même obéit à ce sentiment terne du poème. Il lit l'expression (« lazy sway ») et les paroles

du bluesman avec une cadence plus lente que les autres vers du poème. Les syllabes sont exagérément étirées, au point que l'auditeur devine aisément la paresse et l'apathie sur un ton larmoyant et ironique. C'est l'attitude du chanteur à travers l'interprétation du blues sur scène qui est ainsi mise en exergue, plus que son art à maîtriser la langue.

Le Jazz, par contre, manifeste plus d'enthousiasme et est très communicatif. Hughes associe assez souvent le ton de ces deux styles. Les vers qui n'obéissent pas à la forme du blues sont écrits sous forme de vers libres, et riment avec le schéma [aabccdd] dans la première strophe et [aabb] dans la deuxième. Les cinq derniers vers obéissent à une régularité, des tétramètres, renforcés par l'usage des rimes (« tune/moon/bed/ head/dead »).

Hughes a réussi à introduire les sentiments du jazz et du blues dans la poésie afro-américaine et la rendre plus compréhensible. Ce sont ses propres expériences de nègre dans une société ségrégationniste qu'il a su traduire. Les Blues noirs de désespoirs (« heart breaking blues ») et le Jazz qu'il avait écouté pendant son séjour parisien des années 1924, notamment dans le cabaret du Grand-Duc lui inspira la forme jazz du poème « To a Negro Jazz Band in a Parisian Cabaret¹ ».

Le poème « Jazzonia », paru dans *The Crisis* en août 1923, est son premier poème jazz, écrit juste après « The Weary Blues ». « Jazzonia » s'ouvre sur une note de gaîté sensuelle, de facultés spirituelles avec des suggestions vocaliques extasiées et solennelles. On peut voir la présence des exclamations qui traduirait cet enthousiasme. On observe une régularité au niveau des vers exclamatifs (4 mètres et 8 mètres) qui traduisent l'ambiance festive dans ce cabaret de Harlem. La deuxième partie du poème met l'accent sur un certain érotisme pittoresque avec la séduisante danseuse du cabaret. Les allusions à « Ève » et « Cléopâtre » en rajoutent à la profondeur du thème de la séduction et le charme de la danseuse. L'alternance répétée des adjectifs qui précèdent les substantifs « tree » et « rivers » (« silver tree/ shining rivers/ singing tree/ Shining rivers/ Shining tree/ silvers rivers ») crée une sorte

¹ Dans le cadre de petits métiers sur les bateaux, il foule pour la première fois le sol parisien en Noël 1923. Mais Paris est tout aussi dure que Harlem et il y mènera bien des fois une existence de clochard. Il finit par trouver un emploi de plongeur puis garçon de café dans une boîte de nuit, le Grand-Duc. Ce poème et bien d'autres lui sont nés de son expérience de plongeur dans une boîte de nuit parisienne, Le Grand-Duc (Ramperdad, 1994/1996 : 628). Il retiendra finalement le titre « Jazz band in a Parisian Cabaret » dans le deuxième recueil *Fine Clothes to the Jew* après sa première parution en 1925 dans *Crisis*.

de tendance à l'anticipation chez le lecteur quant à la conclusion du poème (« In a whirling cabaret / Six long-headed jazzers play »).

Dans « Negro Dancers », on retrouve cette bonne humeur et la même ambiance chaleureuse du cabaret de « Jazzonia ». Les six premiers vers sont certainement les paroles du Bluesman qu'il retranscrit ici, comme les paroles Blues dans le poème « Weary Blues » et de « The cat and the saxophone ». À partir du septième vers, il commence la description de l'ambiance festive dans le Night-club des « brown-skin steppers ». La troisième strophe montre clairement un spectacle de danse qui se déroule sous les regards de spectateurs blancs et le poème se termine sur le début des trois premiers vers. Excepté la deuxième strophe, tout le reste du poème est fidèle à l'interprétation de la danse dans le cabaret avec une certaine exubérance dans la verve.

Hughes a une écriture directe, avec beaucoup plus d'images que de concepts et les vers sont coupés de nombreuses interrogations et d'exclamations. Mais le vers de Hughes reste dans *The Weary Blues* très proche de la forme classique de la versification anglo-saxonne comme ce couplet classique de « Jazzonia » (« A dancing girl whose eyes are bold/ Lifts high a dress of silken gold »). Les rimes et assonances sont utilisées avec un sens très musical. Il a une écriture qui tient plus de la photographie spontanée que de la narration traditionnelle. Il dit lui-même que ses poèmes sont spontanés et qu'il les retouche très rarement.

L'on peut dire que Hughes a élaboré une poésie « prolétarienne » qui semble plus s'adresser à la vie des Noirs dans les usines, les petits métiers de rue, les taudis de Harlem ; à la vie des métayers noirs dans les plantations de coton qui laissent leurs salaires aux propriétaires blancs, au garçon de salle qui rentre tard parce qu'il doit nettoyer les meubles sur lesquels les blancs ont travaillé toute la journée, à la domestique noire qui a le dos courbé à force de laver les escaliers, etc. Sa poésie est ainsi le « cri nègre » contre ce déni d'humanité et les préjugés raciaux dans une Amérique qui reconnaît formellement à tous les mêmes droits prescrits dans la Constitution de 1788.

La Renaissance nègre de Harlem va influencer les principaux chantres de la négritude francophone, et établir, très rapidement, des connexions. On sait que SENGHOR a traduit

personnellement de nombreux poèmes de Countee Cullen, Jean Toomer, Sterling Brown, et de Hughes que les poètes de la négritude considéraient comme le plus grand poète noir américain, car, pour eux, il répondait le mieux à la définition du terme sur le plan poétique. Parmi les poètes de la négritude, Senghor est celui dont le traitement de la question de la douleur nègre se rapproche le plus de Hughes. Comment SENGHOR l'aborde-t-il ? La conscience de race traverse-t-elle de bout en bout la poésie de SENGHOR comme on a pu l'observer chez Hughes ?

2. L'AFRIQUE FAITE HOSTIE : UNE MÉTAPHORE SENGHORRIENNE DE L'EUCARISTIE

Il y a bien des similitudes évidentes entre *The Weary Blues* (1926) de Hughes et *Hosties Noires* (1948) de Senghor. Les deux titres de recueil ont une charge sémantique dépréciative. L'anglais « Weary » exprime la lassitude, l'ennui, une sorte de spleen et surtout le désespoir. « Hostie » vient du latin *Hostia* et veut dire « victime ». Les « Hosties Noires » sont donc les victimes Noires. C'est ce symbolisme des « hosties noires » (couleur blanche de l'hostie/couleur noire de la race victime) que Senghor choisit comme titre après *Chants d'ombre* (1945). Par les souffrances auxquelles l'histoire les a condamnés, le peuple noir devient le peuple rédempteur qui rachète par ses sacrifices l'ensemble des autres peuples de la terre en leur apportant l'espérance d'un monde réconcilié avec Dieu et lui-même.

On notera tout au long de ce recueil une présence de la métaphore catholique de l'Eucharistie pour désigner l'Afrique-mère. D'ailleurs, Senghor emploiera, de façon anaphorique, le mot catholique dans son sens étymologique c'est-à-dire du grec *Katholikos*, « universel ».

Hosties Noires a le mérite d'exprimer dans la langue du colonisateur l'« âme noire » de l'Afrique crucifiée qui porte dans ses mains et sur les côtés les stigmates des clous du calvaire. Tous

les vingt poèmes d'*Hosties Noires*, consacrés aux Tirailleurs sénégalais², constituent une stèle funéraire, un panthéon pour « les soldats morts pour la France » qu'il ne faut pas oublier. Senghor veut les honorer, leur offrir une sépulture digne. Vingt poèmes écrits entre 1936 et 1945, regroupés en deux parties intitulées « Éthiopie » et « Camp 40 », elles-mêmes encadrées par un « Poème liminaire » et une « Prière de paix ».

Composé en 1936, « À l'appel de la race de Saba » semble le plus ancien poème d'*Hosties Noires* que Senghor ait écrit. Il est le premier d'un ensemble de sept poèmes qu'il intitule « Éthiopie ». « L'appel » dont il est question ici se réfère à l'appel lancé par Hailé Sélassié à la tribune de la Société Des Nations face à l'occupation de l'Éthiopie par les troupes italiennes en 1935. Le poème « À l'appel de la race de Saba » apparaît comme le cri de détresse de l'Afrique agressée sans secours³. Le syntagme « race de Saba » exprime la revendication de l'ascendance et l'héritage d'une dynastie qui serait née de l'union entre le roi Salomon et la reine de Saba. En répondant à « l'appel de la race de Saba », le *Dyali* reste attaché à la culture sérère selon laquelle « le fils tire sa noblesse de sa mère », c'est le sens de l'usage anaphorique du vers (« Mère, sois bénie ») qui introduit chaque tableau de ce poème. Il s'agit d'une convocation qui a valeur d'injonction, qui traduit la volonté de retrouver

²C'est le gouverneur du Sénégal, Louis-Léon Faidherbe (1818-1889) qui institua pour la première fois l'armée noire par décret du 21 juillet 1857. La première unité de Tirailleurs Sénégalais voit le jour à Saint-Louis, au Sénégal, en 1858. En 1900, d'autres « troupes indigènes » intègrent les troupes coloniales qui prendront le terme générique de Tirailleurs Sénégalais. Avec son « Poème liminaire », SENGHOR commence le recueil *Hosties Noires* par un hommage aux soldats Noirs engagés et morts dans la première guerre mondiale.

³L'Éthiopie est aux yeux de SENGHOR un symbole à tous égards. D'ailleurs le recueil suivant qu'il publie juste après *Hosties Noires* prendra le titre d'*Éthiopiennes* (1956): symbole de l'Afrique des légendes dont SENGHOR voue un culte à la reine de Saba, symbole de l'Afrique résistante et indépendante et enfin symbole de l'Afrique chrétienne dont l'empire d'Axoum fut converti au christianisme dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Rappelons qu'en mars 1896, l'armée italienne avait essuyé une cuisante défaite face à la résistance éthiopienne. Cette victoire a une valeur de symbole pour toute l'Afrique noire car l'Éthiopie restait le seul pays indépendant sur un continent totalement colonisé de sorte qu'entre les deux guerres mondiales, l'Éthiopie est le seul pays africain à siéger à la Société Des Nations. En 1935, Mussolini attaque de nouveau l'Éthiopie pour laver l'affront de mars 1896 et constituer, à l'instar de la France et la Grande Bretagne, un empire colonial : l'Afrique Orientale Italienne composée de l'Érythrée, la Somalie et l'Éthiopie. La dénonciation de l'agression par le Négus est restée presque sans réaction conséquente. Cette défiance de l'Italie vis-à-vis de la communauté internationale annonçait les limites de la SDN. (Cfr. Duroselle, 2006 : 66). Lorsqu'Hitler envahit la Pologne en 1939, l'Europe réalise la gravité de la situation. Le fascisme hitlérien appliqué à des pays européens était contre-nature. Il fallait envoyer un message fort au monde entier selon lequel seuls les peuples barbares doivent être maintenus sous un joug colonial. Et c'est la rage de Césaire contre cet « humanisme occidental » qui a pour fondement « le racisme » (Cfr. Césaire, 1950/1995 : 12).

l'honneur et la dignité de la race bafouée ; cette convocation fait office de proclamation d'une « Négritude debout », rejoignant l'hommage rendu dans le poème « Élégie pour la reine de Saba » du recueil *Élégies majeures* (1979).

Le poème « Aux Tirailleurs sénégalais morts pour la France » paraît pour la première fois en août 1939 dans la revue *Volontés*, quelque peu avant l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne. Les soldats noirs furent parmi les premières victimes de la barbarie nazie et de l'idéologie raciste du troisième Reich. Les Allemands s'acharnaient particulièrement contre les noirs qu'ils considéraient comme des sauvages. Le verset 9 du poème est une inscription allemande (« Die Schwarze schande ») qui signifie « la honte noire ». Cette inscription évoque les sentiments racistes que nourrissaient les Allemands depuis la fin de la première guerre mondiale à l'endroit des soldats noirs⁴. Pour Senghor, les « mutins » de Tyaroye, de Fréjus, et toutes les victimes de la Traite négrière sont les martyrs qui ouvrent sur « la cité de demain ». Les Noirs sont les sacrifices, les victimes propitiatoires offertes sur l'autel pour le salut de l'Humanité : hostie vivante, sainte et l'« Afrique crucifiée ». (Senghor, 1979/1990 : 385).

⁴ Pendant la période de l'entre-deux-guerres (1919-1939), la présence de troupes africaines est l'objet d'une vive polémique sur le débat colonial et va empoisonner davantage les relations franco-allemandes. Entre 1919 et 1923, l'Allemagne proteste contre les mesures de Versailles mais surtout se lance dans une campagne antifrançaise en dénonçant l'utilisation de troupes africaines notamment la « sauvagerie » des « tirailleurs » sur les femmes allemandes pendant l'occupation militaire de la Rhénanie et de la Sarre, dans un conflit qui leur est étranger, et qualifie la victoire des Alliés d'illégitime. (Lüsebrink cit. par Rubiales, 2006 : 66). Par ailleurs, les allemands dénonçaient la souillure de leur sol par la présence de soldats de couleurs qu'ils considéraient comme un opprobre : « *die schwarze schmach am Rhein* » c'est-à-dire « l'opprobre noir sur le Rhin » (Cfr. Naour, 2003). L'Allemagne refuse d'assumer la culpabilité morale que veulent lui infliger les Alliés, et toutes les réparations de guerre que stipulait le Traité de Versailles (1919) dont la perte de ses colonies (Togo, Cameroun, Afrique orientale et le Rwanda-Urundi) que contrôlaient désormais anglais, français et belges sous la supervision de la SDN. Face à cette campagne de « dénigrement », la contre-offensive française ne s'est pas fait attendre. Là où l'opinion allemande parle de « honte noire », les français parlent de « honte blanche » et accusent les allemandes d'avoir assouvi leurs appétits sexuels sur des tirailleurs innocents. En effet, le Traité de Versailles traitait l'Allemagne de nation incompétente pour la mission civilisatrice à cause de ses méthodes qualifiées de totalitaires et brutales. L'Allemagne contestait ces mesures en employant les termes de « *Koloniale Schuldlüge* » c'est-à-dire le « mensonge de la culpabilité coloniale » (Id. : 67). La France, en mettant en valeur les mérites des « tirailleurs » en termes de sacrifice, de courage et de patriotisme, voulait réaffirmer la grandeur et le génie de ses méthodes coloniales par rapport aux autres puissances impérialistes. Quand éclate la deuxième guerre mondiale, l'acharnement des troupes nazies sur les combattants prisonniers Noirs fait suite à un contentieux franco-allemand sur fond de propagande nazie véhiculant des clichés raciaux obsessionnels, et qui vont pousser les soldats allemands à la vengeance et à la violence exorciste pendant la campagne de mai-juin 1940 où vingt-neuf mille tirailleurs sénégalais trouvèrent la mort. Après les expériences « réussies » des deux conflits mondiaux, la France venait de réajuster sa politique coloniale en mettant à sa disposition une bonne réserve d'« armée noire ». Quand se termine la deuxième Guerre Mondiale, la guerre d'Indochine éclate le 19 décembre 1946. Cinquante mille Tirailleurs sont mobilisés entre 1947 et 1954 pour aller combattre l'insurrection du Viêt-Minh à Hanoï d'où deux mille trois cent vont périr.

Le 21 novembre 1944, rassemblés dans le camp militaire de Tyaroye, les soldats africains manifestent pour que leur soient accordés les primes de démobilisation auxquels ils ont droit et les arriérés de soldes. Une mutinerie s'en suit le 1^{er} décembre et est violemment réprimée. Le poème de Senghor en hommage aux victimes de cette barbarie, « Tyaroye », porte la référence « Paris, décembre 1944 » pour marquer sa spontanéité et sa colère alors même qu'il est absent du Sénégal. La brutalité et l'ignominie de l'acte sont certainement traduites par l'usage abusif du mot « sang » qui est employé huit fois dans un poème de seize versets (« sang sang ô sang noir de mes frères [...] / Pluie de sang rouge sauterelles ! »). La « pluie de sang rouge sauterelles » pourrait être une allusion aux Écritures notamment à l'un des dix fléaux dont Dieu frappa l'Égypte du pharaon dans le livre de l'Exode VII et X. Les calamités qui s'abattent sur l'Égypte sont un châtement de Dieu pour punir le Pharaon face à son incrédulité. Dans le cas de « Tyaroye », ils sont punis pour avoir cru en la « liberté, égalité et fraternité ». Le poème se termine, néanmoins, sur une note d'espérance (« vous êtes les témoins de l'Afrique immortelle/ vous êtes les témoins du monde nouveau qui sera demain ») et qui annonce son poème de paix et de pardon « Prière de paix » pour clore les *Hosties Noires*. Le mot « témoins » rejoint son sens étymologique de « martyrs » qu'il emploie déjà au verset 5 (« votre sang ne s'est-il mêlé au sang lustral de ses martyrs ? »), c'est-à-dire « témoins de Dieu » pour désigner les premiers chrétiens persécutés pour leur foi dans le Christ.

C'est une « Prière de paix » qui clôt *Hosties Noires* avec en épigraphe un fragment du « Pater noster » (« Notre Père »), («...Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris») (« ...Comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés »). Ici, il est surtout question de pardon et d'amour comme dans son poème « Assassinat » : « O Martyrs noirs race immortelle, laissez-moi dire les paroles qui pardonnent ». Si Senghor identifie l'Afrique au Christ crucifié, c'est aussi pour cet enseignement d'amour et de pardon que le Christ n'a cessé d'enseigner. SENGHOR dira : « Jamais race n'a tant souffert que la race noire [...] Cependant, jamais race n'a tant pardonné » (Senghor, 1993 : 75).

Toutes les pages du recueil sont recouvertes du sang des combattants noirs que Senghor présente lui-même comme « un ciboire de souffrances » offert au « Seigneur Jésus ». On compte le mot « sang » trente-sept fois dans quatorze des vingt poèmes : trois fois dans « Poème liminaire » ; quatre fois dans « À l'appel de la race de Saba » ; une fois dans « Méditerranée » ; une fois dans « Aux tirailleurs sénégalais morts pour la France » ; deux fois dans « Luxembourg » ; deux fois dans « Désespoir d'un volontaire libre » ; une fois dans « Assassinats » ; une fois dans « Lettre à un prisonnier » ; sept fois dans « Chant de printemps » ; huit fois dans « Tyaroye » ; une fois dans « Camp 1940 » ; deux fois dans « Pour un F.F.I. Noir blessé » ; une fois dans « Aux soldats négro-américains » ; et enfin trois fois dans « Prière de paix ». Si nous insistons sur ce décompte, c'est pour montrer que le mythe du malaise noir dans la poétique Senghorienne repose essentiellement sur la symbolique

chrétienne du Christ crucifié pour la rémission des péchés de l'Humanité. Selon les Écritures « Sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon » (Épître aux Hébreux, IV, 10). Dans la symbolique senghorienne, l'Ancienne Alliance et la Nouvelle sont représentées par « l'Ancien Monde » et « le Nouveau Monde » et, l'Afrique, le pont de jonction pour réconcilier l'Humanité, l'homme avec Dieu. Mais l'« effusion de sang » est le symbole de l'affranchissement social et spirituel. De la même façon, il semble que le sang des nègres doive couler pour que la race noire accède à un point d'affranchissement certain :

« [...] la traite des nègres fut le lourd tribut de déportés, mais surtout de morts par dizaines de millions, que l'Afrique dut payer pour avancer le mouvement. Sans doute, l'immense holocauste des hosties noires était-il inutile. Mais telle est la dure loi de l'histoire que toute parturition d'une civilisation nouvelle s'est faite dans le sang et la douleur ». (Senghor, 1977 : 9)

SENGHOR fait alterner la mort et la vie, car tout comme le sang du Christ donne la vie et non la mort, l'Afrique acquiert chez SENGHOR toute une mission messianique dans « À l'appel de la race de Saba » (« La mort nous attend peut-être sur la colline ; la vie y pousse sur la mort dans le soleil chantant »). C'est Jean Baptiste qui dit du Christ dans l'Évangile de Matthieu: « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ». Les Hosties, c'est-à-dire le pain sans levain, dans la liturgie chrétienne rappellent la mort du Christ. En recevant l'hostie, chaque fidèle prend part au repas de communion qui commémore la cène, le dernier repas que prit Jésus avec ses apôtres. Les Hosties de la cène ici sont doublement symboliques : commémoration du peuple d'Israël de la libération de l'esclavage en Égypte (la cène de la nuit pascale dans Exode 12 : 1-14) et le nouveau sens que le Christ lui confère (Marc 14 : 22-25), c'est-à-dire la victoire sur les œuvres des ténèbres à travers la crucifixion puis la résurrection de l'Agneau immolé. Le « festin catholique » auquel appelle Senghor marquera la célébration de la « Nouvelle Alliance » entre toutes les races de la terre. Mais la mission messianique ne s'arrête pas dans le tombeau, elle va jusqu'à la résurrection, à la réconciliation. Et la prophétie d'Esai qui, quatre cents ans avant la naissance du Christ annonce les stigmates du Messie, rappelle les quatre cents ans d'esclavage, dans l'humiliation des bateaux négriers, la faim, les épidémies transatlantiques, avant d'arriver à « Canaan ». Pendant ces quatre siècles, l'Afrique a porté le joug de la servitude, quatre siècles qui ne l'ont pas fait plier.

L'étude de Gloria SARAVAYA (1989) sur les symboles et les archétypes était le mythe de la douleur et du malaise nègre dans *Hosties Noires*. Saravaya appelle « mythes de la polarité » les mythes qui mettent en exergue la consanguinité du héros et son protagoniste exprimé dans le complexe de l'altérité entre Abel et Caïn, Isaac et Ismaël, ou Esau et Jacob, Rachel et Léa, tel que cela apparaît dans ce vers de (« Chant de printemps ») (Senghor, 1948 : 87) : (« Est-ce sa faute si Dieu lui a demandé les prémices de ses moissons/ Les plus beaux épis et les beaux corps élus patiemment parmi mille peuples ? » Des caractères contradictoires s'allient au sein d'un même personnage, qui est ici le soldat

Noir, deux fois victime : prisonnier d'une guerre qui n'est pas la sienne et prisonnier de l'histoire coloniale. Mais, ce sacrifice peut apparaître aussi comme un rachat. À travers cette mort, meurt l'ancienne Afrique, l'Afrique esclave, et la sève (« comme le sang ») monte et fait éclore la vie, le « nouveau » dont il parle dans « Chant de printemps », strophe 3, verset 9. Le sujet de passion, l'Afrique, commande les sentiments du poète tandis que son action est contrariée dans le tumulte de la guerre (« canon-délire »). Puis arrive le verset 7 où tout le sacrifice est consumé. (« Écoute sa voix bleue dans l'air lavé de haine, vois le sacrificateur verser les libations au pied du tumulus. »). Par un jeu de substitution, « la voix » remplace celle même du poète qui se fait le sacrifié dans les versets 4, 5 et 6. C'est alors lui qui renaît, purifié. Cette « voix » est délivrée de sa passion (Afrique) et de son action (blanc) pour être l'objet de l'incantation du poète qui la chante pour elle-même, sève nouvelle et vie renouvelée (Saravaya, 1980 : 77).

On peut poursuivre l'étude des archétypes dans le poème « Au Gouverneur Eboué ». Ici, il surgit une autre référence à l'Église nouvelle dont parle l'Évangile de Jean, où le Christ annonce qu'il détruirait le temple (son corps) et qu'il le reconstruirait entièrement le troisième jour (sa résurrection). Cette Église nouvelle sur quoi sera bâtie la « pierre », c'est l'Afrique nouvelle qui ressuscite : (« Eboué ! Et tu es la pierre sur quoi se bâtit le temple et l'espoir/ Et ton nom signifie « la pierre » et tu n'es plus Felix ; je dis Pierre Eboué »). La fin du poème révèle la personnification de l'Afrique Mère. (« Et trois siècles de sueur n'ont pu soumettre ton échine/ Ebou-é ! tu es pierre qui amasse mousse parce que tu es stable et que tu es debout ») (« [...]Voilà que l'Afrique se dresse, la Noire et la brune sa sœur./ L'Afrique s'est faite acier blanc, l'Afrique s'est faite hostie noire/ Pour que vive l'espoir de l'homme. »)

Dans le poème « Prière des tirailleurs Sénégalais », le sacrifice du « sang noir » est assimilé à une « offrande » au « Seigneur Jésus ». C'est là le point névralgique de la théologie paulinienne. Chez l'apôtre Paul, l'offrande que Dieu agrée désormais ne sera plus l'immolation des bêtes de l'Ancienne alliance, mais, plutôt, à l'image du Messie, s'offrir soi-même comme un sacrifice vivant, ce qui sera un culte raisonnable et agréable à Dieu (Épître aux Romains, 12 : 1).

Ici, nous voyons toutes les représentations de l'Hostie et du Christ dans la liturgie chrétienne. Les « Hosties Noires », à l'image du Christ, sont offertes en holocaustes en vue de la rédemption future. Par le thème du sacrifice, le poète octroie aux tirailleurs sénégalais le rôle du Fils rédempteur. Ces hommages accèdent à un espace qui ouvre les voies à un futur plein d'espérance. Les *Hosties Noires*, c'est-à-dire ici le sacrifice des tirailleurs sénégalais, deviennent alors le sacrifice suprême pour la régénération de la race Noire. Mais Sartre va plus loin dans son examen de la souffrance noire: « le noir conscient de soi se représente à ses propres yeux comme l'homme qui a pris sur soi toute la douleur humaine et qui souffre pour tous, même pour le blanc » (Sartre, 1948 : XXXIV). C'est ce que veut exprimer Paul N'Goma quand il écrit que « la trompette d'Armstrong sera au jour du jugement

l'interprète des douleurs de l'homme » (Ibid.). Le poète noir devient ce que Sartre appelle « le poète dionysiaque », qui « cherche à pénétrer sous les phantasmes brillants du jour et rencontre, à mille pieds sous la surface apollinienne, la souffrance inexprimable qui est l'essence universelle de l'homme ». C'est parce que le Noir a « touché le fond de la douleur humaine » que le blues, l'air le plus douloureux du monde, au-delà de l'esthétique, devient idéologie. C'est aussi par « la douleur » que cette « conscience noire » dont parle James Emanuel (1967) devient « historique » (Sartre, 1948 : XXXVI).

CONCLUSION

La problématique de la douleur et de la souffrance est abordée par Hughes et Senghor non comme un thème de roman, ou un sujet quelconque, mais un ensemble de sentiments vécus intimement et intérieurement par leurs peuples respectifs. Pour ces deux écrivains, nous avons vu que la poésie est une arme puissante de catharsis collective. La notion de Black soul chez Hughes est dominée par cette dimension de la conscience historique nègre, mais surtout la volonté de rire et de vivre, le dépassement des déterminismes et des préjugés raciaux, afin de parvenir à un monde réconcilié avec lui-même. Il y a toujours cette « unité indissoluble de la douleur, de l'éros et la joie » dont parle Sartre (1948, XXXVI). La poésie de Hughes est pleine d'héroïsme et d'humour. Son écriture est gaie, pleine de vie et d'amour, bien qu'elle reflète la misère et la souffrance de son peuple.

Contrairement à *The Weary blues*, *Hosties Noires* se caractérise par une écriture du désastre qui s'organise autour de la thématique de la douleur. (Cfr. René Gnalega, 2001). Au cœur de cette douleur, il y a l'Europe qui entraîne tout le reste du monde dans le conflit. L'Afrique, prise entre deux étaux, se bat pour « l'honneur catholique de l'homme ». De toute la poésie de SENGHOR, les *Hosties noires* sont, de notre point de vue, là où l'on note le plus l'influence de la poésie chrétienne de Paul Claudel. *Hosties Noires* est, en fin de compte, un hymne d'espérance où Senghor se fait apôtre, missionnaire de la « Bonne Nouvelle », pour « la germination d'une civilisation panhumaine ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CÉSAIRE (A.), *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1995.

DUROSELLE (J.B.), « Musolini s'empare de l'Éthiopie », in *Jeune Afrique*, 30 avril 2006.

FANON (F.), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1975.

GNALEGA (R.), *La cohérence de l'œuvre poétique de Léopold Sédar Senghor*, Abidjan, N.E.I, 2001.

HUGHES (L.), *The Big Sea*, New York, Hill and Wang, 1963.

JAMES, (E) *Langston Hughes*, Boston, Twayne Publisher, 1967.

NAOUR, (J.Y.), *La Honte noire*, Paris, Hachette, 2003.

RAMPERSAD, (A.), ROESSEL (D.), *The Collected Poems of Langston Hughes*, New York, Knopf, 1996.

RUBIALES BONILLA (L.) *René Maran o la emergencia de un escritor en el contexto colonial y negroafricano francófono*, Universidad de Cádiz, thèse de doctorat [Document mécanographié], 2006.

SARAVAYA, (G.), *Langage et poésie chez Senghor*, Paris, L'Harmattan, 1989.

SARTRE, (J.P.), « Orphée Noir », préface à *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* de Senghor, Paris, PUF, 1948.

SENGHOR (L. S.) *Hosties noires*, in *Œuvre poétique*, Seuil, Paris, 1990.

SENGHOR (L. S.), *Liberté III : Négritude et Civilisation de l'Universel*, Paris, Seuil, 1977.

SENGHOR (L. S.), « Dialogue sur la poésie francophone » in *Œuvre poétique*, Paris, Seuil, 1990.

SENGHOR (L. S.), *Liberté V. Le dialogue des cultures*, Paris, Seuil, 1993.

SYLVANISE (F.), *Langston Hughes. Poète Jazz, poète Blues*, Lyon, E. N.S. édition, 2009.

Analyse linguistico-pragmatique des stratégies de persuasion dans le discours publicitaire : cas du smsing

BOUKARI Oumarou
Université Alassane Ouattara
Département des Sciences du Langage et de la Communication
boumarou2001@yahoo.fr

Résumé

En Côte-d'Ivoire, les abonnés aux réseaux de téléphonie mobile sont constamment envahis de smsing. Aussi, cet article se propose-t-il d'analyser ce discours publicitaire. Son objectif est d'étudier les stratégies pragmatico-discursives de la persuasion en contexte commercial complexe et d'économie linguistique stricte. Basée sur un corpus de trois cents SMS, l'étude s'inscrit dans le cadre théorique d'une analyse du discours médiatique. Trois résultats majeurs découlent de cette approche. D'abord, bien que les procédés de persuasion soient nombreux et diversifiés, les entreprises utilisent toutes les mêmes stratégies. Ensuite, les procédés d'exorde occupent une place centrale dans la stratégie globale de persuasion. Enfin, contrairement aux idées dominantes, le discours publicitaire de type smsing n'est pas forcément symbolique ou dissimulateur. Il ne vise que la persuasion et, à cet effet, toutes les stratégies efficaces sont bonnes.

Mots clés : smsing, publicité, persuasion linguistique, pragmatique, analyse du discours, Côte-d'Ivoire

Abstract

Subscribers to the various mobile networks in Ivory Coast are constantly invaded by advertising SMS. The trust of this paper proposes to analyze this particular type of discourse called smsing. The objective is to study the various strategies of persuasion used in a complex commercial and strict linguistic economy context. The theoretical approach of this study is the general media discourse analysis. The work is based on a corpus of three hundred smsing collected from the three mobile phone companies operating in this country. Three major results stem from the analysis. Firstly, although the methods of persuasion are numerous and diverse, the three companies use the same strategies to persuade the target. Secondly, phatic procedures play a great role in the global persuasion strategy. Thirdly, contrary to the dominant ideas, the advertising discourse of smsing type is not necessarily symbolic, it's only goal is the persuasion. As such, all efficient technique can be used.

Keywords : smsing, advertising, linguistic persuasion, pragmatics, discourse analysis, Ivory Coast

Introduction

Depuis quelques années, les pratiques du marketing et le discours publicitaire qui les sous-tend se trouvent bouleversés par différents facteurs : la globalisation, la rude concurrence qu'elle impose, le remarquable essor de la téléphonie mobile, le foisonnement des usages qu'offre le numérique, etc. (Faily 2014, 16 ; Couturier 2014, 25). Ainsi, les vingt-cinq (25) millions d'abonnés (ARTCI 2016a) aux différents réseaux de téléphonie mobile en Côte-d'Ivoire sont assaillis par une multitude de smsings, tous aussi dérangeants que captivants. Pour la plupart, il s'agit d'énoncés survolés, mais

rarement lus au sens plein du terme. Aussi sont-ils rarement analysés au-delà de leurs traits formels (Adam & Bonhomme 2012, 21).

Le fait est que la complexité du discours médiatique et du discours publicitaire en particulier rend son analyse difficile. Son dynamisme, sa dimension culturelle, artistique et économique, son objet, ses objectifs, l'hétérogénéité de ses variables (type de produit, de support) et de ses acteurs (annonceurs, cibles, agences, régies publicitaires) sont autant de facteurs nécessaires à la bonne appréhension de ce discours, véritable objet de perplexité psycho-sémiologique (Adam & Bonhomme 2012, Lugin 2000, Burger 2008, Lendrevie & Levy 2014). Ces facteurs isolés ou combinés engendrent une variété de formes et de tonalité qui fait de chaque message publicitaire, un discours de persuasion original, parfois difficile à cerner.

En considérant le smsing comme une forme particulière du discours argumentatif, l'étude se fixe pour objet l'analyse des stratégies de persuasions linguistiques et pragmatico-discursives en contexte de violation flagrante de la vie privée et de stricte économie linguistico-scripturale. Pour ce faire, nous débuterons par une double présentation à savoir d'une part, le paysage de la téléphonie mobile en Côte-d'Ivoire et d'autre part, l'univers complexe du marketing, du smsing et du discours publicitaire. Ensuite, sera énoncée la problématique de recherche. Elle est suivie de la présentation du corpus, du cadre théorique et méthodologique. Enfin, les analyses et interprétations précéderont la conclusion.

1. Le paysage concurrentiel de la téléphonie mobile en Côte-d'Ivoire

Vu la complexité du discours publicitaire, la maîtrise d'un certain nombre de paramètres facilitera son traitement analytique. Ainsi, il serait bon de commencer par comprendre les raisons du recours excessif au smsing. Nous faisons l'hypothèse que l'environnement concurrentiel dans lequel évoluent les opérateurs de la téléphonie mobile les contraint à multiplier les offres, mais surtout à aller à la rencontre du client, voire à s'imposer à lui en l'inondant de smsings.

Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est très élevé au sein de la population ivoirienne. Il se situe autour de 110% ; certaines personnes ayant plusieurs abonnements. Le marché est en pleine expansion et se présente comme l'un des plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne (Akrebou 2013, XXIII). De 1996 (année d'implantation de la première compagnie de mobile) à ce jour, l'État ivoirien

a délivré des licences d'exploitation à sept entreprises. Il s'agit par ordre d'installation de : *ComStar Cellular*, *Télécel de Loteny* (mars 1996), *Ivoiris* (octobre 1996), *Moov* (2006), *KoZ'* (2007), *GreenN* (2008) et *Café Mobile* (2012). L'impitoyable concurrence entre les différentes compagnies les oblige, pour certains, à ouvrir leur capital et pour la plupart à s'affilier à de grandes multinationales.

Aussi en 2000, la société américaine *ComStar Cellular* devient-elle *Cora de ComStar*. En 2002, elle finira par s'appeler *Cora* tout simplement. Mais, un an après, l'entreprise s'est vue contrainte de fermer ses portes ; incapable de faire face à l'énorme pression de la concurrence. De son côté, *Telecel de Loteny*, filiale de *Telecel International* se verra racheté par le groupe sud-africain *M-Cell* qui, ainsi, deviendra *MTN International*. Pourtant « Telecel Côte-d'Ivoire assurait 75% des revenus de sa maison mère (implanté dans plus de quinze 15 pays) avant son rachat le 1^{er} juillet 2005 » (Akrebou 2013, XXIV). Quant à la *Société Ivoirienne de Mobile* (SIM) connue sous le nom commercial *d'Ivoiris*, elle était une filiale de France Telecom. « Le 18 mars 2002, Ivoiris connaît un changement de dénomination sociale et commerciale pour devenir Orange Côte-d'Ivoire SA (OCI SA) » (Akrebou, id.). Selon les chiffres disponibles à ce jour (ARTCI 2016a), Orange se pose comme le premier opérateur mobile en termes d'abonnés avec 46,64% de part de marché. Il est suivi de MTN (31,56%) et de Moov (21,80%). À propos, *Moov* est le nom commercial d'*Atlantique Télécom*, filiale du groupe *Atlantique International*. Son capital initialement ivoirien est désormais détenu à plus de 70% des capitaux émiratis du groupe *ETISALAT*. De par sa politique tarifaire, *Moov* a réussi en très peu de temps à se positionner comme le réseau alternatif en Côte-d'Ivoire. MTN, Orange et Moov disposent de services de transfert d'argent. En outre, MTN et Orange proposent l'abonnement au téléphone fixe. Quant aux autres compagnies à savoir : *KoZ' Côte-d'Ivoire* (du groupe Libanais *COMIUM*), *GreenN* (de l'opérateur *Côte-d'IvoireIvoire* racheté par le groupe *Lybia Africa Portfolio*) et *Café Mobile* (de *Aircom* détenue par des Ivoiriens), elles se sont vues retirer leur licence par l'Autorité de Régulation des Télécommunications / TIC de Côte-d'Ivoire le 29 mars 2016. En dépit des bouleversements tarifaires qu'elles ont introduits dans l'univers du cellulaire, ces entreprises n'arrivaient plus à s'exécuter « de leurs obligations financières (...) et celles résultant du cahier des charges » (ARTCI

2016b). Pour survivre dans cet univers impitoyable de la concurrence, les entreprises sont obligées d'adapter leurs stratégies de marketing publicitaire et partant, leur discours de persuasion.

2. Smsing, marketing et discours publicitaire : entre sciences du langage et communication

2.1 Smsing : un cas particulier de discours publicitaire

SMS est l'acronyme de Short Message Service en anglais ou Service de Messages Succincts en français. Il est aussi appelé *text*, *texting* par les anglo-saxons et *texto* en France. Les Canadiens optent pour le rétroacronyme SMC (Service de Messages Courts). Panckhurst (2009, 35) définit le SMS comme un « service que peut offrir un système de communication sans fil, permettant aux usagers d'envoyer ou de recevoir des messages alphanumériques courts (autour de 160 caractères), qui s'affichent à l'écran de leur terminal mobile, généralement un téléphone portable. » Selon Dimitri (2010), plus de deux cent mille SMS sont envoyés chaque seconde dans le monde. Son coût relativement bas, allant jusqu'à la gratuité, conduit à la hausse constante de ce chiffre.

Calqué sur la structure dénomminative du mailing ou du phoning, le smsing (Bernicot et al. 2012, 1702) est une forme particulière de publicité par postage : le publipostage. C'est une opération de marketing et une technique légale de promotion. L'annonceur tente d'augmenter de façon significative son chiffre d'affaires sur une période déterminée. L'opération consiste à expédier en masse des informations publicitaires via des envois postaux [routage courrier] ou électroniques (ordinateurs et terminaux mobiles). On parlera de E-mailing dans le cas du courriel et de smsing avec l'écriture SMS [eSMS] (Panckhurst, 2006, 2007 ; 2009, Véronis & Guimier 2006). À partir de logiciels de « marketing d'automation » [marketing software] (Faily 2014, 18), les annonceurs génèrent divers messages publicitaires. Avec ce discours de type info-persuasif, les entreprises s'incrument simultanément dans l'intimité de millions d'abonnés dans l'unique but de les inciter à agir dans le sens souhaité [call to action] (Adam & Bonhomme 2012, 25). En tant que pratique publicitaire du *marketing mobile*, le smsing est très prisé des opérateurs de téléphonie, car mobilisant très peu de moyens financiers [below the line]. En outre, il offre plusieurs autres avantages. Il permet de nouer des relations personnalisées avec les clients tout en procurant des résultats défiant ceux des publicités dites aux budgets excessifs [above the line]. Son efficacité est mesurable tant en termes de chiffre d'affaires

que de taux de retour. De fait, ce procédé du marketing direct est à la base même de la création du SMS (Anis 2001). Le service était destiné aux opérateurs pour informer les utilisateurs. Cette stratégie marketing appelée Business to Customer [B 2 C] est une démarche à comprendre pour mieux analyser son discours (Perrin 2008, 28).

2.2 Comprendre la démarche du marketing publicitaire

2.2.1 Différentes perceptions du marketing

Le marketing est généralement appréhendé comme une culture organisationnelle, un état d'esprit caractérisé par le désir de satisfaire les attentes des parties prenantes. Aussi, Kotler et al. (2015) le définissent-ils comme l'ensemble des processus visant à créer, communiquer, délivrer et échanger des offres qui ont une valeur pour les consommateurs, les partenaires et la société au sens large. Mais pour Lendrevie & Lévy (2014), cette définition est idéaliste. Elle ne fait que privilégier la création de valeurs du point de vue des clients : ce qu'ils gagnent par rapport à ce qu'ils dépensent. Pour eux, le marketing publicitaire est un ou des moyens d'action utilisés pour influencer la cible en sa faveur. C'est « l'effort d'adaptation des organisations à des marchés concurrentiels pour influencer en leur faveur le comportement des publics dont elles dépendent, par une offre dont la valeur perçue est durablement supérieure à celle des concurrents » (Lendrevie & Lévy 2014, 68).

Cependant, certains chercheurs sont en rupture avec de telles approches qu'ils qualifient de marketings de masse [mass marketing] (Couturier 2014, Faily 2014, 17). Pour eux, ce discours de leadership centré sur l'offre et non le besoin relève d'une époque révolue. Ils pensent que les dynamiques observées dans les sociétés contemporaines ont fait muter les consommateurs en des êtres complexes, « de comportements chaotiques, voire quantiques et contradictoires » (Faily 2014, 15). De là, il faut passer à un marketing intelligent et collaboratif, susceptible de bâtir sur l'humaine relation avant l'échange [human to human] (H 2 H). Opposé au marketing sortant [outbound marketing], ce marketing entrant [inbound marketing] « intègre dès l'amont le client pour coréfléchir, coproduire la proposition de valeur, l'offre. Le client est plus qu'un partenaire, c'est un collaborateur » (Faily 2014, 19) qui, en réalité, s'ignore (cf. analyses).

2.2.2 La démarche du marketing publicitaire

Le marketing publicitaire est un élément essentiel du succès de l'entreprise. De ce fait, il impose le respect d'une démarche rigoureuse articulée en six étapes (Demont-Lugol, et al. 2006, 14). La première est consacrée à une analyse détaillée de la situation. Elle conduit à un diagnostic complet et à une parfaite maîtrise de tous les paramètres (annonceur, précédents messages, stratégies marketing, leurs forces et faiblesses, l'hétérogénéité du marché, ses différentes composantes, le comportement des consommateurs, les contraintes sociétales, les facteurs influençant l'achat, etc.). La deuxième étape détermine les problèmes de positionnement que le discours publicitaire doit résoudre. La troisième détermine, puis hiérarchise les objectifs et les cibles de communication. La quatrième étape élabore les messages publicitaires selon le principe : un vocabulaire simple et accessible dans des phrases courtes (Desilets & Gauthier 2014, 2). Cet « acte illocutoire constatatif est associé à une intention perlocutoire de type FAIRE CROIRE quelque chose au destinataire et l'acte illocutoire directif à une intention perlocutoire du type FAIRE FAIRE quelque chose. » (Adam & Bonhomme 2012, 25). Ainsi, tout message contient une promesse de bénéfice personnel (ce que gagne la personne qui agit dans le sens voulu). Selon Demont-Lugol et al. (2006, 17), c'est « le meilleur argument proposé à la cible pour le convaincre ». Les publicitaires l'appellent l'*argument de vente* (Lavanant 2006). Par ailleurs, ce discours doit comporter une preuve de crédibilité et être cohérent avec l'image de l'entreprise. Il tient aussi compte des analyses faites en amont de la stratégie. La cinquième étape procède à la sélection des médias les plus pertinents en tenant compte des objectifs, des cibles et du budget (c'est là qu'intervient le choix du SMS). La dernière étape planifie la mise en œuvre dans le temps. Ceci dit, comment se situe notre étude par rapport aux travaux antérieurs sur le SMS ?

3. Travaux antérieurs et questions de recherche

En l'espace de deux décennies, le SMS a connu un succès phénoménal (cf. § 2.1). L'univers discursif en fût bouleversé et avec lui les recherches dans ce domaine. À la fois objet de fascination et de peur (Thurlow 2006, Jalabert 2006, Fairon et al. 2006), il a bénéficié de nombreuses études qui se poursuivent un peu partout, mais relativement moins en Afrique. Justement, la prochaine section se

consacre à la revue de cette littérature. Non exhaustive, elle tient compte surtout des travaux linguistiques sur le SMS. Après quoi nous positionnerons notre contribution via sa problématique.

3.1 Travaux antérieurs

Ils peuvent être répartis en sept grandes catégories. La première considère les spécificités linguistiques du SMS en tant que nouveau genre de discours écrit (Ravid & Tolchinsky 2002). Elle décrit ses aspects non standards sous les angles orthographique, morphologique, morpho-lexical, lexicale, syntaxique et morphosyntaxique (Panckhurst 1998, Fairon et al. 2006, Anis 2001, 2007, Crystal 2008, Frehner 2008, Cougnon & François 2011, Cougnon 2012, Jalabert 2006, Leinard 2007).

Ayant constaté que l'eSMS dépasse le cadre strict des terminaux mobiles, les travaux du deuxième groupe l'ont abordé dans la perspective plus générale des recherches sur le discours électronique médié (Mourlhon-Dallies et al. 1999, Panckhurst 1999, 2001, 2003, 2006, 2007, Panckhurst & Bouguerra 2003, Véronis & Guimier 2006, Herring 2007). Parallèlement aux SMS, ils ont analysé le discours issu des blogs, courriels et autres messageries instantanées (chats). L'objectif étant de décrire les phénomènes linguistico-informatiques et/ou discursifs. Les travaux de la troisième catégorie réunissent les études sociolinguistiques sur des corpus de SMS (Cougnon & François, 2010). Ils s'intéressent aux fonctions sociales du SMS (Martin 2007), aux questions de genre en lien avec les modes d'utilisation des SMS (Berman 2005, Bernicot et al. 2012), aux représentations et aux usages (Akrébou 2013, 2015), aux motivations des choix linguistiques (Lexander 2010, 2011), aux phénomènes de mixage des codes [code mixing] (Feussi 2007, Yangra 2016), à l'analyse de l'alternance codique [code switching] dans le SMS (Deumert & Masinyana 2008, Taïwo 2009, Doehler 2011). D'autres études comme celle de Warschauen (2003) ont analysé l'eSMS à des fins didactiques. L'ancrage sociolinguistique se situe « tant en termes de genre pratiqué qu'en termes d'analyse des variétés de l'écrit utilisées. » (Penloup & Liénard 2009, 3). Les recherches de la quatrième catégorie cherchent à typifier les SMS selon leurs modes de rédaction (Fairon et al. 2006, Liénard 2007, Panckhurst 2008, 2009). Quant aux travaux du cinquième groupe, ils considèrent les SMS dans une perspective psycholinguistique. Pour eux, les SMS sont susceptibles de fournir des éclairages sur nombre de questions relatives à l'acquisition du langage (Anis, 2007, Kemp 2011,

Drouin 2011, Wood et al. 2011). La sixième catégorie englobe les recherches sur l'eSMS dans le cadre du traitement automatique des langues (Bove 2005). Les recherches de la dernière catégorie sont de type pragmatique-discursive. Certaines s'inscrivent dans la perspective de l'ethnographie de la communication et considèrent l'eSMS comme des « pratiques sociales et culturelles impliquant ainsi un investissement dans un nouveau genre (ou forme) de discours » (Panckhurst 2009, 37). D'autres l'appréhendent sous l'angle d'une analyse textuelle (Lee 2007, Mbodj-Pouye 2007). Détrie & Verine (2012) ont décrit la pragmatique des expressions de l'affectivité (injures, tendresse) dans l'eSMS. Alors que Panckhurst & Moïse (2011, 2012) y ont étudié les rituels conversationnels. Notre étude se situe aussi dans une perspective pragmatique-discursive, mais avec une tout autre problématique.

3.2 Questions de recherche

En dépit du caractère pluriel et hétérogène des recherches linguistiques sur le SMS, l'objet d'étude retenu ici semble (à notre connaissance) ne pas avoir été abordé. Et pour cause : en plus de faire côtoyer les différents domaines de la linguistique, l'étude du langage SMS exige un dépassement de son cadre traditionnel (Anis 2007). Elle contraint à s'inscrire dans la perspective plus large des sciences du langage, et plus précisément de l'analyse du discours structurée par des champs spécifiques, mais articulés en tant qu'expression de savoirs et savoir-faire complémentaires. Et comme le souligne bien (Marty 2005, 65), l'analyse du discours SMS « part des contraintes imposées : linguistiques (concision, rapport avec l'oral, dialogisme, jeu avec les normes), mais aussi techniques (taille de l'écran, nombre de caractères), communicationnelles (communication rapide et discrète), psychosociales (intimité, langage de groupe) et économique (coût : moins cher) ». Certainement, ce sont là autant de spécificités qui font du smsing une pratique publicitaire prisée des compagnies de téléphonie mobile en Côte-d'Ivoire.

Or, la publicité est par essence tentative de manipulation. Elle se caractérise par l'art de dire sans dire et de faire faire sans faire. Aussi nous a-t-il semblé intéressant de nous pencher sur un certain nombre de questions. Dans un cadre d'économie scripturale aussi restreint (160 caractères) et conditionné que celui du SMS, où il faut gérer des exigences techniques, l'absence physique des abonnés et l'intrusion dans leur intimité spatio-temporelle, comment les publicitaires tentent-ils de faire agir dans le sens

souhaité des cibles multitâches [multitasking], hétérogènes, de plus en plus informées et exigeantes ? Quels sont les procédés linguistiques et pragmatico-discursifs concourant à la finalité persuasive du smsing ? Comment le locutoire conditionne l'illocutoire et le perlocutoire ?

4. Corpus, cadre méthodologique et théorique

4.1 Corpus et méthodologie

Dans l'optique de répondre aux questions posées dans la section précédente, nous avons recueilli pour chacune des trois compagnies de téléphonie mobile encore actives en Côte-d'Ivoire (cf. § 1) cent SMS. D'où un corpus constitué de trois cents (300) smsings au total. Ne s'agissant pas de SMS privés, leur collecte a été relativement aisée. D'ailleurs, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de travailler sur le smsing. En effet, il nous a semblé quelque peu délicat de collecter des données authentiques de SMS lorsque les études s'accordent à dire que ce service est utilisé principalement pour entretenir les relations sociales (Bernicot et al. 2012, 1703), donc relevant de la vie privée.

En début de l'année 2016, outre nos propres messages reçus, nos amis et connaissances (de différents statuts socioprofessionnels et tranches d'âge (15 – 60 ans)) ont été priés de nous faire suivre les SMS à caractère publicitaire qu'ils reçoivent des entreprises de téléphonie mobile. Ces dernières proposent généralement différentes options d'abonnement ou profils qui incluent presque toutes, la quasi-gratuité du SMS. Par conséquent, le transfert des smsings a pu se faire aisément. Les amis disposant de Smartphones ont procédé à des captures d'écran avant de nous envoyer des messages groupés. Ainsi, s'est trouvée garantie l'authenticité des données et évités les désagréments liés à la transcription manuelle par les informateurs.

Les messages sont rédigés sans accent. Cependant, ils utilisent rarement des abréviations ou néographies et n'excèdent que peu de fois les 160 caractères (espaces compris). C'est dire qu'ils sont relativement courts, mais pas brefs non plus. Dans les cas où le quota des 160 caractères est franchi, le texte est généralement scindé en deux parties qui se suivent. Un SMS de MTN souvent repris contient une émoticône.

Du point de vue méthodologique, l'analyse procède par l'atomisation du discours, de sa décomposition en petites unités puis de sa recomposition pour finalement aboutir à une image

d'ensemble plus ou moins précise (Vincent 2008, 22). Mais avant, les smsings ont d'abord été groupés et photographiés par capture d'écran avant d'être téléchargés dans un fichier numérique. Ensuite, ils ont été rangés selon les opérateurs, puis, selon les profils prédéfinis par ceux-ci. Enfin, la catégorisation a regroupé les smsings à partir des ressemblances (profils et caractéristiques) observées d'une compagnie à une autre. Le but de toute cette démarche étant d'arriver à expliquer le fonctionnement de ce discours publicitaire à partir de ce qui est inscrit dans ses formes matérielles au fil des SMS (Burger 2008, 18). Plus concrètement, nous avons recherché non seulement les techniques d'expression c'est-à-dire, les marques linguistiques des stratégies de persuasion, leurs formulations, structurations et leurs exploitations pragmatiques. Mais aussi, l'avons-nous fait en procédant par étapes et par niveaux. D'un côté, sont observées les généralités linguistiques de type lexical, morphologique, syntaxique, discursive, pragmatique, stylistique, scripturale et typographique, et ce, selon les différentes entreprises et les profils des abonnés. D'un autre côté, sont considérés à partir des mêmes catégorisations et d'un travail de rapprochement, les points de convergences et de divergences observables. Ce qui permet parallèlement d'appréhender les rares spécificités de chaque entreprise au-delà de leurs ressemblances, facteurs de généralisation.

4.2 Cadre de référence théorique : pour une linguistique appliquée

L'étude s'inscrit dans l'analyse des discours médiatiques proposée par des chercheurs comme Adam & Bonhomme (2012), Adam & Hermann (2000), Adam (2005), Burger & Martel 2005, Burger (2008), Perrin (2008 ; 2015), etc. Pour eux, il existe une langue des médias. Il revient donc au linguiste de la décrire en tant qu'usage de la langue dans un cadre socioprofessionnel. Ils partent du postulat que les détails discursifs sont révélateurs de certaines pratiques. Aussi une analyse du discours des médias permet-elle de se concentrer sur ces détails langagiers, qui ne sont pas que de simples reflets, mais constitutifs du social et d'activités communicationnelles complexes, mais clairement délimitées. Partant, Burger (2008, 16) définit cette analyse comme « toute approche des discours qui porte l'attention sur le fonctionnement et le rôle des marques linguistiques dans la production et l'interprétation des discours et plus généralement des pratiques sociales des médias ». Elle s'appuie sur des théories de la langue et du discours. Et en tant que domaine appliqué, elle intègre les

spécialités fonctionnelles du champ socioprofessionnel dans lequel elle s'ancre à savoir ici les sciences de la communication. Ainsi, les théories discursives des médias et les pratiques discursives effectives se font appel et se complètent pour leur mise à l'épreuve. L'approche s'efforce de relier la conscience langagière [language awareness] (Perrin 2008, 28) des professionnels des médias aux acquis scientifiques des sciences du langage. Ainsi, l'objet de cette approche est de s'interroger, non sur ce qui est dit, mais plutôt sur le comment c'est dit, les formes du dire plutôt que le dit. En effet, l'analyse se focalise essentiellement sur les stratégies, les manières de dire. Car ce sont elles que l'on tente d'ajuster aux extérieurs du discours, aux contextes socio-historiques de production des discours. Il ne s'agit donc pas de recourir aux discours médiatiques à des fins de démonstrations linguistiques, mais de montrer le fonctionnement de l'appareil médiatique construit en discours (Burger 2008, 18).

5. Analyses et interprétations

Les publicitaires exploitent diverses stratégies de persuasion pour inciter le prospect à agir dans le sens souhaité. Les procédés vont des exordes à l'information en passant par la sympathie sociale, la péroraison, et la prescription. Il ressort du minutieux travail d'analyse du corpus que, dans le fond, les opérateurs exploitent tous la même rhétorique à travers des stratégies plus ou moins identiques. Seulement, les styles et les registres peuvent varier. Par conséquent, les lignes qui suivent présenteront les faits de manière globale. Néanmoins, les illustrations émaneront des données des différentes compagnies.

5.1 Les exordes ou les stratégies phatiques

L'exorde est observé dans tous les smsings. Ces manifestations sont variées. Ce sont des procédés d'entrée en matière, basés sur la recherche et l'établissement d'un contact. Sa fonction en ouverture des smsings est donc essentiellement phatique (Jakobson 1963 : 217) et impersonnelle. L'instance émettrice est en quête d'un plus grand nombre de contactés possible, qu'elle ne connaît pas vraiment et dont le seul point commun est d'être exposés à des messages qui leur sont imposés (Adam & Bonhomme 2012). La stratégie consiste donc à obtenir la bienveillance des abonnés et à capter à tout prix leur attention.

Assurément, dans le cadre d'un discours publicitaire adressé directement à la cible via son téléphone portable, où les abonnés ne l'attendent pas, ne sont pas nécessairement disposés à le recevoir, le smsing constitue une violation délibérée de la face négative du prospect. Aussi le publicitaire a-t-il plutôt intérêt à soigneusement penser l'exorde. Il représente l'accroche et se pose comme le premier visuel, élément capital dans la stratégie de persuasion. Si cette prise de contact échoue, il en découlera une mauvaise première impression préjudiciable à toute publicité. Deux grands procédés phatiques sont observés : les stratégies d'identification intrigante et celles de la « pochette-surprise ».

5.1.1 L'identification intrigante

Pour d'entrée capter l'attention du prospect, les publicitaires choisissent de l'intriguer. Ainsi, l'identification intrigante est la première composante du smsing que l'abonné visualise sur son téléphone. Il précède la consultation même du SMS. De sa capacité à aiguïser la curiosité du client ou du prospect dépendra la lecture ou non du message publicitaire. Dans l'optique de franchir ce premier obstacle à leur visée perlocutoire, les opérateurs de téléphonie privilégient trois modes d'identification : la numérotation, la signature labélisée et « la tasse de thé ».

5.1.1.1 Intriguer par des chiffres

Cette forme d'identification consiste à affecter des noms de nombre cardinaux à certains smsing afin de les faire apparaître comme identifiant sur le téléphone du client ou prospect. Or par opposition aux numéraux, les cardinaux sont par définition indéfinis. En outre, ces identifiants sont nombreux. Ils varient souvent, leurs contenus aussi. De là, ils acquièrent un double caractère intrigant supposé inciter le récepteur à voir d'une part qui se cache derrière ces chiffres et d'autre part ce que renferme son message. En guise d'illustration citons une liste non exhaustive de numéros d'identification intrigant : 3131, 3378, 3346, 3338 (Moov), 7860, 7820, +454, +0 (Orange) et 427, 405, 404, 445, 448 (MTN). Comme on peut le voir, ces identifiants numériques excèdent rarement quatre chiffres alors qu'un numéro de téléphone ordinaire en comporte huit. Ce trait différentiel permet parallèlement de préserver les abonnés des abus observés par le canal de SMS frauduleux ou pseudo-smsing. Cette valeur ajoutée devrait contribuer à rassurer le client et le conduire à consulter le message reçu.

5.1.1.2 Intriguer par une signature labélisée

Ici, c'est la stratégie de l'émetteur qui est mis en avant (communication-émetteur). Dans les smsings, la signature labélisée est généralement un nom composé résultant de l'association du nom de l'entreprise et du service / produit concerné. Quelquefois, elle coïncide avec le seul nom de l'opérateur. La signature s'écrit parfois avec une majuscule en initiale (Orange), mais communément, elle est entièrement en caractère d'imprimerie (MOOV, MTN). Ce mode d'écriture a pour but de faciliter la lecture et susciter l'intérêt du récepteur. À l'instar du précédent cas, la signature apparaît également sur le téléphone de la cible comme identifiant après envoi du smsing. Toutefois, le double objectif poursuivi diffère quelque peu du cas précédent. Il s'agit d'un côté de rassurer les abonnés sur l'origine du SMS et de l'autre côté, de lui donner une idée vague de l'objet du message afin de le pousser à le lire pour de plus amples informations. Précisons que tous les abonnés ne reçoivent pas les mêmes messages. À chaque signature (donc service) correspond une cible préalablement déterminée avec soins. À titre référentiel, citons quelques identifiants faisant office de signatures labélisées : MOOV, MOOV3G, MOOVBONUS, MOOVFLOTTE, MOOVMONEY, MOOVINFO, MOOVEn4G, Orange, Info Orange, Bonus Orange, Orange Music, Orange CI, Orange Info, MTN CI, MTN-CIE, EVD MTN-CI, MTN-SODECI, MTN PUB.

5.1.1.3 Intriguer par « la tasse de thé »

Ce que nous désignons ici la « tasse de thé » est un identifiant servant à intriguer le récepteur du smsing. Sa particularité réside dans le fait qu'il renvoie à une activité susceptible d'accaparer ce dernier ou tout au moins d'exciter sa curiosité. Ici, l'identifiant sert avant tout à appâter l'abonné à partir de son profil client déterminé en amont. On tente de crédibiliser le message en manipulant les potentiels désirs (conscients ou inconscients) de la cible. Cette stratégie se fonde sur le principe psychologique selon lequel « plus ce qui est présenté correspond à nos désirs ou phantasmes de tous ordres, plus il nous apparaît crédible ». Ainsi, *Funspace*, *Fundays* d'Orange sont supposés captiver tous ceux qui se considèrent comme des « branchés (à la mode) » [in] (cf. l'anglicisme des identifiants) et qui ont un penchant pour la distraction. Il en est de même avec 200%BONUS (marque d'une générosité extrême) et *IZYHEURES* de Moov. Ils sont destinés à retenir l'attention de ceux qui

sont en quête perpétuelle d'offres promotionnelles, notamment les jeunes pour *IZYHEURES* (cf. le recours au français). Quant aux identifiants *INFO BASKET*, *INFO FOOT*, *INFO SPORT...* de MTN, ils visent à enthousiasmer les adeptes de sport dans le but de les inciter à lire le smsing.

On peut penser qu'une fois l'identifiant connu, il perd de son efficacité. Or, cette difficulté est contournée par le fait qu'ils sont diversifiés, souvent variés et en ne spécialisant pas leur contenu.

Une fois cette étape franchie, le publicitaire passe à une autre consistant à attiser l'intérêt sus-cité par le premier exorde, d'où le recours à la « pochette-surprise ».

5.1.2 La « pochette-surprise »

La pochette-surprise est l'exorde ouvrant le discours publicitaire. Il accueille le prospect d'entrée, dès le click d'ouverture sur le smsing. C'est pourquoi il est tout aussi important que le premier exorde. Généralement court (pour être mieux perçu) ou simplement accrocheur, il est destiné à aiguïser encore plus la curiosité du prospect afin de l'entraîner dans la lecture. Le caractère captivant ou percutant de cet exorde est recherché à travers quatre phénomènes linguistiques : l'hyperbole, la sui-référentialité, la question rhétorique et l'amadouement.

5.1.2.1 Les hyperboles

Il s'agit de lexèmes nominaux (nouveau, chapeau, félicitation, promo(tion)), d'adjectivaux (génial, nouveaux, inédit, super) ou d'interjections (bravo, waouh) qui flattent de prime abord la face positive du récepteur-lecteur du smsing. Ils confèrent au récepteur un sentiment de privilégié en le faisant baigner dans une euphorie par la mise en relief exagérée d'implicites tout aussi intrigants que valorisants. Par voie de conséquence, le smsing se trouve en lui-même valorisé. De fait, ces unités linguistiques opèrent une sémantisation qui transforme le simple SMS en objet de valeur. On passe d'un rapport objectif au monde à un rapport symbolique (Baudrillard 1972, 61). En outre, elles revêtent avec l'usage qui en est fait, des colorations de type exclamatif et appréciatif. Certainement, c'est ce qui explique qu'elles soient suivies d'une ponctuation expressive (point d'exclamation).

- (1a) Bravo ! Vous bénéficiez de 10.000 MB internet et 100 sms jusqu'au 28/04/2016... (MTN)
- (1b) Chapeau ! 56727268, nous sommes ravis de t'offrir 1 semaine GRATUITE... (MTN)
- (2a) Génial ! Recevez jusqu'à 4h vers Moov et 1h tous réseaux+200MO + 200 SMS... (Moov)
- (2b) Inédit ! Du 13 au 18 Juin, achetez un forfait Internet et recevez le double de volume. (Moov)
- (3a) Génial ! Télécharge la mélodie RESPECT de ZOUGLOU MAKERS... (Orange)

(3b) Super ! Ce samedi 09/04, 100% de bonus sur vos rechargements à partir de 500f... (Orange)

L'usage hyperbolique de ces unités est supposé subjuguier davantage le lecteur, susciter son étonnement et par cela contribuer à maintenir son attention tout en stimulant ces émotions. En effet, rien ne justifie a priori que le récepteur-lecteur soit félicité ou encouragé. Mais par son caractère valorisant et potentiellement bénéfique pour la cible, sa curiosité s'en trouve affûtée et son égal flatté. L'usage des qualificatifs « *inédit* » et « *super* » vise les mêmes résultats : donner l'impression au récepteur qu'il fait partie des privilégiés, car sur le point d'avoir la primeur d'une information. Une autre variante de cette stratégie est notée avec les sui-référentiels.

5.1.2.2 Les exordes sui-référentiels

Contrairement aux précédentes unités, celles de cette section s'auto-explicitent. Elles captivent d'entrée l'attention du récepteur-lecteur en l'orientant plus ou moins explicitement sur l'objet du smsing. Cette stratégie consiste avant tout à lui faire une promesse ouverte. Elle peut prendre la forme d'une très bonne affaire ou d'une surprise à découvrir dans le fil du message (*FLASH INFO, Deal de la semaine, Fundays d'Orange, Bonus internet, Week-end surprise* (Orange), *Bonus MoMo* (Mobile Money), *Bonus du dimanche, Promo MTN Mobile Money* (MTN) ; *Jour de Bonus, Promo spéciale, Promo* (Moov)). Mais, la promesse peut aussi être explicitée tout de go, présenté comme un gain maximal (100% bonus) ou le témoignage d'une générosité excessive (300% Bonus (Orange), Promo 200% Bonus MoMo (MTN) ; BONUS SPÉCIAL 200%, Spécial 200% Bonus (Moov).

- (4a) Promo MTN Mobile Money: Tous les dimanches, vos transferts d'argent... (MTN)
- (4b) Promo 200% Bonus MoMO : Gagnez 200% de Bounus d'appel vers MTN... (MTN)
- (5a) Promo ! SMS à gogo chez Moov: Ce Sam et Dim, doublez votre Volune SMS... (Moov)
- (5b) 200% bonus Internet ! Ce mardi 21 Juin, achetez un forfait et triplez de volume... (Moov)
- (6a) Deal de la semaine : Ce 25/10, 100% de bonus Internet pour tout achat de pass... (Orange)
- (6b) Week-end surprise ! Ce samedi 09/04, 100% de bonus sur vos rechargement... (Orange)

Ces expressions et locutions exclamatives ont pour objet de continuer à susciter l'intérêt de l'abonné, de le conditionner et le mener progressivement à l'acte perlocutoire visé. Ce scénario programmé de diffusion de contenu est connu en marketing sous le nom de *tunnel de conversion* où le publicitaire tente d'embourber le prospect. Par ailleurs, le pragmatisme de ces expressions se trouve enrichi par la présence des marques de ponctuation expressive. En effet, le point d'exclamation contribue à exciter

les émotions du lecteur tandis que les deux-points l'enthousiasment à l'idée de l'énumération de bénéfices qu'ils annoncent.

5.1.2.3 Les questions rhétoriques

Une autre manière de susciter et d'entretenir l'attention du prospect avec en filigrane l'idée de le convertir méthodiquement en client est de lui adresser une question rhétorique en ouverture du smsing. Il ne s'agit ni d'une question vaste à laquelle personne ne peut répondre ni d'une question évidente à laquelle on ne répondra pas, mais bien au contraire ! À ces questions liées aux besoins non satisfaits, le publicitaire s'empresse de donner une réponse immédiate.

- (7a) Besoin de développer (sic) votre potentiel et votre savoir-faire ? Souscrivez... (MTN)
- (7b) Votre abonnement CANALSAT arrive à échéance (sic) ? Avec MTN... (MTN)
- (8a) Besoin de soutien en cas de coup dur ? Souscrivez... (Moov)
- (8b) Vous allez en France ? Gardez votre numéro et roamez sur Bouygues... (Moov)
- (9a) Toujours pas de SIM 4G ? Rdv en agence avec votre téléphone compatible... (Orange)
- (9b) Quelle équipe a éliminé CHELSEA en 8^e de finale de la Champions League ?... (Orange)

5.1.2.4 L'amadouement ou la stratégie méliorative

Cette stratégie consiste à considérer le client comme une ipséité à dissocier de la masse et par conséquent à traiter avec distinction et égard. Ce traitement se traduit par divers modes de personnalisation caractérisés par une variation du registre discursif ou communicationnel. Ainsi, un exorde d'ouverture de smsing comme « Cher client » tente de modifier la nature même du message en lui conférant les attributs d'une véritable lettre, plus respectueuse et plus affectueuse, notamment avec la légère coloration idyllique inférée par le qualificatif « cher ». Ce travail de figuration [face work] (Goffman 1974) doublé d'un besoin de face [face want] (Goffman idem) a un impact d'autant plus fort qu'il personnalise le message. L'annonceur s'adresse personnellement au client et lui donne l'impression qu'il est unique. Au demeurant, un opérateur comme Moov n'hésite pas à ériger le sentiment de complicité ainsi recherché en un véritable acte de divinisation du client. En effet, dans les messages publicitaires de cet annonceur, la première consonne du lexème *client* est d'ordinaire écrite avec une majuscule : « Cher Client ». Par ailleurs, ce syntagme peut être spécifié par le profil du client : « Cher client Liberty » (Orange), « Cher Client IZY » (Moov), « Cher client Libertis » (MTN).

D'ailleurs, cette dénomination, en elle-même, constitue une autre stratégie de persuasion. Elle sert à activer les topoï (lieux communs, clichés) pour miser sur la sympathie sociale.

5.2 La sympathie sociale

Cette stratégie se fonde sur la psychologie sociale selon laquelle ce sont les conventions sociétales qui, parce qu'elles contribuent à forger la personnalité des êtres, constituent le plus puissant et le plus permanent agent susceptible de les influencer. La réalité est que l'homme est toujours sous l'emprise d'exigences sociales, de besoin de conformité et d'appartenance qui sont exploités par les publicitaires comme des leviers de persuasion. Les stratégies utilisées dans ce cadre sont au nombre de deux : la dénomination du client et la mise en scène.

5.2.1 La dénomination du client

Dans l'univers de la téléphonie mobile, il est usuel de rebaptiser le client selon des noms de profil très anglicisés : Tchach, Libertis, Smart, Premium (MTN) ; IZY, PROEASY, PROINTENSE (Moov), Fun, Maxy, Proxy, Liberty (Orange). Depuis peu, pour se distinguer de la concurrence, Orange a « tropicalisé » ces dénominations tout en gardant les mêmes distinctions. Cet opérateur a opté pour des noms d'animaux aux caractéristiques métaphoriques bien connus : Colibri, Dauphin, Tigre, Aigle.

Dans le smsing (et nous le notions deux paragraphes plus haut), c'est par ce nouveau nom que le prospect est souvent interpellé. Or, à l'instar de tout acte de baptême, la dénomination est un acte d'insertion et de reconnaissance sociale. Aussi le nom de profil se trouve-t-il assimilé à un nom de famille au-delà des anthroponymes individuels : « Cher Dauphin » (Orange). Selon son profil, le client acquiert une valeur différentielle de statut ou de prestige. Il se trouve ainsi subtilement enrôlé dans une famille spécifique appartenant elle-même à un grand clan que constitue l'entreprise. Ainsi, il intègre une communauté dont il devient membre à part entière. Ce faisant, le client contracte (malgré lui) deux types d'engagements tacites : l'un avec sa nouvelle famille (l'entreprise) et l'autre avec les membres de cette dernière. Surtout qu'il n'est pas rare d'entendre des abonnés s'identifier eux-mêmes par ces noms : « Je suis colibri », « Moi, je suis aigle », « Je suis Smart », etc. Ce mode d'auto-désignation par son nom de profil client traduit et valide la reconnaissance de son appartenance à une communauté qui lui a été présentée comme une « innovation pour le bien-être de la clientèle » (prospectus Moov).

L'argument de vente étant de lui proposer : « des offres aux avantages multiples qui s'adaptent à la consommation de crédit mensuelle de chaque client » (prospectus Orange).

Pourtant, la dénomination par profil n'est pas une simple stratégie de persuasion exploitant la stratégie de l'ascendant personnel ou de l'influence sociale (Bellenger 1997, 43). À vrai dire, ce n'est là que la face visible de l'iceberg. Derrière le nom de profil se cachent le profil de consommation et la personnalité du client [inbound marketing] (cf. 2.2). Il permet au publicitaire de catégoriser les abonnés selon leurs aptitudes, besoins et profils psychologiques (marketing comportemental). L'objectif visé étant de déclencher des actions spécifiques (trigger marketing) ou de mieux les cibler (retargeting).

5.2.2 La mise en scène linguistique

La mise en scène cherche à travers l'acte locutoire à conditionner le prospect (acte illocutoire) afin de le pousser à l'acte perlocutoire souhaité. Elle se traduit par l'usage de certaines locutions, le tutoiement et le phénomène de routinisation, produits de choix savamment mûris.

5.2.2.1 La routinisation

La routinisation est observée chez tous les opérateurs avec les mêmes structures. Elle consiste à réactualiser régulièrement certains smsing. Cette stratégie est mise en œuvre dans des expressions telles que : « week-end surprise », « week-end internet », « mardi de l'Internet », « Bonus du dimanche » ou à des syntagmes nominaux du type : « Ce + jour / date » (Ce 21/10, Ce 30 mars, Ce mardi 19 Avril (sic), Ce Week end (sic), Ce vendredi, etc.).

Le recours à ces structures n'est pas fortuit. Si l'on considère par exemple la notion de « week-end », elle représente dans l'imaginaire populaire un moment de repos mérité où l'on peut se permettre certains luxes et plaisirs. Nous en voulons pour preuve l'adage populaire selon lequel « le week-end on se prend pas la tête on fait la fête ». Et c'est justement ce moment de vigilance réduite, où le prospect est psychologiquement réceptif que l'offre est faite en général. Il en est de même pour l'usage du déictique *ce* dans les structures syntaxiques « ce + date ou jour ». Au-delà de mettre en évidence un jour ou une date, l'idée d'une monstration directe contenue dans l'implicature conventionnelle de ce morphème peut induire le client en erreur. En partant du principe que *ce* met en évidence une entité

immédiate, perçue, le client non vigilant qui désire profiter de l'offre s'empressera d'accomplir un acte pour lequel la promesse n'est pas valable le jour même où il reçoit le smsing. Le recours aux marques énonciatif concerne outre les déictiques spatio-temporels, les déictiques de personne.

5.2.2.2 Le tutoiement du prospect

Le tutoiement est une stratégie de rapprochement, un essai d'égalité. L'annonceur tente d'établir une relation directe avec le client. Il l'aborde comme un être familier, une personne côtoyée, un ami ou un proche qu'on peut se permettre de tutoyer. Cette mise en scène vise à simuler la proximité avec le client. Elle table sur un sentiment de complicité susceptible de transformer les incitations à l'achat en de véritables conseils.

- | | | |
|-------|---|----------|
| (10a) | Félicitation (sic) ! 56XXXXXX, découvre une surprise spéciale... | (MTN) |
| (10b) | 56XXXXXX, tu recevras (sic) un message personnel dans quelque instant | (MTN) |
| (11a) | Passes à la 4G ! RDV dans toutes les agences Moov muni de ton téléphone 4G... | (Moov) |
| (11b) | Promo ! Souscris au forfait PLUS du Lun 13 au Dim 19 et reçois 60Min ... | (Moov) |
| (12a) | Génial ! Recharge au moins 500 f et gagne 100% bonus... | (Orange) |
| (12b) | Participe au Quiz THE VOICE et tente de gagner 100 000F... | (Orange) |

5.2.2.3 La distinction du prospect

Cette stratégie est proche de l'amadouement précédemment vue (§ 5.1.2.4) à la seule différence qu'elle n'est pas manifestée en exorde. Ce procédé de persuasion vise aussi à donner au client le sentiment qu'il est unique et qu'il entretient des relations personnalisées avec l'entreprise. Le corollaire de ce statut particulier étant que l'opérateur désire lui décerner une récompense ou lui faire plaisir par un traitement de faveur. Linguistiquement, cette mise en scène est traduite par des actes locutoires constatifs tels que : « Offre réservée aux clients ayant reçu (sic) ce message » (Orange, MTN), « Offre valable pour toi ce 27 avril avant 22h sur 3 recharges » (Orange), « Ton numéro 56XXXXXX a été un client fidèle et mérite (sic) de participer à la course pour 10.000.000 F de MTN » (MTN). La mise en scène linguistique de cette section contraste fortement avec le caractère explicite des actes de langage directs.

5.3 L'acte de langage direct ou la stratégie de la méthode forte

Contrairement à ce qui est connu du discours publicitaire où, d'habitude, l'annonceur invite subtilement à l'acte d'achat sans le mentionner ouvertement, dans le smsing par contre les réalités sont très souvent autres. En effet, les publicitaires s'adonnent à de véritables coups d'audace qui se manifestent sous les formes de deux actes de langage directs : l'injonction ouverte à l'achat et la sommation.

5.3.1 L'acte d'injonction ouverte à l'achat

Ces actes directs interviennent, en général, juste après que le prospect ait été diversement conditionné. Ils traduisent une volonté d'agir directement sur le prospect-lecteur. Ils visent à booster la décision d'achat, à doper les indécis, et à influencer leurs décisions. Toutefois, le poids des normes conversationnelles oblige les publicitaires à aussitôt adoucir [softening] (Brown & Levinson 1987) ces actes offensants [Face Threatening Acts] (Austin 1962). Pour ce faire, ils associent aussitôt à l'acte injonctif (cf. *et, avec*) les promesses faites au client, c'est-à-dire ses bénéfices, ce qu'il gagne en contrepartie de l'ordre reçu. Ici aussi, c'est la logique de l'annonceur qui ne fait que se soucier du bien-être du client qui est mise en avant. On lui donne le sentiment que l'ordre en vaut la peine. Il devient alors un conseil.

- (13a) Yello, ce mardi rechargez au moins 100f et bénéficiez (sic) d'un bonus de 100% (MTN)
- (13b) Souscrivez gratuitement à Sogepay dans une agence SGBCI et achetez du credit... (MTN)
- (14a) Transférez de l'argent vers vos correspondants [...] via Moov Money et gagne... (Moov)
- (14b) Rechargez à partir de 500f et gagnez 200% de bonus vers Moov (soit 3 fois...) ... (Moov)
- (15a) Achetez le Pass numéro préféré à 200f/j et appelez vos numéros [...] en illimité (Orange)
- (15b) Faites-vous plaisir avec le Smartphone Pixi 4 à 19000 avec 1Go de connexion... (Orange)

5.3.2 L'acte de sommation ouverte à l'achat

La sommation ouverte privilégie la péroration en recourant aux accélérateurs (17a, b, 18a) ou la date butoir (16a, b). Sous un ton solennel, cette stratégie cherche à faire appel aux émotions du client en tentant de susciter en lui un sentiment de peur. La technique usuelle consiste à menacer le client de lui faire perdre certains « privilèges » ou « avantages » s'il n'agit pas dans le sens souhaité. De nos jours, MTN est le seul opérateur qui parfois ose pousser cette stratégie d'intimidation jusqu'à la menace d'une éventuelle suppression du numéro. Mais même dans ce cas, le travail et le besoin de face sont de

mise (cf. l'exorde d'ouverture « cher client », le vouvoiement de déférence et l'énonciation immédiate du gain).

- (16a) Cher client, votre compte sera supprimé dans 3 jours, rechargez pour le conserver. (MTN)
- (16b) Cher client, votre période de gratuité (sic) [...] expire dans 2 jours. Envoyez oui.. (MTN)
- (17a) Dernier jour de Bonus ! Ce samedi 09 Juillet, rechargez 300F ou plus et gagnez... (Moov)
- (17b) Cher Client, [...] Atteignez 2500 avant la fin du mois pour continuer à bénéficier.. (Moov)
- (18a) Cher client, vous bénéficiez de l'illimité vers vos numéros préférés [...] conservez cet avantage en consommant au moins 10 000F tous les mois. (Orange)

5.4 L'acte de langage indirect ou la stratégie de la méthode douce

C'est la stratégie classique du discours publicitaire où le plan locutionnaire dissimule un plan illocutoire avec une double visée plus complémentaire que réellement antagoniste : une visée présentativo-informative qui a la forme d'un acte constatif, et une visée persuasive incitant à l'action (généralement l'achat). Ainsi, considérons les trois messages suivants :

- (19) Ce 21/10, 100% de bonus pour tout achat de Pass Jour à 515f TTC. Souscription au #144*31# ou via Orange money au #144*454#. (Orange)
- (20) Ce Dimanche 26 Juin, l'achat du forfait Internet JOUR ou HEURE sera facturé en priorité sur votre compte bonus 4 au lieu du compte principal. Tapez *303*3# (Moov)
- (21) C'est pentecôte, écoutez des versets bibliques disponibles sur votre mobile grâce au service chrétien de MTN (sic) (MTN)

Il est évident qu'il s'agit là de ramification argumentative. En effet, les différents actes illocutoires de type informatif contenu indirectement dans les actes locutoires (clairement énoncé) ne sont pas fortuits. Ils visent avant tout à inciter le client d'une part, à souscrire aux offres en lui présentant leurs caractères alléchants ((19), (20)) et d'autre part, à le fidéliser à travers le service présenté. Mais tout cela découle d'un processus d'inférence.

Conclusion

En contexte flagrant d'intrusion dans la vie privée des abonnés, d'instabilité comportementale des consommateurs, de concurrence ardue et de stricte économie linguistico-scripturale, les procédés de persuasion exploités dans le discours publicitaire de type smsing sont divers. Néanmoins, ce sont les mêmes qui sont exploités par les différents opérateurs de téléphonie mobile en Côte-d'Ivoire. D'une manière générale, la rhétorique du smsing est axée sur deux exordes où une place de choix est accordée à un riche et complexe système phatique. En effet, avant tout, la stratégie globale de

persuasion du smsing tente à travers divers procédés linguistiques, pragmatiques et discursifs d'interpeller l'abonné et de le convaincre de lire instantanément le message reçu. Deux grandes techniques sont utilisées à cette fin à savoir l'identification intrigante et la pochette-surprise. Mais chacune d'elle se présente sous diverses formes d'intrigues pragmatico-discursives ou actes énigmatiques et de phénomènes linguistiques. Les exordes obligatoires sont alors suivis de différentes opérations de séduction suivant la nature de l'offre et l'inspiration du publicitaire. Il s'agit entre autres du stratagème de la sympathie sociale avec ses nombreuses manifestations, des actes de langage directs, explicites ou agressifs, des actes illocutoires directifs camouflés sous des actes constatifs. Mais, il reste à savoir si ce discours publicitaire s'intègre bien dans la séquence argumentative prototypique.

Références bibliographiques

- Adam (J.-M.), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Adam (J.-M.), *Les textes : types et prototypes*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2011.
- Adam (J.-M.) & Bonhomme (M.), *L'argumentation publicitaire : rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Adam (J.-M.) & Hermann (T.), *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Semen 13. 2000.
- Akrébou (B. P.), *Les usages du téléphone mobile par les jeunes abidjanais de 18 à 35 ans*, Thèse de Doctorat en Communication, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 2013.
- Akrébou (B. P.) « Usages du langage SMS en milieu universitaire ivoirien », in *Nodus & Sciendi*, Vol. 15, 2015, pp. 1-19.
- Anis (J.), *Parlez--vous texto ?*, Paris, Le Cherche Midi, 2001
- Anis (J.), « Neography: unconventional spelling in French SMS text messages », in Danet, B. & Herring, S.C. (éds.), *The Multilingual Internet: Language, Culture and Communication Online*, New York, Oxford University Press, 2007, pp. 87-115.
- ARTCI = Autorité de Régulation des Télécommunications/TICs de Côte-d'Ivoire, « Abonnés – Téléphonie Mobile : parc d'abonnés au 30 juin 2016 », Abidjan, République de Côte-d'Ivoire, 2016a : <http://www.artci.ci/index.php/Telephonie-mobile/abonnes-service-mobile.html>. (Consulté le, 23.11.16).
- ARTCI = Autorité de Régulation des Télécommunications/TICs de Côte-d'Ivoire, « Décisions relatives aux retraits des licences », Abidjan, République de Côte-d'Ivoire, 2016b, <http://www.artci.ci/index.php/decisions/Decisions/decisions-2016-page8.html>. (Consulté le, 10.11.16).
- Austin (J. L.), *How to do Things with Words*, Cambridge, Harvard University Press, 1962.
- Baudrillard (J.), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, 1972.
- Bellenger (L.), *La force de la persuasion, Du bon usage des moyens d'influencer et de convaincre*, Paris, ESF éditeur, 1997.
- Berman (R. A.), « Introduction : developing discourse stance in different text types and languages », in *Journal of Pragmatics*, n° 37 (2), 2005, pp. 105-124.
- Bernicot et al., « Forms and functions of SMS messages: A study of variations in a corpus written by adolescents », in *Journal of Pragmatics*, n° 44, 2012, pp. 1701–1715.
- Bove (R.), « Étude de quelques problèmes de phonétisation dans un système de synthèse de la parole à

- partir de sms », in *Actes de RÉCITAL*, 2005, pp. 625-634, http://www.atala.org/taln_archives/RECITAL/RECITAL-2005/recital-2005-long-011.pdf. (Consulté le 10.05.16).
- Brown (P.) & Levinson (S.), *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge: Cambridge University Press, 1987.
- Burger (M.) & Martel (G.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota Bene, 2005.
- Burger (M.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*. Québec, Nota Bene, 2008.
- Cougnon (L.-A.), *L'écrit sms. Variations lexicale et syntaxique en francophonie*, Thèse de doctorat en linguistique, Université Catholique de Louvain, 2012.
- Cougnon (L.-A.) & François (T.), « Quelques contributions à l'analyse sociolinguistique d'un corpus de SMS », in *JADT*, 2010, http://www.ledonline.it/ledonline/JADT-2010/.../JADT-2010-0619-0630_036-Cougnon.pdf. (Consulté le 12.07.16).
- Cougnon (L.-A.) & François (T.), « Étudier l'écrit SMS. Un objectif du projet sms4science », in Stähli et al., *La communication par SMS en Suisse. Usages et variétés linguistiques*. Linguistik Online, 2011, www.linguistik-online.com/48_11/cougnonFrancois.pdf. (Consulté le 14.05.16).
- Couturier (D. G.), *Guide pratique des Marketing*. Paris, Société des Ecrivains, 2014.
- Crystal, (D.), *Txtng: the gr8 db8*. Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Demont-Lugol, et al., *Communication des entreprises*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Desilets (C.) & Gauthier (G.), « L'usage de l'argumentation en publicité », in: *Communication*, Vol. 32, n° 2, pp. 1-27. <http://communication.revues.org/4984#text>. (Consulté le 12.05.16).
- Détrie (C.) & Verine (B.) « Quand l'insulte se fait mot doux: la violence verbale dans les SMS », Colloque *Dimensions du dialogisme 3: Du malentendu à la violence verbale*, Helsinki, Finland, 15–17 août. 2012, <http://www.blogs.helsinki.fi/dialog3/files/2015/07/Detrie-ja-Verine.pdf>. (Consulté le, 12.06.16).
- Deumert (A.) & Masinyana (S. O.), « Mobile language choices. The use of English and isiXhosa in text messages (SMS): evidence from a bilingual South African sample », in *English World-Wide*, Vol. 29, n° 2, 2008, pp. 117--147.
- Dimitri (T.), « le SMS, mine d'or pour les opérateurs mobiles », in *GénérationNT*, 20 octobre 2010. AFP. <http://www.generation-nt.com/texto-sms-nombre-2010-actualite-1103161.html>. (Consulté le 24.05.16).
- Doehler (S. P.), « Hallo! Voulez vous luncher avec moi hut ? Le ‘ code switching’ dans la communication par SMS » in *Linguistic online* 48, n° 4, 2011, pp. 49-70.
- Drouin (M. A.), « College students' text messaging, use of textese and literacy skills », in *Journal of Computer Assisted Learning*, n° 27, 2011, pp. 67--75.
- Failly (D. H.), « Perspectives du marketing », in: Couturier, G. *Guide pratique du marketing. « Séduire, convaincre et persuader »*, Paris, Société des Ecrivains, 2014, pp. 15-23.
- Fairon et al., *SMS pour la science. Corpus de 30. 000 SMS et logiciel de consultation*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2006.
- Feussi (V.), « À travers textos, courriels et tchats : des pratiques de français au Cameroun », *Glottopol* 10, 2007, pp. 70-85. http://www.univ-uen.fr/dyalang/glottopol/numero_10.html. (Consulté le 23.04.16).
- Frehner (C.), *Email--SMS—MMS: the linguistic creativity of asynchronous discourse in the new media age*. Berne, Peter Lang. 2008
- Goffman (E.), *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- Herring (S. C.), A faceted classification scheme for computer-mediated discourse. *Language@Internet*, n° 4, 2007, <http://www.languageatinternet.de/articles/2007/761/index.html/>. (Consulté le 13.07.16).
- Jakobson (R.), *Essais de linguistique générale : les fondations du langage*, Minuit, 1963.
- Jalabert (R.), « MoliR, revil vit... il son 2vnu foo! (Molière, reviens vite ... ils sont devenus fous !) », in: *Cahiers pédagogique*, n°440. 2006, http://www.cahierspedagogiques.com/article.php?id_article=2165. (Consulté le 13.07.16).
- Kemp (N.), « Mobile technology and literacy: effects across cultures, abilities and the lifespan », in *Journal of Computer Assisted Learning*, n° 27, 2011, pp. 1-3.
- Kotler et al., *Marketing*, Frenchs Forest, Pearson, 2015.

- Lavanant (D.), *Concepteur-rédacteur en publicité*, Paris, Vuibert, 2006.
- Lee, C. (2007), *Multilingual, Multiscriptural, and Multimodal Text-Making: instant messaging among young people in Hong Kong*. Thèse de doctorat, Université de Lancaster.
- Leinard (F.), « Analyse linguistique et sociopragmatique de l'écriture électronique. Le cas du SMS tchaté », in Gerbault J. (éd.), *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*, L'Harmattan, 2007, pp. 265-278.
- Lendrevie (J.) & Levy (J.), *Mercator. Tout le marketing à l'air du numérique*, Dunod, 2014.
- Lexander (K. V.), *Pratiques plurilingues de l'écrit électronique : alternances codiques et choix de langue dans les SMS, les courriels et les conversations de la messagerie instantanée des étudiants de Dakar, Sénégal*. PhD dissertation, University of Oslo, 2010.
- Lexander (K. V.), « Name U ma puce: multilingual texting in Senegal », 2011, http://www.media-anthropology.net/file/lexander_multilingtext.pdf (Consulté le 13.07.16).
- Lugrin (G.), *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Berne, Peter Lang, 2000.
- Martin (C.), *Le téléphone portable et nous : en famille, entre amis, au travail*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Marty (N.), *Informatique et nouvelles pratiques d'écriture*, Paris, Nathan, 2005.
- Mbodj-Pouye (A.), *Des cahiers au village. Socialisation à l'écrit et pratiques d'écriture dans la région cotonnière du sud du Mali*, Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2, 2007.
- Mourlhon-Dallies et al., « Des didascalies sur l'internet? », in: Anis, J. (éd.), *Internet, communication, et langue française*, Paris, Hermès, 1999, pp. 13-30.
- Panckhurst (R.), « Analyse linguistique du courrier électronique », in Gresico (éd.), *Actes du colloque : Les relations entre individus médiatisés par les réseaux informatiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 47-60.
- Panckhurst (R.), « Analyse linguistique assistée par ordinateur du courriel », in *Internet, communication et langue française*, Anis, J. (éd.), Paris : Hermès, 1999, pp. 55-70.
- Panckhurst (R.), « Distance, open and virtual lifelong learning : shaping the transition within a French University », in *20th World conference on open learning and distance education*, Proceedings ICDE. Oslo, Norway & Fern Universität Hagen, Allemagne, 2001.
- Panckhurst (R.), « Computer-mediated communication and linguistic issues in French University online courses », in *Proceedings of the 11th International Conference in Technology supported Learning & training*, Online Educa, 2003, pp. 454-457.
- Panckhurst (R.), « Le discours électronique médié : bilan et perspectives », in Piolat, A. (éd.), *Lire, écrire, communiquer et apprendre avec Internet*, Marseille, Solal, 2006, pp. 345-366.
- Panckhurst (R.), « Discours électronique médié : quelle évolution depuis une décennie ? », in Gerbault, J. (éd.), *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 121-136.
- Panckhurst (R.), « Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures », in Arnavielle T. (coord.), *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*, Université Paul-Valéry Montpellier 3, 2009, pp. 34-52.
- Panckhurst (R.) & Bouguerra (T.), « Communicational and methodological/linguistic strategies using electronic mail in a French University », *Proceedings, 8th International Symposium on Social Communication*, Santiago de Cuba, 2003, pp. 548-554.
- Panckhurst (R.) & Moïse (C.), « SMS "conversationnels": caractéristiques interactionnelles et pragmatiques », communication, 79th Acfas colloquium, Sherbrooke, 9-10 May 2011.
- Panckhurst (R.) & Moïse (C.), *sud4science Languedoc Roussillon, collecte de SMS isolés et conversationnels. Démarche et méthode scientifiques*, communication, VALS-ASLA colloquim, Lausanne, 1-3 février 2012.
- Penloup (M.-C) & Lienard (F.), « Le rapport à l'écriture, un outil pour penser la place de l'écriture électronique dans l'enseignement-apprentissage du français », in *Forumlecture. ch 2, plate-forme internet sur la littérature*, 2011, pp.1-13. http://forumlecture.ch/myUploadData/files/2011_2_Penloup_Lienard.pdf. (Consulté, le 13.07.16).
- Perrin (D.), « Le discours des médias dans la perspective de la linguistique et de la linguistique appliquée », in Burger, M. (éd.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Nota

- Bene, 2008, pp. 24-29.
- Perrin (D.), *Medienlinguistik. 3 Auflage*, Konstanz, UVK., 2015.
- Ravid (D.) & Tolchinsky (L.), « Developing linguistic literacy: a comprehensive model », in *Journal of Child Language*, Vol. 29, n°2, 2002, pp. 417-447.
- Thurlow (C.), « From statistical panic to moral panic: the metadiscursive construction and popular exaggeration of new media language in the print media », in *Journal of Computer-Mediated Communication*, Vol. 11, n°3, 2006, pp. 667--701.
- Véronis (J.) & Guimier (E. N.), « Le traitement des nouvelles formes de communication écrite », in Sabah, G. (ed.), *Compréhension automatique des langues et interaction*, Paris, Hermès Science, 2006, pp. 227–248.
- Vincent (D.), « Ne dites pas à ma mère que je suis linguiste », in Burger, M. (éd.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Nota Bene, 2008, pp. 22-24.
- Warschauer (M.), *Technology and Social Inclusion: Rethinking the Digital Divide*. Boston/Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press, 2003
- Wood, et al., « The effect of text messaging on 9- and 10-year-old children's reading, spelling and phonological processing skills », in *Journal of Computer Assisted Learning* 27, 2011, pp. 28-36.
- Yanra (A. F.), « Les usages des SMS en Côte-d'Ivoire : un exemple d'économie linguistique, de désordre et/ou de paresse linguistique ? », in *Socid* 1, 2016, pp. 203-228.

**LA DYNAMIQUE DES MARCHES RURAUX DU DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ ET LA
STRUCTURATION DE L'ESPACE (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)**

KOFFI Yao Jean Julius

Université Alassane Ouattara
Département de Géographie

yao.julius@ird.fr

Résumé :

Dans le département de Bouaké, les marchés ruraux existent et sont répartis sur l'étendue de la zone. Cette activité de commerce dans ces structures joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques et économiques pour beaucoup de personnes. Dans les trois marchés étudiés de Djébonoua, Abolikro et Bamoro, les commerçants qui y exercent engrangent des revenus intéressants qui leur permettent de satisfaire aux besoins de leurs ménages. Il ressort de cette étude que les vivriers et les articles manufacturés sont les principaux produits proposés. Ils font l'objet de circuits directs pour les vivriers et les produits artisanaux et indirects pour les articles fabriqués. Différents acteurs qui viennent de plusieurs endroits exercent et utilisent différents moyens de locomotion pour se rendre dans ces marchés : voitures (43%), motos et vélos (24%), la marche (33%). Ce commerce est source d'emplois pour de nombreuses personnes dans ces zones rurales notamment dans le secteur informel. En outre, les marchés ruraux approvisionnent leurs avant et arrière-pays en produits agricoles et manufacturés, mais aussi et surtout Bouaké la capitale régionale.

Mots clés : Étude, marchés ruraux, commerce, département de Bouaké, Centre de la Côte d'Ivoire

Abstract

In the department of Bouake, rural markets exist and are distributed over the extent of the zone. This trading activity in these structures play an important role in meeting domestic and economic needs for many people. In all three markets studied Djébonoua, Abolikro and Bamoro, traders who carry reap good income that allows them to meet the needs of their households. It appears from this study that the food crops and manufactured goods are the main products offered. They are the subject of direct channels for food crops and handicrafts and indirect products for the manufactured items. Different actors that come from many places and exercise use different means of transportation to go to these markets: cars (43%), motorcycles and bicycles (24%), walking (33%). This trade provides employment for many people in these rural areas especially in the informal sector. In addition, the rural market supply their front and rear countries in agricultural and manufactured products but especially the regional capital Bouaké.

Key words: Study, rural markets, commerce, department of Bouaké, central Côte-d'Ivoire

Introduction

Avec un taux d'accroissement moyen de 4,5 % par an, les populations africaines se concentrent de plus en plus dans les centres urbains qui suscitent inexorablement de profondes mutations socio-économiques dans les campagnes africaines (BAD, 1996). Ce processus inéluctable et irréversible entraîne l'essor du vivrier marchand qui engendre l'émergence de véritables marchés intérieurs en vue de ravitailler la population urbaine en vivres (Chaléard J.L., 1998).

Peu urbanisée la Côte d'Ivoire qui ne comptait que 3% de citadins en 1940 est devenue l'un des pays d'Afrique subsaharienne dont la proportion d'habitants vivant dans les villes est la plus forte aujourd'hui. Ainsi, malgré un ralentissement récent du taux d'urbanisation, les villes regroupent plus de 50% de la population ivoirienne (Denis E., et al). Ce phénomène s'accompagne incontestablement de l'augmentation des besoins alimentaires des populations urbaines qui sont basés sur les produits vivriers locaux notamment les céréales, les légumes, les tubercules et les maraîchers.

Par ailleurs, à l'instar des autres régions de la Côte-d'Ivoire, la région de Gbêkê connaît ce même phénomène. En effet, la ville de Bouaké, principale agglomération de la région, a connu un essor spectaculaire depuis trois décennies et approche, au recensement de 1998, 680 694 habitants (RGPH, 2014). La croissance de l'agglomération et des nombreux centres urbains secondaires de la région a entraîné une augmentation considérable de la demande alimentaire locale et une diversification des circuits de commercialisation. Cette situation favorise l'essor de nombreux marchés dans la région qui animent aussi bien les villages que les petites villes (Chaléard J. L., 2001). À cet effet, l'on assiste à la naissance de marchés dans les bourgs ruraux en pleine expansion qui sont au cœur des relations entre les villes et les campagnes. Ces marchés représentent donc dans les zones rurales un trait d'union fondamental entre les agriculteurs et les consommateurs surtout urbains et demeurent la principale place d'approvisionnement des villages.

En outre, le dynamisme des marchés ruraux de la région de Gbêkê frappe l'observateur venu pour la première fois au centre du pays. En effet, malgré la grave crise militaro-politique de septembre 2002 qui a aggravé la paupérisation en milieu rural et urbain par la baisse du pouvoir d'achat de la majorité des ménages et bouleversé le système commercial de la région, les marchés ruraux témoignent d'une vitalité que l'on constate rarement ailleurs. Chaque jour de la semaine, c'est la ruée des marchands de vivres et des commerçants venus de toutes parts vers les marchés ruraux. De longues files de camionnettes font le va-et-vient entre la ville de Bouaké et son arrière-pays.

Vu le dynamisme des marchés ruraux, la question qui revient est : quelle est la contribution des marchés ruraux à la dynamique socio-économique et à la structuration de l'espace dans le département de Bouaké ?

Le présent travail se propose d'analyser les interrogations suivantes :

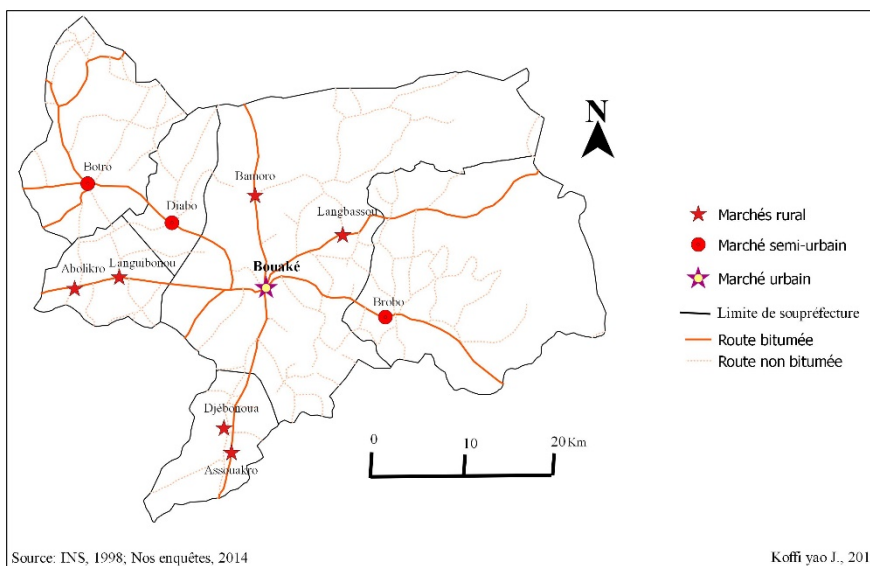
- Comment fonctionnent ces marchés ruraux dans le département de Bouaké?
- Comment ces marchés sont-ils organisés ?

-Quel est l'impact socioéconomique et spatial des marchés ruraux sur la vie des populations et sur l'organisation de l'espace?

1-Données et méthodes

Dans le département de Bouaké, la répartition des marchés n'est pas uniforme. Ils sont beaucoup plus nombreux dans la zone dense à l'ouest de Bouaké où les densités de population sont élevées (entre 30 à 50 hab/km²). En revanche, ils sont moins nombreux à l'est et au nord de Bouaké, là où les densités sont plus faibles (inférieurs à 20 hab/km²) (carte 1). En somme, l'aire de ravitaillement des marchés et l'importance de leur fréquentation dépendent de la taille de l'agglomération et du rang de la localité dans la hiérarchie administrative.

Carte 1: Localisation et caractère des marchés du département de Bouaké



Pour cette étude, nous établissons une brève présentation et une typologie des trois marchés ruraux étudiés.

1-Bamoro, un petit marché rural

Village de 861 âmes selon le recensement de 1998, le village de Bamoro situé au nord de la ville de Bouaké voit son marché réunir entre 150 à 300 vendeurs selon la période et la circonstance. Ainsi, dépassant 300 places en période d'affluence, il tombe à moins de 100 places en période creuse. Le marché de Bamoro est spécialisé dans la vente de plusieurs produits notamment les céréales (maïs, riz local), les féculents (igname, manioc), les légumes (aubergine) ainsi que des oléagineux (arachide). Il constitue un lieu d'échanges importants entre les productions du nord et du sud du département.

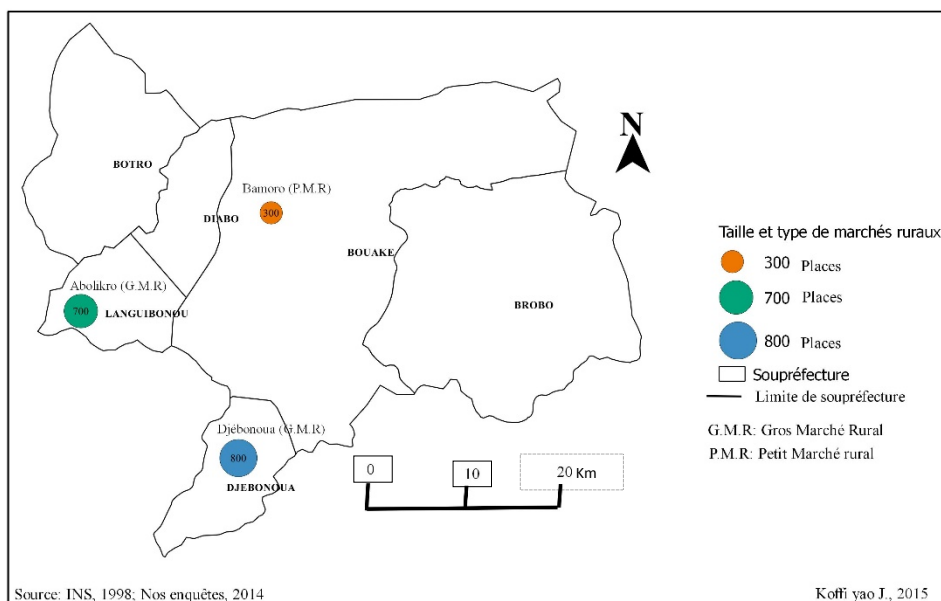
2- Abolikro, un gros marché rural

Abolikro est une localité villageoise de 2074 habitants situés sur l'axe Bouaké-Béoumi. Le marché d'Abolikro a des effectifs d'environ 500 à 700 vendeurs en moyenne avec de fortes variations selon les périodes, pouvant même, occasionnellement dépasser 1000 vendeurs. Son importance est liée à sa situation sur l'axe bitumé cité plus haut. Il est fréquenté non seulement par les villageois des localités voisines, mais aussi des citadins de Bouaké, Béoumi, Diabo. La place centrale du marché occupe une surface de 1.000 m² autour de laquelle apparaissent quelques boutiques et des restaurants.

3- Djébonoua, un marché d'un chef-lieu de sous-préfecture d'une petite ville en réalité un gros village

Le marché de Djébonoua se différencie des précédents au niveau du statut administratif et de l'environnement, car il est établi dans un chef-lieu de sous-préfecture. Ceci lui permet de bénéficier de l'attrait exercé son statut de petite capitale zonale sur les villageois en raison de sa fonction administrative, scolaire et sanitaire. Selon le recensement de 2014, la sous-préfecture de Djébonoua compte 30 821 habitants dont plus de 5000 pour la commune qui est considérée comme une petite ville, mais qui en réalité est un gros village qui présente des traits urbains à cause de sa fonction administrative (chef-lieu de sous-préfecture). La superficie du marché avoisine les 1000 m² et est entourée par des boutiques, des restaurants, des débits de boissons, des ateliers de couture et de coiffure.

Carte 2: La typologie des marchés ruraux étudiés



L'objectif de cette recherche est de contribuer à une meilleure connaissance de l'organisation des marchés ruraux et de leurs impacts sur leur espace proche et lointain. D'abord pour apprécier le sexe des marchands, la nature et l'origine des produits, la structuration des marchés ruraux on a visité les différents compartiments des marchés ruraux. Ensuite, pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des marchés ruraux, on s'est rendu dans les différents lieux d'approvisionnement, les gares routières, ainsi que les marchés et les villages environnants. Enfin, l'impact socio-économique des marchés ruraux a été observé au niveau des villages de l'arrière-pays de ces structures et surtout au niveau des villages abritant ces marchés et aussi dans la ville de Bouaké.

Dans l'impossibilité d'enquêter tous les six (6) marchés ruraux du département de Bouaké (carte), le choix d'un échantillon s'est posé comme une exigence. Après avoir visité ces marchés, nous avons désigné par la méthode de choix raisonné, trois (03) marchés ruraux sur les six (6), soient 50% des marchés ruraux du département. Le choix des trois marchés retenus s'explique par plusieurs raisons : leur importance, leur situation géographique, leur taille, leur accessibilité, le niveau de fréquentation et les quantités de produits qui y accèdent. Dans ces marchés, le nombre de personnes interrogées a été fait en tenant compte de l'importance de places que compte a priori chaque marché (carte 2). Nous avons choisi librement d'enquêter 100 marchands sur les 1800 places apparentes¹ dans ces marchés soit environ 6% des marchands. Nous avons choisi respectivement 38 et 37 marchands à Djébonoua et à Abolikro parce qu'ils sont les marchés les plus importants et ont approximativement la même taille contrairement à Bamoro qui est un petit marché rural.

En ce qui concerne les personnes qui ont été soumises aux questionnaires, le choix s'est porté sur les marchands. Ainsi, toutes les catégories confondues (paysans, citadins, détaillants, semi-grossistes) ont été retenues en vue de recueillir le maximum d'informations possibles et de ne rien négliger. Toute chose qui a généré le tableau ci-dessous (tableau 1).

Tableau 1: La répartition des marchands enquêtés par marché rural

¹ En réalité, ces places ne pas sont formelles. Ce ne sont pas des marchés modernes dotés de places immatriculées et affectées à chaque commerçant. Les places de ces marchés ruraux sont des estimations en tenant compte de la superficie elle-même très variable de chaque structure et du nombre de vendeurs. Les commerçants sont de fois assis sous des hangars, d'autres debout et d'autres encore accroupis. C'est ce que nous

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

Marché rural	Nombre de places	Effectif interrogé (échantillon d'enquête)
Abolikro	700	37
Bamoro	300	25
Djébonoua	800	38
Total	1800	100

Source : Nos Enquêtes, 2014

2. Résultats et analyse

2.1. L'organisation des marchés ruraux

2.1.1. Le commerce dans les marchés ruraux, une activité dominée par les femmes autochtones baoulé

Les femmes dominent le commerce des trois marchés ruraux étudiés. En effet, le tour des marchés enquêtés a permis d'établir un tableau (tableau 2) :

Tableau 2: Répartition des marchands par sexe sur les marchés ruraux

Sexe	Masculin	Féminin	Total
Marchés Ruraux			
Djébonoua	10	28	38
Bamoro	5	20	25
Abolikro	7	30	37
Total	22	78	100

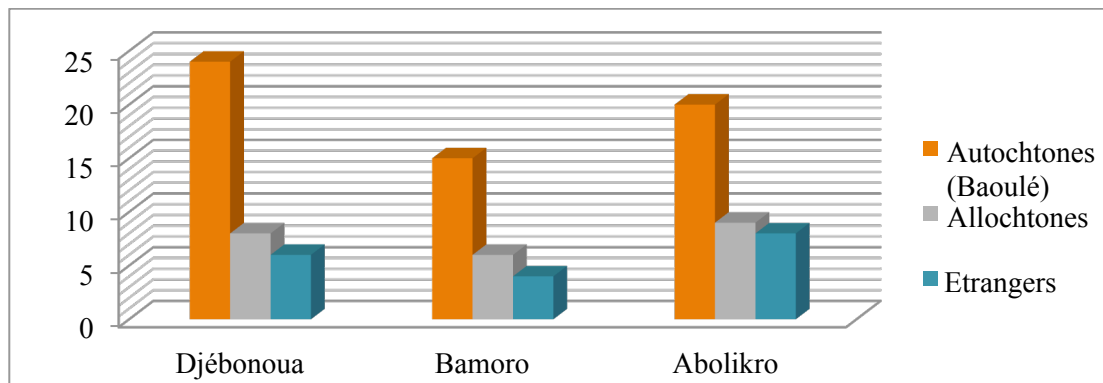
Source : Nos enquêtes, 2014

Le tableau montre que des 38 personnes enquêtées sur le marché de Djébonoua 28 sont des femmes soit 74% des personnes interrogées et 10 sont des hommes soit 26%. Par contre, sur le marché de Bamoro, seulement 5 hommes sont apparus dans l'échantillon (20%) et le reste est constitué de femmes (80%). En ce qui concerne le marché d'Abolikro, 30 femmes ont été identifiées sur un total de 37 personnes interrogées. Ceci correspond à 81% des enquêtés et le reste 19% sont des hommes. Les femmes dominent l'activité commerciale des marchés ruraux dans le département de Bouaké. En effet, sur un échantillon total de 100 vendeurs interrogés, 78% sont des femmes et seulement 22%

correspondent à des hommes. Ce commerce est donc l'apanage des femmes dans le département de Bouaké. Le monopole de celles-ci s'explique par le fait que par essence en Afrique, le commerce de détail des denrées alimentaires est une activité beaucoup plus féminine (Grégoire E., Labazée P., 1993). Les hommes s'adonnent au commerce de gros jugé beaucoup plus profitable (. Aussi, dans les villages les femmes sont les principales productrices des denrées vivrières. Par conséquent, elles viennent massivement le jour du marché écouler le surplus de leurs productions agricoles ou celui de leur mari.

La répartition des vendeurs par ethnie et par nationalité révèle que les autochtones Baoulé exercent le plus les activités commerciales au sein des marchés ruraux (figure 1).

Figure 1: Répartition des marchands par ethnie et nationalité sur les marchés ruraux



Source : Nos enquêtes personnelles, 2014

À l'analyse de cette figure, il ressort que sur les 38 personnes enquêtées sur le marché de Djébonoua, 24 sont Baoulé soit 63% de l'échantillon, 8 sont allochtones soit 21% et les 6 autres personnes donc 16% sont des ressortissants de la sous-région. Aussi, sur le marché de Bamoro 15 personnes sur les 25 sont baoulé soit 60% des personnes interrogées sur ce marché, 6 sont allochtones soit 24% et les immigrés représentent 16%. Enfin sur le marché d'Abolikro, parmi les 37 personnes interrogées 20 appartiennent à l'ethnie Baoulé représentant 54% de l'échantillon, 9 sont allochtones soit 24% et les 8 autres personnes soit 22% sont des immigrés.

Les Baoulé (59 %) sont en effet les autochtones et les principaux agriculteurs du département. Ils se déplacent massivement le jour du marché pour écouler leurs principaux produits agricoles et acheter quelques produits venant de la ville. En ce qui concerne les allochtones (23%), ils sont constitués majoritairement des Dioula qui sont les principaux commerçants des produits manufacturés sur les marchés ruraux. La proportion importante des étrangers (18 %) dans l'activité commerciale des marchés ruraux s'explique par le fait que Bouaké étant un carrefour stratégique de la sous-région ouest-africaine de nombreux migrants y débarquent en attendant de choisir une autre destination et

leur première activité reste le petit commerce. Aussi, face au manque d'emplois modernes en ville certains étrangers sont obligés de pratiquer ce commerce pour une question de survie.

Les agriculteurs constituent les principaux vendeurs des marchés ruraux (62%) (tableau 3). En fait, les populations autochtones Baoulé qui sont les principaux animateurs de ces marchés ruraux sont pour la plupart des paysans. En effet, les quantités des denrées alimentaires vendues sur les marchés ruraux par les marchands-paysans correspondent au surplus de leur production agricole. Depuis la fin de la crise postélectorale avec la normalisation de la situation politique du pays qui a induit le retour des fonctionnaires dans la région de Gbêkê et surtout dans la ville de Bouaké, les agriculteurs-marchands ont remarqué qu'ils se font d'énormes bénéfices dans la vente des denrées vivrières. Ainsi, ils pratiquent maintenant le vivrier marchand²(Chaléard J.L., 1998). C'est la raison qui explique leur présence massive sur les différents marchés ruraux. Le tableau qui suit révèle les professions des vendeurs dans les marchés étudiés (tableau 3).

Tableau 3: Répartition des vendeurs des marchés ruraux par profession

Profession Marché	Agriculteurs	commerçants	Total
Djébonoua	21	17	38
Bamoro	16	9	25
Abolikro	25	12	37
Total	62	38	100
Fréquence	62%	38%	100

Source : Nos enquêtes, 2014

55% des vendeurs sont des agriculteurs contre 45% de commerçants professionnels sur le marché de Djébonoua. Sur le marché de Bamoro, on note 64% d'agriculteurs contre 36% de commerçants. Enfin à Abolikro le pourcentage d'agriculteurs-marchands constituent simplement le double (68%) de celui des commerçants (32%).

En ce qui concerne les commerçants professionnels, ils représentent 38% de l'échantillon et sont issus des différents centres urbains proches des marchés ruraux et surtout de la ville de Bouaké. Ils vendent principalement les produits manufacturés fabriqués en ville, les produits artisanaux, du

²Terme emprunté et utilisé par Chaléard J.L. pour désigner les productions vivrières destinées à la vente. Cet auteur a beaucoup travaillé sur ce terme en Afrique de l'Ouest, en Côte d'Ivoire mais aussi à Bouaké.

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

poisson, des effets vestimentaires. Ils font le tour de plusieurs marchés hebdomadaires dans la semaine et se reposent une à deux fois dans la semaine.

2.1.2. Les produits vendus essentiellement vivriers

Les produits présents sur les marchés ruraux de la région de Gbêkê sont diversifiés. Ils proviennent d'horizons divers (tableau 4).

Tableau 4: Les différentes marchandises retrouvées sur les marchés ruraux du département de Bouaké

Produits alimentaires		Produits manufacturés et artisanaux			
Produits agricoles	Produits industriels + Poisson et Bétail	Produits vestimentaires + Cosmétiques	Ustensiles de cuisine	Appareils électroménagers	Outils agricoles + Phytosanitaires
Riz	Huile	Pagnes		Pièces de vélos	Les machettes
Banane plantain	Sucre	Friperies	Assiettes	Radios	Les dabas
Manioc	Lait	Pantalon jeans et	Calebasses	Téléphones portables	Les limes
Tomate	Cube Maggi	tissus	Mortiers	VCD/DVD	Les arrosoirs
Igname	Poisson fumé	Robe	Pilons		Les motopompes
Piment	Poisson sec	Jupe	Casseroles		Les herbicides
Fruits	Poisson frais	Chaussures	Seaux		Les pièges en fer
	Viande de bœuf	Tee shorts	Verres		
	Le gibier	Savons	Cuillères		
	La volaille	Dentrifices	Vases		
	Les caprins	Pommades			

Source : Nos enquêtes, 2014

La plupart des effets vestimentaires, des produits manufacturés alimentaires, des ustensiles de cuisine et des appareils électroménagers proviennent majoritairement de Bouaké, la capitale régionale. Les produits agricoles et artisanaux proviennent des villages environnants et des sous-préfectures du département de Bouaké. Par ailleurs, quelques produits manufacturés sont fabriqués en Côte d'Ivoire (Bouaké et Abidjan). Les produits électroménagers sont fabriqués et importés de l'Europe et de

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

l'Asie. Les outils traditionnels sont fabriqués par les forgerons du département de Bouaké. Ces derniers sont tous originaires du nord de la Côte d'Ivoire et issus de familles de forgerons.

Par ailleurs, le classement des marchands par types de produits vendus sur les marchés ruraux permet de pouvoir apprécier le poids de chaque type de produits (tableau 5).

Tableau 5: Répartition des commerçants par types de produits vendus sur les marchés ruraux

Marché	Djébonoua	Bamoro	Abolikro	Total	Proportion (%)
Types de produits					
Vivriers	20	11	17	48	48
Manufacturés	10	6	7	23	23
vestimentaires	3	2	4	9	9
Artisanaux	3	3	4	10	10
Poisson	2	3	5	10	10
Total	38	25	37	100	100

Source : Nos enquêtes, 2014

À l'analyse de ce tableau, les marchands des produits vivriers dominent en termes de nombre sur tous les marchés enquêtés. Ainsi, ils représentent 48% des 100 vendeurs interrogés sur l'ensemble des marchés étudiés. Ils sont le double du nombre de marchands des produits manufacturés (23%) et plus du triple de ceux des effets vestimentaires (9%), des articles artisanaux (10%) et du poisson (10%). Cette observation est vérifiée dans la plupart des marchés ruraux africains. En effet, la vente des vivriers domine les activités (Grégoire E., Labazée P., op cit). L'analyse des proportions par marché des marchands des différents types de produits montre que 53% des marchands de Djébonoua vendent des produits vivriers, 26% des articles manufacturés, 8% des effets vestimentaires, 8% des produits artisanaux et 5% du poisson. Ainsi, le nombre des vendeurs de vivriers correspond au double de ceux des produits manufacturés et au triple de ceux des autres produits. Ce même constat est fait sur le marché de Bamoro avec 44% de vendeurs de produits vivriers, 24% de produits manufacturés et respectivement 12%, 12% et 8% des articles artisanaux, du poisson et d'effets vestimentaires. Quant au marché d'Abolikro, 46% des commerçants vendent des vivriers, 19% des produits manufacturés,

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

11% des articles artisanaux, 11% de vêtements et 13% de poisson. Ce nombre important de vendeurs des produits vivriers est dû au fait que les paysans de l'arrière-pays viennent massivement le jour du marché qui se tient une fois par semaine vendre leurs productions agricoles. En effet, les villageois sont immobilisés par les travaux champêtres durant pratiquement tous les jours de la semaine. Ainsi, ils n'ont pas le temps d'aller vendre leurs productions agricoles quotidiennement en ville. Ils attendent donc le jour du marché rural le plus proche de leur village pour le faire. Le marché rural est donc une opportunité (parfois même la seule) pour eux de pouvoir écouler le surplus de leurs produits vivriers. La faible proportion de marchands de vêtements s'explique par le fait que leurs articles intéressent moins les villageois. En effet, le paysan qui passe tout le temps au champ ne juge pas utile d'avoir beaucoup des habits. Deux ou trois vêtements lui suffisent pour le petit temps qu'il passe au village. C'est parfois à la veille des fêtes (Noël, fête de fin d'année, Pâques) que les villageois notamment les femmes achètent quelques habits pour la circonstance. Ce commerce est donc moins lucratif sur les marchés ruraux. C'est pourquoi moins de personnes le pratiquent. Par conséquent, vu l'importance de la commercialisation des produits vivriers sur les marchés ruraux de la région de Gbêkê leur typologie et leur période de disponibilité sont établies. Un tableau récapitulatif est présenté (tableau 6).

Tableau 6: Inventaire des produits agricoles vendus sur les marchés ruraux selon leur période de disponibilité

Produits vivriers vendus	Période de disponibilité du produit
Manioc	Sur toute l'année
Banane plantain	Novembre-Mars
Igname	Sur toute l'année
Attiéké	Sur toute l'année
Tomate	Juin-Octobre
Gombo	Juillet-Septembre
Piment	Périodique sur l'année
Aubergine/ Gnangnan	Périodique sur l'année
Arachide	Juillet-Septembre
Graine de palme / Huile de palme	Périodique sur l'année
Mais	Juillet-Octobre
Riz local	Juillet-Octobre
Avocat	Avril-Septembre
Citron vert	Juin-Août
Mangue	Mars- Mai
Orange	Mai- Juillet

Ananas	Février-Juin
--------	--------------

Source : Nos enquêtes, 2014

Le constat fait lors des enquêtes de terrain est que tous les produits agricoles vendus sur ces marchés sont tous de la même nature. Ils proviennent tous des villages abritant les marchés ruraux et des campagnes environnantes et parfois des localités rurales hors du département de Bouaké. Toutefois, leur volume varie d'un marché à un autre. En effet, faute de moyens adéquats leur quantification a été difficile.

2.2. Le fonctionnement des marchés ruraux

2.2.1. Des marchés périodiques à jours fixes

La périodicité de la tenue des marchés étudiés révèle qu'ils sont tous des marchés hebdomadaires. Ils se tiennent une seule fois par semaine. Sur les marchés ruraux de la sous-préfecture de Bondoukou une étude a relevé deux types de marchés périodiques : les périodiques à jours fixes (par rapport au calendrier occidental) et les périodiques à jours variables (par rapport au calendrier Koulango)³(Koby A., 1972). Dans le présent travail, tous les marchés ruraux hebdomadaires du département de Bouaké sont des marchés périodiques à jours fixes. C'est ainsi que le marché de Djébonoua se tient chaque samedi, celui d'Abolikro le dimanche et Bamoro le lundi. Par ailleurs, la stabilité des jours de marché permet aux commerçants professionnels de visiter plusieurs marchés hebdomadaires au cours de la semaine.

La durée des activités commerciales est l'une des caractéristiques fondamentales du fonctionnement des marchés ruraux. Ainsi, l'heure d'arrivée de la majorité des marchands sur les marchés ruraux se situe entre 7 h et 8 h. Toutefois, il convient de signaler que le marché débute le plus souvent très tôt le matin (entre 5 h et 6 h) même si le plus grand nombre des marchands arrive à 8 h (45%). Le flux d'arrivée des marchands baisse considérablement à partir de 10 h (5%). En revanche, l'analyse en détail de chaque marché montre des nuances. Ainsi, sur les marchés de Djébonoua et d'Abolikro, la majorité des marchands (respectivement 68% et 38%) arrivent à 8 h par contre à Bamoro les vendeurs (56%) arrivent à 7 h. En effet, le marché débute vite à Bamoro que dans les deux

³A Bondoukou au nord-est de la Côte d'Ivoire, le Koulango est la principale ethnie de cette région. Il y a deux types de marchés ruraux, ceux qui se tiennent selon le calendrier occidental. Ici, le jour de la semaine est connu et fixe. Les marchés qui se tiennent selon le calendrier Koulango ne se tiennent pas de façon fixe. Ils ont lieu certes une fois par semaine mais les jours varient. Pour exemple, le marché d'un village peut avoir lieu le vendredi dans la semaine et la semaine suivante le dimanche.

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

autres localités. Le mouvement de départ des marchands se situe entre 15 h et 18 h. Cependant, le plus grand nombre de commerçants quitte le marché respectivement entre 16 h (43%) et 17 h (33%). Le reste quitte le marché à 18 h qui marque l'heure de sa fermeture pour reprendre la semaine suivante. En somme, les activités commerciales des marchés ruraux débutent tôt le matin à 6 h, atteignent leurs pics généralement vers 10 h jusqu'à midi et prennent fin à 18 h.

L'approvisionnement des marchés ruraux en produits manufacturés, agricoles et artisanaux se fait par les marchands. Ils se déplacent sur des distances pour atteindre les marchés (Chaléard J.L., 1998). Ainsi, le tableau suivant permet de voir les distances parcourues par les vendeurs dans cette étude (tableau 7).

Tableau 7: Flux des vendeurs en fonction de la distance parcourue pour se rendre au marché

Distance Marché	0-5	5-10 Km	10-15 Km	15-20 Km	20-25 Km	+ de 25 km
Djébonoua	7	3	14	6	5	3
Bamoro	9	3	0	9	3	1
Abolikro	5	6	10	2	12	2
Total	21	12	24	17	20	6
Flux (%)	21	12	24	17	20	6

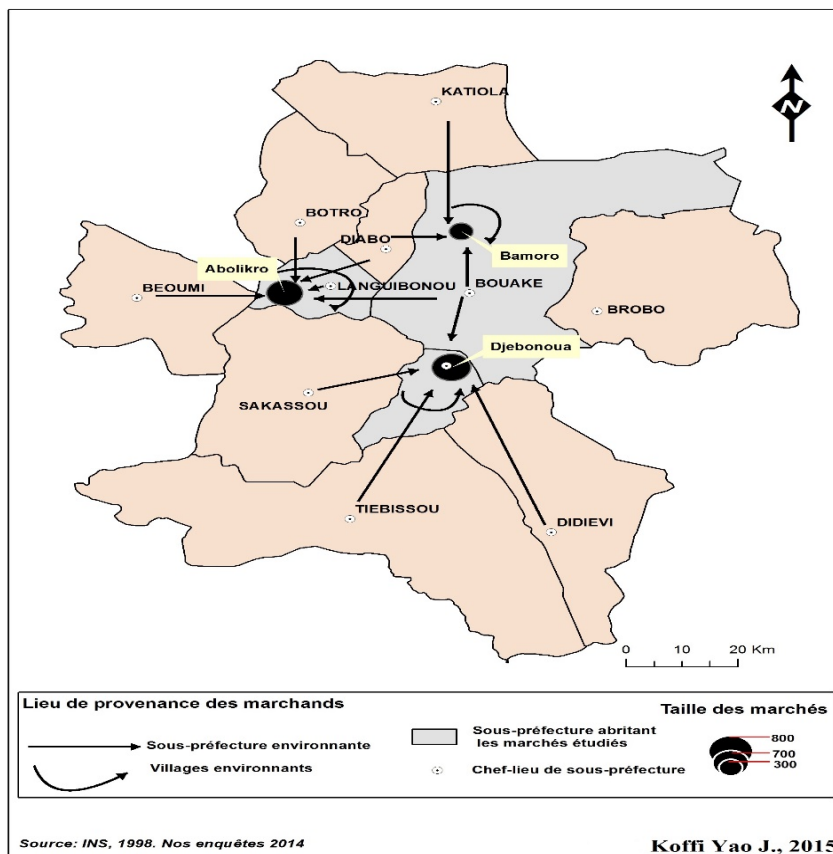
Source : Nos enquêtes, 2014

On constate une évolution en dents de scie des flux humains avec la distance. 21% des marchands habitent dans un rayon de 5 Km au marché. Ce sont les habitants des villages abritant les marchés et ceux des villages plus proches. Le tableau montre une participation faible des habitants situés dans un rayon de 5-10 Km (12%) par rapport à la distance 10-15 Km (24%) et 20-25 Km (20%). Cela peut s'expliquer par les difficultés que les populations situées dans ce rayon ont pour se rendre au marché compte tenu du mauvais état des routes. En effet, se rendre à pied au marché à cette distance avec des bagages est quasi-impossible. Cependant, le flux humain élevé entre 20-25 Km peut

Les lignes de Bouaké-La-Neuve - 2017 - N°8

s'expliquer par la fréquentation massive des commerçants de Bouaké des marchés ruraux. La carte suivante donne une vue schématisée des lieux de provenance des marchands (carte 3).

Carte 3: Lieu de provenance des marchands des marchés ruraux



La carte montre que les marchands qui fréquentent le marché de Bamoro viennent des sous-préfectures de Bouaké, de Diabo et du département de Katiola par contre ceux de Djébonoua viennent des sous-préfectures de Djébonoua, de Bouaké et des départements de Tiébissou, Didievi et de Sakassou. Quant à ceux d'Abolikro, ils sont issus des sous-préfectures de Languibonou, Bouaké, Diabo, Botro et des départements de Béoumi et de Sakassou.

En définitive, les sources d'approvisionnement des marchés ruraux du département de Bouaké sont diverses. Il ressort qu'il existe deux principales :

- les sources proches concernent en fait les villages environnants de l'arrière et de l'avant-pays immédiat des différents marchés. Elles fournissent pour la plupart des denrées alimentaires agricoles. Les villages qui sont dans cette catégorie se situent généralement entre 0 et 10 km. Les villageois concernés se déplacent pour la plupart du temps à pieds pour se rendre au marché (33 %).

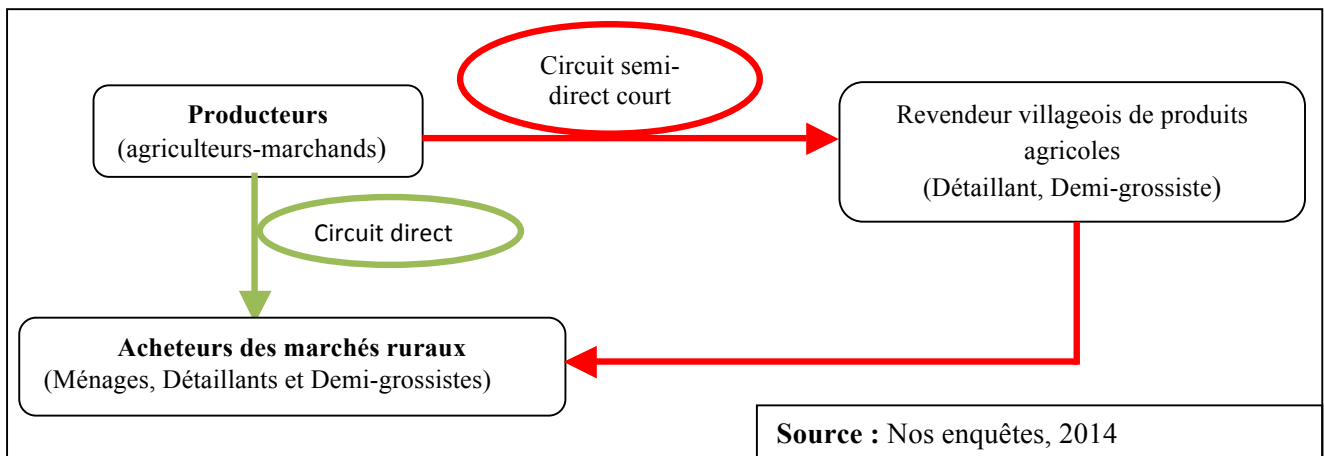
- Les sources lointaines concernent les localités qui sont plus ou moins éloignées du marché. Elles se situent dans un rayon au-delà des 10 km. Nous pouvons classer dans cette catégorie, la ville de Bouaké et les autres centres urbains ainsi que les villages des autres circonscriptions administratives (Sous-préfecture, Département). Les vendeurs qui se situent entre 10 et 15 km utilisent les vélos, les motos et les tricycles (24%). Les autres commerçants plus nombreux (43%) se situant entre 15 et 25 km utilisent le plus souvent des véhicules pour se rendre au marché (carte 3). Ces véhicules sont les taxis-brousse, les camions avec l'arrière pouvant contenir des bagages, les camionnettes bâchées et les minicars appelés « Dyna » ou « Gbaka » qui sont utilisés dans la liaison entre les marchés ruraux et leur arrière et avant-pays.

2.2.2. Des vivriers échangés orientés notamment vers la ville de Bouaké et les articles manufacturés vers l'arrière et l'avant-pays des marchés ruraux

On appelle circuit de distribution d'un produit, le chemin parcouru par ce produit depuis le producteur jusqu'au consommateur. La commercialisation des produits agricoles sur les marchés ruraux étudiés se caractérise par un circuit direct et semi-direct court. Le circuit direct de commercialisation des produits vivriers correspond à la liaison directe producteurs-consommateurs. Il se caractérise donc par l'absence d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Le vendeur apporte lui-même ses produits souvent en petite quantité sur le marché rural proche. Quant au circuit semi-direct, il est animé par les revendeurs qui sont d'ailleurs très peu sur les marchés ruraux. Ils constituent 2% des marchands interrogés. C'est sur le marché de Djébonoua qu'ils sont nombreux (15% des vendeurs interrogés), mais moins nombreux sur le marché d'Abolikro (5%). Le nombre élevé des revendeurs sur le marché de Djébonoua s'explique par l'importance des cultures maraîchères dans cette localité. Les femmes vont les acheter auprès des producteurs dans les champs et viennent les revendre sur le marché. Il n'existe pas de revendeurs sur le marché de Bamoro. Les revendeurs sont

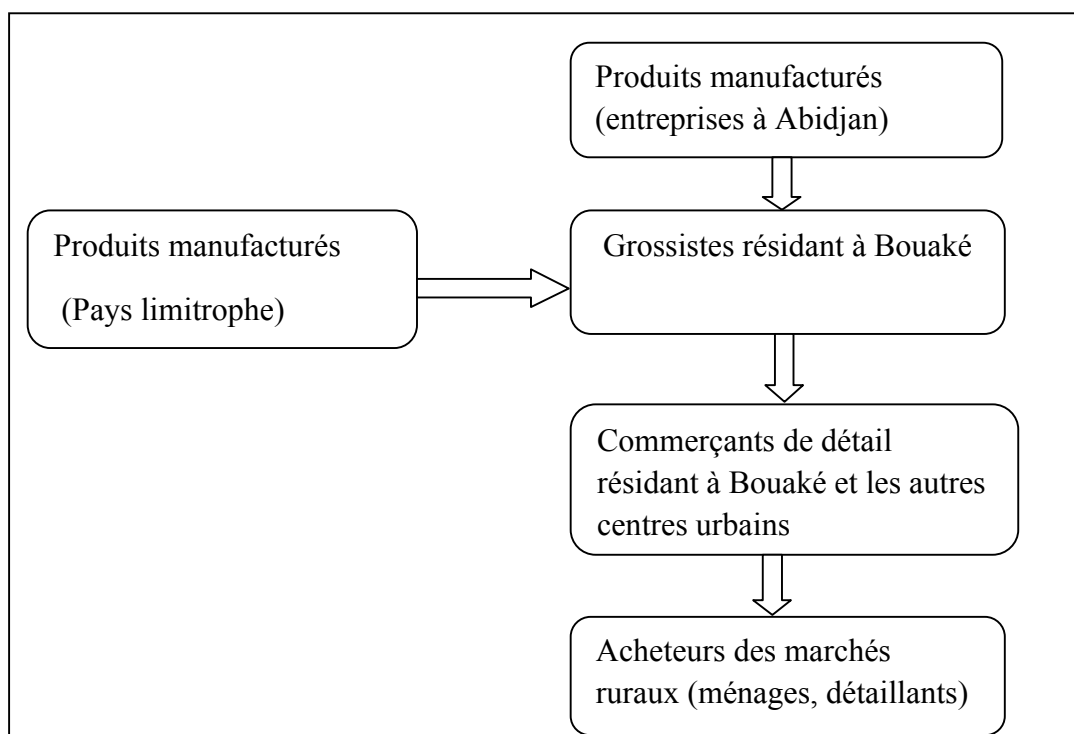
donc des intermédiaires dans le transfert des produits, du producteur au consommateur. On peut donc avoir entre le producteur et le consommateur plusieurs revendeurs. Mais sur les marchés enquêtés, il n'y a généralement qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur qui est lui-même un agriculteur qui achète quelques produits auprès d'autres paysans pour compléter sa propre production jugée insuffisante afin de les revendre sur les marchés ruraux. Ce qui révèle un circuit court (figure 2).

Figure 2 : Circuit de commercialisation des produits vivriers sur les marchés ruraux



La commercialisation des produits manufacturés se définit par un circuit indirect et long. Ce commerce fait intervenir plusieurs intermédiaires d'où son caractère de circuit indirect long (figure 3).

Figure 3 : Circuit de commercialisation des produits manufacturés sur les marchés ruraux

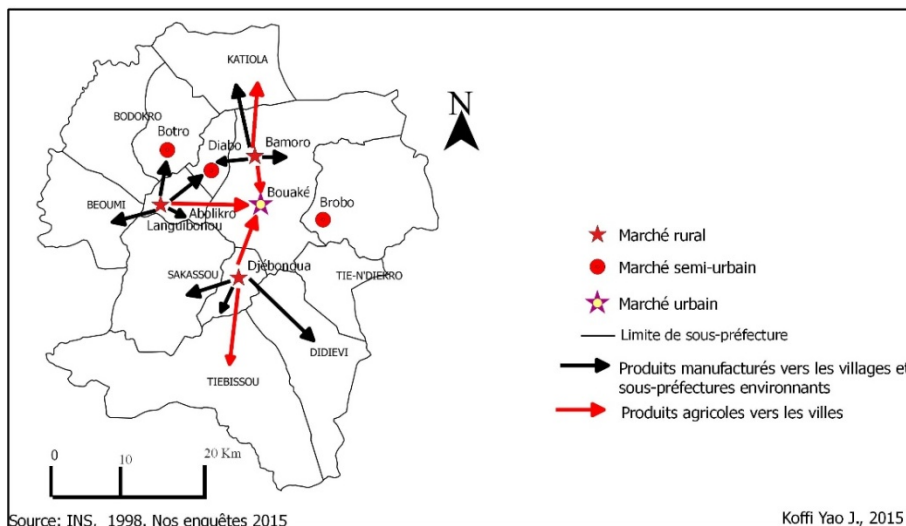


Source : Nos enquêtes, 2014

Pour l'écoulement des produits manufacturés, les commerçants détaillants résidant dans la ville de Bouaké et dans les autres centres urbains achètent directement ces biens auprès des grossistes résidant à Bouaké, qui eux se ravitaillent pour la plupart à Abidjan dans les entreprises de la place et souvent dans les pays limitrophes. Chargés de leurs stocks de marchandises constitués d'articles ménagers, de produits textiles, de joaillerie, ces commerçants détaillants se ruent sur les marchés ruraux pour les revendre auprès d'une clientèle variée (ménages, détaillants des villages).

Les produits échangés sur les marchés ruraux ne suivent pas forcément les mêmes directions (Le Bris, 1984). Les différentes directions sont fonction de la position géographique du marché dans le département de Bouaké et de la nature des produits échangés. Ainsi, la carte qui suit montre la destination des produits vendus sur les différents marchés étudiés (carte 4).

Carte 4: Destination des produits vendus sur les marchés ruraux



La carte montre que les produits vivriers agricoles vendus sur les marchés ruraux vont vers les villes. Ainsi, les produits agricoles vendus sur le marché de Bamoro vont vers la ville de Katiola pour les céréales (maïs, riz) et Bouaké. Les produits vivriers vendus à Djébonoua sont dirigés essentiellement vers la ville de Bouaké et vers Tiébiissou pour le manioc et la tomate. En ce qui concerne les vivriers vendus sur le marché d'Abolikro, ils sont dirigés essentiellement vers la ville de

Bouaké. Néanmoins, il faut signaler qu'une part non négligeable des denrées alimentaires agricoles est consommée localement. Pour ce qui est des produits manufacturés, ils sont orientés vers les localités rurales de l'arrière et avant-pays des marchés ruraux.

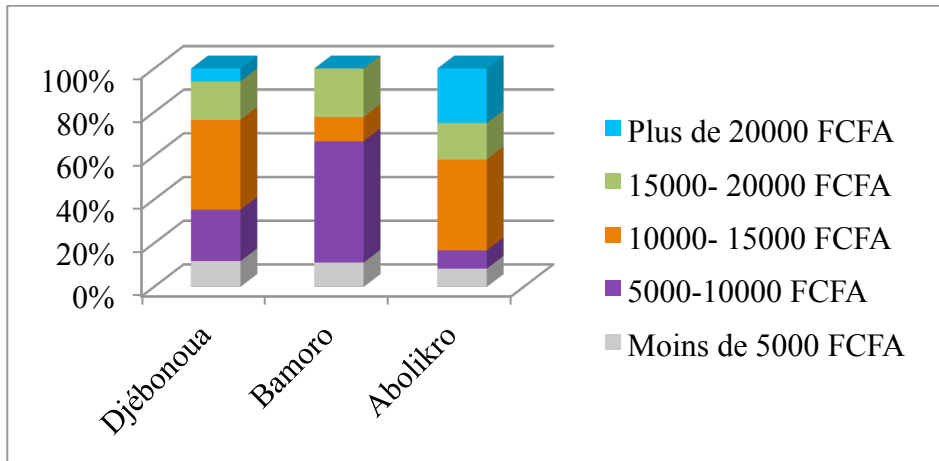
2.3. L'impact socio-économique et spatial des marchés ruraux

2.3.1. Des revenus intéressants et un secteur créateur d'emplois ruraux

L'analyse des revenus obtenus dans l'activité commerciale des marchés ruraux va se faire à deux niveaux. Le premier concerne les revenus des paysans tirés de la vente de leurs produits agricoles et le second, les revenus des marchands des produits manufacturés et du poisson. Les enquêtes révèlent que tous les vendeurs des produits vivriers réalisent des bénéfices. Mais ces bénéfices varient en fonction de la nature du produit et de la quantité vendue. Sur l'ensemble des trois marchés ruraux enquêtés, il ressort que chaque semaine 18% des vendeurs de produits vivriers ont un revenu en deçà de 2500 F CFA, 37% ont des revenus qui varient de 2500 FCFA à 5000 F CFA, 21% ont des revenus compris de 5000 et 7500 F CFA, 14% gagnent entre 7500 à 10000 F CFA tandis que 10% gagnent plus de 10000 F CFA. La majorité d'entre eux gagne entre 2500 et 5000 F CFA : 38% à Djébonoua, 31% à Bamoro et 40% à Abolikro. C'est sur le marché de Bamoro que les vendeurs de produits vivriers gagnent moins d'argent par contre sur les deux autres marchés les revenus sont plus ou moins importants. Par ailleurs, les vendeurs qui gagnent plus de 10.000 FCFA chaque semaine sont moins nombreux et constituent 10% de l'échantillon à Djébonoua, 6% à Bamoro et 12% à Abolikro.

38 commerçants de produits manufacturés ont été enquêtés sur l'ensemble des trois marchés ruraux. Leurs revenus sont plus importants que ceux des produits vivriers. 11% gagnent moins de 5000 FCFA et sont constituées par les femmes qui vendent les produits manufacturés alimentaires (Cube Maggi, huile, savon, sel). 26 % a entre 5000 F à 10000 FCFA et sont les vendeurs de chaussures en plastiques, les fripiers et autres vendeurs de vêtements ainsi que les vendeurs de poisson. 34% gagnent entre 10000 F et 15000 FCFA. Ce sont les vendeurs de produits cosmétiques, de joaillerie et d'ustensile de cuisine. 29% gagnent au-dessus de 15000 FCFA par semaine. Ces derniers sont les vendeurs d'appareils électroménagers, des outils agricoles et des pagnes. Les revenus issus des articles manufacturés varient d'un marché à l'autre (figure 4).

Figure 4: Distribution des proportions de marchands des produits manufacturés selon les revenus sur les marchés ruraux enquêtés



Source : Nos enquêtes, 2014

L'analyse de cette figure montre que les gains issus de la vente des articles fabriqués sont différents d'un marché à un autre. Les marchands qui gagnent moins de 5000 FCFA sont plus nombreux sur les marchés de Djébonoua (12%) et de Bamoro (11%) et moins nombreux sur le marché d'Abolikro. Par contre ceux qui gagnent entre 5000 et 10000 FCFA sont plus nombreux sur le marché de Bamoro (56%) contre 23% à Djébonoua et 8% à Abolikro. En outre, les marchands gagnant entre 10000 F à 15000 FCFA sont plus nombreux sur les marchés d'Abolikro (42%) et de Djébonoua (41%) contre 11% à Bamoro. Ceux qui gagnent entre 15000 F à 20000 F CFA ont une proportion plus ou moins équilibrée. En revanche les commerçants qui gagnent plus de 20000 FCFA sont présents sur le marché d'Abolikro (25%) et Djébonoua (6%). L'absence de cette catégorie de commerçants sur le marché de Bamoro pourrait s'expliquer par la proximité de ce marché de Bouaké qui facilite le déplacement des paysans pour l'achat de leurs outils agricoles et des appareils électroménagers jugés moins chers en ville.

Les revenus tirés des activités commerciales des marchés ruraux sont diversement utilisés par les marchands. Ces dépenses sont destinées à la satisfaction des besoins de la famille. Ces besoins sont de plusieurs ordres. C'est pour l'achat de nourriture qui concerne 82 % des marchands. Au niveau de la santé, c'est 88% des vendeurs qui ont déclaré fréquenter les centres de santé lorsqu'ils ont des problèmes de santé. Les autres ont recours à la médecine traditionnelle ou à l'automédication. 89% des vendeurs enquêtés révèlent qu'une part importante de leurs revenus est engloutie dans les frais de scolarisation de leurs enfants. 56% des marchands des marchés ruraux honorent des factures d'eau et d'électricité contre 44% qui n'effectuent pas ces genres de dépenses. Ces derniers viennent des villages non électrifiés et ne disposant pas de connexion à la SODECI⁴ ou de château d'eau. Il ressort que 42% des marchands honorent des factures d'électricité chaque deux mois. La consommation

⁴ La SODECI (Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire) est la seule structure concédée par l'Etat ivoirien pour le traitement et la distribution de l'eau aux citoyens. Chaque abonné paye une facture représentant sa consommation trimestrielle à cette société. Cette structure intervient dans les villes tout comme dans les villages.

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

bimestrielle moyenne des commerçants est de 5.000 FCFA. Pour la facture d'eau, c'est 14% des commerçants qui l'honorent et ils déboursent en moyenne 3.000 FCFA par trimestre.

En plus des dépenses familiales, certains commerçants ont déclaré participer à des dépenses sociales. Ces dépenses se résument le plus souvent à des cotisations communautaires pour soutenir un membre de la famille ou un ami en deuil, malade ou en difficulté de tout genre. Aussi, cela se matérialise par des dons en nature ou en espèce lors des funérailles ou des mariages pour soutenir une connaissance. Souvent dans les villages, les habitants lèvent des cotisations communautaires pour soutenir des projets de développement tels que la construction d'école, de dispensaire, de foyer de jeunes, d'électrification ou de château d'eau (Pélissier P., 1993). Ainsi, 86% des personnes interrogées disent participer aux cotisations communautaires.

Malgré les nombreuses dépenses énumérées ci-dessus certains vendeurs arrivent à investir dans de nombreux secteurs où à acquérir certains biens immobiliers et de transport. Ainsi, le tableau suivant montre quelques investissements réalisés par les vendeurs (tableau 8).

Tableau 8: répartition des marchands en fonction de leurs investissements

Type d'investissement	Immobilier	Transport	agricole	Autres investissements	Épargne	Total
Marché						
Djébonoua	10	5	12	2	4	33
Bamoro	5	1	7	5	0	18
Abolikro	8	6	3	7	6	30
Total	23	12	22	14	10	81
Proportion (%)	23	12	22	14	10	81

Source : Nos enquêtes, 2014

23% des marchands ont investi dans le domaine de l'immobilier. Ces investissements se résument en ville par l'acquisition de lots et la construction de villas. 12% des vendeurs affirment avoir un moyen de transport personnel. Il s'agit le plus souvent de bicyclettes et de motos. Pour gagner beaucoup d'argent, certains paysans investissent une part importante de leurs revenus dans les projets agricoles. Ainsi, 22% des vendeurs sont concernés. En effet, ces opérateurs économiques investissent généralement à trois niveaux. Le premier niveau concerne l'entretien des exploitations déjà existantes. Le second concerne l'extension des exploitations déjà existantes. Le dernier niveau concerne les paysans qui pour diversifier leurs sources de revenus investissent dans de nouveaux domaines agricoles notamment les cultures maraîchères, les cultures vivrières (igname, banane plantain, manioc), l'exploitation des bas-fonds. Pour rentabiliser leurs investissements, les producteurs adoptent de nouvelles attitudes consistant à l'utilisation de matériels agricoles plus performants pouvant assurer une plus grande productivité : les motopompes, les arrosoirs, les herbicides, les pesticides, les engrais. Hormis les secteurs d'activités précédents, certains marchands s'intéressent à diverses autres activités. Il s'agit principalement des activités du secteur informel telles que la création de salon de coiffure homme ou femme, d'atelier de couture, l'installation de boutique, la vente d'accessoires de téléphone portable. Ainsi, 14% des vendeurs ont investi ces domaines. La majorité d'entre eux sont des commerçants professionnels et habitent dans les villes. Comme ils n'ont pas le temps de gérer les deux activités en même temps, ils confient le plus souvent la seconde à une tierce personne (épouse, cousin, enfant, nièce). Ils font ce type d'investissement pour se procurer des ressources complémentaires.

Sur le plan social, les marchés ruraux procurent aussi de nombreux bienfaits aux populations qui les fréquentent. Ils sont générateurs de divers emplois. En effet, le commerce dans ces structures mobilise divers acteurs. De la production à la commercialisation des produits agricoles, de nombreux emplois sont créés tout au long de cette chaîne. Des producteurs qui sont les premiers acteurs en passant par les intermédiaires, les grossistes et les détaillants, tous ces acteurs bénéficient des retombées économiques des marchés ruraux. Il convient de citer la présence des transporteurs, les chargeurs, les brouettiers qui assurent le convoiement des personnes et des marchandises. En effet, un seul commerçant mobilise en moyenne trois employés. En plus de ces acteurs, d'autres activités sont créées : réparateurs de bicyclettes, gérants de cabines téléphoniques, restauratrices, vendeuses de pain, de boisson et d'autres articles se partagent cet espace. Les marchés ruraux créent donc des emplois permettant à des familles de se prendre en charge et de répondre à leurs besoins (Grijol K., 1996). En outre, les marchés ruraux permettent en particulier aux femmes (78%) qui dominent le secteur de se réaliser au sein de la société.

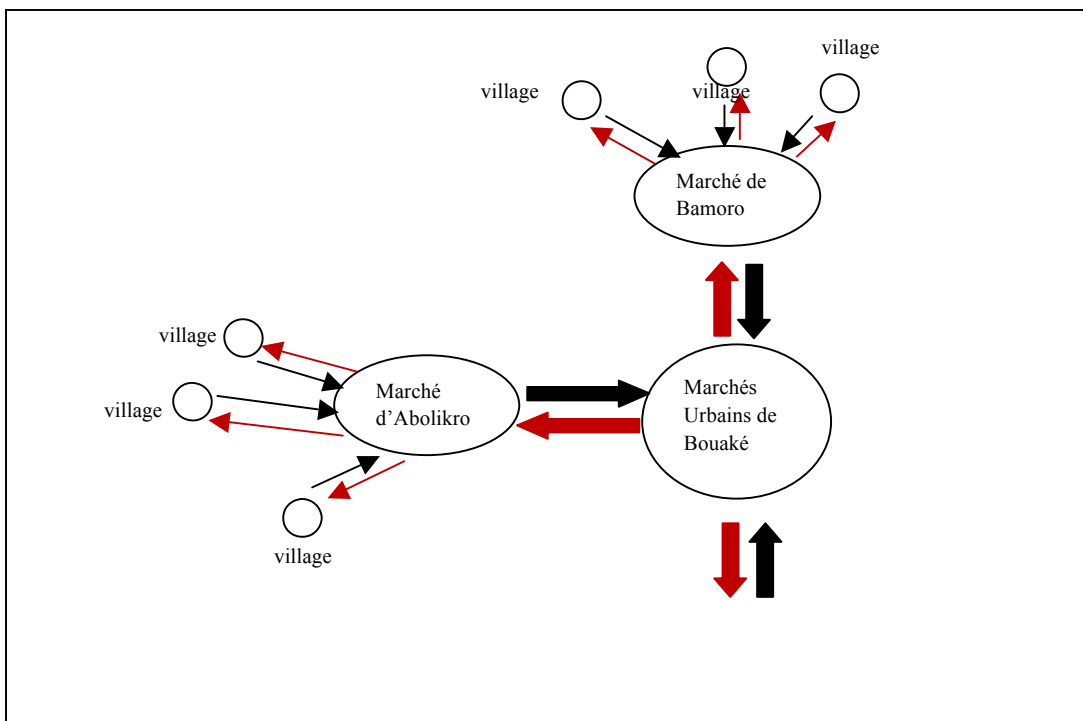
La sécurité alimentaire est un sujet d'actualité qui constitue l'un des enjeux socio-économiques majeurs des pays en développement. Selon la FAO, la sécurité alimentaire se définit comme *«la garantie pour tous et à tout moment d'un accès aussi bien physique qu'économique à l'alimentation de base nécessaire»*. Alors deux possibilités s'offrent à l'individu : soit il produit

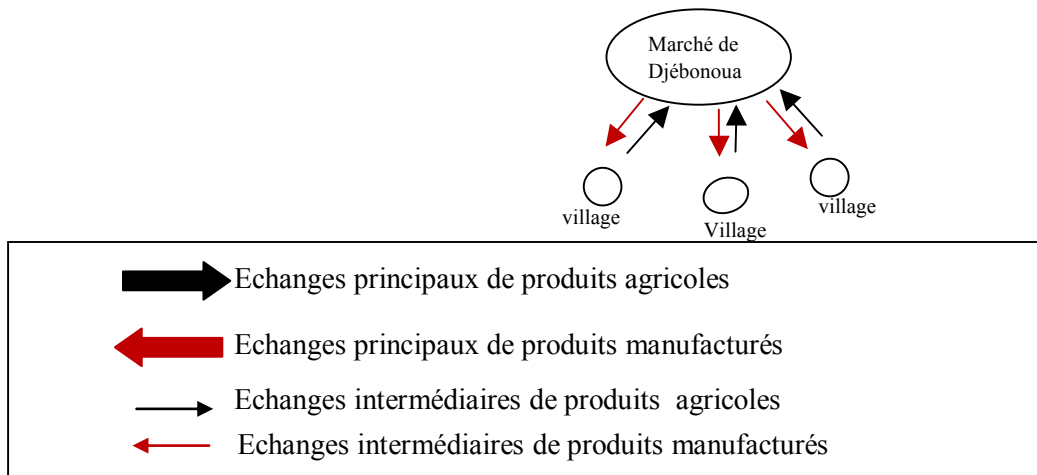
suffisamment pour la consommation familiale (les ménages ruraux), soit il dispose de moyens financiers pour se nourrir en quantité et en qualité (les citadins). 56% des marchands interrogés mangent trois fois par jour contre 44% qui mangent deux fois par jour. Cela montre que les vendeurs ne souffrent pas de l'insuffisance de nourriture. Aussi, les marchés ruraux offrent plusieurs alternatives aux différents acteurs dans le choix des denrées alimentaires à acheter. Ce qui permet aux uns et aux autres de varier leur alimentation et d'éviter la malnutrition. En plus, ces structures assurent la permanence de l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers. De plus en plus, on ne produit plus pour l'autoconsommation, mais aussi pour les marchés urbains. Ce qui constitue une garantie pour la sécurité alimentaire.

2.3.2. Les marchés ruraux du département de Bouaké : des moyens de structuration de l'espace

Le fonctionnement des marchés ruraux du département de Bouaké contribue au développement de liens d'échange entre la ville de Bouaké et sa campagne. Les différents flux d'échanges entre l'arrière et l'avant-pays des marchés ruraux du département de Bouaké sont mis en exergue (figure 5).

Figure 5: Interrelations dynamiques entre les marchés ruraux et leurs espaces de polarisation





Source : Nos enquêtes, 2014

Koffi Yao J., 2015

La figure montre que les marchés ruraux entretiennent des échanges dynamiques entre les campagnes de leur arrière-pays et la ville de Bouaké. En effet, vers les marchés ruraux convergent les produits agricoles (igname, bananes plantains, manioc, légumes) issus des différents villages destinés à satisfaire les besoins alimentaires des populations de la ville de Bouaké. Inversement, de la ville de Bouaké partent des produits de consommation ou d'équipement nécessaires aux ruraux (produits manufacturés, appareils électroménagers, outils agricoles, poissons). Les marchés ruraux deviennent alors des centres de concentration et de redistribution des produits agricoles vers la ville de Bouaké et de produits manufacturés vers les campagnes de leur arrière-pays. Il y a donc une double circulation des marchandises au sein de ces structures. Par ailleurs, les échanges principaux des marchandises (produits vivriers et manufacturés) se font entre les marchés ruraux et la ville de Bouaké contre des échanges intermédiaires entre l'arrière-pays et les marchés ruraux (Ancy G. et al, 1974 ; Chaléard J.L., 2001). Dans ce cas, les marchés ruraux deviennent le nœud des flux centripètes et centrifuges de toutes natures. Ainsi, dans le cadre de la relation métropole régionale et zone d'influence, ils constituent le cœur de la structuration de l'espace. Toute chose qui permet de distinguer trois axes d'approvisionnement de la ville de Bouaké en produits alimentaires agricoles :

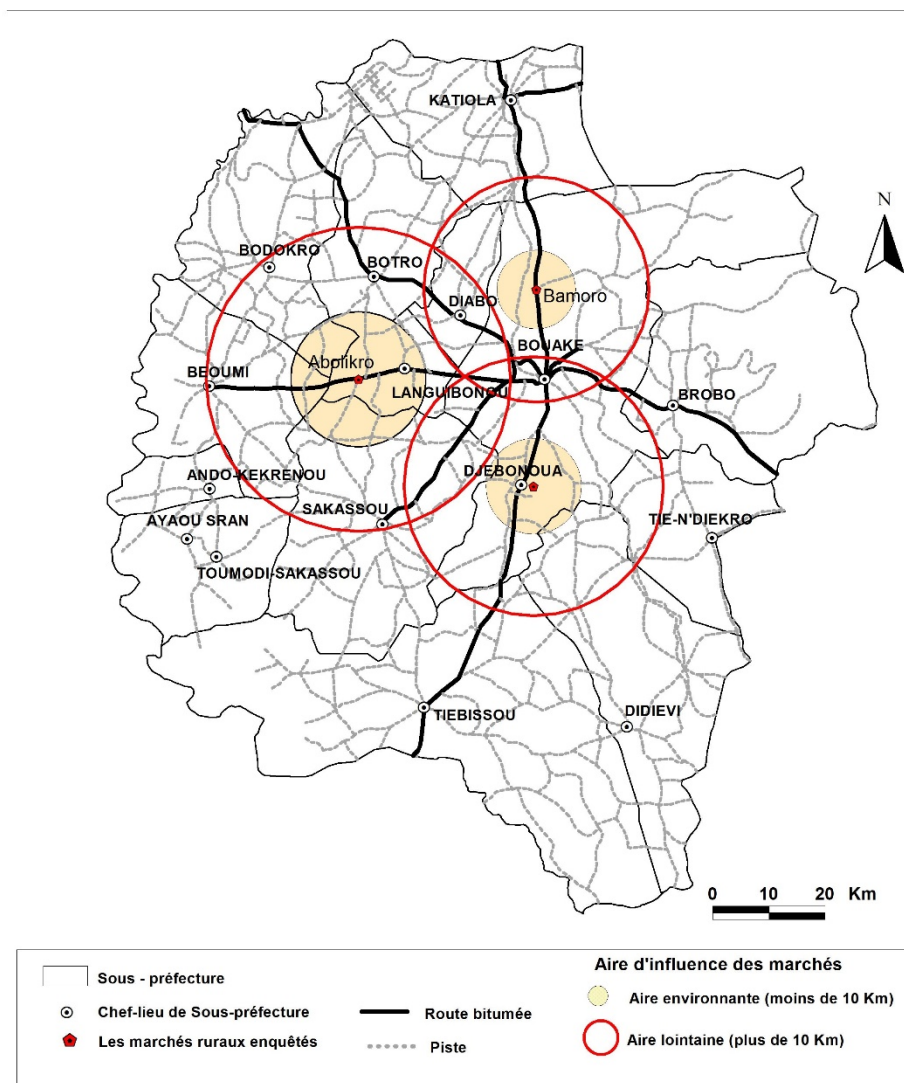
-l'axe Djébonoua-Bouaké : spécialisé dans la production des cultures maraîchères (tomate, piment, gombo, courgette, choux, concombre) et de manioc.

-l'axe Abolikro-Bouaké : fournit des féculents (banane, igname, manioc) et des fruits.

-l'axe Bamoro-Bouaké : approvisionne la ville de Bouaké en céréales, particulièrement le maïs et le riz et en produits oléagineux (arachide).

Les lignes de Bouaké-La-Neuve - 2017 - N°8

Le dynamisme de l'approvisionnement des marchés ruraux aboutit à une sorte de polarisation spatiale du département de Bouaké basée sur les voies et les moyens de communication. Ainsi, les marchés ruraux en tant que pôles économiques exercent une attraction sur les localités de leurs avant et arrière-pays respectifs. La carte suivante permet de montrer l'aire de polarisation des marchés ruraux dans le département de Bouaké (carte 4).



Les marchés ruraux étudiés du département de Bouaké possèdent chacun deux aires de polarisation : une aire immédiate et une aire lointaine. En effet, le degré de polarisation d'un marché sur l'espace dépend de l'intensité des activités commerciales, de sa taille et de la distance qui le sépare des marchés de Bouaké-ville. Toute chose qui permet de classer les marchés ruraux selon leur aire de polarisation.

Ainsi, le marché d'Abolikro est de loin le marché le plus important du département de Bouaké. Son attractivité s'exerce sur les localités situées à plus de 35 Km et sur Bouaké-ville. Il draine vers lui un nombre important de personnes et de biens du département de Béoumi, des sous-préfectures de Diabo et de Botro et bien entendu de toute la sous-préfecture de Languibonou dans laquelle il est situé (aire de polarisation immédiate). Le marché de Djébonoua vient en deuxième position avec une aire d'attraction qui touche Bouaké-ville à 20 Km et les départements de Tiébissou, Didiévi et Sakassou. Son aire d'influence immédiate se circonscrit dans les limites de sa sous-préfecture (villages situés à moins de 10 Km). Enfin, le marché de Bamoro, de dimension plus modeste se limite à son pays rural (villages situés à moins à 5 Km du marché), mais attire quelques commerçants résidant à Katiola, Diabo et de Bouaké. Il subit l'influence des marchés de la ville de Bouaké à cause de sa proximité de la ville (15 Km). Toute chose qui limite son aire d'influence.

L'aire de polarisation des marchés ruraux est limitée par leur situation géographique par rapport à la ville de Bouaké. En effet, l'aire d'influence lointaine des marchés ruraux du département de Bouaké se chevauche. C'est une chose qui dénote que les marchés ruraux du département de Bouaké s'influencent mutuellement (Chaléard J.L., 2002 ; Aloko N., Gogbé T., 2010). Mais, comme chaque structure a son jour de marché, cela permet de limiter l'influence des uns sur les autres.

Les marchés ruraux induisent également des effets directs ou indirects sur les centres urbains en général et Bouaké en particulier. Ces incidences portent sur le transport, l'économie de construction et le commerce de gros et de détail. Le premier effet induit des marchés ruraux sur la ville de Bouaké se perçoit d'abord au niveau des flux de transport. En effet, ils entraînent un déplacement rotatif des commerçants et des marchandises de Bouaké vers les marchés ruraux et vice versa selon les jours des marchés. Cela est perceptible à travers les différents flux de véhicules que l'on observe tous les jours de la semaine en direction de ces structures. L'on assiste à la naissance de gares routières dédiées spécifiquement aux différentes localités qui abritent ces marchés ruraux. C'est ainsi que nous avons la gare de Djébonoua à côté de la cathédrale Sainte-Thérèse de Bouaké en face de la préfecture de police, la gare de Bamoro non loin de l'immeuble Kanga et celle d'Abolikro dénommée « Pauvre-gare » à cause de la vieillesse des véhicules qui s'y trouvent à proximité de l'ancien stade de Bouaké. Tout ceci pour dire que les marchés ruraux participent à la structuration de l'espace urbain de Bouaké. En plus, les commerçants qui ont fait fortune sur ces endroits participent à la transformation du cadre urbain par la construction des maisons et la création d'autres activités économiques qui modélisent l'espace urbain. Aussi, les produits vivriers qui y sortent en direction de la ville de Bouaké pour l'approvisionnement des citoyens contribuent à la structuration de l'espace en ce sens que le grand marché situé au commerce en plein centre-ville concentre l'essentiel de cette activité. C'est à partir du grand marché que la plupart des autres espaces commerciaux sont ravitaillés. Il constitue par ce rôle un pôle de concentration des hommes. Mais le commerce des produits vivriers est sorti de son espace initial (marché) en agressant l'espace général qui est perceptible à travers les nombreux points de vente de produits vivriers que l'on observe aux abords de certaines grandes voies dans les quartiers et à proximité des domiciles. Ce qui tend à modifier le paysage urbain de certains quartiers de la ville.

Conclusion

Les marchés ruraux sont animés par plusieurs catégories d'acteurs notamment les commerçants, les transporteurs, les grossistes et les semi-grossistes ainsi que par les ménages urbains et ruraux. Parmi les vendeurs, les femmes sont les plus nombreuses (78%) dont la majorité est ivoirienne principalement autochtone de l'ethnie baoulé (59%). Un grand nombre de commerçants vendent essentiellement des produits agricoles (48%) notamment l'igname, le manioc, la banane

plantain, les produits maraîchers. Les autres vendeurs s'occupent du commerce des produits manufacturés (23%), les produits artisanaux (10%) et d'origine animale (10%). Ce commerce utilise deux types de circuits : le circuit direct pour les produits agricoles et artisanaux et le circuit indirect pour les articles manufacturés et le poisson. Comme les marchés ruraux se tiennent une seule fois par semaine, de surcroît, un jour de repos où les travaux champêtres sont le plus souvent interdits selon la tradition locale, les activités commerciales suscitent l'engouement chez la plupart des populations paysannes et urbaines d'horizons divers qui utilisent plusieurs moyens de locomotion, dont les voitures (43%), les engins à deux ou trois roues (24%) et la marche (33%) pour accomplir leurs différents besoins. Mais les marchés ruraux ne fonctionnent pas de façon régulière au cours de l'année, il y a des périodes de forte affluence (en fin d'année et à l'approche de la fête de pâque) et de faible affluence en fonction du calendrier agricole, de la disponibilité des paysans et des produits agricoles.

Les différents revenus que génèrent les marchés ruraux contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la satisfaction des besoins vitaux (achat de nourriture, frais scolaires, santé) et aussi à des dépenses de luxe (acquisition de biens domestiques, achat de moyens de transport). Cependant, certains commerçants ont réussi à réaliser des investissements lourds notamment la construction de logements modernes (23%), la réalisation de projet agricole (22%). Mais force est de reconnaître que les vendeurs des marchés ruraux n'épargnent pas suffisamment (10%). Les marchés ruraux participent à la structuration de l'espace à travers les différents flux matériels et immatériels qu'ils génèrent. Ils en effet des lieux de concentration et de redistribution des produits vers leur avant et arrière-pays immédiats ou lointains et vers la ville de Bouaké. Cette activité mérite de mieux être encadrée, car elle est source de développement et d'amélioration des conditions de vie et d'alimentation des acteurs, mais globalement des habitants du département.

Bibliographie

- Aguié A.G., 1997: Le marché de gros de Bouaké : une expérience pour l'Afrique. Rome, FAO, 16 p. (Collection Aliments pour les villes).
- Aloko N., Gogbé T., 2010 : « Bondoukou et les marchés de son arrière-pays: une réflexion sur quelques pôles secondaires du commerce régional » *In* Échanges et réseaux marchands en Afrique, Paris, Karthala, pp. 101-118.

- Ancey G., 1969 : L'influence d'un centre urbain sur la zone rurale environnante : l'exemple Bouaké-Brobo (Côte d'Ivoire), Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. hum., vol. VII, n° 4-70, pp 49-78.
- Ancey G., 1974 : Relations de voisinage ville-campagne : une analyse appliquée à Bouaké : sa couronne et sa région (Côte-d'Ivoire), ORSTOM, Paris (FR), 259 pages
- Ancey G., 1971 : Bouaké : sa couronne et sa région. Une analyse de relation de voisinage ville-campagne. Essai d'interprétation, Vol. 4, errata (Sciences Humaines-ORSTOM (FRA), N°70), 258 p.
- Ancey G., Chevassu J., Michotte (J.), 1974 : L'économie de l'espace rural de la région de Bouaké, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 38, 251 p.
- Atta K., Gogbé T., Moussoh A. A., 2014: La problématique de l'approvisionnement vivrier d'une ville secondaire dans le cadre de relations ville-campagne en pays Adioukrou : Dabou. In European scientific Journal, Edition Vol 10 n° 17, pp. 293-308.
- Grijol K., 1996 : « Les marchés hebdomadaires : un facteur essentiel du développement économique et social au Sénégal : L'exemple du marché de Ndioum » In Les cahiers d'outre-mer, n°49 (195), pp. 297-316.
- Grégoire E., Labazée P., 1993 : Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Paris, Karthala-ORSTOM, 263 p.
- Chaléard J.L., 1988 : « Le manioc, la ville et le paysan : approvisionnement urbain et mutations rurales dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire) », Fontenay-Saint-Cloud, ORSTOM, Cahier des sciences humaines n°24, pp. 333-348.
- Chaléard J.L., 2001 : Marchés et commerce des produits vivriers (Région de Bouaké- Côte d'Ivoire), Paris, CNRS, 91 p.
- Chaléard J.L., 1998 : Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Cote d'Ivoire. Paris, Karthala, 664 p.
- Chaléard J.L. 1981. Croissance urbaine et production vivrière en Afrique subsaharienne. In Afrique contemporaine, N° 185, 1 er trimestre 1998, pp. 3-18.
- Chaléard J.L., 2002 : Marchés et vivrier marchand en Afrique occidentale : le cas de la Côte d'Ivoire In : Bart F. (coord), Bonvallet J. (coord), Pourtier R. (Coord) Regards sur l'Afrique. Historiens et géographes N°379, : Colloque sur : la renaissance de la géographie à l'aube du troisième millénaire : Conférence régionale de l'UGI, Durban (Afrique du Sud), pp. 111-122.
- Denis E., Moriconi-Ebrard F., 2009 : La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest : de l'explosion à la prolifération. In la chronique du CEPED, N° 57, Paris, pp 1-5.
- .-Koby A.T., 1972 : Étude géographique des marchés de la sous-préfecture de Bondoukou : organisation, fonctionnement, relations ville de Bondoukou campagne In Annales de l'université d'Abidjan, Série G, Tome IV, pp. 147- 174.
- Le Bris E., 1984 : Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo, Collection travaux et documents N° 171, éditions ORSTOM, 96 pages.
- Pélissier, P. (1993) : Le marché, instrument de développement ou de dépendance. In : Gay F. (éd.), économie de marché et le Tiers monde. Rouen, Publications de l'université de Rouen, pp. 17-26.
- Pélissier P., 2000 : L'approvisionnement vivrier de Kinshasa (Zaïre): Stratégie d'adaptation du système alimentaire In Cahiers des Sciences Humaines 29 (4), pp. 695-711.

-RGPH 2014 : Résultats globaux, Secrétariat technique permanent du comité technique du RGPH, Abidjan, 26 p.

-Seri Z., 2014 : Dynamique des marchés et développement local dans la sous-préfecture de Bonon. Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 293 p.

- Vennetier F. 1972 : L'approvisionnement des villes en Afrique Noire : un problème à étudier. *In* : Études de géographie tropicales offertes, *Gourou*, Paris, Mouton, pp. 477-490.

**LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE DE PALME AUX ABORDS DE LA ROUTE
NATIONALE N°1 DANS LE CANTON D'AGBELOUVE (TOGO)**

**Iléri DANDONOUGBO,
Follygan HETCHELI,
Mayébinasso AGBAMARO**

Université de Lomé,
Département de Géographie
ileridandonougbo@gmail.com,
hetchmag@yahoo.fr,
agbamaro@yahoo.fr

Résumé

L'exploitation du palmier à huile et l'extraction artisanale d'huile de palme (*zomi*) sont des activités économiques très importantes dans la quasi-totalité des familles paysannes de l'Afrique tropicale. Dans le canton d'Agbélouvé situé au Sud du Togo, l'extraction et la commercialisation du *zomi* aux abords de la Route Nationale n°1 (RN1) sont devenues depuis les années 2000 des activités économiques de survie pour la population locale. Cette étude montre que la RN1 joue un rôle prépondérant dans la vente de l'huile de palme. Pour parvenir aux résultats attendus, une méthodologie de travail fondée sur des approches quantitatives et qualitatives s'est imposée à cette étude. Au total, 200 individus ont été interrogés dont 47 planteurs, 36 revendeuses d'huile de palme, 21 chauffeurs, 92 usagers de la RN1 et 4 autorités cantonales. En outre, la vente à la sauvette de l'huile de palme dans le canton d'Agbélouvé s'est développée grâce aux circuits directs et indirects organisés depuis les zones de production jusqu'aux points de distribution. Les régions agricoles voisines de Gapé, Gamé, Lilikopé, etc. et lointaines de Tové, Tovégan, Agou, Kévé, etc. interviennent dans les flux commerciaux. La vente de *zomi* est monopolisée par les femmes qui vendent en détail ce produit aux abords de la RN1. Le village d'Agbélouvé, situé le long de la RN1 est le principal centre de distribution d'huile de palme dont 67% sont acheminés vers Lomé.

Mots clés : Canton d'Agbélouvé (Togo), huile de palme, circuit, transport, commerce, route nationale n°1.

Abstract

The exploitation of palm oil and the handicrafts man extraction of palm oil (*zomi*) are the important economic activity in tropical Africa for most farmers family. In canton of Agbélouvé located at the south part of togo the extraction and commercialisation of *zomi* on the long national road number 1 are become since the years 2000 the survival activity for local population. This study shows that the RN1 is very important in the commercialisation of Palm oil. To achieve those results preponderant a methodologies work base on approach quantitative and qualitative is required at this study. They interrogated 200 people whose 47 planters, 36 retailers of Palm oil, 21 drivers, 92 users of national road number 1 and 04 canton authority. Moreover, the sale of Palm oil in Canton of Agbelouvé is developed grace of directs and indirects circuits organised from the production area to distribution points. The neighboring agricultural region of Gapé, Tovegan, Agou, Kévé, etc. speak in this commercial flood. The sale of *zomi* is monopolized by women's who sell it in detail on national road number 1. The village of Agbélouvé, located on long of road national 1 is the principal center of Palm oil distribution whose 67% are dispatched via Lome.

Key words: Canton of Agbélouvé (Togo), palm oil, chain, transport, trade, national road number 1.

Introduction

Les résultats de plusieurs études ont montré que l'huile de palme est un produit aux vertus multiples, consommé dans le monde. Elle représente 25% de la consommation mondiale, dépassant l'huile de soja (24%), de colza (12%) et de tournesol (7%) (Hétchéli F., 2005 ; Dissou M., 1988). La demande en huile de palme a augmenté de 8,7% par an entre 1995 et 2004, de 9,2% entre 1995 et 2006 puis de 9,5% entre 2006 et 2014. On observe donc une forte croissance de la consommation mondiale qui de 22,5 millions de tonnes en 2010, pourrait atteindre 40 millions de tonnes en 2020 (Ankou A., 2006). Cette performance s'explique par son faible coût de production et la forte demande des consommateurs. Selon Hétchéli F. (2005), le rendement à l'hectare du palmier à huile est dix fois plus élevé que celui du soja. Ainsi, 100 kg de fruits donnent environ 22 kg d'huile. Première plante oléagineuse en Afrique subsaharienne (Zaborowski S., 1983), le palmier à huile est une plante stratégique pour de nombreux pays du Golfe de Guinée comme le Bénin, le Nigeria, le Ghana, la Côte-d'Ivoire, le Togo, etc.

Au Togo, le palmier traditionnel joue un rôle important dans l'économie paysanne, car il contribue à satisfaire les besoins domestiques des paysans-planteurs et à assurer à ces derniers des revenus monétaires supplémentaires provenant de la vente d'une partie des produits dérivés du palmier à huile. La palmeraie naturelle assure l'essentiel de la production de régimes de palmes : 90% contre 10% pour la palmeraie sélectionnée (Abalo A. S., 2005). En raison de l'abandon de l'exploitation de la palmeraie sélectionnée, la palmeraie naturelle est devenue la principale source d'approvisionnement du pays en régimes de palme. La palmeraie naturelle demeure encore une culture de rente importante pour le paysan malgré son caractère de "produit de cueillette" avec des rendements faibles (1,5 à 2,5 tonnes/ha).

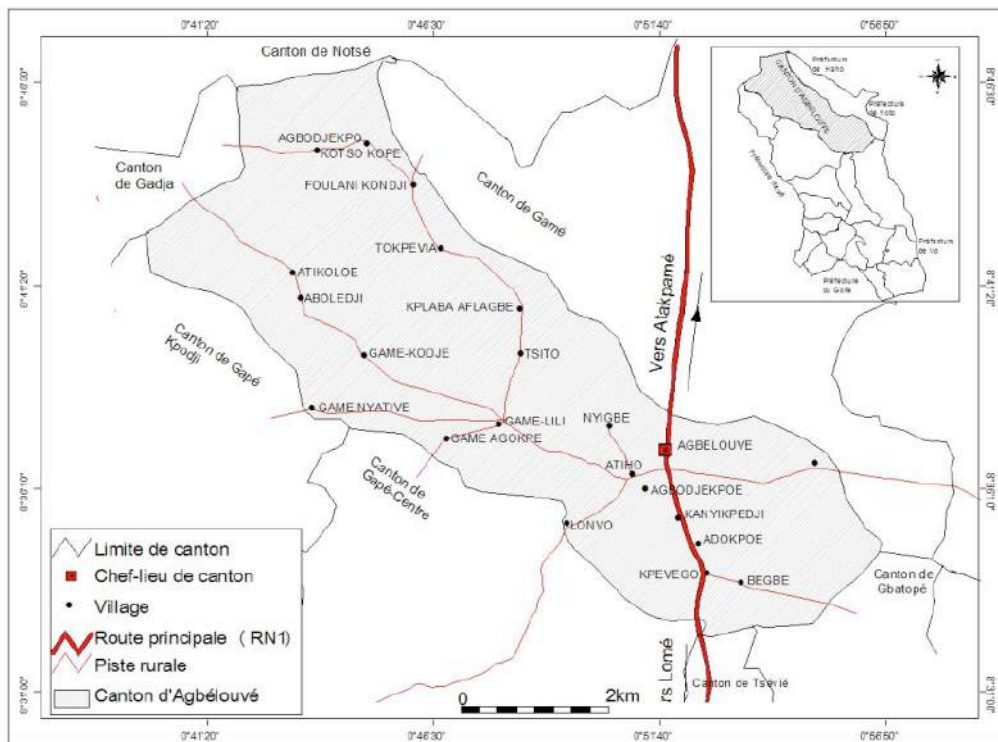
« La palmeraie naturelle togolaise est inégalement répartie. La production nationale est estimée à plus de 130 000 tonnes/an. Sur une superficie totale de 600 000 ha en 2014 de palmeraie naturelle, 70% se retrouvent au Sud-Togo (Régions Maritime et des Plateaux). Dans la partie septentrionale du pays, la principale concentration se trouve dans la Région de la

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

Kara qui ne représente que 20% de la production nationale. Avec la fermeture de l'huilerie d'Agou en 1998, l'huile de palme produite au Togo provient surtout des palmeraies traditionnelles » (Hétchéli F., 1999).

L'importance économique du palmier à huile au Togo est énorme, surtout pour les femmes. Elles gèrent 85% de la production de l'huile de palme, de la récolte jusqu'à la transformation, et de la vente de l'huile et des autres produits du palmier à huile sur les marchés locaux (Teno K., 1995). Cette commercialisation du *zomi* s'observe aux abords de la plus importante route nationale qui va de Lomé à Cinkassé. Certaines localités traversées par cette route notamment Amakpapé et surtout Agbélouvé sont reconnues comme des agglomérations réputées dans la vente de ce produit. La RN1 constitue une grande opportunité d'affaire pour les femmes qui commercialisent l'huile de palme. Ce constat fait surgir des interrogations : comment s'organise la vente de l'huile de palme le long de la RN1 dans le canton d'Agbélouvé ? Quels sont les différents flux commerciaux ? À travers cette étude, il est question de montrer l'importance de la RN1 dans la vente de l'huile de palme dans le milieu d'étude (carte n°1).

Carte n°1 : Situation géographique du canton d'Agbélouvé



Source : Institut Géographique National et Travaux de Terrain, 2016.

Agbélouvé est l'un des 16 cantons que compte la préfecture de Zio. Il est situé entre 8°30'' et 6°47'40'' latitude Nord et 0°40'10'' et 0°58'50'' longitude Est. Il est limité au Nord par le canton de Notsè, à l'Est et au Nord-Est par le canton de Gamé, au Sud par les cantons de Gbatopé et de Tsévié, à l'Ouest par les cantons de Gapé-Centre et de Gapé Kpodji et au Nord-Ouest par le canton de Gadjá. Avec une superficie de 114,53 km² (38% de la superficie totale de la préfecture de Zio) et une population estimée à 39 004 habitants en 2014 (DGSCN, 2014), le canton d'Agbélouvé est un point réputé de distribution de l'huile de palme.

L'étude est basée sur une démarche méthodologique qui prend en compte des données quantitatives et qualitatives.

1. Les outils et méthodes

L'approche méthodologique d'étude est fondée sur deux éléments : la documentation et la collecte des données de première main. La collecte des données primaires comprend les entretiens et les enquêtes par questionnaire. La documentation aborde les travaux ayant trait aux thématiques sur la production et la commercialisation de l'huile de palme. Elle a pris en compte les ouvrages qui ont touché les sujets de transports comme facteurs incontournables dans l'approvisionnement, la distribution et la commercialisation de l'huile de palme. Aussi de nombreux auteurs se sont-ils intéressés à la production, à la consommation et surtout à la commercialisation de l'huile de palme. Pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (1993), la commercialisation efficace d'un produit agricole doit partir du succès des programmes de développement destinés à élever le niveau de vie des populations. Ainsi, tout plan de développement économique tendant à diminuer la pauvreté de la population agricole devra s'attacher particulièrement à accroître l'efficacité de la commercialisation des denrées alimentaires et des cultures agricoles dans leurs ensembles. Pour Ankou A. (2006), les produits et sous-produits du palmier à huile sont à 87% des cas destinés au marché. Il montre qu'en pays houdou dans la préfecture de l'Ogou au Togo, la vente de ces produits s'effectue à deux niveaux. Il s'agit des marchés locaux et ceux à caractère interrégional. Ces recherches documentaires ont permis de mieux cerner les questions inhérentes à la culture du palmier à huile, au transport de l'huile de palme, à sa commercialisation et à sa consommation. La particularité de cette étude réside dans le fait que l'huile produite dans le canton d'Agbélouvé et dans ses environs comme les cantons de Gamé, de Gakpé est à 82% vendue au chef-lieu de canton, aux abords de la RN1.

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

Les enquêtes de terrain ont été menées auprès des différents acteurs qui participent à la production et à la commercialisation de ce produit. Formelles ou informelles, elles se sont déroulées du 11 mars au 27 mars 2016 soit au total 12 jours. Elles ont concerné les producteurs, les revendeuses, les conducteurs de véhicules et les passagers qui sont les principaux clients. Des échantillons ont été construits à tous les niveaux afin de mieux percevoir leur point de vue sur la question de l'étude. Seuls les acteurs dont l'âge est compris entre 18 et 55 ans ont été soumis aux questionnaires d'enquête. Cette tranche d'âge est plus dynamique dans l'élaéculture et la commercialisation de l'huile de palme. Au total, 7 localités et 56 planteurs ont été concernés par cette étude (tableau n°1).

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés par localité

Localités concernées par l'étude	Effectif total des planteurs	Nombre d'individus enquêtés
Gakpé-Centre	27	11
Avédjé	15	6
Gamé	13	5
Amakpapé	18	7
Adakakpé	12	5
Lilikopé	21	9
Agbélouvé	23	9
Total	129	47

Source : D'après les résultats des travaux de terrain, 2016.

Les villages dont les densités sont supérieures à 320 habitants/km² sont choisis. Il s'agit de Gakpé, Avédjé, Gamé, Amakpapé, Adakakpé, Lilikopé, et Agbélouvé. Au regard du tableau n°1, l'enquête a couvert 47 individus sur les 129 planteurs recensés soit un taux de recouvrement de 2,45%.

Le nombre de revendeuses de détail de l'huile de palme à Agbélouvé aux abords de la RN1 varie en fonction des saisons, mais toutes les 36 revendeuses d'huile de palme ont été enquêtées sur les 72 points de vente identifiés au moment de l'enquête soit un taux de sondage de 50%. Les conducteurs de véhicules et les passagers ont été pris au hasard en raison de leur mobilité constante. Le travail a intéressé des conducteurs et des passagers qui ont marqué un arrêt afin de s'approvisionner en huile de palme. Ainsi durant trois jours concernant cette partie d'enquête, 21 chauffeurs et 92 usagers ont répondu aux questions posées. Les autorités cantonales interviewées sont au nombre de 4. Au total,

200 individus ont été interrogés dans le cadre de cette étude qui n'est pas exempte de résultats perceptibles.

2. Résultats

2.1. Les facteurs naturels et humains de la production du palmier à huile

Les déterminants naturels et humains influent sur les plantations du palmier à huile. Si le canton d'Agbélouvé et ses environs jouissent des facteurs naturels favorables à la culture de cette plante, il est juste de déplorer les apports humains qui accompagnent l'évolution de la production.

2.1.1. Des conditions climatiques, orographiques et pédologiques propices à la culture de palmier à huile

Le Sud-Togo composé des Régions des Plateaux et Maritime dans lequel s'inscrit le milieu d'étude offre des atouts naturels indéniables à la culture du palmier à huile. Appelé *Elaeis guineensis*, le palmier à huile est une plante tropicale qui est exigeante en lumière et en eau comme l'affirme Aflou D. (1988) :

« La température moyenne annuelle favorable varie entre 25 à 28°C. La durée de l'ensoleillement qui doit se situer entre 2 500 et 3 000 heures par an est capitale du fait de son rôle sur la photosynthèse, la maturité du régime et la teneur en huile des fruits. Du point de vue hydrique, la plante exige une moyenne de 150 mm d'eau par mois uniformément répartie pendant toute l'année. Autrement, une sécheresse de plus de trois mois consécutifs influe négativement sur l'émission, le nombre et le poids moyen des régimes ».

La vocation élaéicole des différentes catégories de sols dépend essentiellement de leur localisation, notamment de leur situation topographique et de leur texture. Le palmier à huile est ainsi assez plastique au point de vue de la constitution chimique des sols, mais plus exigeant sur leur qualité physique demandant des sols profonds, meubles, perméables et à bon pouvoir de rétention d'eau.

Au regard de ces connaissances sur ces conditions naturelles, il est juste de dire que le canton d'Agbélouvé est favorable à la production du palmier à huile. Il répond aux différentes caractéristiques

du climat guinéen. La grande saison des pluies s'étend de fin mars à fin juin et est par excellence la période de la maturité de la plante. Le total mensuel des précipitations s'accroît de mars à juin où le maximum est atteint (entre 250 et 300 mm) alors que les températures moyennes mensuelles sont de 27°C (Abalo A. S., 2005). L'existence de deux saisons pluvieuses est un atout hydrique au développement d'*Elaeis guinnensis*.

Milieu de plaines et de sols ferrugineux tropicaux avec une population en nette croissance, le canton d'Agbélouvé et ses environs immédiats tels que Gamé, Lilikopé, Avédjé, etc répondent globalement aux conditions naturelles exigées pour le développement de la plante.

2.1.2. Des déterminants humains peu favorables à la production élaéicole

Les cantons de Gamé, de Gakpé centre, de Gakpé Kpodji, de Gadja, de Notsè, de Tséviè, de Gbato et de Gbatopé qui sont les secteurs d'approvisionnement proches d'Agbélouvé en huile de palme ont une population de 340 859 habitants en 2014. La population du secteur d'étude est passée de 8 996 habitants en 1970 à 13 478 habitants en 1981 puis à 36 034 habitants en 2010. La population du canton d'étude est estimée à 39 004 habitants en 2014 avec une densité de 340 habitants/km². La proportion des jeunes est forte, car 87% de la population ont moins de 45 ans. La population féminine est majoritaire avec 51,46% de femmes contre 48,54% d'hommes. Le canton d'Agbélouvé, à l'instar des autres cantons de la préfecture de Zio, connaît une forte pression démographique. La densité rurale varie entre 300 à 430 habitants/km² contre 60 à 80 habitants/km² dans les cantons de Tové, Avé et Agou. La population du canton d'étude est à majorité agricole, car 75% de la population pratique l'agriculture (DGSCN, 2014).

La croissance démographique a entraîné la pression sur le foncier (Oladokoun, W., 2009). Dans l'aire d'étude, l'acquisition de la terre est issue de l'héritage entre les ayants droit. Avec l'augmentation rapide de la population, les terres sont morcelées. Étant donné que le palmier à huile est une culture pérenne qui occupe pour une durée minimum de 5 ans les terres, les paysans préfèrent les abattre pour libérer la terre aux cultures vivrières d'autoconsommation. Les cultures du maïs (*Zea mays*), du haricot (*Phaseolus vulgaris*) et du manioc (*Manihot esculenta*) sont alors les plus dominantes dans le canton.

Les plantations des palmiers à huile sont à l'état d'abandon. Dans le secteur d'étude, la production est passée de 1 500 tonnes en 1995, à 1 250 tonnes en 2000, à 1 100 tonnes en 2005, à 985 tonnes en 2010 et 930 tonnes en 2014 (DGSCN, 2015). La vente de ce produit aux abords de la RN1 est assurée à 100% par les femmes. La chute de la production du palmier à huile a amené les revendeuses à aller au-delà du canton pour l'achat de ce produit. Le dynamisme de la population féminine constitue néanmoins un atout pour pérenniser la vente de ce produit aux abords de la RN1, malgré la baisse de la production de l'huile de palme dans le canton. Ainsi, les femmes se ravitaillent à Kévé, Ahépé, Notsè, etc. qui sont des zones d'approvisionnement en l'huile de palme se situant aussi au-delà du milieu d'étude.

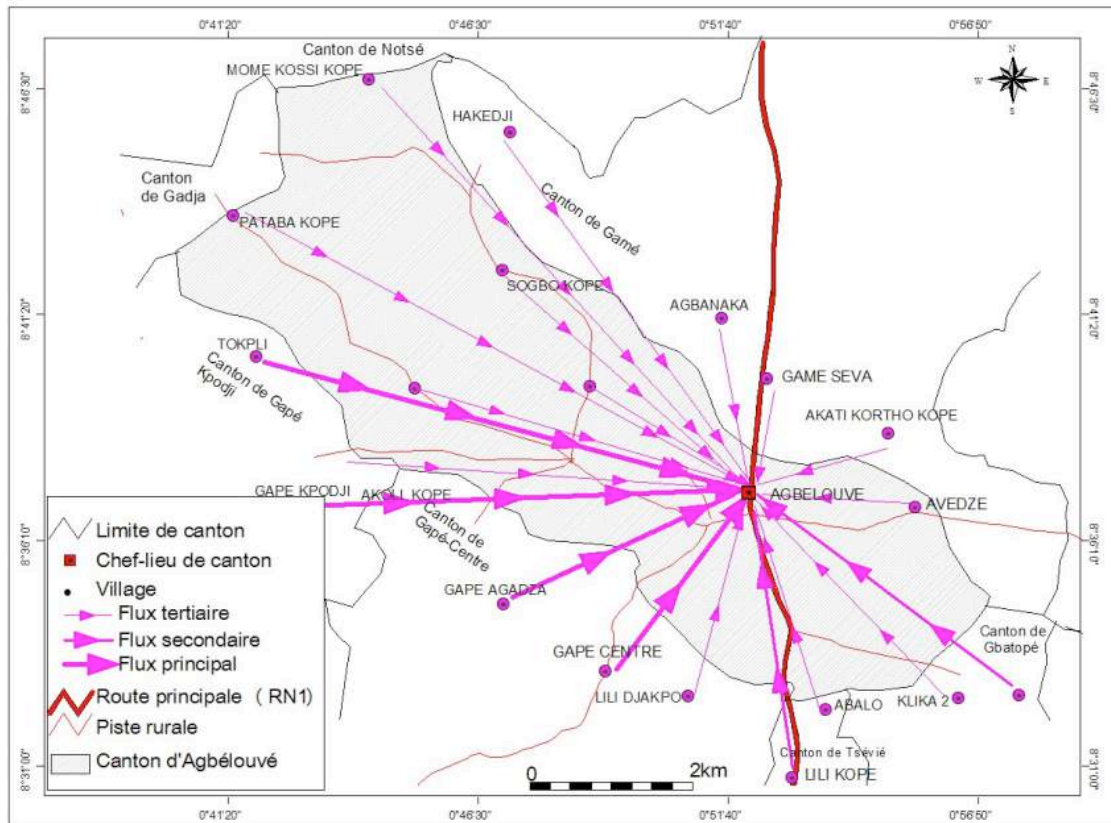
2.2. L'organisation de la vente de l'huile de palme

L'huile de palme vendue le long de la RN1 a des lieux de provenance variés ; immédiats et lointains. Ce commerce d'huile de palme implique plusieurs acteurs, dont les producteurs-vendeurs, les revendeuses grossistes, les consommateurs, les conducteurs de véhicule et les passagers.

2.2.1. Les différents centres d'approvisionnement de l'huile de palme

Il existe des points de ravitaillement immédiats tels que les différents villages et hameaux qui forment le canton d'Agbélouvé. Les flux directs concernent ainsi les localités voisines qui se situent dans les rayons de 20 km par rapport au chef-lieu du canton. Il s'agit de Gapé-Kpodji, de Gapé-Centre, de Lilikopé, de Gamé Seva, d'Agbanaka, etc comme l'illustre la carte n°2.

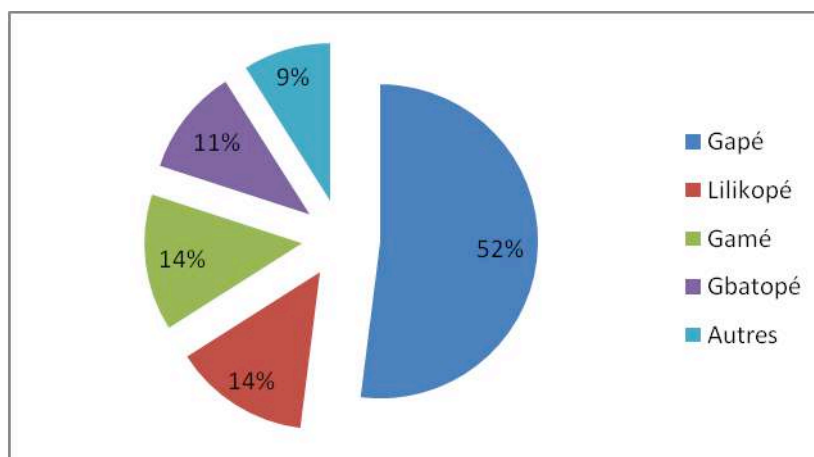
Carte n°2 : Les flux directs d'approvisionnement d'huile de palme



Source : Institut Géographique National et Travaux de Terrain, 2016.

La carte n°2 montre trois flux d'approvisionnement. Il s'agit des flux principaux venant des villages de Gamé, secondaires qui proviennent des cantons de Gbatopé et de Lilikopé, puis les tertiaires qui arrivent de Pataba Kopé, de Sogbo Kopé, d'Avédzé, d'Agbanaka, etc. Dans ces centres d'approvisionnement immédiats, les producteurs livrent directement l'huile aux revendeuses venues d'Agbélouvé dans des bidons de contenance variant entre 25 de 250 litres. Le marché de Gapé est le principal centre d'approvisionnement d'Agbélouvé en *Zomi* (figure n°1).

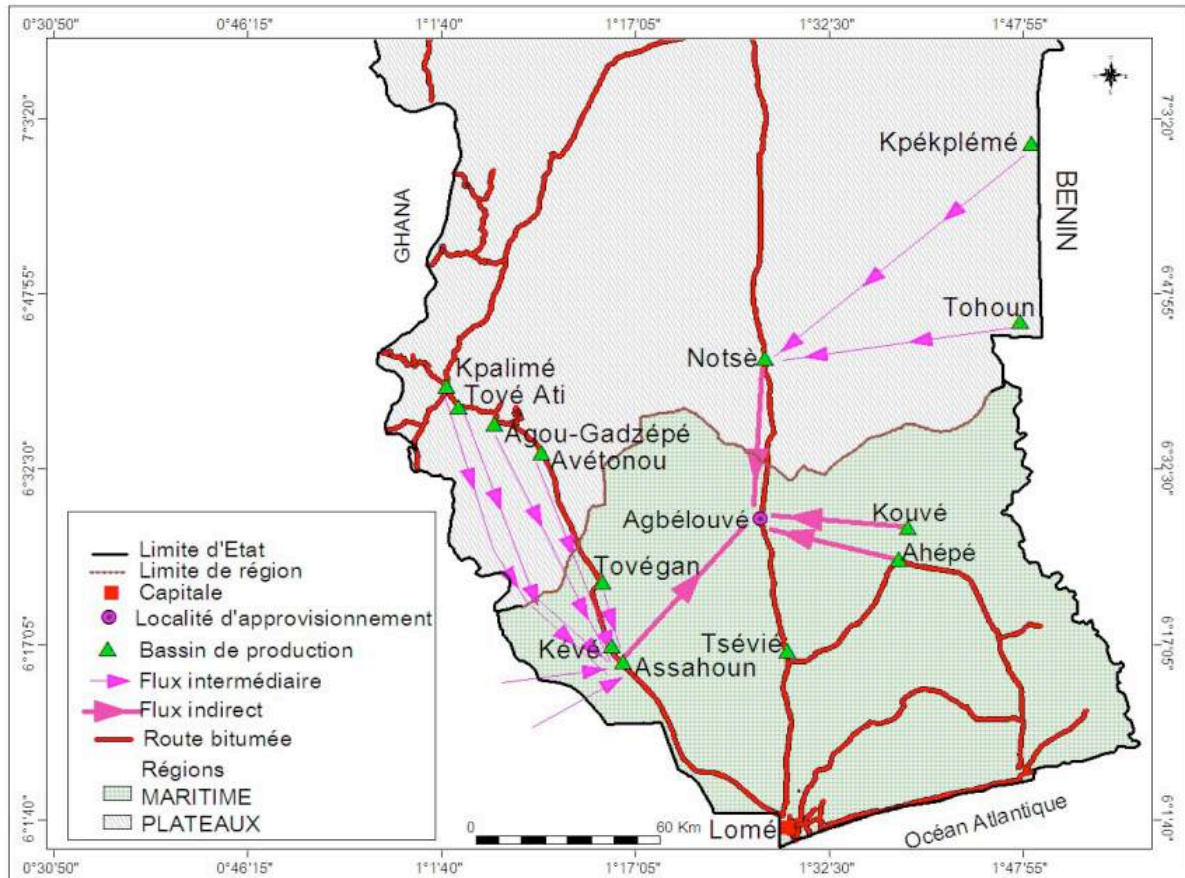
Figure n°1 : La répartition des flux directs



Source : Enquête de terrain, 2016

Selon les données de la figure n°1, Gapé est la localité qui alimente plus Agbélouvé (52%). L'importance du flux de l'huile de palme en provenance de Gapé se justifie par sa qualité et la quantité fournie (78% de la production du canton). D'une façon générale, la production des villages voisins est faible et ne couvre pas les besoins exprimés par les consommateurs qui sont principalement les usagers de la route Lomé-Cinkansé. Les revendeuses ont recours à d'autres localités pour s'approvisionner en huile de palme (carte n°3).

Carte n°3 : Les flux indirects d’approvisionnement d’huile de palme

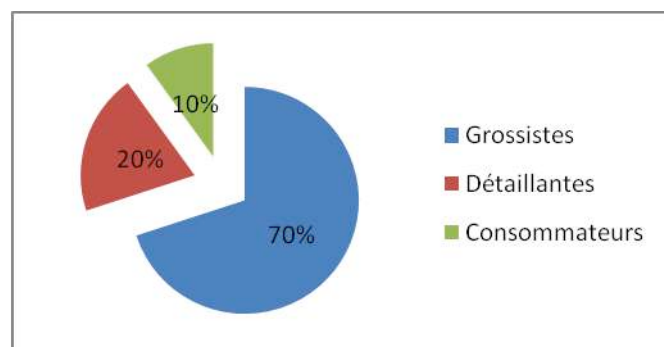


Source : Institut Géographique National et Travaux de Terrain, 2016

Il ressort de la carte n°3 que les principaux flux indirects proviennent des localités de Kévè, de Kouvè, d’Assahoun et de Notsè. Les flux intermédiaires indirects proviennent de Kpalimé, de Tové, de Tovégan et des villages ghanéens situés à la latitude de Kévè. Ce sont des points de ravitaillement situés au-delà d’un rayon de 20 km par rapport au canton d’étude. Les agglomérations de Kévè et de Notsè sont des centres de relais importants de redistribution de l’huile de palme.

Les planteurs sont des producteurs-vendeurs qui livrent leurs produits dans les marchés intermédiaires de Gakpé-centre, de Gamé, de Lilikopé, d’Adakakpé... aux grossistes. Selon les données des travaux de terrain, 90% des producteurs ne sont pas en contact direct avec les consommateurs. Ceci se justifie par le fait que dans ces marchés, le produit est vendu essentiellement en gros. Les importants acteurs sont les grossistes (70% des enquêtés) qui interviennent dans l’achat de l’huile de palme dans les marchés intermédiaires (figure n°2).

Figure n°2 : La répartition des acheteurs dans les marchés intermédiaires



Source : Travaux de terrain, 2016

Chaque grossiste achète entre 1 000 et 1 500 litres d’huile de palme en période d’abondance (janvier, février, mars) qu’elle stocke et revend en période de soudure (juin, juillet, août). Les détaillantes regroupent 20% des clientes interrogées et ont pour rôle d’acheter de faible quantité d’huile de palme (1 à 5 litres) directement aux consommateurs afin de les revendre aux grossistes. Ce sont les grossistes qui procèdent à la vente de l’huile de palme le long de la RN1.

2.2.2. Le commerce de l’huile de palme : une activité génératrice de revenus

La vente de l’huile de palme à Agbélouvé tient compte de la loi de l’offre et de la demande. Les prix de vente sont fixés en fonction des prix de revient (tableau n°2).

Tableau n°2 : Le prix d’achat moyen et frais de transport de l’huile de palme (25 litres) selon les points d’approvisionnement

Distance en km	Localités d’approvisionnement	Prix d’achat		Frais de transport	
		Période d’abondance	Période de soudure	Moto	Taxi
0 à 10	Avédjé, Boga, Tsito Kpévégo, Gamé, Afoudomé, Bégbé	15 000	16 000	200	150
11 à 20	Kossikopé, Pataba Kopé, Gapé Kpodji	14 000	15 000	300	200
21 à 30	Ahépé, Notsé	13 000	14 000	400	300
Plus de 30	Kévé, Azahoun	12 000	13 000	----	500

Source : Travaux de terrain, 2016.

A l'analyse du tableau n°2, le prix de revient en période de soudure est plus élevé qu'en temps d'abondance. Le prix de vente d'un litre d'huile de palme est de 650 à 700 F CFA en période d'abondance et de 750 à 800 F CFA en période de pénurie. Les moyens de transport les plus utilisés pour l'acheminement de l'huile de palme des lieux de production vers Agbélouvé sont les taxis-motos et les véhicules de 5 places. Le coût élevé de transport par taxi-moto s'explique par son accessibilité aux villages enclavés et surtout pendant les périodes de pluie (les pistes rurales sont à 90% en état défectueux). Le commerce de l'huile le long de la RN1 permet de subvenir aux besoins quotidiens de 78% des femmes interrogées. La vente d'huile de palme rapporte entre 1 500 et 2 000 F CFA par jour selon 75 % des revendeuses interrogées. Les transporteurs par moto ont un gain qui varie entre 1 000 et 1 500 F CFA. Quant aux 80% des chauffeurs enquêtés, leur gain varie entre 1 500 et 2 000 F CFA. Les recettes issues de la vente du *zomi* aux abords de la RN1 restent encore faibles selon 90% de revendeuses. Les bénéfices obtenus se limitent à la scolarisation des enfants (46%), à la résolution des problèmes de santé (24%), à l'organisation des cérémonies traditionnelles (18%), à l'amélioration de l'habitat (9%) et à l'épargne (3%).

2.2.3. La route nationale n°1, un élément déterminant dans la vente de l'huile de palme à Agbélouvé

Le réseau routier du secteur d'étude est de 47 km dont 7 km de routes bitumées et 40 km de pistes rurales. Le taux densitaire par unité de surface est de 41 km/km². La RN1 qui traverse le milieu d'étude constitue l'unique route bitumée qui contribue efficacement à la commercialisation de l'huile en provenance des localités proches et lointaines. Les 2 principales pistes rurales qui sont Agbélouvé-Amakpapé et Agbélouvé-Gamé-Centre permettent d'acheminer l'huile de palme vers la RN1. Ces 2 différents axes secondaires sont surtout empruntés par les vélos, les taxis-motos et les taxis de 5 places. La RN1 est longue d'environ 649 km de Lomé à Cinkassé et traverse tout le territoire national du Sud au Nord en passant par les principales agglomérations urbaines dont Tsévié, Notsè, Atakpamé, Anié, Blitta, Sotouboua, Sokodé, Bafilo, Kara, Niamtougou, Kantè, Mango, Tandjoaré et Dapaong qui sont alignées en grains de chapelet. Selon FAD (2008), cet axe traverse 16 villes et environ 150 villages et hameaux. Le commerce en milieu rural et urbain s'organise principalement autour de cet

axe. A Notsè par exemple, c'est le commerce de l'ananas (*Ananassa sativa*) qui est l'activité principale développée aux abords de la RN1. Dans les localités comme Tsévié, la vente du pain prédomine, les produits maraîchers sont principalement vendus à Kpèlè, les fruits à Atakpamé, l'igname (*Dioscoréa spp*) à Sotouboua, l'huile de palme à Amakpapé et Agbélouvé, etc. (photo n°1).

Photos n°1 : L'étalage de l'huile de palme aux abords de la route nationale n°1 à Agbélouvé



Source : Dandonougbo I., Hétychéli F et Agbamaro M., photos prises le 10 mars 2016

La vente de l'huile de palme est artisanale. Les photos n°2 montrent les bidons d'huile exposés sur des étals (photo n°3) de fortune le long de la RN1 à Agbélouvé. Elles indiquent une dame en train de livrer son produit au chauffeur d'un véhicule. Parallèlement, les revendeuses profitent pendant les mois de mai à septembre pour vendre du maïs frais.

Photo n°2 : Des bidons d'huile de palme placés sous un hangar de fortune

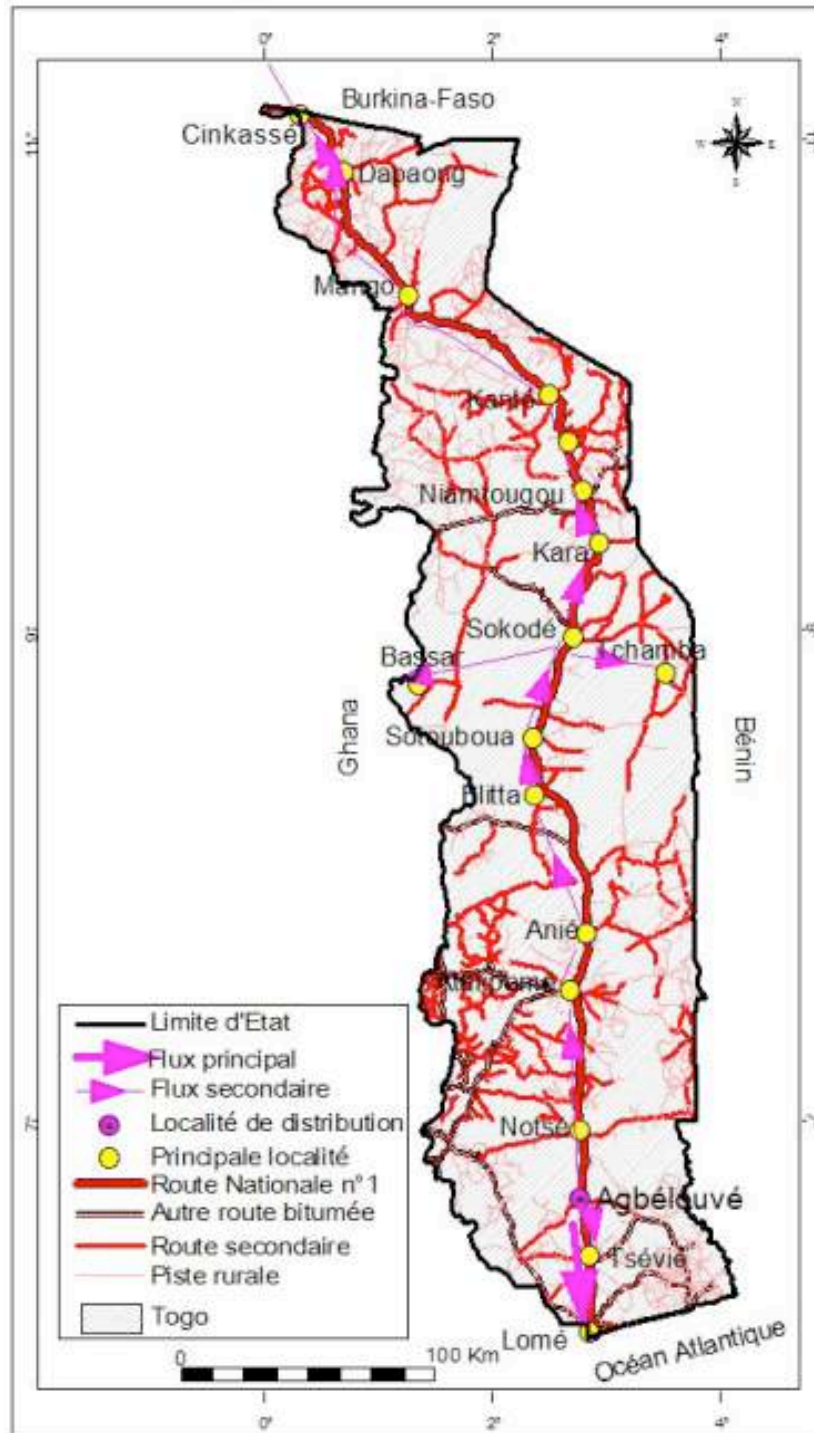


Source : Dandonougbo I., et Hétychéli F., Agbamaro M., photo prise le 10 mars 2016.

Les lignes de Bouaké-La-Neuve - 2017 - N°8

L'huile est essentiellement contenue dans des bidons de différentes mesures. Les bidons exposés sont ceux de 1,5 litres, 3 litres et 5 litres. Les points de vente sont disposés aux abords de la RN1. Sur les 72 points de vente recensés, 63 sont situés du côté Ouest et 9 du côté Est de la RN1. Les clients de l'huile de palme sont les usagers de la RN1 qui sont les conducteurs de véhicule et les passagers. Le produit acheté à Agbélouvé est acheminé dans les ménages où il est consommé (carte n°4).

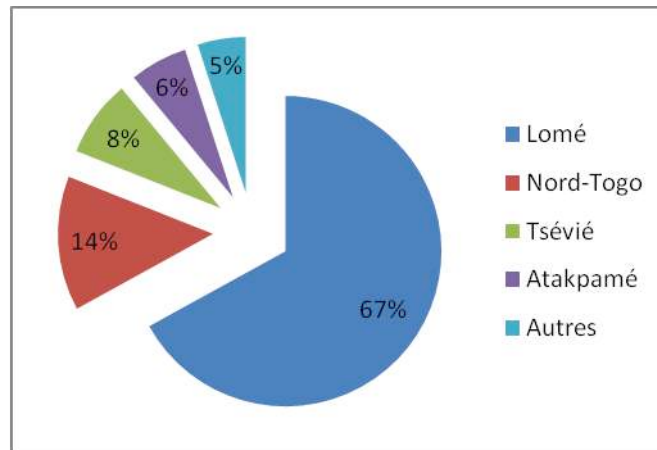
Carte n°4 : Le flux de distribution de l'huile de palme



Source : DGSC et travaux de terrain, mars 2016

La carte n°4 montre que la capitale du Togo constitue le principal point de chute de l'huile de palme vendue à Agbélouvé. Le positionnement des revendeuses surtout du côté ouest s'explique par le lieu de destination finale du produit. Lomé est la ville la plus consommatrice d'huile de palme vendue à Agbélouvé. Selon 75% des revendeuses interrogées, 67% de l'huile vendue à Agbélouvé ont pour destination Lomé (figure n°3).

Figure n°3 : La distribution de l'huile de palme par localité



Source : Enquête de terrain, 2016.

La forte demande de Lomé en huile de palme (figure n°3) se justifie par son poids démographique (44% de la population totale urbaine) et économique. Cette forte croissance démographique entraîne un besoin sans cesse croissant en huile. Les femmes assurent la totalité de la vente en détail de l'huile de palme à Agbélouvé.

3. Discussion

La culture du palmier à huile est sous l'influence des facteurs biogéographiques notamment les facteurs climatiques et pédologiques. Les conditions naturelles de culture de l'*Elaeis guineensis* ont fait l'objet des travaux de certains auteurs qui sont unanimes que cette plante évolue bien dans le domaine du climat tropical (Dissou M., 1998 ; Ankou A., 2006). Héchéli F. (1999) précise que le palmier à huile a fondamentalement trois exigences climatiques pour donner un bon rendement. D'abord, il a besoin d'une pluviométrie de 1 800 mm d'eau par an, ensuite une insolation de 1 500

heures et enfin une température oscillant entre 18° et 38°C. Sur le plan pédologique, l'étude d'Aflou D. (1998) révèle que le palmier à huile se développe mieux sur des sols profonds, meubles, perméables et aptes à retenir l'eau.

L'analyse a pris en compte ces déterminants climatiques et pédologiques et a conclu que la zone d'Agbélouvé présente des atouts bioclimatiques favorables à la production du palmier à huile. En revanche, les terres affectées à la culture de cette plante sont de faibles superficies en raison de la forte pression démographique. C'est sur ce point que cette étude se démarque des autres qui se sont intéressées aux grands domaines d'exploitation du palmier à huile. Abotchi T. (1998) a révélé qu'au Togo l'*Elaeis guineensis* est très peu cultivé en pays *kabyé* et *Nawdéba*. Mais il tient une importante place dans les systèmes de production paysans en milieu *Adja-Ewé* ». A Agbélouvé, plus de 85% des palmeraies ne sont pas plantés et se font par dissémination naturelle des graines, ce qui a été bien approuvé et soutenu par Héchéli F. (1999) dans son étude sur le terroir de Tové Ati dans le Kloto au Sud-Ouest du Togo. Il estime que l'apport humain est faible dans la culture du palmier à huile à Tové Ati. La plante est exploitée de façon artisanale donc extensive, le plus souvent laissée sans entretien. Pourtant, le palmier à huile a une grande utilité économique et sociale. L'huile de palme artisanale fait l'objet d'importants trafics commerciaux, aussi bien sur le plan interne qu'externe et monopolisé par les femmes. Les producteurs livrent le produit dans les marchés locaux aux consommateurs, aux grossistes et aux détaillants. Les grossistes ou collectrices revendent aux petits détaillants qui exposent leurs produits dans les marchés régionaux ou dans les marchés de consommation (Ankou A., 2006). Les circuits de distribution des dérivés de palmier à huile ne sont possibles que grâce aux voies de communication (Héchéli F., 2005). Mais à Agbélouvé, le produit est entièrement commercialisé aux abords de la RN1.

C'est cette idée qui est aussi mise en exergue par Héchéli F. (2005) quand il a identifié dans la Région des Plateaux les mêmes circuits de distribution des huiles de palme même s'il affirme que le monopole de la commercialisation est détenu par une société d'État, la Société Nationale pour le développement des Palmeraies et des Huileries. La particularité de cette étude réside dans l'organisation de la vente de l'huile de palme aux abords de la Nationale n°1 livré surtout aux consommateurs de Lomé.

Contrairement à Abalo K. S. (1998) qui affirme que l'ananas vendu à Notsè aux abords de la RN1 est plutôt destiné aux consommateurs des Régions du Nord-Togo.

Les auteurs comme Assiedu J. (1991) ; Dissou M. (1998) ; Teno K. (1995) et Hétchéli F. (1999) ont montré dans leurs travaux que la commercialisation de l'huile de palme est un travail exclusif des femmes et constitue pour elles une source importante de revenus. Ces auteurs précisent que le commerce de l'huile de palme ne s'inscrit pas dans un véritable circuit structuré de distribution et ce produit subit perpétuellement des effets de fluctuation. L'organisation de la vente de ce produit est quasi réservée aux populations paysannes

Les résultats que présente cette étude tiennent de l'importance que revêt la RN1 dans la vente de l'huile de palme. Ainsi à Agbélouvé, l'huile de palme collectée dans les villages, fermes et hameaux de la préfecture de Zio est exposée aux abords de la RN1. Ce qui démontre l'importance des voies de communication dans les échanges commerciaux. Comme l'ont dit Dandonougbo I. (2010) et Agbamaro M. (2015), la route est un outil essentiel dans les déplacements des personnes et des biens donc un paramètre important dans les échanges commerciaux. Les équipements socio-collectifs et les activités commerciales s'organisent le long des principaux axes routiers (Taoeman B., 1999). Les localités environnantes et même lointaines vont fournir des produits agricoles aux villes et villages situés le long de ces principales voies. Le facteur structurant dépend surtout de la qualité de l'infrastructure routière. Le bitumage d'une route occasionne un foisonnement d'activités qui se regroupent principalement en deux catégories. La première concerne les activités directement liées au transport telles que la réparation des engins motorisés, la fourniture des pièces détachées et du carburant, les stations d'essence. La deuxième concerne le reste des activités comme la restauration, le petit commerce de détail et autres (Odji K., 1993).

Les points de distribution d'huile de palme à Agbélouvé particulièrement situés aux abords de la route sont une particularité au Togo. Il s'agit en fait du commerce de détail où l'huile de palme est vendue dans des petits bidons de volume variés : 1,5 litre, 3 litres et 5 litres. Les auteurs qui ont mené des études sur la commercialisation de l'huile de palme se sont plus intéressés au rôle exclusif des marchés

dans les échanges. La présente étude a surtout pris en compte le rôle de la route dans les échanges ; c'est le cas à Agbélouvé où l'huile de palme est exclusivement vendue aux abords immédiats de la route Lomé-Cinkansé.

Conclusion

L'huile de palme est l'une des plus consommées au monde. Le Sud-Togo notamment les Régions Maritime et des Plateaux jouissent des conditions naturelles favorables au développement de la plante, même si Héthéli F. (2005) reconnaît que la péjoration climatique de ces dernières années a des influences négatives sur le rendement de la plante. Les paysans du canton d'Agbélouvé et de ses environs s'intéressent à la culture du palmier à huile, mais la rareté des terres cultivables conduit à une faible production dans le milieu. Qu'elle soit achetée dans les environs immédiats ou lointains, le canton d'Agbélouvé est reconnu comme un centre par excellence de redistribution d'huile de palme. La vente est exclusivement assurée par les femmes qui exposent leurs marchandises aux abords de la RN1. En même temps qu'elle joue un rôle structurant de l'espace, la RN1 offre des emplois aux populations surtout aux revendeuses des produits alimentaires. Ces revendeuses exposent leurs marchandises dans les localités traversées par cette route. C'est le cas de l'huile de palme commercialisée à Agbélouvé.

Références bibliographiques

- Abalo (A. S.), *Transformation traditionnelle et commercialisation de l'huile de palmiste, cas de la Région Maritime*, Mémoire de fin de cycle à l'ESA, UL, Lomé, 2005.
- Abalo (K. S.), *Commercialisation de l'ananas dans la préfecture de Haho*, Mémoire de maîtrise de géographie, université de Lomé, 2008.
- Abotchi (T), *Crise d'espace agricole et développement rural au Togo, cas du canton de Kpékplémé*, CEMRA, UB, Lomé, 1999.
- Aflou (D.), *Raréfaction des terres destinées aux cultures vivrières dans le canton de Kpékplémé (Préfecture du Moyen Mono)*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université du Bénin, Lomé, 1998.
- Agbamaro (M.), *Transports routiers, structuration de l'espace et développement rural dans la région de la Kara au Nord-Togo*, Thèse de Doctorat unique de Géographie, Université du Lomé, 2015.

- Ankou (A.), *La culture de palmier à huile et la situation socio-économique en pays houdou dans la préfecture de l'Ogou*, Mémoire de maîtrise de géographie rurale, Université de Lomé, 2006.
- Assiedu (J.), *La transformation des produits agricoles en zone tropicale, approche technologique*, CTA/Karthala, Paris, 1991.
- Dandonougbo (I.), *Transport et organisation de l'espace dans l'Est de la Région des Plateaux au Togo*, Thèse de doctorat unique de géographie, Université de Lomé, 2010.
- Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale [DGSCN], *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH)*, Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Lomé, 2011.
- Dissou (M.), *Économie du palmier à huile au Bénin et en Côte-d'Ivoire, Approche comparative des politiques agricoles en Afrique*, NEA, Lomé, Abidjan, Dakar, 1988.
- Fonds Africain de Développement., *Réhabilitation de la route Atakpamé-Blitta-Sokodé-Kara, Résumé du plan de gestion environnemental et social*, Département de l'Infrastructure, FAD, République du Togo, Lomé, 2008.
- FAO, (1993) : Lutte contre la pauvreté rurale, politique et tendance. Étude FAO, Agriculture, Rome, 357 p.
- Hétchéli (F.), *Place du palmier à huile dans le milieu rural traditionnel et dans les dynamiques de développement au Togo : cas de la Région des Plateaux*, Thèse de doctorat unique de géographie, Université Aix-Marseille I-Université de Provence, 2005.
- Hétchéli (F.), *La culture de palmier à huile et sa valeur socio-économique dans le terroir de Tové Ati*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université du Bénin, Lomé, 1999.
- Odji (K.), *La route Yégué-Langabou et ses implications socio-économiques dans le pays Adélé (Ouest du Togo)*, Mémoire de maîtrise de géographie, option géographie des transports, UB, Lomé, 1993.
- Oladokoun (W.), « État actuel des connaissances sur la sécurisation foncière en milieu rural au Togo », In *Mosaïque*, Revue Inter Africaine de philosophie, Littérature et Sciences Humaines, n°009, Université de Lomé, 2009, pp. 281-306.
- Taoeman (B.), *Transport et organisation de l'espace dans le secteur de Tchamba, région Centrale (Togo)*, Mémoire de maîtrise de géographie, option géographie des transports, UB, Lomé, 1999.
- Teno (K.), *Étude des techniques traditionnelles d'extraction de l'huile de palme au Togo*, Mémoire d'Ingénieur Agronome, ESA, Université du Bénin, Lomé, 1995.
- Zaborowski (S.), « Origine des plantes cultivées et de la culture dans l'Afrique noire. Usages et peuples de l'Afrique occidentale : les Sabangas », In : *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* IV, tome 4, 1983, pp. 508-532.

La contribution du conseil municipal dans le développement de la commune d'Adzopé

ASSI-KAUDJHIS Narcisse,

KOUASSI Kouamé Fiossu Rodrigue

Université Alassane Ouattara

Département de Géographie

fiossk82@gmail.com

RÉSUMÉ

Depuis 1980, la décentralisation se trouve au cœur de tous les débats officiels des politiques de développement local. Cette politique est perçue comme un aménagement du pouvoir d'État qui octroie certaines de ces prérogatives à des collectivités locales pour régler leurs propres affaires. Elle a pour objectif d'atténuer les problèmes de développement dans les différentes localités de Côte-d'Ivoire. À Adzopé, le Conseil municipal a entrepris d'importants investissements pour assurer le bien-être de sa population. Malgré l'avènement de cette collectivité territoriale, les problèmes de développement demeurent.

Mots clé : Décentralisation, Conseil municipal, Développement local, Investissement communal, Adzopé.

ABSTRACT

Since 1980, decentralization is at the heart of all official proceedings in the policies of local development. This politics discerned like a planning of the state bestowing a degree more or less of liberty to local collectivities to settle their own business. Has for objective to make disappear the problems of development in the different localities of coast of Ivory. In Adzopé city council undertook important investments in various domains to assure the good to be the population. Adzopé is confronted to problems of development, in spite of action the city council.

Keywords: Decentralization, City council, local development, township, Communal investments, Adzopé.

INTRODUCTION

La mauvaise conjoncture économique a contraint la Côte-d'Ivoire à réorienter sa politique de développement économique et social vers une initiative locale. La décentralisation suscite donc un grand intérêt pour l'État de Côte-d'Ivoire à partir des années 1980. Cette politique repose sur la municipalisation des villes qui devront mobiliser les ressources propres et les investissements. La loi N°78-07 du 9 janvier 1978 crée 37 premières communes, dont

Adzopé. Peuplée de 98000 habitants (Direction de l'urbanisme d'Adzopé, 1998), cette collectivité se trouve toujours confrontée à des problèmes de développement.

Dès lors, il est opportun de se poser les questions suivantes :

- Comment le conseil municipal a contribué au développement de la commune d'Adzopé ?
- Quelles sont les priorités d'investissement de la commune ?
- Quel est l'impact de l'action municipal dans la commune ?
- Quels sont les défis à relever ?

Cette contribution veut montrer l'impact du conseil municipal dans la dynamique du développement local en mettant en rapport les investissements communaux et les problèmes qui persistent dans la ville.

1-MÉTHODE ET OUTILS

La décentralisation s'opérationnalise par le transfert d'attribution de l'État à des collectivités en bénéficiant d'une certaine autonomie de gestion de décision et de leur propre budget sous le contrôle d'un représentant de l'État. Elle induit une participation effective de la population dans le développement de la localité. Cette participation de la communauté permet le façonnement de son propre environnement dans le souci d'améliorer la qualité de vie et d'assurer le développement local. À cet effet, TESSON F.¹ soutient que « *le développement local peut être vu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous* ». En Côte-d'Ivoire, le schéma retenu par l'État en matière de participation des populations a été de les associer au financement des projets locaux. Ce sont respectivement les fonds régionaux d'aménagement rural (FRAR) et les fonds d'investissement et d'aménagement urbain (FIAU) qui ont été les outils mis en place par l'État pour la réalisation des investissements publics dans les villages et les villes (CAPDEL², 2003). L'espace communal dans le cas d'Adzopé se limite à l'espace urbanisé. Les FIAU, outils de développement urbain ont eu pour champ d'investigation la commune d'Adzopé. En effet, située au Sud-est de la Côte-d'Ivoire et à 80Km de la ville d'Abidjan, la commune d'Adzopé n'a pas connu les étapes intermédiaires de la municipalisation. Après avoir été chef-lieu de subdivision en 1909, puis sous préfecture en 1961 et préfecture en 1970 ; elle a été érigée en commune de plein exercice en 1978. C'est à partir de 1981 qu'elle fonctionne comme collectivité territoriale dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière.

¹TESSON Frédéric, introduction au cours développement local, Cours Licence 2, Licence 3(web.univ-pau.fr)

La recherche documentaire a été menée dans les bibliothèques de l'IGT à Cocody, du CERAP (ex INADES) à Mermoz, de l'IRD à Marcory et dans le service des archives de la mairie d'Adzopé. Pour compléter ces informations, des entretiens concernant les priorités en matière d'investissement et du budget primitif de 2001 à 2001 ont été menés auprès de trois autorités en charge des collectivités décentralisées (1^{er} Adjoint au Maire, le responsable du service technique de la mairie et le responsable du service financier de la mairie). Nous avons également interrogé 383 chefs de ménages sur les 7665 ménages que compte la ville d'Adzopé au RGPH 1998 choisi à partir du critère du nombre d'années de résidence dans la commune (3 ans au minimum) ; l'âge du chef de ménage (30 ans au moins). L'enquête s'est déroulée de Mars à Juin 2013 dans les différents quartiers de la commune. L'élaboration des cartes et graphiques a été possible grâce à l'usage des logiciels ARGIS 10.2, QGIS 2.6 et Excel.

2-RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

2-1 Les priorités en matière d'investissement dans la commune d'Adzopé

Les autorités municipales à travers le décret N°82-1092 du 24 septembre 1982 peuvent entreprendre des investissements dans plusieurs domaines pour développer leurs localités. À Adzopé, les différents investissements réalisés par le conseil municipal au cours de la période 2001-2011 sont répertoriés dans le tableau ci-après.

CAPDEL² : Cabinet de planification et de développement économique local

Tableau 1 : **Récapitulatif des investissements de la commune d'Adzopé**

Nature des investissements	Domaines	Coûts (FCFA)	Proportion par montant
Construction de deux écoles primaires de six classes Achat de mobiliers scolaire pour le Collège Moderne Réhabilitation d'un bâtiment décoiffé de 4 classes Réhabilitation d'un bâtiment R+1 de 6 classes Réhabilitation de la clôture du Collège Moderne Réhabilitation de la salle d'audience	Éducation	234 537 054	38,57 %
Équipement de l'hôpital général en Hemoanalyseur Construction d'un incinérateur à l'hôpital général Achat d'une ambulance Construction d'une infirmerie	Santé	101 300 000	16,66 %
Construction d'un poste de gendarmerie Réhabilitation de la salle d'audience du tribunal Don d'un micro-ordinateur au tribunal et à la préfecture Don d'un Fax à la direction départementale de l'éducation nationale (DDEN)	Administration	34 900 000	05,73 %
Construction de poubelles publiques et nettoyage de la voirie Acquisition d'un tracteur à remorque Achat d'un véhicule pour le service technique Aménagement de la décharge publique Aménagement de latrine de l'hôpital général Assainissement de caniveaux Aménagement d'espace vert Achat de 4 tondeuses	Assainissement et salubrité	61 800 000	10,16 %
Ouverture et reprofilage de voies dans la commune Extension du réseau électrique Construction de la gare routière Réhabilitation de magasins du marché central Réhabilitation de la clôture du stade municipal Aménagement du cimetière Réfection du centre culturel et équipement en instruments de musique	Infrastructures (économique, socioculturelle et transport)	175 477 866	28,86%

Source : Compte administratif de la Mairie de 2001 à 2011 ; *KOUASSI Fiossu Rodrigue, 2013*

L'analyse du tableau révèle qu'une bonne partie des investissements communaux (38,57 %) est affectée à l'éducation. Le conseil municipal a ainsi construit 2 écoles primaires de 6 salles de classe au quartier Lycée et à Dioulakro extension. Un bâtiment de 6 salles classes et un autre de 4 salles classes ont été réhabilités respectivement au Collège moderne et au Lycée moderne. Ces réalisations se chiffrent à 234 537 054 FCFA.

En outre, 16,66 % des investissements, soit 101 300 000 FCFA, ont été consentis à l'équipement de l'hôpital général (achat d'une ambulance, un hémolyseur et la construction d'un incinérateur) et d'une infirmerie.

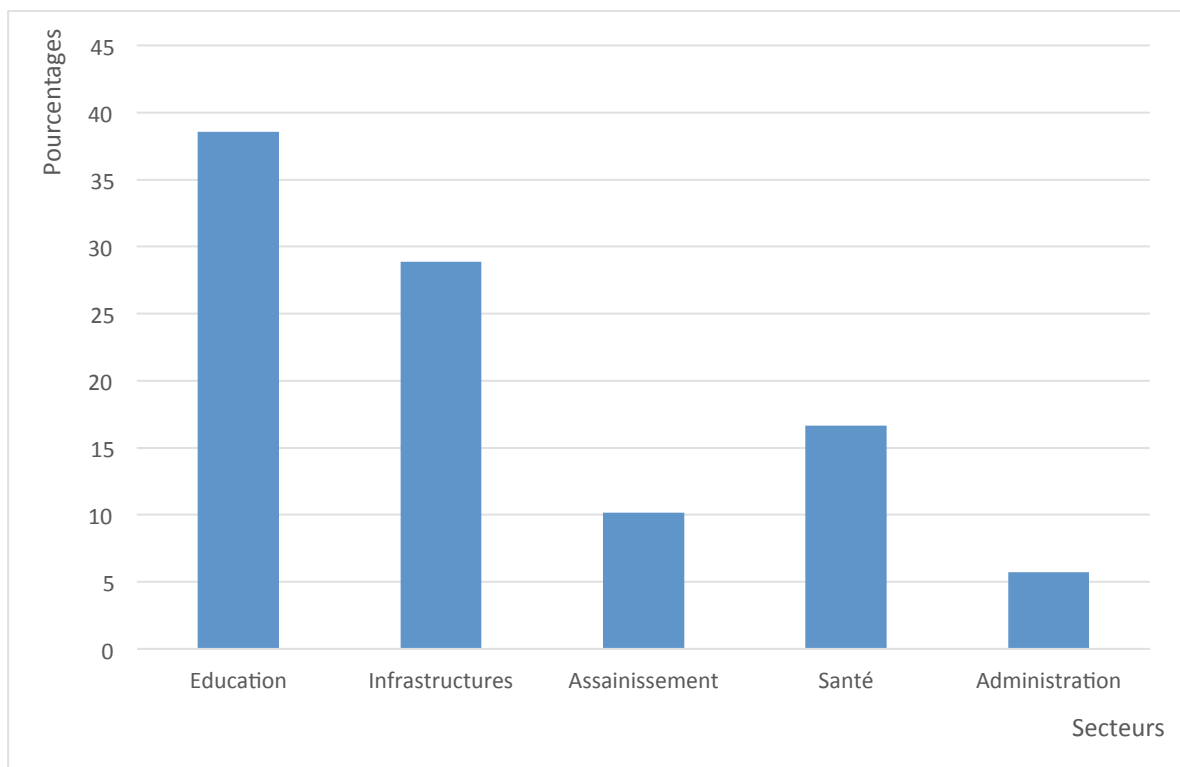
Le volet assainissement a occupé 10,16 % du budget d'investissement, soit 61 800 000 FCFA. Il a consisté à l'aménagement d'un espace vert au quartier résidentiel, à la réhabilitation des toilettes de l'hôpital général, au curage de caniveaux, la construction de poubelles

publiques, à l'acquisition d'un tracteur, à l'achat de 4 tondeuses et au désensablement de la voirie.

L'administration a bénéficié de matériels de bureau (micro-ordinateurs, Fax), de la construction d'un poste de gendarmerie et la réhabilitation de la salle d'audience du tribunal pour un investissement global de 34 900 000 F CFA soit 05,73 % des investissements communaux.

L'ensemble des infrastructures (économique, socioculturel, de transport et de communication) a absorbé 28,86 % des investissements (175 477 000 F CFA). (Figure 1)

Figure 1 : Répartition des investissements réalisés par le conseil municipal



Source : Mairie d'Adzopé, 2013

De 2001 à 2011, le conseil municipal a investi, un montant global 608 014 920 FCFA. Le secteur de l'éducation (figure 2) occupe le premier rang, suivi respectivement des infrastructures, de la santé (16,66%), de l'assainissement (10,16%) et de l'administration (05,76%).

Figure 2 : Construction de salles de classe par le conseil municipal au quartier Lycée



Source : Cliché : KOUASSI Fiossu Rodrigue, 2013

La forte proportion des investissements dans le secteur de l'éducation témoigne le souci du conseil municipal à assurer le développement et donc à lutter contre les disparités sociales.

2-1-1 Statistique des investissements prévus

L'entretien obtenu avec le 1^{er} Adjoint au Maire indique que sur les 37 projets enregistrés dans la commune, 7 ont été réalisés au quartier Lycée, 5 à Djanedji 1 et 2, 4 à Dioulakro extension, 2 au quartier résidentiel, 1 à Massandji, 3 à Dioulakro ancien, 1 à la poste, 2 au quartier TPB, 3 à Ayekoi et 1 à Amakpe-Tabois. On observe une inégale répartition de ces investissements communaux. L'analyse des réalisations montre une disparité de développement dans la commune d'Adzopé. En plus, certains quartiers n'ont pas bénéficié du programme d'investissement.

Dans l'ensemble sur les 37 projets, 29 sont terminés, soit un taux de réalisation de 78,37%. Ces 29 projets totalisent un montant de 608014920 FCFA et représentent 66,66% du montant global des investissements prévus (912003646 FCFA) (Tableau 2).

Tableau 2 : Récapitulatif des projets prévus et réalisés par secteur d'activité

Domaines d'investissement	Montant prévu	% dans le budget prévisionnel	Nombre projets	Projets réalisés	% des projets réalisés
Éducation	293 911 886	32,22 %	7	6	85%
Santé	146 205 003	16,03 %	7	4	57 %
Voirie, infrastructure économique	260 186 757	28,52 %	3	3	100 %
Sécurité	39 000 000	04,27 %	2	1	50 %
Culture	24 000 000	02,63 %	2	2	100 %
Administration	34 900 000	03,82 %	4	4	100 %

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

Assainissement	81 800 000	08,96 %	10	8	80 %
Électricité	32 000 000	03,55 %	2	1	50 %
Total	912 003 646	100 %	37	29	78 %

Source : Compte administratif de la Mairie de 2001 à 2011

Les projets inscrits aux différents programmes triennaux sont réalisés à 78%. Ce taux de réalisation, bien qu'au-dessus de la moyenne (50%), relève encore des efforts de la part du conseil municipal pour assurer un développement harmonieux et équilibré dans la commune d'Adzopé.

Quel est l'impact de l'action municipale sur le cadre urbain et sur la qualité de vie des populations ?

2-2 Impact de l'action municipale dans le développement d'Adzopé

Les investissements ont eu un effet relativement positif sur le développement de la commune. Les réalisations ont été faites principalement dans les infrastructures et les équipements de base.

2-2-1 Adzopé, un espace communal dynamique

Les différentes opérations de lotissement réalisées ont favorisé l'extension de la ville.

2-2-1-1 Les différentes phases d'extension de la commune

Adzopé est construite sur une série de collines. Elle est limitée par le bas-fond du Massan à l'Est, les entailles du Djané à l'Ouest et par le Fousso au Nord. Elle couvrait à l'origine le village Akyé, la mission catholique et le quartier Dioulakro ancien.

En 1956, les travaux de bitumage entrepris ont provoqué une explosion démographique et permis la création de nouveaux quartiers. L'espace urbanisé en 1960 se limitait au village Akyé constitué des quartiers Tsassodji, Djanédji, Massandji, Tefadji, Dioulakro ancien et TP. Au cours des années 70 et 80, le lotissement réalisé par la Sous-préfecture a permis à la ville de s'étendre vers le nord-est (Bécoukuifin loti en 1970).

En 1981, les opérations de lotissement sont prises en charge par les autorités locales. Selon le service des domaines de la mairie d'Adzopé, le parcellaire de la commune est composé des morcellements réguliers et des morcellements en cours de régularisation.

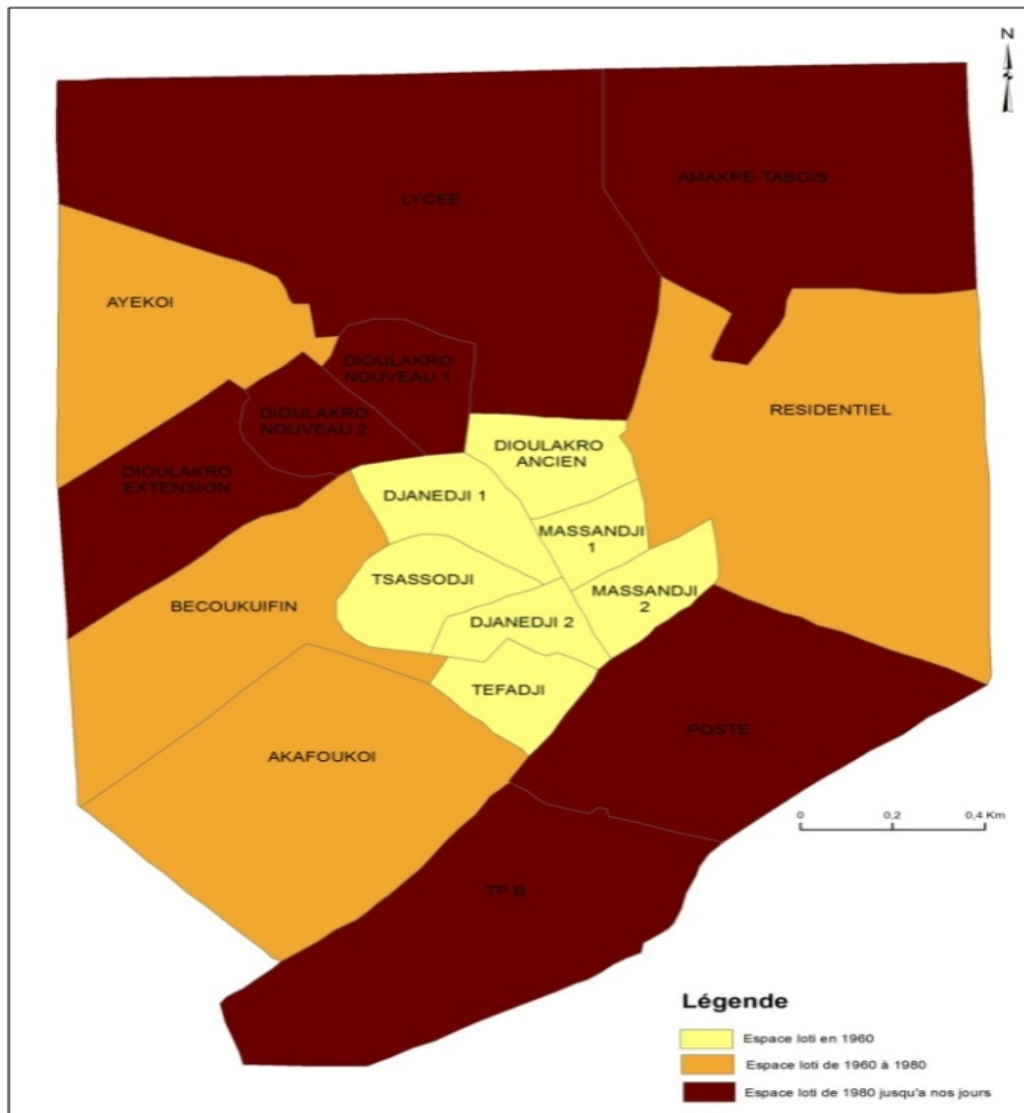
Les morcellements réguliers sont constitués de quartiers et de sous-quartiers: Akafoukoi (460 lots), Akafoukoi extension (369 lots), TPB (358 lots), Tefadji (148 lots), Commerce (254 lots), Tsassodji et Djanédji (606 lots), Massandji 1 et Massandji 2 (217 lots), Dioulakro ancien (185 lots), Dioulakro nouveau 1 (453 lots), Dioulakro nouveau 2 (213 lots), Bécoukuifin (223 lots), Ayékoï (208 lots), Lycée (685 lots), Habitat extension (83 lots),

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

Habitat SICOGI (167 lots), Habitat résidentiel (83 lots), EECI résidentiel (336 lots), Amakpé-Tabois (462 lots) et SOGEFIHA (105 lots).

Le 23 Août 2001, la commission locale d'attribution et de retrait des terrains urbains a régularisé les morcellements de 6 sous-quartiers. Il s'agit d'Habitat Extension 2ème tranche (87 lots), N'dochokoi (123 lots), Amakpé-Tabois extension (310 lots), EECI extension (67 lots), Lycée extension (286lots) et Dioulakro extension (185 lots). Plusieurs lotissements ont été entrepris par les représentants de l'État (Sous-préfet, préfet) entre 1960 et 1980. Le conseil municipal ayant pris la relève en 1981 est parvenu à étendre l'espace communal et donc à contribuer à la dynamique spatiale de la commune (Figure 3).

Figure 3 : Dynamique spatiale de la commune d'Adzopé



Source:Mairie d'Adzopé,2010

Conception et Réalisation:KOUASSI Kouamé Fiossu Rodrigue,2016

2-2-1-2 La recomposition du bâti

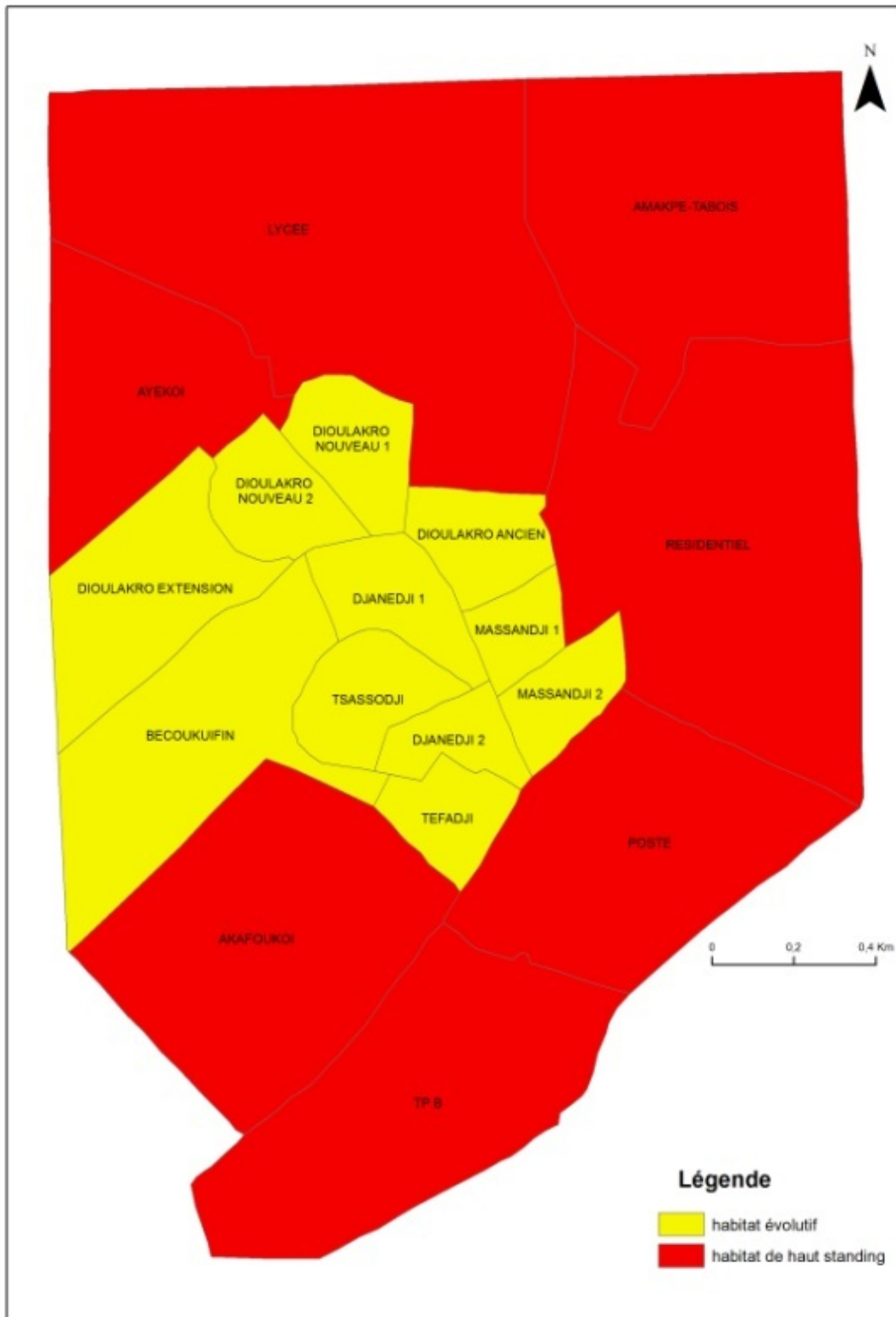
L'étalement urbain a entraîné une catégorisation du bâti au niveau de l'occupation du sol. Trois types d'habitats prédominent dans la ville : l'habitat évolutif, l'habitat de moyen standing et celui de haut standing.

L'habitat évolutif se caractérise par un mode d'organisation spatiale qui est la concession (cour commune). Elle est reconnue par l'alignement de maisons d'une pièce (entrer-coucher) et de deux pièces (chambre salon). Ces habitats sont dépourvus de commodité. La concession est le lieu d'utilisation collective des toilettes et cuisines.

Les habitats de moyen et haut standing se distinguent par l'architecture et le confort du logement. Les logements sont individuels, groupés ou isolés. Ces habitats respectent les normes sécuritaires et techniques de construction.

L'habitat évolutif occupe près de 25% de l'espace communal et se situe au centre-ville regroupant les quartiers d'origine. Les habitats de moyen et de haut standing se localisent à la périphérie du village noyau. Ils couvrent 75% de l'espace urbain. La figure 4 ci-dessous illustre les types d'habitats dans la commune d'Adzopé.

Figure 4 : Typologie de l'habitat



Source: Mairie d'Adzopé, 2010

Conception et Réalisation: KOUASSI Kouamé Fiossu Rodrigue, 2016

L'analyse cartographique montre que les habitats évolutifs sont concentrés dans la zone centre de la commune tandis que ceux du haut standing se localisent à l'extension. La typologie de l'habitat est illustrée par la photo ci-dessous.

Figure 5 : un habitat moderne à Amapké-Tabois et une cour commune à Dioulakro nouveau



Cliché, KOUASSI Fiossu, 2013

Ces photos traduisent l'occupation différentielle de l'espace communal. Toutefois des défis restent à relever pour assurer une fonction urbaine viable à Adzopé.

2-3 Les défis de développement

2-3-1 La mauvaise gestion des déchets

Malgré les efforts du conseil municipal, plusieurs problèmes persistent. Ce conseil municipal rencontre d'énormes difficultés dans la gestion déchets. Cette gestion défectueuse s'explique par la faiblesse de moyens financiers et techniques. Ces contraintes sont à l'origine de la prolifération des déchets dans la commune (Figure 6).

Figure 6 : Dépôt d'ordures à ciel ouvert et caniveau bouché au quartier commerce



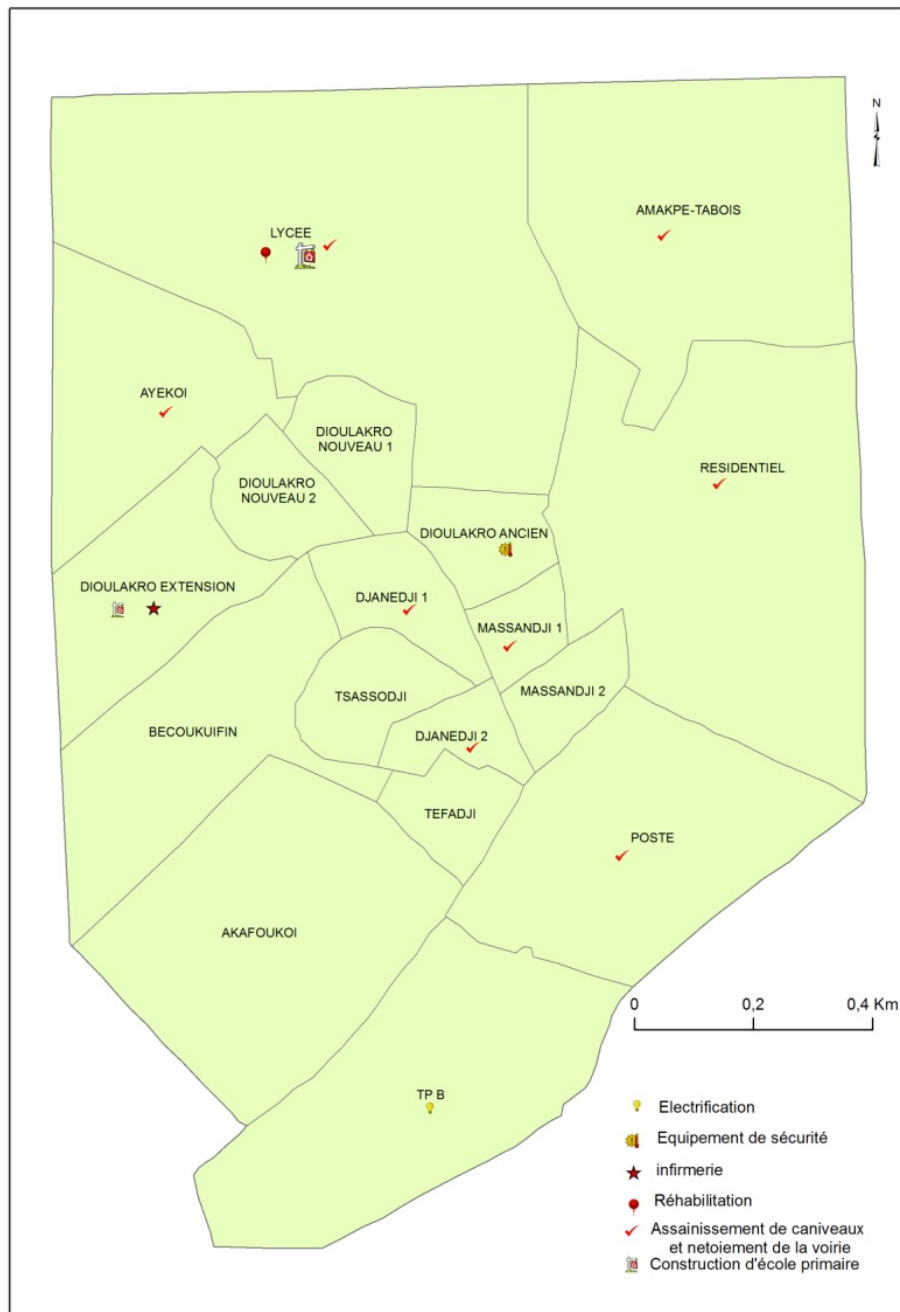
Cliché : KOUASSI Fiossu, 2013

La gestion déficiente des déchets est à l'origine du foisonnement de dépôts sauvages et d'eaux usées à l'échelle de la ville.

2-3-2 Une inégale répartition des investissements communaux

Les équipements et infrastructures socio-économiques sont inégalement répartis sur le territoire communal (figure 7).

Figure 7 : Répartition des investissements du conseil municipal de 2001 à 2011.



Source: Mairie d'Adzopé, 2010

Conception et réalisation: KOUASSI Kouamé Fiossu Rodrigue, 2016

La répartition des investissements communaux est très éparse. Ces réalisations sont concentrées aux quartiers Lycée et Dioulakro extension. Les quartiers tels que Dioulakro nouveau 1 et 2, Becoukuifin, Akafoukoi, Tefadji, et Tsassodji n'ont bénéficié d'aucune infrastructure. Cette situation est un frein au développement socio-économique de la commune.

2-3-3 Les difficultés de financement des projets

Le financement des projets de la commune nécessite la mobilisation d'importantes ressources. Les taxes et impôts locaux sont relativement faibles en raison de l'incivisme de la population. Le budget alloué à la commune est très insuffisant (Tableau 3). Depuis 1985, le budget de fonctionnement est soutenu par les subventions de l'État et les fonds de concours (dons et crédit). Il se répartit comme suit : les subventions de l'État et fonds de concours (55,12 %), les recettes fiscales (26,69 %), les recettes des prestations et services (12,18 %), les recettes diverses (5,82 %), les revenus du patrimoine et du portefeuille (0,19 %).

Tableau 3 : Évolution du budget d'Adzopé de 2001 à 2011

Années	BUDGET PRIMITIF	
	Fonctionnement	Investissement
2001	121 392 088	32 000 000
2002	NP	NP
2003	95 000 456	112 200 000
2004	95 000 456	98 200 000
2005	95 000 456	82 000 000
2006	90 555 500	780 000 000
2007	90 555 500	780 000 000
2008	78 000 000	85 000 000
2009	79 000 000	87 542 000
2010	NP	NP
2011	102 000 000	259 061 646
Total	751 504 000	912 003 646

Source : Compte administratif et budget primitif de la Mairie de 2001 à 2011.

Le constat est que toutes les communes ont des difficultés de mobilisations de fonds propres. À Adzopé, on relève un fait majeur en 2001 et 2005, les budgets de fonctionnement sont supérieurs aux budgets d'investissements. Face à ces difficultés financières, les besoins et les attentes des populations se sont accrus.

En définitive, l'incapacité des communes à satisfaire les besoins exprimés par les populations reste un handicap sérieux à la bonne conduite de la politique de communalisation. Les besoins exprimés en équipements et infrastructures sont nombreux et variés dans tous les domaines d'interventions.

CONCLUSION

La commune d'Adzopé a fait des efforts en matière d'équipements et en infrastructures de base. Ces actions ont contribué à la dynamique spatiale à travers les projets de lotissements et la mise en place de ces infrastructures. Toutefois, les besoins en matière d'investissement sont divers et variés selon les quartiers. De nombreux défis persistent face aux difficultés financières. Les élus locaux doivent envisager des actions vigoureuses pour un développement harmonieux et durable de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

- AKINDES Francis, 2002, *Décentralisation, société civile et participation au développement local en Côte-d'Ivoire: des concepts à la réalité*, Abidjan, PUCI, 53p.
- ALVERGNE Christel, 2007, *quelle politique territoriale pour inscrire l'Afrique dans la mondialisation ?* Les cahiers d'Outre-mer, pp 203-238.
- ATTA Koffi, 1996, *contrainte et atouts de développement d'une région de Côte-d'Ivoire, le Nord-est*, IGT, 49 p.
- ATTA Koffi, 2001, *Décentralisation et développement local*, GRES, IGT, 34 p.
- BIADJA Jean SOSSOU, 1998, *la Décentralisation et coopération décentralisée au Bénin : Vers la légitimation des espaces publics locaux pour le développement des collectivités locales*, mémoire, 102p.
- CAPDEL, 2003, *Réalité et perspectives de développement*, conseil général de Sakassou, Côte-d'Ivoire, 62 p.
- DEGNI-Ségui René, 1990, *Droit administratif général*, Abidjan, Éd. CEDA, 249 p.
- DUBRESSON Alain, 2005, *décentralisation et développement local : un lien à repenser*, revue tiers monde, n°181,201p.
- KOFFI Brou Émile, 2002, *Décentralisation et aménagement d'une commune : l'exemple d'Adjamé*, Thèse de doctorat, IGT, université de Cocody, 339 p.
- KOUASSI Fiossu Rodrigue, 2013, *Décentralisation et développement local à Adzopé*, mémoire de maîtrise, Université Alassane Ouattara, 119 p.
- LOI N°78-07 du 23 février 1978, *portant institution de communes de plein exercice en Côte-d'Ivoire, secrétariat général du gouvernement*, journal officiel de la République de Côte-d'Ivoire, n°9,145 p.
- MEL Trostky, 2004, *la décentralisation à l'épreuve de la crise économique en Côte-d'Ivoire*, DEA, IGT, 96p.
- TESSON Frédéric, *introduction au cours développement local*, web.univ-pau.fr consulté le 10 décembre 2015.

Ethnographie de la conduite à risque chez les motocyclistes commerciaux de Bouaké

Kouamé Walter KRA

Université Alassane Ouattara
Département d'Anthropologie et de Sociologie
walterkra@uao.edu.ci

Résumé

La question de l'insécurité routière a largement été traitée, dans la littérature, sous l'angle des déterminants extérieurs aux conducteurs. Les comportements desdits acteurs comme source de cette insécurité restent peu documentés. L'étude vise à comprendre les comportements à risque des conducteurs d'engins motorisés comme des causes intrinsèques de l'insécurité routière. À partir de l'exemple des motocyclistes commerciaux de Bouaké, trivialement appelés conducteurs de « taxis motos », l'article mobilise une approche qualitative ayant privilégié la méthode ethnographique pour observer directement ces acteurs en circulation et en interviewer 18 d'entre eux. Cette démarche a révélé quatre formes de comportements à risque chez les conducteurs de « taxis motos » de Bouaké : l'empressement dans l'« urgence », le « faro » ou l'art de se rendre visible, le transport en peu de « tours » rentables et le rejet du casque « encombrant ». Ces comportements montrent que la prise du risque chez les conducteurs interviewés obéit à une double dynamique de construction sociale et d'affirmation identitaire. Cette double dynamique les révèle, non comme des récepteurs passifs des politiques publiques de sécurité routière, mais en revanche comme des acteurs capables de les « mettre de côté » au profit de comportements qui servent leurs intérêts.

Mots clés : motocyclistes commerciaux, taxis motos, risque, sécurité routière, accident de la route, Bouaké.

Abstract : The issue of road safety has been extensively treated in the literature in terms of external determinants from the drivers. The behavior of such actors as sources of insecurity remain poorly documented. The study aims to understand the risk behaviors of drivers of motorized vehicles as intrinsic causes of road accidents. From the example of commercial motorcyclists Bouake trivially called conductors of "motorcycle taxis," the article mobilizes a qualitative approach that favored the ethnographic method to directly observe these outstanding actors and interviewing 18 of them. This approach revealed four forms of risky behavior among drivers "motorcycle taxis" of Bouaké: the eagerness in the "emergency", the "faro" or the art of making visible, public little "profitable and rejection of the" cumbersome "helmet. These behaviors show that taking risk among drivers interviewed obeys a double social construction of dynamic and identity affirmation. This double reveals the dynamic, not passive receivers of public policies for road safety, but instead as actors capable of the "put aside" in favor of behaviors that serve their interests.

Keywords : commercial motorcyclists, *motorcycle taxis*, risk, road safety, road accident, Bouaké

Introduction

Le phénomène des motocyclistes commerciaux appelés communément « taxis motos » s'est affirmé, depuis plus d'une décennie, comme une dimension majeure de la sécurité routière dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire. La localité de Bouaké seule compte environ 5000 taxis motos selon la direction régionale des transports de la région du Gbêkê. Face à cette situation, pour le moins inquiétante en raison du nombre important de conducteurs de « taxis motos » ne disposant pas de permis de conduire (source : services techniques de la mairie de Bouaké), les pouvoirs publics ont mené une série d'actions préventives. Ce sont, pour l'essentiel, des actions de sensibilisation pour inciter ces conducteurs à adopter des comportements à moindre risque lorsqu'ils sont en circulation dans le cadre de leur activité. Le risque est entendu ici au sens d'un comportement qui, en circulation, peut provoquer un accident de la route, indépendamment de la connaissance ou non du Code de la route, de la détention ou non d'un permis moto¹. Les actions de prévention sont venues renforcer le dispositif légal qui, depuis 1970, rendait le port du casque obligatoire pour les conducteurs des roues moteurs et les passagers des motos de plus de 50 cm³ de cylindrée (source : décret N° 70-368 du 26 Mai 1970 complété par le décret N° 72-375 du 16 Juin 1972).

Cependant, les accidents de la route, notamment ceux dans lesquels sont impliqués les « taxis motos », n'en ont pas pour autant été contenus. Toujours selon les statistiques de la direction régionale des transports de la région du Gbêkê 1595 accidents corporels et 140 cas d'accidents mortels ont été enregistrés à Bouaké de 2013 à 2015. Pour le mois d'avril 2016, 3 cas d'accidents mortels et 165 cas d'accidents corporels sont survenus. Selon ces statistiques, les taxis motos sont, en règle générale, à l'origine de ces accidents. L'exploration du terrain a permis de constater, en effet, que ce type d'accidents est fréquent, et que les conséquences sur la santé des usagers de la route restent tout aussi importantes. Pourquoi les accidents impliquant les « taxis motos » persistent-ils nonobstant les actions publiques de sécurité routière initiées ? Dans la perspective d'une sociologie du développement qui met en confrontation l'acteur social ordinaire et l'action publique portée par les pouvoirs publics, l'étude vise à comprendre pourquoi les conducteurs de « taxis motos », bien que touchés par les

actions de sensibilisation, persistent à adopter des comportements à risque lorsqu'ils sont en circulation.

La question de l'insécurité routière a été longuement abordée dans la littérature sous l'angle des principaux déterminants qui la génèrent. Déjà en 1978, Davison analysait la capacité visuelle des conducteurs (déterminants physiologiques) comme un facteur clé d'accident de la route. À sa suite, ces déterminants ont été surtout examinés dans leur dimension socioculturelle avec un accent sur la culture du risque (Batoool et al., 2012 ; Crnjanski et Darracq, 2014 ; Khan et al. 2015) en lien avec le genre (Walker et al., 2000 ; Corbett and Caramlau, 2006). Au-delà des deux types de déterminants (physiologiques et socioculturels), il en existe d'autres d'ordre politique, économique et infrastructurel que Massin (2002) a étudiés dans une approche systémique.

Les réponses à l'insécurité routière qui s'est affirmée, au fil des ans, comme une problématique majeure en raison de son impact sur la santé des populations, ont fait l'objet de réflexions diverses que l'on peut structurer en trois groupes. Le premier groupe est celui des analyses des politiques publiques de sécurité routière (Preston, 1981 ; Mupimpila, 2008) avec une emphase sur les dynamiques de construction de ces politiques (Gailly, 2004 ; Chomienne, 2008) et les changements qui s'y opèrent (Crespin, 2006 ; Katko, 2006 ; Hamelin et Spenlehauer, 2008 ; McAndrews, 2013). Le deuxième traite des réponses techniques (Inal, 1995 ; Stipdonk and Reurings, 2012 ; Sagberg et al., 2015) et technologiques (Teng et al., 2016 ; Albalawi and Sixsmith, 2016) à l'insécurité routière. Le troisième groupe enfin porte sur les réponses socio-éducatives et examine l'éducation à la sécurité routière et ses applications (Lewis et al., 2007 ; Reinhardt-Rutland, 2010 ; Mundutéguay and Ragot-Court, 2011 ; Montero et al., 2012 ; Puvanachandra et al., 2012 ; Joubert et al., 2013 ; Amador and Willis, 2014). Mais ces réponses ont des limites que Brenac (2004) a mises en relief en pointant les stratégies de prévention d'une part, et que Pérez-Díaz (2004) et Guilbot et Ferrant (2004) ont relevées en indexant les dispositifs juridico-institutionnels d'autre part.

Le phénomène des « taxis motos », qui a surtout pris de l'ampleur dans les pays dits émergents ou en développement, est de plus en plus étudié comme une variante de l'insécurité routière. Des études sur les causes des accidents de la route chez ces taxis à deux ou trois roues ont été menées au

Nigéria (Olusanya et al. 2003 ; Olumide and Owoaje, 2015 ; Sanusi et al., 2015) et au Brésil (De Vasconcellos, 2013). Si la plupart de ces études revêtent un caractère quantitatif, celle de Sanusi et alliés, du fait de l'approche qualitative dans laquelle elle s'inscrit, a retenu notre attention. Pour cause, cette approche se rapproche de celle que nous voulons explorer. En effet, les auteurs examinent, au moyen de quelques entrevues approfondies et d'une analyse de contenu thématique, les perceptions du risque chez les motocyclistes commerciaux à Ibadan. Notre article s'appesantit également sur les risques liés à la conduite des « taxis motos ». Mais il se démarque des travaux de Sanusi et al. (idem) au niveau de la spécificité de l'approche qualitative utilisée. Ces auteurs ont eu recours à l'approche phénoménologique pour étudier les perceptions du risque chez les conducteurs de « taxis motos », tandis que nous mobilisons l'approche ethnographique pour décrire les comportements de conduite à risque et comprendre comment ces comportements sont vécus par leurs auteurs.

Ethnographier les comportements à risque et décrypter les significations qui leur sont associées chez cette catégorie d'acteurs impliqués dans de nombreux accidents de la route aux conséquences souvent mortelles pourrait permettre de mieux comprendre et corriger les limites de l'action publique de sécurité routière, notamment dans le nord de la Côte d'Ivoire. En outre, à la différence du Nigéria, le contexte ivoirien est un contexte post conflit marqué par plusieurs dynamiques sociales à l'œuvre. Parmi ces dynamiques, figure celle de la réinsertion socio-économique des ex-combattants dont plusieurs se sont reconvertis dans l'activité de « taxi moto », mais également une dynamique existentielle marquée par la propension des jeunes à se rendre visibles y compris par la prise de risque. De ce point de vue, l'étude permet également d'analyser la façon dont ce contexte post conflictuel a pu contribuer à fabriquer les conducteurs de « taxis motos » à l'ivoirienne ; c'est-à-dire des conducteurs qui s'illustrent, pour beaucoup d'entre eux, par l'entretien d'un rapport étroit avec la conduite à risque.

1. Méthodologie

L'approche utilisée dans cette étude est essentiellement qualitative et épouse un caractère ethnographique. Il s'est agi, en effet, de décrire la façon dont les conducteurs de « taxis motos » se comportent dans leur rapport au risque et de mettre au jour les significations associées à ces

comportements. Pour ce faire, Bouaké, deuxième ville de la Côte d'Ivoire située au centre-nord du pays à 350 km de la capitale économique Abidjan, a été choisie pour servir de site de l'étude. Si le phénomène s'est répandu dans les principales villes du nord du pays sous contrôle rebelle (Korhogo, Ferkéssédougou, Katiola), c'est surtout à Bouaké qu'il s'est le plus intensifié avec ce qu'on peut qualifier de « boom » des « taxis motos ». Dotée d'une population de 542 000 habitants (source, RGPH 2014) et d'une superficie de 72 km² (source : Wikipédia), Bouaké offre le scénario d'une localité qui regorge d'un nombre important de « taxis motos » (environ 5000 selon la direction régionale des transports de la région du Gbêkê).

En effet, cette ville a servi de siège à la rébellion armée qui s'est constituée en septembre 2002 suite à un coup d'État manqué contre le régime au pouvoir. Dans la stratégie de renforcement de leur capacité logistique et de mobilité dans la guerre qui les opposait aux forces armées gouvernementales, les ex-rebelles ont réquisitionné les moyens de transport collectif (taxis ville et minibus trivialement appelé *gbakas*), occasionnant progressivement la disparition de ce type de transport urbain. C'est dans ce contexte qu'a émergé le phénomène des « taxis motos », une alternative dont le développement a été, du reste, nourri par la désorganisation du système de transport local, la détérioration des infrastructures de transport et l'importation massive des engins à deux roues via les pays limitrophes. L'activité de « taxi moto » s'est imposée comme le principal mode de transport urbain, même après la signature de l'Accord politique de Ouagadougou (APO) en mars 2007 consacrant la fin de la guerre et le retour à la normalité. Mais cette activité s'est accompagnée d'une multiplication des accidents de la route dont la responsabilité est attribuée, dans 80% des cas, aux conducteurs de « taxis motos » (source : Mairie de Bouaké, citée par Kassi-Djodjo, 2013).

La collecte des données s'est effectuée à l'aide deux techniques. D'abord les comportements à risque ont été scrutés à partir de plusieurs séances d'observation directe, réalisées à des endroits stratégiques de la ville où affluent les « taxis motos ». Ces séances ont été répétées plusieurs fois sur plusieurs jours de façon à observer dans le détail lesdits comportements. Une grille d'observation directe a servi à cette tâche. Ensuite, les significations de ces comportements ont fait l'objet d'interviews individuelles auprès des conducteurs de « taxis motos » considérés comme cibles

primaires de l'étude. Il s'agit d'une population hétérogène où l'on retrouve deux principales catégories de personnes : des conducteurs instruits (niveau d'étude primaire, secondaire ou universitaire) et des conducteurs non instruits (non scolarisés). Au total, 18 conducteurs ont été sélectionnés et interviewés à partir d'un échantillon qui a privilégié deux critères d'inclusion : l'appartenance à l'une des catégories de conducteurs et l'effectivité de la pratique quotidienne de l'activité de « taxi moto ». La sélection s'est faite à partir de la technique « boule de neige » avec comme principal point d'entrée, un responsable du syndicat des « taxis motos » de Bouaké.

Dans un souci de triangulation, cette cible primaire a été complétée par une cible secondaire, composée de personnes ressources émanant des structures étatiques locales en charge de la régulation des transports, des services municipaux, des services d'auto-école et des syndicats de « taxis motos ». Les entrevues individuelles avec les cibles secondaires ont permis de commenter ces comportements à risque, de se prononcer sur le contexte de leur apparition et de leur persistance, et de donner un avis sur les actions de prévention de l'insécurité routière à Bouaké. Pour réaliser ces interviews, des guides d'entretien semi-structurés ont été distinctement conçus pour les cibles primaires et secondaires.

Les données ainsi collectées par observation directe et par interview ont été soumises à une analyse ethnographique qui a privilégié trois opérations de décryptage : d'abord la classification et la catégorisation des comportements à risque, ensuite la formulation de concepts ayant émergé du terrain ou construits à partir de fragments de données pour qualifier ces comportements, et enfin une esquisse d'élucidations de la prise de risque par les conducteurs de « taxis motos » de Bouaké sur la base d'un ensemble de significations propres associées auxdits comportements.

Figure 1 : Situation géographique de la ville de Bouaké



Source : Extrait de « Les taxis-motos : un transport de crise dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire) », Irène KASSI-DJODJO (2013)

2. Résultats

La classification et la catégorisation des données du terrain ont permis de mettre en relief quatre formes de comportements à risque chez les conducteurs de « taxis motos » de Bouaké : l’empressement dans l’« urgence », le « faro » ou l’art de se rendre visible, le transport en peu de « tours » rentables et le rejet du casque « encombrant ». Portés par des conducteurs de « taxis motos » détenteurs d’un permis de conduire ou non, ces comportements se traduisent par des pratiques auxquelles ils assignent des significations bien particulières.

2.1 L’empressement dans l’« urgence »

L’empressement dans l’« urgence » est un comportement qui se caractérise par une conduite hâtive, perceptible à travers, entre autres, le non-respect des feux tricolores et des panneaux de signalisation, des dépassements précipités ou un excès de vitesse, quelles que soient les circonstances. En outre, sous l’effet de l’empressement, certains conducteurs de « taxis motos » circulent en sens opposés ou effectuent un rabattement brusque (« queue de poisson dans le jargon de la sécurité

routière ») après un dépassement. Voici des scènes illustratives que nous avons observées à cet effet. Le vendredi 17 juin 2016, à 9h15, nous avons observé à partir du *pont Djibo* (un pont autour duquel s'est structurée l'occupation des espaces publics pour mener de petites activités commerciales, et qui est situé non loin du grand marché de Bouaké, à l'intersection de plusieurs quartiers importants de la ville) qu'un conducteur de « taxi moto » en provenance du quartier Belleville s'est précipité pour passer au feu rouge et a heurté un véhicule de transport interurbain. Le conducteur du « taxi moto » est tombé et s'est gravement blessé au pied, à la tête et au bras. Une autre scène s'est produite le lundi 20 juin 2016 à 16h15 au niveau du *rond-point de l'habitat de la caisse* (un rond point très fréquenté qui relie le centre urbain à la zone industrielle et à l'aéroport de la ville) où un conducteur de « taxi moto » et sa passagère se sont renversés et se sont blessés lorsque le conducteur a tourné brusquement au rond-point sans ralentir.

Chez les conducteurs de « taxis moto », ce comportement à risque est une ressource qu'ils mobilisent pour conquérir davantage de clients. La compétition qui les oppose au quotidien repose sur le principe selon lequel le premier arrivé est le mieux servi. Il faut donc s'empresseur pour soit proposer le premier ses services à un client qui attend, soit se hâter pour déposer un client à destination et revenir dans l'arène de la compétition. Ce constat est attesté par les propos de ce conducteur de « taxis moto » que nous avons interrogé sur les raisons du comportement d'empressement :

« (...) Moi-même, je fais ça souvent. C'est pour aller prendre un client, et souvent quand je suis pressé et pour une urgence ».

Dans une moindre mesure, des conducteurs de « taxis motos » adoptent ce comportement sous l'influence des clients qui eux-mêmes, montrent des signes d'empressement.

« Je pense que ce n'est pas de leur faute parce que dans notre travail il faut toujours être pressé. C'est à cause des clients. Souvent les clients eux-mêmes demandent ça parce qu'ils sont pressés » nous a confié, à cet effet, un conducteur de « taxi moto » au cours d'un entretien individuel à Bouaké.

La pierre d'angle de ce comportement à risque, c'est l'« urgence », une notion qui, au premier abord, peut paraître floue. Mais en réalité, elle renvoie, dans l'imaginaire des conducteurs de « taxis

motos », à des situations concrètes au centre desquelles se trouve le client, un usager à conquérir par tous les moyens. À la question de savoir s'ils avaient déjà fait preuve d'un comportement à risque et pourquoi ils l'avaient fait, la plupart des conducteurs interviewés ont répondu par cette rhétorique :

« Oui, je l'ai fait parce que j'étais pressé, j'avais une urgence ».

En fait, les échanges autour de cette réponse qu'on peut qualifier de transversale, a laissé apparaître que l'« urgence » désignait la précipitation dans la conquête du client soit au mépris du feu rouge ou d'un panneau de signalisation, soit au moyen d'un excès de vitesse, d'une mauvaise déviation ou encore d'une conduite en sens inverse.

2.2 Le « faro » ou l'art de se rendre visible

Ce comportement se manifeste, chez les conducteurs de « taxis motos » en circulation, par trois pratiques principalement. La première consiste à communiquer à l'aide d'un téléphone cellulaire qui occupe une main, l'autre main tenant le guidon. La deuxième a trait à la conduite de l'engin avec une seule main, la seconde main étant laissée libre et pendante. La troisième pratique enfin concerne le soulèvement de la roue avant de la moto, ce qui s'appelle « cabrer la moto » dans le milieu des « taxis motos ». Cette troisième pratique est plus fréquente chez les jeunes. Les trois pratiques, que nous avons observées pendant l'enquête de terrain, ont lieu avec ou sans la présence de passagers. Ainsi, le samedi 18 juin 2016 à 11h, au niveau de la *gare Stif* (une ancienne gare routière appartenant à une société privée de transport interurbain, située à l'une des intersections du principal boulevard de la ville de Bouaké), un conducteur de « taxi moto » en circulation avec un passager tenait d'une main le guidon de l'engin pendant que l'autre main tenait un téléphone cellulaire scotché à son oreille. De même, le lundi 20 juin à 10h45, au niveau du *marché d'oignon* (un espace commercial de vente d'oignon en gros, mais aussi d'autres denrées alimentaires, ce qui en fait une zone de forte affluence), un autre conducteur de « taxi moto » en direction du grand marché de Bouaké a soulevé la roue avant de sa moto pendant quelques secondes avant de la reposer et poursuivre son trajet.

Trois significations sont associées à ces pratiques à risque, avec comme dénominateur commun, le fait de se rendre visible aux yeux des autres (usagers, passants, pairs conducteurs). En effet, les pratiques sont d'abord et avant tout adoptées à la fois par pur plaisir et pour impressionner.

Cette signification réside dans plusieurs expressions utilisées par les enquêtés pour en rendre compte : « pour le plaisir », « faire le malin ou faroterⁱⁱ », « se faire voir », « pour impressionner les gens ». La deuxième signification tient à un double sentiment de puissance et d'invincibilité qui s'exprime à travers lesdites pratiques. Celles-ci sont en effet privilégiées pour montrer « que la moto du conducteur de taxi moto est en forme » ou « qu'il la maîtrise » ou encore « qu'il est fort et puissant ». Un jeune conducteur de « taxi moto » s'est exprimé à ce sujet en ces termes :

« (...) On n'a pas peur de quelque chose, on a le crâne dur et puis on n'a pas peur de quelque chose ».

Enfin, la troisième et dernière signification attribuée à ces pratiques à risque est une charge séductrice. Conduire avec un bras, communiquer au téléphone en circulation ou « cabrer » la moto est un moyen de séduction des jeunes filles ou pour « *chercher les jeunes filles* » (expression de l'argot local), surtout pendant les événements heureux comme les cérémonies de mariage chez les ressortissants du nord. À Bouaké, ces événements rassemblent, en règle générale, un essaim de « taxis motos » qui paraded sur les voies publiques en guise de rituel de joie.

2.3 La prestation en peu de « tours » rentables

Ce comportement se traduit par la pratique de la surcharge dans le transport des passagers et des marchandises. Elle consiste à prendre plus de passagers et de bagages qu'il n'en faut (2 à 4 passagers ou même plus là où il n'est prévu qu'un seul et un volume excessif de bagages) pour éviter de faire plusieurs « tours ». La notion de « tours » renvoie à la prestation d'un « taxi moto » sur un trajet donné. Faire plusieurs « tours » signifie donc faire plusieurs fois le même trajet pour le même client ou avec un seul client à la fois. Pour éviter les « tours » répétés, les conducteurs de « taxis motos » optent pour la surcharge, avec des passagers de toutes les catégories (hommes, femmes, jeunes, enfants, vieilles personnes) et des bagages de toutes sortes (vivres, non-vivres, animaux, etc.). Cette pratique a été observée plusieurs fois durant l'enquête de terrain, à l'image d'un conducteur qui le vendredi 17 juin à 15h devant l'agence Moov, route d'Abidjan, transportait trois passagers, un sac de riz et un régime de bananes. Il a été lui-même contraint de s'asseoir sur le réservoir de la moto.

La principale signification attribuée à ce comportement à risque réside dans la rentabilité économique de la prestation. Recourir à la surcharge permet, en effet, aux conducteurs de « taxis motos » d'économiser du carburant, de gagner du temps et plus d'argent pour ainsi accroître leurs recettes journalières. Cette logique tient à la capacité des conducteurs à faire peu de « tours » au moyen de la pratique de la surcharge pour accroître, en revanche, leurs gains financiers. Il s'agit donc en très peu de « tours » ou de trajets parcourus de rentabiliser au maximum la prestation. Les propos de ce conducteur de « taxi moto » rencontré lors d'une interview individuelle confirment cet état de fait :

« Ah pour moi ce n'est pas de notre faute. Tu sais nous c'est l'argent on cherche dèh. Souvent les clients sont nombreux et puis ils sont ensemble, donc pour ne pas faire plusieurs tours on fait surcharge ».

Figure 2 : Un conducteur de « taxi moto » assis sur le réservoir de son engin, transporte une femme et deux jeunes filles dont l'une porte une cuvette (lieu : route du campus sur l'axe Bouaké-Béoumi)



(Source : photo prise lors de l'enquête de terrain)

2.4 Le rejet du casque trop « encombrant »

La quasi-totalité des conducteurs de « taxis motos » que nous avons observés en circulation ne portait pas de casques et n'en faisait pas porter à leurs passagers non plus. Pourtant, cette précaution est sensée leur assurer un minimum de protection en cas d'accident. Contrairement aux trois premiers comportements à risque, le rejet du casque n'est pas susceptible de provoquer un accident de la route.

Certes, mais il n'en demeure pas moins un comportement à risque, d'autant plus qu'en cas d'accident, son absence peut ouvrir la voie à de graves blessures voire à la mort. Que ce soit sur les voies principales ou sur les voies secondaires, aux heures de pointe comme aux heures creuses, tous ou presque, à l'image de celui qui apparaît sur la figure 3, ne portaient pas de casque. Nous avons même constaté que certains conducteurs en circulation disposaient d'un casque qui, au lieu d'être porté, était plutôt accroché au guidon de la moto. Ces constats montrent que le casque revêt, dans l'imaginaire des conducteurs de « taxis motos » interviewés, une signification autre que la protection du conducteur ou du passager.

Le casque apparaît, avant tout, comme un objet « encombrant », inapproprié et inutile pour plusieurs conducteurs de « taxis motos » rencontrés. Ils y voient d'abord un obstacle entre le conducteur et le client qui, posté en bordure de route, est en quête d'un moyen de mobilité. À cet effet, nous avons souvent entendu, au cours des entretiens individuels, cette rhétorique :

« À cause du casque, lorsque le client m'appelle je n'entends pas, je ne peux pas regarder à gauche et à droite ».

En rejetant donc le casque, les conducteurs de « taxis motos » maximisent leur chance d'avoir des clients, cet objet de « protection » étant perçu comme peu pratique pour une quête efficace de la clientèle.

En outre, le port du casque en circulation s'apparente à un geste ponctuel lié à un événement spontané, et ne s'accommode pas avec la mobilité continue des « taxis motos ». Cet événement spontané peut être, par exemple, une pluie. Ici encore, le casque est rejeté comme précaution de protection contre les accidents de la route, mais valorisé en revanche comme moyen de protection contre les intempéries.

« (...) Je porte lorsqu'il y a la pluie », nous a rapporté en guise de preuve un conducteur de « taxi moto ».

Enfin, le casque donne aux conducteurs interrogés, notamment les jeunes, le sentiment d'apparaître « vieux », c'est-à-dire d'épouser l'apparence d'une personne adulte ou du 3^{ème} âge, démodée. Son rejet confère, a contrario, au jeune conducteur de « taxi moto » un sentiment de

jeunesse et de vitalité, un sentiment d'appartenir à la mode comme ses pairs et non d'exister en dehors. Un jeune conducteur a traduit cet état d'esprit en ces termes : « Non je ne porte pas toujours le casque. (...) Quand tu portes, tu deviens un vieux chauffeur, tu n'es plus *choco*ⁱⁱⁱ ».

Figure 3 : Un conducteur de « taxi moto » circulant sans casque, ni pour lui ni pour son passager, le guidon tenu par une seule main (lieu : nouvelle voie de Broukro)



(Source : photo prise lors de l'enquête de terrain)

3. Discussions

L'analyse des résultats de l'étude laisse penser qu'il existe deux dynamiques à l'œuvre dans la production des comportements à risque chez les conducteurs de « taxis motos » de Bouaké. L'une se construit autour d'un vocabulaire particulier constamment utilisé dans le milieu en lien étroit avec les prestations quotidiennes ; et l'autre s'inscrit dans un processus de construction identitaire ancré dans le rapport spécifique que les jeunes conducteurs entretiennent avec la moto.

3.1 Vocabulaire des « taxis motos » et re-production des comportements à risque

Les comportements à risque se construisent dans un vocabulaire particulier dont le terrain a permis de révéler les principaux termes que sont : l'« urgence », les « tours » rentables et le casque « encombrant ». Tous les conducteurs de « taxis motos » interviewés y compris ceux qui ont globalement condamné les comportements à risque, ont admis avoir au moins une fois agi dans l'« urgence » ou fait une surcharge pour limiter le nombre de « tours ». La plupart d'entre eux rejettent le port du casque pour son caractère « encombrant ». Ces attitudes ont épousé progressivement le statut de réalité sociale à travers les interactions quotidiennes empreintes des termes susmentionnés.

Ces termes qui jalonnent l'activité quotidienne de « taxi moto » ont, en effet, donné corps à des comportements à risque (Berger et Luckmann, 1991) pour lesquels ils agissent, en amont, comme des catalyseurs. En d'autres termes, le comportement à risque est déclenché lorsque le conducteur décide d'agir soit sous l'effet de l'« urgence », soit pour rentabiliser ses prestations en peu de

« tours », soit encore par le rejet du casque qu'il trouve « encombrant ». En plus d'être des catalyseurs, ces termes renferment également une charge normative au sens où ils inspirent des normes pratiques qui se sont cristallisées dans le temps. Les trois comportements à risque qui en émanent (l'empressement dans l'« urgence », la prestation en peu de « tours » rentables et le rejet du casque « encombrant ») sont devenus, en effet, des façons d'agir (Durkheim, 2009), largement partagées dans la population des conducteurs de « taxis motos » de Bouaké.

Par leur puissance catalytique et leur charge normative, les expressions propres au vocabulaire des conducteurs de « taxis motos » nourrissent une dynamique de production de comportements à risque, mais bien plus de reproduction de ces comportements. Ces expressions qui traduisent d'une certaine façon une culture du risque (Camiolo, 2013) sont vécues comme des éléments du patrimoine culturel du métier de « taxi moto » transmis, par le jeu des interactions, aux nouveaux entrants (Bourdieu et Passeron, 1970). La particularité de cette transmission est qu'elle ne se fait pas volontairement par des dépositaires dans un cadre rituel, mais plutôt sur fond d'une compétition économique dont l'enjeu est le client. Ici, le schéma de l'apprentissage social implique la capacité du conducteur de « taxi moto » à faire comme les autres, c'est-à-dire à s'empressement dans l'« urgence » et à rentabiliser au quotidien son activité en peu de « tours ».

3.2 L'affirmation identitaire : source du risque chez les « taxis motos »

La construction des comportements à risque chez les conducteurs de « taxis motos » de Bouaké est une dynamique qui s'étend au-delà de termes et expressions propres au vocabulaire de ce milieu. Cette dynamique se nourrit, par ailleurs, d'une affirmation identitaire chez les conducteurs en circulation, qui s'apparentent à des acteurs forts et invincibles doués d'un double art : l'art de se rendre visibles et impressionner, et l'art de séduire. L'activité de « taxi moto » et l'engin au moyen duquel elle s'exerce sont devenus, pour les conducteurs, notamment les jeunes, une opportunité sur laquelle s'est érigée cette nouvelle identité. Ils ont saisi cette opportunité pour s'affirmer socialement dans l'arène de l'économie locale, au travers d'une activité caractérisée par la mobilité et le mouvement. Ceci, au mépris des risques que cette affirmation identitaire fait planer sur eux, sur leurs passagers et sur les usagers de la route en général.

Téléphoner au guidon du « taxi moto » en circulation; conduire avec un seul bras; faire des pirouettes avec l'engin (ex : cabrer la moto) ou encore rejeter le port du casque; sont des ingrédients de cette affirmation identitaire. Ce sont des ingrédients qui portent les germes du risque, et donc qui confèrent à ces pratiques de visibilité le statut de comportements à risque. Ces comportements de visibilité ont émergé dans un contexte qui leur a servi de béquilles sociohistoriques. Depuis plus d'une décennie, en effet, la Côte d'Ivoire est traversée par des mutations axées sur la propension des jeunes à se rendre visibles. Ces mutations sont perceptibles à travers trois phénomènes sociaux qui se sont succédé et parfois entremêlés avec, comme dénominateur commun, la capacité des acteurs qui les portent à se rendre visibles y compris par la prise du risque.

Il y a eu d'abord le phénomène du *bôrô d'enjaillement*, une pratique portée par les élèves du secondaire, qui consistait dans les années 1998 à se tenir debout ou à faire des acrobaties sur des autobus en mouvement. Ensuite, à partir de 2000, l'on a assisté à l'émergence d'un autre phénomène tout aussi porteur de risque qui a mobilisé et mobilise encore aujourd'hui des jeunes de toutes les catégories sociales : le phénomène de la cybercriminalité trivialement appelé *broutage*, une pratique dont les acteurs adoptent, en règle générale, un style de vie ostentatoire. C'est un phénomène à risque qui revêt, entre autres, une double dimension de violence physique (rituels de sacrifices humains) et de violence symbolique que les cybercriminels disent exercer sur les cibles escroquées (Kra, 2015). Le troisième phénomène enfin s'est développé quasi simultanément avec celui du *broutage* dont il semble avoir fonctionné comme le moteur : il s'agit du phénomène du *couper-décaler*, un mouvement musical dont les adeptes se distinguent par l'extravagance et l'ostentation. L'art de se rendre visible sur les « taxis motos » en circulation, d'apparaître à la fois fort, invincible, séducteur et à la mode peut être perçu comme une variante de cette dynamique d'affirmation identitaire qui traverse la jeunesse ivoirienne depuis maintenant deux décennies.

Présenter les comportements à risque des conducteurs de « taxis motos » comme la résultante des termes et expressions d'un vocabulaire particulier érigé en catalyseur puis en normes pratiques ou d'une affirmation identitaire, montre les limites du travail de Sanusi et alliés (*idem*). Dans une approche qualitative, ces auteurs analysent trois perceptions du risque chez les motocyclistes commerciaux à Ibadan comme principales causes de l'insécurité routière : la prise de risque comme généralement acceptable; la prise de risque comme une partie intrinsèque de la profession; la prise de risque comme un moyen de joindre les deux bouts. Nos résultats, au niveau de Bouaké, insistent au contraire sur les dynamiques de construction des comportements à risque chez cette même catégorie d'acteurs. C'est en définitive, dans ces dynamiques que résident les causes profondes et spécifiques des accidents de la route dans lesquels sont impliqués les conducteurs de « taxis motos ».

Conclusion

Notre étude sur le phénomène des motocyclistes commerciaux à Bouaké s'est inscrite dans une approche qualitative et a privilégié la méthode ethnographique comme démarche de recherche pour observer les comportements à risque des conducteurs et les y interviewer. Au-delà de l'analyse quantitative de l'ampleur du phénomène ou en marge des réflexions qualitatives sur les perceptions du risque chez ces motocyclistes dans des pays émergents comme le Nigéria ou le Brésil, l'étude se veut

une contribution spécifique. Elle a permis de comprendre cet objet à la fois complexe et dynamique comme un fait social où la prise du risque obéit à une double dynamique de construction sociale et d'affirmation identitaire. Ces conducteurs d'engin à deux roues banalisent le risque associé à l'adoption de comportements non réglementaires, la vitesse excessive, la désinvolture dans la tenue du corps et la surcharge. Ils ont ainsi le sentiment de dominer/maîtriser l'engin au point d'en avoir un contrôle tel qu'ils se sentent à l'abri du danger.

Dans la perspective de la sociologie du développement, cette dynamique qui place les motocyclistes commerciaux au cœur de la production du risque, sonne comme la réponse de ceux-ci aux actions publiques de sécurité routière et au dispositif légal en vigueur depuis 1970. Les motocyclistes commerciaux apparaissent non comme des récepteurs passifs (Long, 1994) des actions publiques de sécurité routière, des messages de sensibilisation qui les sous-tendent et du cadre légal qui régit leur conduite. Ils agissent, en revanche, comme des acteurs capables de « mettre de côté » ces interventions qui relèvent du modèle de la « périphérie désarticulée » (De Janvry, 1981) et de développer des comportements qui servent un triple intérêt : s'arroger le plus de clients dans la journée, rentabiliser au maximum les prestations et se rendre visible tout en exhibant son invincibilité.

La décennie de crise politico-militaire a produit une nouvelle configuration du transport urbain à Bouaké avec la place de choix désormais occupée par les motocyclistes commerciaux dans l'arène des transports en commun et les accidents de la route qui accompagnent le développement de ce mode de mobilité. En dépit des actions publiques menées pour réduire les risques d'accident, l'insécurité routière reste une préoccupation majeure pour les usagers de la route et les pouvoirs publics. L'étude de ce phénomène préoccupant pose de nouveaux défis à la sécurité routière à Bouaké. En effet, l'analyse ayant montré qu'une dynamique de construction des comportements à risque est à l'œuvre chez les conducteurs de « taxis motos » dans cette localité, l'un des défis de la sécurité routière consistera à déconstruire cette dynamique. À cet effet, il apparaît d'abord nécessaire d'agir sur le vocabulaire spécifique en construction qui porte les germes du risque et donc de l'insécurité routière. Ensuite, il faudra également agir sur l'affirmation identitaire axée sur le désir de visibilité et le sentiment d'invincibilité à l'œuvre chez les conducteurs de « taxis motos ». Dans les deux cas, l'action doit viser à infléchir les tendances comportementales portées par ces dynamiques.

Bibliographie

- Akinlade (O. C.) & Brieger (W. R.), « Motorcycle taxis and road safety in southwestern Nigeria », in *International quarterly of community health education*, 22(1), 2003, pp. 17-31.
- Albalawi (Y. A.) & Sixsmith (J.), « Exploring the diffusion of tweets designed to raise the road safety agenda in Saudi Arabia », in *Global health promotion*, 2016, 1757975915626111.
- Amador (L.) & Willis (C. J.), « Demonstrating a correlation between the maturity of road safety practices and road safety incidents », in *Traffic injury prevention*, 15(6), 2014, pp. 591-597.
- Batool (Z.), Carsten (O.) & Jopson (A.), « Road safety issues in Pakistan: a case study of Lahore », in *Transportation planning and technology*, 35(1), 2012, pp. 31-48.
- Berger (P. L.) & Luckmann (T.), *The social construction of reality: A treatise in the sociology of knowledge* (No. 10), London, Penguin UK, 1991.

- Bourdieu (P.) & Passeron (J.C.), *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minit, 1970.
- Brenac (T.), « Insécurité routière: un point de vue critique sur les stratégies de prévention », in *Espaces et sociétés*, (3), 2004, pp. 113-132.
- Camiolo (M.), *Production et reproduction d'une culture du risque: le cas de l'éducation routière*, Doctoral dissertation, Strasbourg, 2013.
- Chomienne (H.), « Les cadres coordinateurs: le cas de la sécurité routière », in *Revue française d'administration publique*, (4), 2008, pp. 741-755.
- Corbett (C.) & Caramlau (I.), « Gender differences in responses to speed cameras Typology findings and implications for road safety », in *Criminology and criminal justice*, 6(4), 2006, pp. 411-433.
- Crespin (R.), « Drogues et sécurité routière », in *Revue française de science politique*, 56(5), 2006, pp. 813-836.
- Crnjanski (N.) & Darracq (V.), « Un risque sous-estimé: l'insécurité routière dans les pays émergents », in *Sécurité et stratégie*, 16(1), 2014, pp. 15-25.
- Davison (P. A.), « The role of drivers' vision in road safety », in *Lighting Research and Technology*, 10(3), 1978, pp. 125-139.
- De Janvry (A.), « The role of land reform in economic development: policies and politics », in *American Journal of Agricultural Economics*, 63(2), 1981, pp. 384-392.
- Durkheim (E.), *Les Règles de la méthode sociologique* (1894), Paris, Payot, 2009.
- Gailly (J. P.), « Les politiques de la route en Belgique et leurs acteurs », in *Espaces et sociétés*, (3), 2004, pp. 169-179.
- Guilbot (M.) & Ferrant (V.), « L'insécurité routière: quel (s) coupable (s) devant le juge pénal? », in *Espaces et sociétés*, (3), 2004, pp. 149-167.
- Hamelin (F.) & Spenlehauer (V.), « L'action publique de sécurité routière en France », in *Réseaux*, (1), 2008, pp. 49-86.
- Inal (A. M.), « A methodology of accident analysis for road safety programs », in *International journal of environmental studies*, 47(1), 1995, pp. 55-61.
- Joubert (I. J.), Fraser (W. J.) & Sentsho (M. L.), « Road safety education: a paradoxical state for children in a rural primary school in South Africa », in *Journal of Asian and African Studies*, vol. 48, 2, 2012, pp. 209-228.
- Katko (T. S.), « Road safety fatalities, management, and policy in Finland, 1970-2003 », in *Public Works Management & Policy*, 11(2), 2006, pp. 126-138.
- Khan (S. U. R.), Khalifah (Z. B.), Munir (Y.), Islam (T.), Nazir (T.) & Khan (H.), « Driving behaviours, traffic risk and road safety: comparative study between Malaysia and Singapore », in *International journal of injury control and safety promotion*, 22(4), 2015, pp. 359-367.
- Kra (W.K.), « Cybercriminalité et fabrique d'un nouveau type de martyrs en Côte-d'Ivoire », in *Revue Échanges*, 1(5), 2015, pp. 664-684.
- Lewis (I. M.), Watson (B.), White (K. M.) & Tay (R.), « Promoting public health messages: Should we move beyond fear-evoking appeals in road safety? », in *Qualitative Health Research*, 17(1), 2007, pp. 61-74.
- Long (N.), « Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs », in *Bulletin de l'APAD*, (7), 1994.
- Massin (I.), « La sécurité routière », in *Revue française d'administration publique*, (3), 2002, pp. 451-453.
- McAndrews (C.), « Road safety as a shared responsibility and a public problem in Swedish road safety policy », in *Science, Technology & Human Values*, vol. 38, 6, 2013, pp. 749-772.
- Montero (K.), Spencer (G.) & Ariens (B.), « SmartRoads: training Indonesian workers to become road safety ambassadors in industrial and community settings », in *Global health promotion*, vol. 19, 2, 2012, pp. 19-26.
- Mundutéguy (C.), « A Contribution to Situation Awareness Analysis: Understanding how mismatched expectations affect road safety », in *Human Factors: The Journal of the Human Factors and Ergonomics Society*, vol. 53, 6, 2011, pp.687-702.
- Mupimpila (C.), « Aspects of road safety in Botswana », in *Development Southern Africa*, 25(4), 2008, pp. 425-435.

- Olumide (A. O.) & Owoaje (E. T.), « Young age as a predictor of poor road safety practices of commercial motorcyclists in Oyo state, Nigeria », in *Traffic injury prevention*, 16(7), 2015, pp ; 691-697.
- Pérez-Díaz (C.), « Les acteurs du système de contrôle-sanction de sécurité routière. », in *Espaces et sociétés*, (3), 2004, pp. 133-147.
- Preston (B.), « Road safety : International comparaisons », in *Transport Reviews*, 1(1), 1981, pp. 75-100.
- Puvanachandra (P.), Kulanthayan (S.) & Hyder (A. A.), « A Game of Chinese Whispers in Malaysia Contextual Analysis of Child Road Safety Education », in *Qualitative health research*, 22(11), 2012, pp. 1476-1485.
- Reinhardt-Rutland (A. H.), « British Road Deaths Have Dropped below 3,000 per Year, but Has Road Safety Really Improved? », in *The Police Journal*, 83(1), 2010, pp. 51-60.
- Sagberg (F.), Piccinini (G. F. B.) & Engström (J.), « A review of research on driving styles and road safety », in *Human Factors: The Journal of the Human Factors and Ergonomics Society*, 57(7), 2015, pp. 1248-1275.
- Sanusi (A. A.) & Emmelin (M.), « Commercial motorcycle drivers' perceptions of risk and road safety in urban Nigeria: an explorative study », in *International journal of injury control and safety promotion*, 22(4), 2015, pp. 328-339.
- Stipdonk (H.) & Reurings (M.), « The effect on road safety of a modal shift from car to bicycle », in *Traffic injury prevention*, 13(4), 2012, pp. 412-421.
- Teng (T. L.), Liang (C. C.) & Tran (T. T.), « Development and validation of a finite element model for road safety barrier impact tests », in *SIMULATION*, 92(6), 2016, pp. 565-578.
- Vasconcellos (E. A. D.), « Road safety impacts of the motorcycle in Brazil », in *International journal of injury control and safety promotion*, 20(2), 2013, pp. 144-151.
- Walker (L.), Butland (D.) & Connell (R. W.), « Boys on the road: masculinities, car culture, and road safety education », in *The Journal of Men's Studies*, 8(2), 2000, pp. 153-169.

Notes

ⁱ Plusieurs conducteurs de « taxis motos » interrogés ont en effet déclaré détenir ou non un permis moto.

ⁱⁱ Dans le jargon ivoirien, cela signifie s'exhiber.

ⁱⁱⁱ Signifie dans le jargon de la jeunesse ivoirienne être beau, charmeur et à la mode.

**Les cours du soir et les exclus du droit à l'éducation
à Ouagadougou (Burkina Faso)**

Maxime COMPAORE

Institut des Sciences des Sociétés (INSS), Burkina Faso

Marc PILON

Institut de recherche pour le développement (IRD),
UMR196 CEPED Université Paris-Descartes-IRD, France

RÉSUMÉ :

Alors que les pays africains sont encore loin d'atteindre les objectifs de l'Éducation Pour Tous, un phénomène quasiment ignoré, tant de la part des chercheurs que des décideurs, prend de plus en plus d'importance dans les grandes villes africaines. Il s'agit des « cours du soir » qui s'adressent aux populations exclues du droit à l'éducation : enfants, jeunes ou adultes n'ayant jamais été à l'école ou n'étant plus scolarisés. C'est le cas par exemple à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Quelle est l'ampleur de ce phénomène ? Quels en sont les acteurs ? Comment fonctionnent-ils ? Quels sont les profils des apprenants ? Ces cours répondent-ils à leurs besoins ? Dans quelle mesure touchent-ils réellement les populations marginalisées, exclues du droit à l'éducation ? Telles sont les questions auxquelles le présent article tente de répondre, essentiellement à partir des données d'une enquête réalisée en 2003, dont certains résultats pourront être mis en perspective avec, d'une part ceux issus d'une enquête menée vingt ans plus tôt, en 1983, d'autre part ceux d'une enquête plus récente, de 2009.

Mots clé : éducation, droit à l'éducation, alphabétisme, cours du soir, enseignement primaire, politique éducative, Ouagadougou, Burkina Faso

INTRODUCTION

Dans les pays du Sud, et particulièrement ceux d'Afrique subsaharienne, faiblement scolarisés et alphabétisés, les politiques mises en place à partir des années 1990 visent notamment à atteindre au plus vite la scolarisation primaire universelle : un objectif d'abord fixé à 2000 lors de la Conférence mondiale de Jomtien, puis reporté cette même année à 2015 lors du Forum de Dakar et de la Conférence sur les OMD. En dépit des efforts entrepris et des progrès quantitatifs réalisés, cet objectif ne va pas être atteint dans de nombreux pays africains, où l'école demeure en cours d'institutionnalisation (Lange, 1998). Le rapport mondial de suivi sur l'EPT (Education Pour Tous) 2010, intitulé « Atteindre les marginalisés », indiquait alors les cibles prioritaires : les enfants qui n'ont pas encore accès à

l'école et ceux qui la quittent prématurément et/ou sans les compétences maîtrisées en matière d'alphabétisme et de calcul. Selon ce rapport, « *Tous les gouvernements peuvent, et doivent, faire un effort supplémentaire pour placer la marginalisation au centre des débats sur la réforme éducative.* » (UNESCO, 2010 : 200), « *La réouverture des portes de l'éducation est un défi majeur pour les politiques éducatives* » (UNESCO, 2010 : 224). Parallèlement aux alternatives proposées par les États, des organisations non gouvernementales proposent des cours qui viennent compléter l'enseignement dispensé dans le système officiel et visent à remettre les enfants et les adolescents sur les rails de l'éducation formelle. Mais, « *On connaît cependant mal l'étendue de leur offre. Une enquête effectuée en Afrique subsaharienne a recensé 154 programmes dans 39 pays, touchant 3,5 millions d'enfants (Destefano et al., 2006)* » (UNESCO, 2010 : 209). Pour la plupart des actions menées, il s'agit d'une école de la « deuxième chance », en direction de populations spécifiques d'enfants et de jeunes (enfants de la rue, nomades, victimes de conflits, travailleurs, orphelins, malades du sida, etc.) ; ou d'une manière de leur donner la possibilité d'accéder à l'éducation formelle ou de reprendre un cursus scolaire interrompu trop tôt. Elles concernent aussi le plus souvent le milieu rural.

Par ailleurs, dans l'avant-propos du rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006, intitulé « *L'alphabétisation, un enjeu vital* », le Directeur général de l'UNESCO rappelait que « *l'alphabétisme est un droit en soi, essentiel à la réalisation de tous les objectifs de l'EPT et d'une importance cruciale pour le développement* » (Matsura, 2006). Mais en ce domaine également, l'objectif fixé à 2015 (dans le cadre de l'EPT) d'une amélioration de 50 % du niveau d'alphabétisme des adultes n'est pas atteint. Et selon le rapport de 2013/14, à l'échelle mondiale, « *Depuis 2000, le nombre d'analphabètes n'a diminué que de 1 %* » (UNESCO, 2014 : 71), et « *En Afrique subsaharienne, le nombre d'analphabètes a augmenté de 37 % depuis 1990, principalement en raison de la croissance démographique* » (*ibid* : 70).

Sans doute parce que les villes (et surtout les capitales) sont toujours globalement davantage scolarisées que le milieu rural, peu d'actions y sont menées en matière d'éducation, et notamment à l'égard des populations marginalisées, exclues du droit à l'éducation, sauf pour certaines catégories particulières (les enfants de la rue, notamment). Dans les pays d'Afrique subsaharienne, les programmes d'alphabétisation concernent presque exclusivement le milieu rural et se font en langues nationales ; fort rares sont les actions d'alphabétisation en français (pour les pays francophones) au profit des populations urbaines. Il n'existe pas de politique éducative spécifique à l'échelle des villes et en direction des différentes catégories d'exclus du droit à l'éducation. Si accroître la scolarisation et l'alphabétisme en milieu rural est évidemment une nécessité, l'accès à l'éducation scolaire et la maîtrise des savoirs, lire, écrire et compter (dans la langue officielle, par exemple en français) revêtent une importance sans doute accrue, tout du moins particulière, en ville, et plus encore dans les capitales, en termes d'insertion et de promotion sociale et professionnelle.

Au Burkina Faso, un phénomène pratiquement ignoré, tant de la part des chercheurs que des décideurs, et pourtant existant depuis plusieurs décennies dans la capitale burkinabè, concerne les « cours du soir », qui s'adressent justement aux populations exclues du droit à l'éducation. Par cours du soir, il faut entendre, ici, des enseignements donnés le soir, qui correspondent

aux programmes des différents cycles (du primaire au supérieur) et utilisent les infrastructures scolaires existantes. Ils s'adressent à des enfants, des jeunes ou des adultes, n'ayant jamais été à l'école ou n'étant plus scolarisés.

Quelle est donc l'ampleur de ce phénomène des cours du soir à Ouagadougou et comment a-t-il évolué ? Quels en sont les acteurs ? Comment fonctionnent-ils ? Quels sont les profils des apprenants ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Telles sont les questions auxquelles le présent article tente de répondre, essentiellement à partir des données d'une recherche réalisée en 2003, dont certains résultats seront mis en perspective avec, d'une part ceux issus d'une enquête menée vingt ans plus tôt, en 1983, d'autre part ceux d'une enquête plus récente, de 2009 (cf. encadré).

Les sources de données

Une première étude a été réalisée au cours de l'année scolaire 1982/83 dans la capitale Ouagadougou, dans le cadre d'un mémoire de DEA (Duru, 1984). Il va falloir attendre vingt ans pour qu'une autre recherche spécifique soit consacrée aux cours du soir, à laquelle les deux auteurs ont participé (Compaoré *et al.*, 2003, 2006). Cette nouvelle recherche fit suite à un colloque sur l'éducation au Burkina Faso tenu en 2002 (Compaoré *et al.*, 2007), dont les débats firent entre autres ressortir le constat ressenti par de nombreux participants d'une croissance du phénomène des cours du soir, et donc le besoin d'une connaissance plus approfondie du phénomène. Grâce au financement d'une ONG suédoise, DIAKONIA, une première phase de la recherche, limitée à la capitale, permit de réaliser, dès février 2003, un recensement des cours du soir, auprès de tous les établissements scolaires ; il fut complété, deux mois plus tard, par une enquête quantitative légère auprès de tous les apprenants du primaire, destinée à dresser leur profil, et par une série d'entretiens auprès de fondateurs, d'enseignants et d'apprenants. Lors de la seconde phase du projet de recherche, réalisée en 2004 et 2005, un nouveau recensement de ces cours du soir fut réalisé, de manière actualisée pour Ouagadougou et pour la première fois dans neuf autres villes du pays (Bobo-Dioulasso, Boussé, Garango, Fada N'Gourma, Kaya, Koudougou, Ouahigouya, Tenkodogo et Ziniaré). Pour la capitale, une enquête spécifique fut menée auprès des apprenants du secondaire et des enseignants, également complétée par une série d'entretiens auprès de fondateurs, d'enseignants et d'apprenants.

Enfin, dans le cadre d'une enquête sociodémographique réalisée en 2009 à l'échelle de la capitale, une question relative à la fréquentation des cours du soir offre une autre possibilité de mesure du phénomène (Pilon et Wayack, 2009).

Les cours du soir : un phénomène ancien, longtemps ignoré, mais en pleine expansion

En France, ancienne puissance coloniale du Burkina Faso, le phénomène des cours d'adultes remonte au XIX^e siècle. Ces cours d'adultes prennent leur essor à partir des années 1830, accompagnent le processus d'industrialisation et reflètent une demande croissante pour une « éducation sociale » (Laot, 2005). Essentiellement urbains, ces cours d'adultes, qui touchaient en fait aussi des jeunes (dès l'âge de 13 ans), s'adressaient surtout à une population ouvrière issue des campagnes et peu ou pas instruite (Léon, 1982). Au Burkina Faso, la

formule des cours du soir existe depuis la colonisation française et pendant longtemps sous l'appellation de « cours d'adultes », annexés aux écoles primaires, et prioritairement réservée aux agents et aux employés des cercles et des missions chrétiennes. Dans les limites des places disponibles, ces cours d'adultes recrutaient des jeunes gens de plus de 15 ans ne pouvant plus suivre une scolarité de jour. L'objectif premier recherché était de favoriser la diffusion de la langue française. Après l'indépendance, les cours d'adultes vont continuer à exister avant de connaître une véritable mutation autour des années 1980. En effet, devant la forte demande d'éducation des milieux sociaux défavorisés et de la diversification du public demandeur, les cours d'adultes vont se transformer en « cours du soir ». Cette nouvelle appellation permettra ainsi de prendre en compte les apprenants ayant toujours l'âge scolaire, mais ne pouvant pas s'inscrire dans les cours du jour.

En 1983, dans le cadre de la toute première recherche sur ce phénomène éducatif, Marie Duru (1984 : 12) observe qu' « il n'existe aucun lien entre les cours du soir à Ouagadougou et la Direction de l'alphabétisation fonctionnelle qui se consacre à l'éducation des adultes avec des méthodes appropriées, mais uniquement en langues nationales et dans les zones rurales. En fait, les cours du soir émanent d'initiatives individuelles et ne sont reconnus ou pris en compte à aucun niveau officiel ». Ils ne sont reconnus officiellement au Burkina Faso que depuis 1999, notamment à travers le décret n°99-221/PRES/PM/MESSRS/MEBA portant réglementation de l'enseignement privé au Burkina Faso qui les évoque en ces termes (Chapitre II, section 2, Articles 15, 16, 17, 18) :

- « - les cours du soir sont ceux dispensés en dehors des heures habituelles de classe, conformément aux programmes officiels, dans le but de préparer les élèves ou non à se présenter à des examens ou à des concours officiels ;*
- les cours du soir s'adressent aux travailleurs, aux jeunes exclus du système classique d'enseignement et de formation professionnelle, et à toute personne désireuse d'améliorer son niveau d'instruction ;*
- les élèves ou étudiants des cours du soir se présentent aux examens officiels en qualité de candidats libres ... »*

Le début des années 2000 se caractérise par la mise en œuvre du Plan décennal de développement de l'éducation de base 2001-2010 (PDDEB), officiellement lancé en 2002, qui s'inscrit dans le cadre général de la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et de ceux de l'Éducation pour tous (EPT), à savoir notamment l'atteinte d'une scolarisation primaire universelle en 2015. Mais, le PDDEB n'accorde aucune attention au phénomène des cours du soir, et pas davantage les politiques éducatives relatives à l'enseignement secondaire. Il demeure en fait statistiquement invisible.

Or, en dépit des progrès réalisés, le système éducatif burkinabè présente de sérieux dysfonctionnements et des insuffisances notoires. Outre le problème de l'accès même à l'école, avec des taux brut et net de scolarisation respectivement de seulement 42,7 % et 34,3 % à l'échelle nationale en 2000/01 (MEBA, 2001), une forte proportion d'élèves quittent l'école avant d'avoir achevé le primaire : pour cette même année scolaire, le taux de survie en dernière année du primaire était estimé à 56 %, soit 44 % des entrants en première année qui

quittent l'école avant d'achever le cycle primaire (MEBA, 2007 : 46). Certes, les niveaux de scolarisation étaient meilleurs en milieu urbain, et particulièrement dans la capitale, Ouagadougou, avec des taux, brut et net, de scolarisation respectivement de l'ordre de 94 % et 72 % (MEBA, 2001) ; ces chiffres concernent, en fait, la province du Kadiogo, laquelle englobe la capitale et des villages environnants, et, selon le recensement de 1996, Ouagadougou représentait 75,4 % de la population du Kadiogo, un poids qui est allé croissant. Selon les résultats d'une enquête réalisée à Ouagadougou en 2009, le taux d'alphabétisme était de 50 % chez les 15 ans et plus.

Dans le prolongement de l'étude réalisée en 2003, a vu le jour, en 2004, l'« Association des Fondateurs et des Associations Fondatrices de Cours du Soir » (A.F.A.FO.CO.S). Dans le même temps, un groupe de travail fut mis en place par le Ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation (MEBA) pour élaborer un nouveau cahier des charges organisant l'exercice des cours du soir au Burkina Faso, lequel fut officiellement adopté à travers l'arrêté n°2005-265/MEBA/SG/DGEB/DEB. Suite à la nouvelle Loi d'orientation de l'éducation n°013-2007 du 30 juillet 2007, le décret n°2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD portant organisation de l'enseignement primaire reconnaît en son article 61 que « des cours du soir peuvent être organisés dans les écoles primaires » après autorisation des autorités administratives et pédagogiques. Il rappelle que les fondateurs de cours du soir ont l'obligation de se conformer aux dispositions du cahier des charges. Mais depuis l'adoption du texte, les fondateurs des cours du soir ne se pressent pas pour se mettre à jour. Ils estiment plutôt que le cahier de charges est très, voire trop exigeant, et leur impose pratiquement les mêmes exigences que celles des fondateurs d'établissements d'enseignement privé. Du 25 au 27 mars 2013, à l'initiative de la Direction de l'enseignement de base privé, s'est tenu un « atelier de réflexion sur les cours du soir » qui a réuni des cadres du Ministère de l'éducation nationale, des fondateurs de cours du soir et des syndicats. Après avoir passé en revue les difficultés rencontrées par les cours du soir, l'atelier a abouti à l'adoption d'une « feuille de route ».

La Lettre de politique éducative de juillet 2008, qui s'appuie sur les dispositions de la Loi d'orientation de l'éducation de 2007, met en évidence de nombreux défis à relever par le système éducatif actuel dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Mais la question des cours du soir n'y est pas clairement évoquée. Dans la perspective du développement et de la diversification de l'offre d'éducation, il est juste fait état du « développement, de l'organisation et de la réglementation de l'enseignement de base privé ». Sur le plan statistique, les cours du soir de niveau primaire échappent toujours à tout système de collecte officiel. Ils ne figurent donc pas dans l'annuaire des statistiques scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA). En revanche, les cours du soir de niveau secondaire sont recensés depuis plusieurs années par le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS) et font l'objet d'une partie à part dans son annuaire statistique.

Selon les données disponibles, dans la capitale Ouagadougou, l'effectif total des apprenants au primaire aurait quintuplé en 25 ans, passant de 2 539 en 1983 à 12 716 en 2008/09 (tableau 1). Un doublement des effectifs se serait produit en vingt ans, entre 1982/83 et 2002/03, suivi d'une augmentation de 40 % en une seule année (entre 2003 et 2004). Ce rythme d'évolution apparaît assez surprenant et interroge le degré de complétude des trois opérations de collecte. Au sujet du premier recensement en 1980/84, l'auteur, Marie Duru, a fait état de difficultés à recenser exhaustivement les cours du soir en primaire, évoquant une sous-évaluation du nombre d'apprenants. Pour les deux réalisés au début des années 2000, le premier avait effectivement rencontré un certain nombre de difficultés pour identifier les établissements scolaires abritant des cours du soir, notamment en raison des réticences d'une partie des fondateurs peu enclins à livrer des informations. On peut penser que le second recensement a bénéficié des enseignements tirés de ces problèmes. Une certitude, cependant, est que le phénomène prend assurément de l'ampleur ; selon le recensement réalisé en 2004, plus de la moitié (53%) des établissements dispensant des cours du soir aurait commencé ceux-ci depuis l'année 2000. L'enquête démographique réalisée début 2009 à Ouagadougou conduit à une estimation de 12 716 apprenants au primaire (Pilon et Wayack, 2009). Contrairement aux collectes antérieures qui consistaient en un recensement des cours du soir au sein des écoles, l'information a été recueillie au sein des ménages.

Tableau 1 : Évolution des effectifs d'apprenants en cours du soir à Ouagadougou (indication du pourcentage au primaire par rapport au total)

Niveau d'enseignement	1982/83	2002/03	2003/04	2008-09
Primaire	2 539 40,8 %	5 842 45,3 %	9 030 48,6 %	12 716 53,2 %
Secondaire général	3 119	6 445	8 553	11 231
Secondaire technique	557	581	909	
Total	6 215	12 868	18 492	23 947

Sources : Duru (1984) ; Compaoré *et al.* (2006) ; propres calculs pour 2008-09.

Il n'y a pas de données plus récentes qui permettent d'appréhender l'évolution au cours des dernières années. Mais des entretiens menés avec les responsables de l'association sus mentionnée et avec le Directeur de l'enseignement de base privé confirment la poursuite de l'expansion du phénomène des cours du soir à Ouagadougou. Comment cette offre éducative, informelle et parallèle au système éducatif officiel, s'est-elle développée ? Comment fonctionne-t-elle ?

Une offre éducative privée, hétérogène et en butte à de nombreuses difficultés

D'après les informations collectées en 2004 auprès des 59 établissements concernés par le niveau primaire, la plupart des cours du soir relèvent d'une initiative individuelle (57 %) ; les autres cas concernent des associations ou des syndicats d'enseignants qui s'organisent pour assurer les cours du soir. Les trois quarts des responsables sont des enseignants, dont la plupart (57 % du total) exercent déjà comme enseignants dans un autre établissement scolaire, et une petite minorité (2 %) concerne des retraités. Un responsable sur cinq ne relève donc pas du corps enseignant (surveillant, étudiant...), avec des profils parfois assez éloignés du monde éducatif tels que commerçant, comptable, militaire retraité, secrétaire... Selon un des responsables de l'Association des Fondateurs et des Associations Fondatrices de Cours du Soir, depuis quelques années, un nombre croissant de directeurs d'écoles publiques se lancent à leur tour dans l'organisation de cours du soir, alors que leur statut le leur interdit. C'est ainsi un véritable « marché » qui se développe, induisant un nouvel espace de compétition entre les différents types de fondateurs, et donc désormais également entre acteurs publics (ces directeurs d'écoles) et les autres acteurs privés. Si ces acteurs se côtoient pour des motivations d'ordre social (notamment dans le cas des initiatives associatives ou syndicales) et d'ordre lucratif, ce sont assurément les secondes qui tendent à prendre le pas.

Près des deux tiers (63 %) des cours sont abrités par des écoles publiques. Ils sont aussi pour la plupart (69 %) situés dans les secteurs dits « périphériques » de la capitale, des zones insuffisamment dotées en infrastructures scolaires, et notamment publiques, en regard de leurs populations scolarisables (Baux et Pilon, 2002). C'est donc précisément dans ces zones, habitées majoritairement par des populations migrantes, venant du milieu rural, généralement assez pauvres et peu instruites, que le besoin en cours du soir est le plus important.

En ce qui concerne les « intervenants » (d'un effectif de 200), à peine les deux tiers (65 %) d'entre eux sont ou ont été enseignants (1 % seulement de retraités) ; la plupart (38 % du total) des enseignants en activité proviennent d'un autre établissement secondaire et un sur quatre exerce dans le même établissement où sont dispensés les cours du soir. Une minorité (5 %) concerne des étudiants. En fait, près d'un tiers (30 %) des intervenants ne sont pas issus du monde éducatif. Dans leur ensemble, les intervenants sont majoritairement plutôt jeunes : 64 % ont moins de 30 ans et 84 % moins de 35 ans. En termes de certification, dans leur quasi-totalité (97 %), ils sont titulaires au moins du BEPC (81 %). À peine un tiers (30 %) disposent d'une qualification professionnelle (CEAP, CAP, CEAT), pourcentage qui ne monte somme toute qu'à 49 % parmi les enseignants de profession. Moins d'un sur dix (9 %) des intervenants sont des femmes.

Les entretiens menés entre 2003 et 2005 auprès de fondateurs de cours du soir, d'enseignants et d'apprenants permettent de mettre en lumière les principales difficultés rencontrées par les promoteurs des cours du soir.

- *Les difficultés dans la reconnaissance des cours, l'autorisation d'occuper les locaux et leur usage.*

Pour les cours du soir utilisant les locaux des établissements scolaires publics, les fondateurs doivent, en principe, se conformer à un cahier des charges et fournir un dossier comprenant des éléments suivants :

- pour le dossier du fondateur, une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal au tarif en vigueur adressée au Ministre, une autorisation d'occupation des locaux¹, délivrée par le maire de la zone pour les fondateurs qui utilisent les établissements publics, un engagement à se conformer au cahier des charges, la liste des enseignants avec copies légalisées de leurs diplômes (BEPC, BAC...), un certificat de salubrité délivré par le service d'hygiène, l'acceptation de se soumettre à une enquête de moralité par les services compétents ;
- pour le dossier du directeur d'études, une autorisation d'enseigner, une attestation d'ancienneté de trois ans d'enseignement effectif, un curriculum vitae, un casier judiciaire datant de moins de trois mois, un certificat de visite et de contre-visite revêtu d'un timbre fiscal au tarif en vigueur.

Au terme de ces démarches et lorsque le dossier est agréé, les locaux sont octroyés gratuitement, mais le fondateur s'engage à assurer la sécurité du matériel mis à sa disposition et à avoir une tenue correcte vis-à-vis des autorités du cours du jour. Les fondateurs trouvent le processus trop long et souhaitent des adaptations afin qu'une suite rapide soit donnée à leurs demandes. Entre autres propositions, il est suggéré qu'il soit permis aux fondateurs de commencer l'organisation des cours dès l'obtention de l'autorisation du maire sans attendre que celle du ministre soit délivrée. Ils souhaitent aussi que les fondateurs et les syndicats organisant des cours du soir soient associés à la commission chargée de délivrer les autorisations.

Quant à l'usage même des locaux, à savoir les salles de classe, les difficultés sont de divers ordres : le partage du tableau avec les enseignants des cours du jour qui crée des incompréhensions (les enseignants qui travaillent dans les locaux de l'État ont indiqué la nécessité de partager leur matériel avec ceux des cours du jour afin d'acquiescer leurs bonnes grâces), l'indisponibilité du personnel d'appui (absence du gardien à l'heure de début des cours ou pendant), les vols des « engins » (vélos et motocyclettes) des apprenants, l'état non utilisable des latrines, le problème de nettoyage des salles (il est plus facile de demander à un enfant de balayer qu'à un adulte. Certains fondateurs doivent alors faire appel à une main-d'œuvre supplémentaire, cause de surcoût financier), le remplacement des lampes défectueuses relevant de la responsabilité des cours du soir, les factures d'électricité de plus en plus exorbitantes à payer, etc. Dans les établissements publics où il y a l'eau, les cours du soir n'y ont pas toujours accès. Certains fondateurs de cours du soir en viennent à parler de « sabotage »...

- *Le manque de moyens financiers des apprenants et des fondateurs*

Qu'ils relèvent de l'initiative individuelle ou associative, les cours du soir ne bénéficient d'aucun apport financier extérieur et fonctionnent uniquement sur la base des frais de participation versés par les apprenants, qui oscillent entre 5 000 et 8 000 francs CFA par an.

¹ Il est exigé à cet effet une démarche par la voie hiérarchique : autorisation de l'Association des parents d'élèves (APE) de l'établissement, avis du directeur de l'école, accord de l'inspection, approbation du ministère, puis autorisation du maire de la zone.

Tous les cours du soir sont uniformément pauvres et vivent les mêmes difficultés matérielles et financières. Chaque fondateur fixe les salaires de ses enseignants en fonction de ses recettes et des cours dispensés. Au primaire, ils varient ainsi de 6 000 F CFA à 15 000 francs CFA par mois. Les fondateurs ont exprimé l'impossibilité de respecter le taux horaire (salaire) officiel du fait de la lourdeur des charges récurrentes (électricité, eau, réfection des tables-bancs et des salles de classe, paye du gardien, etc.) et de la faiblesse des frais de participation annuels versés par les apprenants. Ces deux éléments sont avancés par les fondateurs comme les principales raisons expliquant la paie dérisoire attribuée aux enseignants. De plus, cette rétribution insignifiante est souvent versée de façon irrégulière. Il peut paraître surprenant que les fondateurs trouvent des personnes acceptant de telles conditions salariales. Comme pour les fondateurs, une partie de ces enseignants, en acceptant ces conditions, s'inscrivent dans une démarche d'aide-citoyenne ; pour d'autres, il peut s'agir d'une activité venant en complément d'une autre, assurée la journée, voire dans certains cas de la seule source de revenus qui bien que dérisoire est toujours mieux que de ne rien avoir... Une diversité de situations, de motivations qui ne peuvent qu'influer sur la manière d'enseigner.

L'une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les fondateurs des cours du soir est la non-perception de la totalité des frais de participation (ou frais d'inscription). Il n'existe aucune mesure coercitive pour lutter contre les retards et les refus de paiement. Les fondateurs avancent trois raisons pour expliquer cet état de fait : le caractère social des cours (le public des cours du soir appartient aux groupes sociaux défavorisés) ; le désir des fondateurs de garder leur clientèle ; les abandons en cours d'année scolaire. Or, tous les apprenants ne parviennent pas à payer les frais exigés et les dépenses courantes excèdent souvent les recettes, ce qui entraîne un manque à gagner dans la caisse des cours du soir. En outre, l'absence d'une planification financière et la mauvaise organisation interviennent comme des facteurs aggravant la pression financière à laquelle sont confrontés les responsables des cours du soir.

- *L'absentéisme et les retards des enseignants et des apprenants ; la déperdition scolaire*

L'absentéisme et les retards demeurent des phénomènes très courants dans les cours du soir et toucheraient aussi bien les enseignants que les apprenants. Les contraintes professionnelles, les problèmes de distance séparant l'école des domiciles et l'insécurité en sont les principales causes, selon les fondateurs. Selon les enseignants, les retards, les absences et les abandons sont un phénomène récurrent devant lequel les fondateurs restent impuissants. D'après les données du recensement effectué en avril 2004, 30 % des apprenants déclarés inscrits en début d'année ne venaient plus aux cours, pour des raisons diverses : perte de motivation, incapacité à payer les frais, sentiment d'insécurité pour les jeunes filles, fatigue accumulée chez les apprenants travaillant le jour. À ceci s'ajoute « l'indiscipline » des apprenants qui, selon les enseignants, nécessite l'instauration d'un règlement intérieur et surtout sa stricte application ; il s'agit notamment de l'usage abusif du téléphone portable pendant les cours, du manque d'attention, de bavardages trop bruyants, etc.

Par ailleurs, l'environnement géographique peut être source de nuisances. D'une part, les nuisances sonores causées par les « maquis » ou des kiosques installés à proximité ne sont

évidemment pas de nature à favoriser un travail intellectuel. D'autre part, certains établissements jouxtent des bas-fonds non éclairés, lesquels servent de retraite pour les brigands pendant la nuit, constituant ainsi un environnement source d'insécurité physique des apprenants, notamment pour les femmes et les filles. Il existe un autre problème auquel les filles font de plus en plus face, il s'agit des moqueries et des médisances du voisinage qui les considère comme des filles qui s'adonnent à la prostitution, du fait que les cours se déroulent le soir. À ces difficultés s'ajoutent le manque d'équipement pédagogique et la lourdeur des programmes.

- *Le manque d'équipement pédagogique, la lourdeur des programmes et un volume horaire trop faible*

Les enseignants des cours du soir dénoncent la surcharge des classes, l'insuffisance du matériel pédagogique et/ou son caractère souvent vétuste. L'insuffisance de petits mobiliers, tels que les tables-bancs, la craie, les tableaux mobiles, les cartes, les règles, les compas et autres et la difficulté de se procurer des livres de base, tels que le livre de calcul et de lecture, est encore plus grande pour les apprenants de cours du soir. Les fondateurs et les enseignants critiquent la lourdeur des programmes au niveau de certaines matières, en regard d'un volume horaire qui s'avère trois fois moins important qu'en cours du jour. Ainsi, le non-achèvement du programme scolaire est un problème récurrent qui pénalise les candidats qui se présentent aux examens nationaux.

- *Les difficultés d'accès aux examens*

Contrairement aux élèves des cours du jour, ceux des cours du soir se présentent aux examens nationaux en tant que candidats libres et sont soumis à des restrictions spécifiques : application de la mesure de note éliminatoire, non-autorisation des élèves n'ayant pas l'âge de la majorité (fixé à 18 ans, selon la Constitution du Burkina Faso) de se présenter aux examens sans leur carte d'identité nationale et non-reconnaissance officielle des cartes d'identité scolaires délivrées par les fondateurs de cours du soir.

Malgré ces nombreuses difficultés rencontrées par les fondateurs dans l'organisation de leur activité, les cours du soir continuent de mobiliser de nombreux apprenants aux besoins éducatifs très divers.

Des apprenants aux profils sociodémographiques et aux besoins éducatifs très différents

L'analyse des données recueillies en 2003 auprès de tous les apprenants du primaire met en lumière les caractéristiques suivantes :

- une structure par âge composite : 12 % âgés de moins de 15 ans, 42 % de 15 à 19 ans, 30 % de 20-24 ans et 16 % de 25 ans et plus, avec ainsi des apprenants ayant pour la plupart largement dépassé le groupe d'âge officiel des 7-12 ans relatif au primaire (avec près de la moitié âgée de 20 ans et plus) ;

- une domination du sexe masculin : si le sexe masculin prédomine (54 %), les apprenantes sont majoritaires chez les moins de 20 ans (âge auquel nombre d'entre elles exercent comme aides familiales, domestiques) ;
- des apprenants majoritairement (à 70%) actifs, principalement occupés dans le secteur d'emploi non formel : commerce, artisanat, apprentissage, domesticité (surtout des jeunes « bonnes ») ;
- plus de la moitié des apprenants (55 %) n'ont jamais été scolarisés ; 10 % d'entre eux sont des enfants de moins de 15 ans, les deux tiers sont âgés de 15 à 24 ans ;
- les apprenants qui ont déjà été scolarisés,
 - o proviennent pour plus des deux tiers (70 %) des écoles publiques, alors que la capitale comptabilise autant d'écoles publiques que privées ; à noter qu'une assez forte proportion (14 %) d'apprenants vient des médersas et des écoles franco-arabes ;
 - o avaient, pour la majorité d'entre eux (60 %), quitté l'école avant d'atteindre le cours moyen ; à noter que le constat d'un plus fort pourcentage d'abandons en cours élémentaire première année (CE1) (19 %) par rapport aux classes du cours préparatoire (CP) (12 %), fait également observé ailleurs au Burkina Faso, traduit la situation d'élèves parvenant au CE1 sans avoir les connaissances scolaires attendues à la fin du CP, et pose ainsi le problème des conditions du démarrage de la scolarité et donc celui de la qualité de l'enseignement ;
 - o avaient arrêté leur scolarité pour les motifs suivants : échec scolaire, manque de moyens financiers, problèmes de santé (de l'enfant ou d'un parent), violences subies « usage abusif de la chicotte ») ;
- outre le souhait d'obtenir l'examen de fin du cycle primaire, la motivation première des apprenants est d'apprendre à lire et à écrire (50 % des cas), un objectif encore plus marqué parmi les adultes actifs (58 % chez les artisans et 64 % chez les commerçants). Pour cette catégorie d'apprenants, le besoin de communiquer en français représente une forte attente dans la fréquentation des cours du soir.

Ces résultats révèlent ainsi un public d'apprenants très hétérogène dont on peut dégager la typologie suivante en fonction de l'âge et du passé scolaires :

- *des enfants et des jeunes (âgés de moins de 20 ans), jamais scolarisés* : n'ayant jamais été scolarisés et trop âgés pour pouvoir encore s'inscrire dans le système classique des cours du jour, ils représentent un peu plus d'un quart (26,6 %) du total des apprenants, et sont essentiellement (24,1 %) âgés de 13 à 19 ans ; les enfants encore d'âge scolaire pour le primaire (âgés de moins de 12 ans) constituent un effectif marginal (2,5 %). Majoritaires, les jeunes filles sont pour un tiers d'entre elles en situation de confiage - comme aides familiales- ou sont domestiques (« bonnes ») ;

- *des adultes (de 20 ans et plus) n'ayant jamais été scolarisés* : ils représentent près d'un tiers (30,3 %) des apprenants ; ce sont majoritairement (à 59 %) de jeunes adultes, âgés de 20 à 24 ans ;
- *des jeunes et des adultes ayant arrêté leur scolarité* : ils constituent le groupe le plus conséquent (43 % des apprenants) dont 85 % âgés de 13 à 24 ans, que l'on peut séparer en deux sous-groupes :
 - les apprenants qui n'avaient pas achevé le primaire (arrêt de leur scolarité avant le cours moyen deuxième année), qui est très nettement majoritaire, concernant en fait plus du tiers (34,4 %) du total des apprenants ;
 - les anciens élèves qui avaient atteint le cours moyen deuxième année (8,6 % du total), dont l'objectif premier est l'obtention du certificat d'études primaires (CEP).

Les entretiens menés auprès des apprenants révèlent que tous sont animés par le besoin premier de savoir lire, écrire et calculer, et ce en français, la langue officielle du pays, dont la maîtrise ne peut être qu'un atout pour qui vit et travaille dans la capitale. Une motivation bien illustrée par ces propos d'apprenants : « *Je veux pouvoir échanger avec mes clients qui ne parlent pas ma langue, tenir un cahier pour les mesures, c'est pourquoi je suis venu en cours du soir* » (tailleur âgé de 30 ans) ; « *Je veux écrire une lettre, mais je ne peux pas* » (jeune femme âgée de 25 ans). Pour ceux travaillant dans le secteur informel, il s'agit de pouvoir davantage rentabiliser leur activité et d'acquérir des compétences nouvelles. En général, les apprenants rencontrés en cours du soir se disent plutôt fiers et motivés. Ils y viennent parfois dans un esprit de revanche et de défi à relever. Mais il semble aussi qu'il est encore très présent à l'esprit qu'être en cours du soir est synonyme de régression sociale. Certains apprenants préfèrent que leur fréquentation se passe dans la discrétion. On ne vient alors en classe qu'à la nuit tombée ou l'on choisit des établissements hors de son lieu de résidence pour son inscription.

Parmi les apprenants exerçant une activité économique, les activités s'avèrent assez diversifiées et se déroulent essentiellement dans le secteur informel. Nombreux sont ceux qui travaillent le jour pour financer leur scolarité le soir : petits commerçants, ouvriers, menuisiers, soudeurs, maçons, etc. On compte également parmi eux des militaires, des tâcherons, des ménagères, des filles « confiées » et des « bonnes », des élèves des medersas, des gestionnaires de télécentres et même des élèves venant des cours du jour.

Parmi les apprenants, les filles « confiées » et les « bonnes » constituent une catégorie spécifique. En effet, les difficultés de concilier travaux quotidiens et apprentissage scolaire provoquent des problèmes fréquents de relation avec la famille d'accueil ou les employeurs, comme le révèle ce propos d'une apprenante : « *quand il y a des travaux domestiques, il faut ranger son cahier* ». Les orphelins constituent aussi une catégorie ayant des problèmes spécifiques, qui souvent nécessite une approche sociale. Les enfants et les adolescents sont généralement des exclus de l'école et/ou issus de familles pauvres. Pour les jeunes ou les adultes, les cours du soir sont compatibles avec une activité économique le jour

(apprentissage, métier) : travailler la journée et étudier le soir. Selon la directrice générale de l'alphabétisation et de l'enseignement non formel, « *sans les cours du soir, les rejetés de l'école iraient dans la rue. Les commerçants qui sont dans les marchés lorsque vous leur parlez de l'alphabétisation, ils disent ne pas être en mesure de suivre les cours dans la journée. Nous pensons que les cours du soir constituent une formule alternative qui peut aider à l'alphabétiser ce groupe de personnes.* »

Dans son étude réalisée en 1983, Marie-Chantal Duru avait également élaboré une typologie des apprenants, mais en incluant aussi le niveau d'enseignement secondaire. Les catégories étaient à peu près les mêmes, considérant en plus les adultes en formation (au niveau secondaire).

Ces divers types d'apprenants, aux âges, aux passés scolaires, aux motivations et aux contraintes fort différents, se retrouvent à apprendre ensemble, côte à côte, en suivant les mêmes programmes. Comme le rapporte un enseignant à propos des problèmes de discipline, « *on ne peut pas reprendre un adulte comme un enfant* », manière de souligner que les approches pédagogiques entre enfants et adultes ne peuvent être les mêmes, sans évoquer la « honte » souvent ressentie par des adultes se retrouvant assis aux côtés d'enfants. Conjugué aux nombreuses difficultés de fonctionnement des cours du soir, évoquées précédemment, ce mélange des profils complique assurément les situations d'apprentissage. Ainsi, alors que pour un jeune jamais scolarisé, suivre ces cours du soir constitue en quelque sorte « l'école de la dernière chance », les adultes eux aussi jamais scolarisés sont plutôt à la recherche d'une alphabétisation en français.

CONCLUSION

Au Burkina Faso, les cours du soir, système privé parallèle d'enseignement, implanté surtout dans les centres urbains, constituent une réalité éducative incontournable et croissante, conséquence de l'incapacité du système éducatif à scolariser tous les enfants d'âge scolaire. Ils représentent à ce jour la seule opportunité éducative pour les trois catégories d'apprenants potentiels suivantes, qui sont autant de populations marginalisées du point de vue éducatif : (i) les enfants qui n'ont jamais été scolarisés ; (ii) les adultes jamais ou mal scolarisés, à la recherche d'une alphabétisation en français ; (iii) les jeunes et les adultes qui ont été exclus de l'école ou l'ont abandonnée avant l'achèvement du primaire.

Mais, force est de constater que dans leur mode de fonctionnement, les cours du soir en vigueur au Burkina Faso peinent à répondre de manière adéquate aux différentes attentes de ces trois catégories de population. Une situation qui fait écho à celle observée en 1984 : « *L'institution des cours du soir en tant que telle ne pose aucune question sur le public qu'elle veut toucher, en aucune manière des lignes de force ou d'action ne sont élaborées par qui que ce soit* » (Duru, 1984 : 206). Face à cette hétérogénéité (en termes d'âge, de sexe, de

niveau scolaire et d'activité économique) des apprenants et à la diversité de leurs attentes éducatives demeurées quasiment les mêmes depuis les années 1980, l'offre de cours du soir ne semble avoir guère évolué. Comme le soulignait M. Duru en 1984 (p.213), « *Les cours du soir se fondent bien trop dans le moule du système scolaire pour qu'ils puissent avoir un effet novateur et les critiques adressées actuellement au système éducatif les concernent tout autant* ». À propos de la présence des adultes en cours du soir, l'interrogation « *Est-ce qu'un adulte suivant les premières années du cycle primaire peut vraiment s'alphabétiser ?* » (Duru, 1984 : 210) garde toute son acuité vingt ans plus tard. Même si certains de ces adultes déclarent souhaiter pouvoir poursuivre une scolarité jusqu'au secondaire, et « décrocher » au moins un diplôme, pour la plupart le besoin premier est bien celui d'acquérir une alphabétisation en français de type « fonctionnel ». Nul doute qu'ils y parviendraient, à la fois plus vite, plus efficacement et à un moindre coût, à travers des formations d'alphabétisation adaptées à leurs profils, à leurs attentes. Il y a là tout un champ d'actions spécifiques à penser et à développer en direction des cours du soir.

En dépit des progrès réalisés vers la scolarisation primaire universelle, la disparition totale de la population des enfants jamais scolarisés va prendre encore de nombreuses années. Par ailleurs, la croissance même de la scolarisation va entraîner parallèlement, dans les conditions actuelles d'enseignements, une croissance des « mal scolarisés ». Les données de l'enquête démographique réalisée en 2009 à l'échelle de la capitale burkinabè révèlent qu'à cette date, en excluant les personnes suivant des cours du soir, environ 90 000 personnes âgées de 10 à 19 ans, 160 000 personnes âgées de 20 à 29 ans et 180 000 de 30 à 49 ans n'ont jamais été scolarisées ; environ 150 000 sont d'anciens scolarisés ayant quitté l'école avant le CM2 (dont 40 000 âgés de moins de 20 ans et 57 000 âgés de 20 à 29 ans). Ces quelques chiffres, qui ne sont que des ordres de grandeur, permettent d'apprécier l'ampleur des besoins éducatifs potentiels. Nul doute que les cours du soir vont, encore pour de nombreuses années, jouer un rôle important auprès des populations urbaines marginalisées du point de vue éducatif.

BIBLIOGRAPHIE

BAUX S. et PILON M., 2002, *L'offre et la demande d'éducation primaire à Ouagadougou : un état des lieux*, Ouagadougou, UERD, 27 p.

BURKINA FASO, 2007, Loi d'orientation de l'éducation n°013-2007, 30 juillet 2007.

- BURKINA FASO, 2008, *Décret n°2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD, portant organisation de l'enseignement primaire.*
- BURKINA FASO, 2008, *Lettre de politique éducative du Burkina Faso*, juillet 2008.
- CDSEC - COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, 1999, Observation générale 13. (General Comment) Le droit à l'éducation (Art.13) : CESCR, 08/12/99, E/C.12/1999/10, vingt et unième session, 15 novembre - 3 décembre 1999.
- COMPAORE F., COMPAORÉ M., KOBIANÉ J.-F., LANGE M.-F., LOKPO K., PILON M., 2003, *Les cours du soir à Ouagadougou. Étude exploratoire*, Rapport d'étude, INSS-IRD-UERD, 53 p.
- COMPAORE F., COMPAORÉ M., LANGE M.-F., PILON M., 2006, *Les cours du soir au Burkina Faso*, Rapport final, INSS-IRD-ISSP, 2003, 71 p.
- DESTEFANO J., SCHUH MOORE A.-M., BALWANZ D. & HARTWELL A., 2006, *Meeting EFA : reaching the underserved through complementary models of effective schooling*, Washington, D. C., USAID/Academy for Educational Development. (EQUIP2 Working Paper.)
- DURU M.-C., 1984, *Les cours du soir à Ouagadougou - Burkina Faso*, Mémoire de DEA, Université de Paris VIII, Département des sciences de l'éducation, 215 p. + annexes.
- LANGE M.-F, 1998, *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris, Karthala, 337 p.
- LAOT F., 2005, « Apprendre dans les collectifs solidaires. Le cas de l'éducation sociale des adultes en France à la fin du 19^e siècle », *Savoirs*, n°9, pp 87-104.
- LEON A., 1982, « Analyse de la demande de formation au XIX^e siècle », *Éducation permanente*, n°62-63, pp 97-113.
- LIECHTI V., 2010, « Mesurer l'effectivité du droit à l'éducation », in PILON M., MARTIN J.-Y. et CARRY A. (sous la direction de), *Le droit à l'éducation : quelle universalité ?*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp 267-284.
- MATSURA K., 2006, « Avant-propos », *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*.
- MEBA (Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation), 2001, *Statistiques scolaires 2000/01*, Ouagadougou.
- MEBA (Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation), 2007, *Tableau de bord de l'Éducation de Base Année scolaire 2006/2007*, Ouagadougou.
- MEBA, 2005, *Arrêté n°2005-265/MEBA/SG/DGEB/DEB Pr., Portant cahier des charges des organisateurs des cours du soir dans les écoles primaires publiques du Burkina Faso.*
- MESSRS, 1995, *Arrêté n°95-016/MESSRS/SG du 01-03-1995, Portant réglementation des cours du soir dans l'enseignement secondaire.*

NATIONS UNIES, 2003, *Population, éducation et développement. Rapport concis*, Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population, New York, 59 p.

PILON M. et WAYACK-PAMBE M., 2009, « Éducation », in F. Boyer et Delaunay D. (sous la coordination de) « *OUAGA. 2009* » *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain. Rapport provisoire*, Ouagadougou, pp 169-192.

UNESCO, 2010, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Atteindre les marginalisés*, Paris.

ZOUNGRANA/TIENDREBEOGO B., 2002, *Forces et faiblesses de la contribution des cours du soir au développement quantitatif de l'enseignement secondaire général en milieu urbain : cas de la ville de Ouagadougou*, Mémoire de fin de cycle, ENAM, Ouagadougou, 87 p.

**La question de l'éducation aux médias en Côte-d'Ivoire
(Apport de la communication sociale)**

Jean-Claude OULAI

Université Alassane Ouattara

Département des Sciences du Langage & de la Communication

jan_cloddeoulai@yahoo.fr

Résumé

Au regard du nouvel environnement médiatique tout aussi passionnant, excitant qu'inquiétant, il importe de réfléchir sur la problématique de l'éducation aux médias relativement au rôle quasi incontournable qu'elle peut et doit jouer. Aujourd'hui, vie privée et vie publique, pudisme et impudisme changent ou interchangent leurs places consciemment et/ou inconsciemment. Mais bien plus insidieusement dans « la rivalité médiatique » par l'entremise, entre autres, des écrans du Net via les prodiges de l'interactivité. Tout est possible avec le Net et la Gsm, mais tout est-il permis ou bénéfique ? La fracture numérique s'amenuisant relativement entre le Nord et le Sud, les Africains et spécifiquement les jeunes ivoiriens se sont crus tellement en retard qu'ils se sont jeté la tête en avant dans le flux médiatique. Nos populations, nos dirigeants sont-ils suffisamment informés sur les enjeux des médias dans le processus du développement ? Réalisent-ils la nécessité d'une éducation aux médias ? À quoi sont exposés les lecteurs, les auditeurs, les téléspectateurs et les internautes ? Quelles sont leurs véritables demandes, résistances, faiblesses et ignorances relativement à la chose médiatique ? Une réelle éducation en la matière s'impose aussi bien pour la gouvernance que pour les jeunes générations. Nous croyons que cela est possible en nous appuyant sur la communication sociale. Par la communication sociale comme point focal de l'éducation aux médias, nous ne faisons pas allusion exclusivement à l'appropriation et/ou à l'utilisation des outils médiatiques ; mais aussi au transfert ou au partage de savoirs sur les médias. Il est question de leur intégration et appropriation sociale pour tenter de répondre aux enjeux du déferlement des médias dans la vie sociale et sociétale. Notre propos est donc de mener une réflexion sur les exigences sociales, éducatives et politiques de l'éducation aux médias.

Mots clés

Communication ; social ; éducation ; média ; numérique ; Net

THE QUESTION OF THE EDUCATION IN THE MEDIA IN IVORY COAST

Abstract

With regard to the new media environment so fascinating, exciting as worrying, it's important to think about the problem of the education in the media with regard to the almost major role which she can and has to play. Today, private life and public life, pudisme and impudisme change or interchange their places consciously and/or unconsciously. But more insidiously in « the media rivalry » by the intervention, among others, screens of the Net via the prodigies of the interactivity. Everything is possible with the Net and the gsm but is everything allowed or done do beneficial ? The digital divide diminishing relatively between the North and the South, the African and specifically the young inhabitants of Côte d'Ivoire considered so late that they cast themselves the head forward into the media flow. Are our populations, our managers enough informed about the

stakes in the media in the process of the development? Do they realize the necessity of an education in the media? To what are explained the readers, the listeners, the viewers and the internet users? What are their real requests, resistances, weaknesses and ignorances with regard to the media thing? A real education on the subject is imperative as well for the governance as for the young generations. We believe that it is possible resting on the social communication. By the social communication as focal of the education in the media, we don't hint exclusively at the appropriation and/or at the use of the media tools; but also in the transfert or in the sharing of knowledge on the media. It is about their integration and social appropriation to try to answer the stakes in the flood of the media in the social and societal life. Our words thus is to lead a reflection on the social, educational and political requirements of the education to the media.

Keywords

Communication ; social ; education ; media ; digital technology ; net

INTRODUCTION

Dans les sociétés contemporaines, les médias sont de plus en plus présents dans le quotidien. Depuis plusieurs décennies, la radio, la télévision et récemment l'Internet sont venus s'ajouter à la presse écrite qui date de plus longtemps encore. Il est donc nécessaire de s'interroger sur l'influence, positive ou négative, qu'ont ces médias sur les individus et leurs pensées.

L'intérêt primordial que présentent ou représentent les médias, que ce soit la presse écrite, la télévision, l'Internet ou encore la radio, est d'informer presque en temps réel et massivement la majorité sinon l'entièreté de la population des faits importants et des événements, de la ville, de la région, du pays et du monde entier. Ainsi, chacun grâce à son poste de télé ou de radio, son ordinateur, son téléphone portable, ou encore en achetant le journal, dispose d'un compte rendu des derniers événements qui lui permet de se tenir au courant de la situation locale, régionale, nationale et mondiale.

Aujourd'hui et presque partout dans le monde, les médias sont omniprésents dans la vie des populations. Chacun consacre une bonne partie de son temps aux médias. Est-ce que ceux-ci influenceraient donc le quotidien sans que les citoyens puissent s'en apercevoir? Les comportements et les visions du monde en sont-elles donc en quelque sorte des copies?

L'accès à des médias et à une information de qualité ainsi que la participation aux médias et aux réseaux de communication sont nécessaires à la réalisation de l'Article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme. Ceci est la base de nombreux autres droits tels la Déclaration de Grunwald en 1982. Elle reconnaît le besoin de systèmes politiques et d'éducatifs mettant en avant une compréhension raisonnée des citoyens des « *phénomènes de communication* » et leur participation dans les médias (nouveaux et anciens). Il est en outre renforcé par la Déclaration d'Alexandrie de 2005, qui place l'éducation aux médias au cœur de la formation.

Développer l'éducation aux médias est une nécessité citoyenne importante. En effet, les médias dits libres et indépendants sont garants de la démocratie grâce à la liberté d'expression. Mais tout le but de l'éducation aux médias consiste à faire prendre conscience aux citoyens de ces enjeux sous-jacents lesquels se cachent derrière cette pseudo indépendance des médias. Il ne s'agit pas de vilipender les médias, mais bien au contraire de souligner leur nécessité. Toutefois, au regard du pouvoir qu'ils constituent (le 4^{ème} pouvoir comme a pu le définir un journaliste américain, Burke, en 1787), il importe de savoir et de pouvoir prendre du recul sur les informations qu'ils diffusent, leur fonctionnement et les relations qu'ils peuvent entretenir tant d'un point de vue politique, économique que social. Plus de 30 ans après la Déclaration de Grunwald qu'en est-il de la situation en Côte d'Ivoire ?

I. LA DIMENSION THEORIQUE

Notre réflexion sur la question de l'éducation aux médias au prisme de la communication sociale et, par voie de fait du changement des mentalités situe la présente étude dans le champ de la communication pour le développement. Dans la perspective du recadrage de l'utilisation et des rapports aux médias pour le bien-être des populations et singulièrement pour le bien-être de la jeunesse ivoirienne.

Pour les simplistes, la communication est une réalité au quotidien ; elle survient entre des personnes ou des groupes de façon naturelle, sans qu'il soit nécessaire de l'apprendre, et d'aucuns pensent même que la communication est un phénomène naturel. Cependant, il s'agit d'un processus complexe qui prend en compte non seulement le contenu de la communication, mais aussi la façon dont elle se met en œuvre pour faire agir. Les approches traditionnelles soutiennent qu'il suffit de

donner aux gens la bonne information et de les éduquer, ce qui leur permettrait de prendre les bonnes décisions. Dans le cas par exemple où il faudrait promouvoir l'éducation aux médias, bien que les gens aient été conscients qu'il faille faire attention aux contenus et aux influences subtiles des médias, ils persistent dans leurs habitudes. Il s'avère donc nécessaire d'agir sur la conduite des individus dans ce domaine et de les motiver en les encourageant tout en les persuadant d'adopter de bonnes attitudes. Il faut, pour encourager de tels changements, agir à la fois au niveau individuel et au niveau sociétal. Étant donné que les processus psychologiques et sociaux qui induisent des modifications de comportement dépendent de multiples facteurs, différentes théories bien établies mettent l'accent sur différents aspects. En ce qui nous concerne, on peut faire appel à la raison des individus (théories cognitives) de manière à influencer sur leurs attitudes relativement à certains comportements (théorie de l'action raisonnée).

Pour ce qui est de la problématique, il convient d'indiquer que depuis plusieurs années, la question de l'éducation aux médias est à l'ordre du jour de bien de rencontres, on s'efforce d'interpeller tous les acteurs sociaux en la matière et en actionnant tous les leviers susceptibles de déboucher sur des changements d'opinions et de comportements. Toutefois, les résultats obtenus ne satisfont pas toujours leurs concepteurs. Cette insatisfaction est due au fait que, même si des stratégies de sensibilisation sont opérationnalisées, il reste néanmoins un déficit de conceptualisation en ce qui concerne les mécanismes psychosociaux impliqués dans les processus participatifs de changement et de résistance au changement. Certes, à un certain niveau la sensibilité des individus, notamment pour une certaine frange de la population, s'est quelque peu accrue, au regard de notre enquête. Pourtant, ces nouvelles valeurs, qui impliqueraient la prise en charge à la fois collective et individuelle de la question, ne se traduisent pas facilement en actes. L'information, la sensibilisation seule ne suffit pas. Si, en théorie, la majorité de la population ivoirienne est favorable à l'éducation aux médias, il apparaît que les comportements '**Edu-Médias**' sont difficiles à mettre en place. Les individus peuvent se montrer sensibles à la question, mais ne pas adopter les comportements qui vont avec. La question est donc : comment changer les opinions et les comportements sur la question de l'accès et de l'utilisation des médias? Quel peut être l'apport de la communication sociale dans ce 'projet' ?

II. COMPRENDRE LA COMMUNICATION SOCIALE

La communication, d'une façon générale, a été bien souvent réduite à l'échange d'information. Or communiquer, c'est bien plus qu'informer ou s'informer. C'est aussi agir ou essayer d'agir sur l'autre ou les autres. Et la communication sociale souscrit parfaitement à cette démarche.

En effet, la communication en fonction de l'objet, des objectifs utilise diverses approches, méthodes ou stratégies. Dans la communication sociale, il s'agit de s'exprimer pour convaincre, mais convaincre pour modifier les connaissances, les idées et les comportements dans l'intérêt de la société dans son ensemble. Dès lors qu'elle vise l'intérêt des individus ou des populations, la communication devient sociale. L'intérêt majeur de la communication sociale est donc de corriger, de requalifier par la persuasion, des comportements jugés préjudiciables et assez répandus pour justifier une action dans le sens correctionnel ou correctif. De ce fait, la communication sociale est considérée comme une finalité d'un glissement naturel de la communication individuelle vers une fonction sociale. Il apparaît donc que la communication sociale nécessite une approche plus délicate. Pour un communicologue social, il est fondamental de bien communiquer. Il s'agit de communiquer au bon rythme, et à bonne proportion. En d'autres termes, il faut éviter de trop communiquer ou de communiquer trop vite. La communication n'est pas un but en soi, mais un moyen pour atteindre des objectifs fondamentaux. Et trop de communication peut s'avérer contreproductif. Il s'agit dès lors de trouver le bon équilibre entre deux défauts :

- ne pas assez communiquer;
- trop communiquer.

Les résultats en communication sociale ne sont pas immédiatement perceptibles, mais se font sentir à plus ou moins long terme.

La communication sociale doit être alors envisagée comme un outil visant l'épanouissement, le progrès tant individuel que collectif. Le tout n'est pas de parler ou de diffuser un message pour que les comportements s'améliorent, mais d'impulser un échange entre les protagonistes afin d'aboutir à des résultats durables et viables.

En effet, la communication sociale requiert une certaine éthique. Ce n'est pas une « communication sans conscience » pourrait-on dire. Elle implique le respect du libre arbitre. Il ne s'agit pas de rabâcher un discours pour que l'individu ou la population, à son corps défendant cède à la pression "médiatique" exercée. C'est la prise de conscience ou de responsabilité, le choix, qui sont recherchés. Il faut une interactivité pour susciter une adhésion volontaire et active. Le destinataire du message est un individu autonome, un citoyen lambda. L'utilisation des codes de la presse ou de la publicité ne vise pas à convaincre, mais à attirer l'attention, à susciter une réaction. Pour convaincre, en revanche, il faudra réussir à porter les valeurs de l'émetteur : solidarité, réciprocité, respect des différences, partage...

Il faut savoir que les pouvoirs publics ont deux armes : la persuasion et la contrainte. Le second représentant la limite du premier. S'il est admis que les gouvernants exercent leurs pouvoirs, on les juge cependant sur leurs aptitudes à éviter le recours à la contrainte. Tout changement d'habitudes, toute modification de comportement provoque presque toujours une réaction qui peut aller de la banale contestation au rejet systématique. La solution n'est alors que la concertation et le moyen la communication. La communication sociale possède en elle le gène de résolution de nombreuses difficultés. Le principal est de l'utiliser dans les meilleures conditions. Jusqu'à un passé relativement récent, nous n'avons pas souvenance d'une politique et d'un programme de communication sociale dédiée à la question de l'éducation aux médias en Côte d'Ivoire.

III. L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS POUR QUI ?

On peut appréhender l'éducation aux médias comme une aptitude ou une forme de compétence revêtant les qualités de la pensée critique et mettant à jour des attitudes en matière de culture. Les médias anciens et nouveaux sont concernés y compris les livres. Les cibles sont les jeunes et les moins jeunes, les enseignants, les parents, les collectivités, les industriels des médias et les ONG.

Le thème de la 41^{ème} Journée mondiale des communications sociales, «*les enfants et les médias: un défi pour l'éducation*», a invité le clergé catholique à réfléchir sur deux sujets de très grande importance, qui ont un lien entre eux : tout d'abord la formation des enfants; puis le second, peut-être moins évident, mais tout aussi important, la formation des médias. Le Pape Jean Paul II

disait à cet effet que les défis complexes auxquels l'éducation doit faire face aujourd'hui sont souvent liés à l'influence dominante des médias dans notre monde. En tant qu'élément du phénomène de la mondialisation, les médias, en raison même du développement rapide de la technologie, façonnent profondément l'environnement culturel (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Le progrès rapide*, n. 3).

En effet, en Côte d'Ivoire, les enfants et les jeunes flirtent constamment avec les médias. Il n'est pas surprenant de les voir dans les cybercafés ou même à domicile devant l'ordinateur ou la télévision, qui constituent pour eux une source de distraction. Cependant, les jeunes sont en pleine croissance, en pleine construction de leur personnalité tant au plan psychique que moral. Leur être en plein devenir sont façonnés par tout ce qu'ils voient et entendent. Dans ce processus, la frontière entre le bon et le mauvais, le permis et l'interdit, la réalité et la fiction est assez floue ou vague pour eux. Par ailleurs, l'initiation des enfants à la chose médiatique se fait de manière prématurée. A travers l'ordinateur, le téléphone portable, la tablette... les enfants se socialisent, s'informent, se distraient, sont éduqués. Cependant, les parents, les aînés n'ont pas toujours connaissance et un réel contrôle sur les contenus des données ou informations auxquelles ils ont accès. Les questions vestimentaires, d'addiction aux jeux vidéo, à l'alcool et/ou à la drogue, l'entrée dans la vie sexuelle sont autant de comportements de plus en plus perceptibles au sein de cette frange de la population ivoirienne.

Face à cette situation et suite à l'appel du Pape Jean-Paul II, le rapport entre enfants, médias et éducation peut être envisagé sous deux angles : la formation des enfants par les médias et la formation des enfants pour avoir une attitude appropriée face aux médias. Une sorte d'interaction apparaît, qui montre la responsabilité des médias en tant qu'industrie et la nécessité d'une participation active et critique des lecteurs, des téléspectateurs, des auditeurs et des internautes.

Dans ce cadre, la formation à une utilisation appropriée des médias est essentielle pour le développement moral, spirituel et culturel des enfants et même pour les adultes. L'Eglise Catholique estime que éduquer les enfants à un jugement critique dans l'usage des médias relève de la responsabilité des parents, de l'Église et de l'école voire de la société. Le rôle des parents et des gouvernants est primordial. Il est du droit de la société et aussi de son devoir d'assurer une utilisation rationnelle des médias, en formant la conscience des jeunes citoyens à exercer un jugement sain et objectif. Toute chose qui les guidera alors dans le choix ou le rejet des

programmes, des informations et des messages qui sont à leur disposition. Pour cela, les parents devraient avoir les encouragements et le soutien du système éducatif donc de la gouvernance, assurant que ce devoir parental difficile, bien que passionnant, est accompagné par toute la communauté.

IV. L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS POUR QUOI ?

Viviane Reding, membre de la commission européenne, en charge de la société de l'information et des médias disait ceci :

« A l'époque du numérique, l'éducation aux médias joue un rôle essentiel pour assurer l'émergence d'une citoyenneté pleine et active. Aujourd'hui, savoir lire et écrire, c'est-à-dire l'alphabétisation traditionnelle, ne suffit plus. Chacun, jeune ou moins jeune, doit se familiariser avec le nouvel environnement numérique qui nous entoure. Et pour y parvenir, il est plus important d'informer et d'éduquer sans relâche que de légiférer.¹ »

Pendant que l'information numérique est entrée dans notre quotidien et a changé aussi bien fondamentalement que brutalement notre manière de travailler, d'apprendre et de communiquer, les médias dominant, plus que jamais, la vie privée et publique. Télévision, cinéma, Internet, jeux vidéo, téléphonie mobile et musique sont des formes populaires de médias omniprésentes dans le courant de notre vie. Cela s'est avéré principalement chez les enfants et les jeunes chez qui les médias exercent une puissante influence. En effet, ceux-ci se réapproprient les contenus médiatiques le plus souvent sans vigilance ni réflexion. À une ère où les enfants grandissent devant l'ordinateur et le téléviseur – et en savent souvent bien plus sur la technologie que la plupart des adultes – il est plus important que jamais de s'assurer qu'ils ont une compréhension et une réflexion critique à propos des médias qui participent à une part si importante et agréable de leur quotidien. Il importe donc que nous nous assurions qu'ils comprennent la nature, les techniques de production et le poids des produits et des messages médiatiques afin de profiter efficacement de ce nouvel environnement mondial.

¹ Cité dans le communiqué de presse : « Education aux médias : sait-on vraiment utiliser au mieux les blogs, les moteurs de recherche et la télévision interactive ? »
<http://europa.eu/rapid/pressReleaseAction.do?reference=IP/07/1970&format=HTML&aged=1&aged=1&language=FR&guiLanguage=fr>

Pour l'UNESCO par exemple, la problématique de l'éducation aux médias ne réside pas dans son abondance ou pas. Il est question d'offrir aux populations les atouts nécessaires pour jouir pleinement des bénéfices du droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Dans cette visée, l'éducation aux médias regroupe des connaissances essentielles d'abord sur les fonctions des médias et des autres diffuseurs d'information dans les sociétés démocratiques, ensuite sur les conditions dans lesquelles les médias d'information et les diffuseurs d'information peuvent effectivement remplir ces fonctions, et enfin sur la façon d'apprécier comment ces fonctions sont remplies en évaluant les contenus et les services qu'ils offrent. En clair pour l'UNESCO, il faut d'une part connaître les médias et comprendre leur fonctionnement et d'autre part être en mesure d'apprécier l'information qu'ils diffusent. Alors que, la maîtrise de l'information met l'accent sur l'importance de l'accès à l'information, son évaluation et son utilisation éthique, l'éducation aux médias quant à elle met l'accent sur la capacité de comprendre les fonctions des médias, d'évaluer la manière dont ces fonctions sont exercées et de faire usage de ces médias de façon rationnelle pour s'exprimer.

L'éducation aux médias doit pouvoir aider les jeunes, les moins jeunes et les adultes à utiliser les opportunités offertes par les médias, anciens et nouveaux. Elle doit globalement assurer la protection de leur image numérique, celle de leur vie privée sur Internet et sur les réseaux sociaux, tout en prévenant les risques d'atteintes aux droits des enfants entre autres. Il importe d'amener les jeunes et les moins jeunes à distinguer la réalité de la fiction, à prendre de la hauteur. En effet, en sa qualité de narrateur d'histoire, les médias proposent différentes « *formes de conduite possibles* » (Ayres, 2004 : 195) qui sont en cohérence avec le point de vue de la société ou avec les controverses du moment. De toutes les manières, ils sont marqués de valeurs sociales qui traduisent les préoccupations de la société. Il est essentiel de prendre de la hauteur relativement à ces représentations significatives étant donné qu'elles proposent aux populations des schémas de conduite et de jugement du monde très restreints, artificiels et très stéréotypés. Selon Georges Gerbner de l'École de communication Annenberg : « *Le temps passé à regarder la télé n'est pas le problème majeur. Le principal problème est que les histoires que les enfants voient et entendent sont limitées à quelques archétypes...* » (Ayres, 2004 : 198). Se défaire de ces canons, c'est parallèlement ne pas se laisser embrigader dans une vision distinctive du monde, parfois dictée par une culture qui a de

l'ascendance, mais c'est aussi prendre le recul qui s'impose pour penser la notion de «*l'œil unique*» (Ayres, 2004 : 195).

En résumé, l'idée c'est de faire comprendre qu'il est important pour tout citoyen en général de bien comprendre à la fois le contexte dans lequel le message est réalisé, d'être à même de le décrypter tout en analysant le contenu et d'adopter la meilleure attitude. À cette fin, David Buckingham, Professeur à Institute of Education, University of London, disait en substance :

« Le fait que les gens utilisent les technologies digitales pour à peu près tout sauf pour s'informer semble largement ignoré. L'image de l'utilisateur idéal semble ici être celle d'un chercheur d'information responsable et efficace et c'est une image qui contraste assez violemment avec la manière dont la plupart des jeunes utilisent la technologie, puisque, comme nous le savons, il s'agit essentiellement d'accéder à des contenus divertissants ou de discuter avec des amis, ou encore de jouer à des jeux en ligne. ² »

Aussi, non seulement l'éducation aux médias doit permettre aux citoyens de comprendre et d'avoir un regard critique sur les contenus des médias, mais elle doit aussi leur faire acquérir les connaissances et les capacités à créer avec ces technologies, à co-construire leurs savoirs, à partager leur production, à communiquer, en toute conscience de leur responsabilité sous leur identité numérique. Dans cet environnement à refonder, les populations doivent avoir la possibilité de maîtriser puis de comprendre les outils qu'ils utilisent chaque jour et d'acquérir de nouvelles connaissances voire des compétences pour vivre dans cette société où la technologie évolue de façon vertigineuse.

V. LA COMMUNICATION SOCIALE POUR UNE ÉDUCATION AUX MÉDIAS DURABLE

L'éducation aux médias n'est pas une chose nouvelle, mais elle n'est pas à l'ordre du jour pour nos gouvernants. Par le biais des nouvelles technologies, l'information et toute sorte d'information circulent et continuent de façonner le regard des jeunes et des moins jeunes sur eux-mêmes et sur le monde.

En dépit des attitudes et comportements, du langage modifié, de cette catégorie sociale, de ces futurs dirigeants, responsables du pays, la prise de conscience publique sur l'influence des

² Euro Meduc : L'éducation aux médias en Europe : controverses, défis et perspectives, p. 32

médias reste infime. Or nous croyons qu'une réflexion critique à propos des médias doit être une question prioritaire et une composante clé de l'enseignement et de l'apprentissage.

La communication sociale doit pouvoir aider à éduquer ou rééduquer "nos enfants" et "notre jeunesse" pour leur permettre d'acquérir une approche critique de la presse, de la télévision, d'Internet et des autres médias. L'objectif étant de faire comprendre à ces derniers le fonctionnement des médias et leur impact sur l'environnement dans lequel ils vivent. Il serait par conséquent, intéressant d'intégrer la formation à la maîtrise des médias dans l'enseignement scolaire dès le plus jeune âge tout en mettant en place un programme de communication sociale en la matière pour l'ensemble de la population. En effet outre l'école et les autres structures d'éducation (famille, église et mosquée), les gouvernants doivent appuyer le programme de communication sociale pour plus d'efficacité et d'adhésion. Tout en étant assuré que beaucoup de personnes engagées dans les communications sociales veulent agir de manière droite, il faut également admettre que les personnes qui exercent dans ce domaine sont confrontées à des pressions psychologiques spéciales et à des dilemmes moraux, ce qui conduit parfois les professionnels de la communication à baisser le niveau. Toute chose qui fragilise l'approche et à laquelle il faut remédier.

L'objectif d'un programme de communication sociale sera de développer une compréhension critique de la façon dont les médias et l'information peuvent améliorer la capacité des citoyens à utiliser les médias en tant qu'instruments pour la liberté d'expression, le pluralisme, le dialogue interculturel et pourquoi pas la bonne gouvernance. Pour une pratique citoyenne des médias, il faut être à même de faire une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment et s'exprimer librement. Une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique s'impose.

Toute tendance à réaliser des programmes et des productions de divertissement exaltant la violence et dépeignant un comportement antisocial ou avilissant la sexualité humaine, constitue une perversion, perversion d'autant plus répugnante quand ces programmes s'adressent à des enfants et/ou à des adolescents. Comment pourrait-on expliquer ce "divertissement" aux innombrables jeunes qui souffrent réellement de la violence, de l'exploitation et des abus? Par la communication sociale nous voulons non seulement lancer un appel aussi bien aux décideurs politiques qu'aux acteurs de l'industrie des médias pour former et encourager à la sauvegarde du bien commun : "nos

enfants”, “nos jeunes”. Comme l'éducation en général, l'éducation aux médias exige la formation à l'exercice de la liberté. C'est une tâche exigeante. Bien souvent et malheureusement, la liberté est présentée comme la recherche incessante du plaisir ou de nouvelles expériences.

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, éduquer aux médias consiste à faire passer les citoyens du statut de consommateur passif des médias à celui de citoyen actif. Cela signifie tout d'abord que ce citoyen est conscient de tous les enjeux sous-jacents dont nous avons fait mention. Michèle Pellerey (1998 : 40) définit l'éducation comme des actions et des influences d'une ou de plusieurs personnes sur une ou plusieurs autres personnes généralement plus jeunes, afin de développer chez ceux-ci des aptitudes internes de compétences et de comportements externes qui favorisent le bien-être.

Ceci implique, de notre point de vue, que l'éducation aux médias se défasse de la préoccupation des contenus des actions pour intégrer surtout la réflexion sur l'angle éducatif qui prend en compte la question communautaire et sociale. En clair, en passant d'une éducation aux médias à une éducation à la communication et aux médias on s'accorderait au sens d'une communication qui se veut avant tout sociale tout en alliant les médias à celle-ci. Tout cela sera possible à travers ce que Michel Boulet (1985 : 28) définit comme une « *interdépendance indispensable entre l'essor de la personne humaine et le développement de la société elle-même sous les formes de la famille, de la communauté politique, des associations, des associations et institutions variées.* »

Toutefois, la complexité du sujet, et singulièrement la portée des deux champs qu'il couvre, à savoir l'éducation et les médias, ne nous permettent pas de prétendre avoir cerné la question.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Assouline David (Sénateur), *Les nouveaux médias : Des jeunes libérés ou abandonnés ?*, Rapport Sénat, 2008
- Ayres Jean Anna, *Lettre ouverte à tous les citoyens de la terre*, Fil invisible, États-Unis, Ed 2004
- Balle Francis, *Médias et sociétés*, Montchrestien, 9^{ème} Ed., Paris, 1999
- Barbey Francis, *L'Éducation aux médias : de l'ambiguïté du concept aux défis d'une pratique éducative*, Editions Publibook Université, Paris, 2009

- Barbier Frédéric et al., *Histoire des médias, de Diderot à Internet*, Armand Colin, Paris, 2009
- Becchetti-Bizot Catherine et al., *L'éducation aux médias, enjeux, état des lieux, perspectives*, Rapport Inspection générale 2007
- Bellenger Lionel, *Du bon usage des médias : Vers une nécessaire remise en cause*, Editions Stratégies, Issy-les-Moulineaux, 2000
- Boulet Michel, *Le choc des médias*, Desclée, Paris, 1985
- Frau-Meigs Divina, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias : du bon usage des contenus et comportements à risque*, Editions Erès, Paris, 2011
- Gonnet Jacques, *Éducation aux médias : les controverses fécondes*, Editions Hachette, Paris, 2001
- Greenfield Patricia – Retschitzki Jean, *L'enfant et les médias : les effets de la télévision, des jeux vidéo et des ordinateurs*, Edition Universitaire Fribourg, Fribourg, 1998
- Huyghe François-Bernard, *Comprendre le pouvoir stratégique des médias*, Eyrolles, Paris, 2005
- Jean Paul II, Message pour la 37^{ème} Journée Mondiale des communications sociales (24 janvier 2003) : *L'observatore Romano*, 25 janvier 2003, p.6
- La Borderie René, *Éducation à l'image et aux médias*, Nathan, Paris, 1999
- Laramée Alain, *L'éducation critique aux médias*, Télé-université, Sainte-foy, 1998
- Piette Jacques, *Éducation aux médias et fonction critique*, L'Harmattan, Paris, 1996
- Porcher Louis, *Les médias entre éducation et communication*, Vuibert, Paris, 2006
- Tisseron Serge, *Nos enfants sont-ils victimes des images ?*, Bayard, Paris, 2004
- Unesco, *L'éducation aux médias*, UNESCO, Paris, 1984
- Wolton Dominique et al., *McLuhan ne répond plus : Communiquer c'est cohabiter*, Édition de l'Aube, Paris, 2009
- Wolton Dominique, *Internet et après*, Flammarion, Paris, 1997

Le Japon et les questions de l'environnement en Afrique

N'Dri Laurent KOUAKOU

Université Alassane Ouattara
Département d'Histoire
kouakoundrilaurent@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La dégradation de l'environnement et les changements climatiques sont une menace pour le développement durable, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Afrique. Le Japon, dans sa quête d'un équilibre mondial, soutient les États d'Afrique dans leur lutte contre la dégradation de l'environnement et les effets néfastes du changement climatique. Cette contribution nipponne vise la conservation du couvert forestier, l'accès aux énergies propres, la réduction des gaz à effet de serre et l'approvisionnement en eau potable à travers des dons, des prêts et une assistance technique. Les programmes et projets mis en place, à cet effet, permettent aux États africains de faire face aux menaces d'inondations et de sécheresses et de protéger les populations afin de s'adapter au changement climatique.

Cet article est un essai d'analyse sur la contribution du Japon à la gestion de l'environnement et des changements climatiques en Afrique.

Mots clés : Adaptation, Afrique, changement climatique, énergie, environnement, forêt, gaz à effet de serre, Japon.

JAPAN AND ENVIRONMENTAL ISSUES IN AFRICA

ABSTRACT

The environmental degradation and climate change is a threat to sustainable development, food security and the fight against poverty in Africa. Japan, in its quest for a global balance, supports the African States in their fight against environmental degradation and the adverse effects of climate change. This Japanese contribution aims at the conservation of forest cover, access to clean energy, reducing greenhouse gases and the supply of drinking water through grants, loans and technical assistance. The programs and projects implemented for this purpose, allow African states to address the threats of floods and droughts and to protect populations to adapt to climate change.

This article is Japan's contribution to the analysis of test environment management and climate change in Africa.

Key words: Adaptation, Africa, climate change, energy, environment, forest, greenhouse gases, Japan.

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1970, la réflexion sur les problèmes environnementaux n'est plus une question réservée aux seuls cercles écologistes. L'environnement est devenu une préoccupation des États. Prenant acte du réchauffement climatique dans les années 1990 et de la responsabilité humaine dans sa dégradation, les leaders politiques du monde ont initié une politique mondiale de lutte contre le réchauffement de la planète.

Mais ce n'est qu'en 1992, lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro¹ (Brésil), qu'ils ont finalement reconnu la nécessité d'agir dans le cadre d'un "partenariat mondial". Cette nécessité est d'autant plus grande que dans le cas du changement climatique, à la différence de certains problèmes écologiques qui ont des conséquences néfastes à l'échelle d'une région ou d'un pays. Ce phénomène est une menace globale. L'adoption de la Convention-cadre sur le changement climatique à Rio de Janeiro en 1992, puis du protocole de Kyoto² (Japon) en 1997, a marqué le début d'une nouvelle ère : celle d'une politique concertée entre les États. Mais cette politique ne va pas sans heurts, car elle remet en cause les choix de développement du Nord et du Sud.

L'Afrique est l'un des continents les plus touchés³ par le changement climatique. En 2013, 1,8 million de personnes ont été déplacées, ce qui représente 8,1% du total mondial. Ils étaient 8,2 millions en 2012. La population africaine va doubler d'ici 2050 (EXBALIN, 2009 : 255). Les risques de déplacement devraient augmenter dans cette partie du globe que dans les autres régions au cours des prochaines décennies.

La menace sur les populations africaines est d'autant plus forte que ces dernières n'ont pas les moyens techniques de mesurer l'impact de ce phénomène et d'envisager des stratégies et des méthodes de lutte. L'Afrique est le plus vaste bloc continental tropical et rassemble, sur 30 millions de km² (BAD⁴, 2011 : 7), près du cinquième de la superficie terrestre. Pourtant, le système d'observation du climat est dans un état piteux que sur tout autre continent et continue de se détériorer⁵. De plus, très peu de données historiques sur le climat et la météo de l'Afrique sont exploitées pour l'élaboration de meilleures stratégies d'adaptation climatique. Face à ce constat, le temps d'établir les principes est révolu. Il est temps de passer à l'action sur le terrain. C'est dans cette optique que les pays africains

¹ Le sommet de Rio de Janeiro s'est tenu du 3 au 14 juin 1992 au Brésil. 131 chefs d'Etat réunis ont adopté l'Agenda 21, liste de 2.500 recommandations d'action pour le 21^{ème} siècle. L'objectif est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique. Après sa ratification par 50 nations, la convention est entrée en vigueur le 21 mars 1994.

² Le protocole de Kyoto a été adopté lors de la troisième Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques au Japon. La conférence s'est tenue du 1^{er} au 12 décembre 1997 et rentrée en vigueur le 16 février 2005. Il engage les pays industrialisés au nombre de 38 à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5,2% en moyenne.

³ Si le Bangladesh est le pays le plus vulnérable au monde, six pays africains figurent parmi les dix premiers au classement, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest (la Guinée-Bissau, la Sierra-Leone et le Nigéria).

⁴ Banque Africaine de Développement.

⁵ Le continent africain n'est doté que de 1.150 stations du programme World Weather Watch, soit une station pour 26.000 km², huit fois moins que le nombre minimum conseillé par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

sollicitent l'assistance du Japon, un de leurs partenaires ayant une expérience en la matière et avec qui ils ont de bonnes relations.

En quoi l'aide du Japon est une contribution importante dans la résolution du phénomène de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques en Afrique ? Pourquoi le Japon accepte-t-il d'intervenir sur le continent dans ce domaine ? Et comment s'y prend-il ?

La réponse à ces interrogations met en lumière l'apport du Japon dans la gestion de l'environnement et des changements climatiques en Afrique et nous permet de comprendre les principales raisons de son intervention sur le continent.

Cette réflexion est une analyse des moyens, des techniques et des stratégies mis en place par l'Empire du Soleil Levant pour soutenir les États africains dans leur politique de préservation de l'environnement face aux effets néfastes du changement climatique.

Pour mener à bien cette étude, nous avons analysé les discours des autorités nippones en matière de politique africaine, les rapports d'activités de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et du ministère des Affaires étrangères du Japon. Cette documentation a permis de saisir la technique d'approche, la méthode et la stratégie japonaises pour soutenir l'Afrique face à la dégradation de l'environnement. Notre travail a aussi consisté à consulter des articles et des ouvrages sur l'environnement, les effets du changement climatique, l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour mieux cerner l'aide japonaise.

Dans cette étude, il est question d'aborder l'engagement et l'aide du Japon en faveur de la préservation de l'environnement et son apport face à l'adaptation aux effets du changement climatique. Aussi, examinons-nous la question de l'eau et de l'assainissement en Afrique à travers la contribution nipponne.

I- L'ENGAGEMENT ET L'AIDE DU JAPON EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

La recherche simultanée de la préservation de l'environnement et l'accès à l'énergie est l'un des défis pour les peuples africains. Le soutien du Japon à la conservation de la forêt, à la biodiversité et à la lutte contre la désertification en Afrique, l'accès aux énergies propres et le renforcement des capacités pour la réduction des gaz à effet de serre sur le continent sont abordés dans cette partie de notre travail.

1- Le soutien du Japon à la conservation de la forêt, de la biodiversité et à la lutte contre la désertification en Afrique

a- Les dons et les prêts de l'archipel nippon

La déforestation africaine⁶ est le fléau qui progresse le plus rapidement dans le monde. Selon l'Organisation des Nations-Unies (ONU), chaque année, le continent africain perd près de quatre millions d'hectares de forêts (Mercier, 1991 : 21). Cela représente une perte considérable qui est de loin supérieure à ce que perd la forêt amazonienne annuellement.

La déforestation est un phénomène dont les conséquences sont très coûteuses pour les sociétés d'Afrique intertropicales : pertes de produits forestiers dont la valeur reste inquantifiée, disparition d'espèces végétales et animales, érosion et baisse de la fertilité des sols, risques accrus d'inondation et d'ensablement des bas-fonds, comblement des barrages hydro-électriques, pertes macro-économiques. Il n'est pas exagéré de dégager son rôle dans la dégradation des fragiles équilibres socio-politiques par des mesures qui aggravent le chômage et la corruption en Afrique (HAUHOUOT, 2007 : 18). À l'origine de ce phénomène, nous avons l'exploitation forestière proprement dite, mais aussi, l'extension continue des terres cultivées après défriche-brûlis, la consommation croissante de produits ligneux⁷ pour satisfaire les besoins énergétiques des populations rurales et urbaines. L'explosion démographique⁸ et la pauvreté se retrouvent être alors les causes essentielles de la déforestation (Mercier, 1991 : 32). Pour lutter contre ce phénomène dans le but de préserver l'environnement, des programmes de lutte contre la déforestation sont mis en place avec la coopération internationale dont l'Aide Publique au Développement du Japon qui apporte son soutien au continent africain.

Depuis quelques années, le Japon milite pour la sécurité environnementale. Cette sécurité commence par la protection du milieu naturel et des mesures de lutte contre la pollution. Il est particulièrement important que les individus puissent vivre dans un environnement sans avoir à se soucier de la qualité de l'air ou de l'eau, de la préservation du sol et de l'élimination des déchets. L'appauvrissement des ressources qui accompagne la détérioration des milieux naturels empêche, en effet, les communautés locales tributaires des ressources naturelles de s'auto-suffire. Cet appauvrissement se manifeste par la réduction du bois de chauffe, l'une des conséquences de la destruction des forêts par la diminution des apports en protéines animales due à l'appauvrissement des ressources halieutiques et par l'inévitable baisse du revenu monétaire qui résulte de ces évolutions.

En Afrique centrale, dans le cadre du projet de préservation des écosystèmes forestiers congolais, par exemple, le gouvernement japonais a fait à la République Démocratique du Congo (RDC) en 2009, un don non remboursable, d'un montant de 12 millions de dollars

⁶ La zone la plus touchée est la forêt tropicale. Cette forêt, la deuxième au monde, joue un grand rôle dans le captage du dioxyde de carbone. Avant les années 1990, elle était partiellement épargnée par l'activité humaine. Toutefois, les zones de coupes ont continuellement augmenté dans les années 1990 et encore davantage depuis le début des années 2000. En 2007, c'était « près de 30% » de la superficie de la forêt tropicale africaine, « soit 600.000 km² (plus que la surface de la France) », qui était sujette à la déforestation (Mercier, 1991 : 22).

⁷ Il est question du bois de feu et le charbon de bois.

⁸ La population africaine était en 1980 de 472 millions de personnes, de 743 millions en 2006 et devrait atteindre 1,2 milliard d'ici 2020.

américains en équipements⁹ de travail, de transfert de technologies et de connaissances adéquates. Ce projet avait pour objectif la préservation des forêts par le renforcement des capacités des services centraux et provinciaux du Bandundu, de l'équateur et de la Province Orientale, avec, notamment le développement d'une base de données et d'un inventaire forestier national. Ce programme visait également à récompenser les efforts fournis par la RDC, dans sa lutte face aux changements climatiques tout en mettant un accent sur l'accès aux énergies propres. Ce don permet à la RDC de faire face à la dégradation de son couvert forestier, d'assurer la gestion durable des écosystèmes forestiers et de maintenir le mode de vie des populations dans cette zone. Les populations – les pygmées de l'Afrique centrale - qui vivent de la chasse et de la cueillette, à cause de la déforestation, leurs conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles et aléatoires (EXBALIN, 2009 : 58).

Pour Yoshimasa Tominaga¹⁰, ce projet fait partie de « l'initiative de Hatoyama¹¹ », laquelle consiste à lutter contre le réchauffement climatique ; cela explique l'origine de l'engagement de l'archipel en RDC.

En février 2010, dans le souci de favoriser la conservation des forêts en Afrique, un projet de don de 9,9 milliards de yens (soit 96,3 millions de dollars américains) a été initié à l'intention de neuf pays africains¹². Ce don avait pour but de permettre une exploitation et une conservation durables des forêts par la mise en œuvre d'une évaluation des ressources et d'un plan de gestion forestier approprié. Le 30 juin 2011, un prêt portant sur 4,8 millions de dollars a été décaissé par la Banque de Coopération Internationale du Japon (JBIC) pour la production et la commercialisation de plaquettes forestières en République du Mozambique (JICA, 2011 : 24). Ce projet a été réalisé par la SOMCEL, une filiale de groupe japonais SOTZ corporation au Mozambique. Il constitue une nouvelle source d'approvisionnement en plaquettes forestières pour le Japon (JICA, 2011 : 6). Outre l'Afrique centrale, le Japon a apporté son soutien à l'Afrique de l'Ouest.

Après la réunion de l'International Tropical Timber Organization (ITTO), organisée du 9 au 12 juin 2008 à Accra (Ghana), divers projets relatifs à la protection de la forêt ont été réalisés dans certains pays. En Côte d'Ivoire, il a été réalisé un projet de « gestion et préservation des semences forestières » d'un coût de 912.764 dollars américains, alors qu'au Ghana, il a été question de « Préservation et utilisation des plantes médicinales dans les

⁹ Les matériels offerts par le Japon comprenaient des ordinateurs portables et de bureau, des ordinateurs pour la cartographie et l'analyse des images satellitaires, des photocopieurs, des imprimantes multifonction, des plotters, des vidéo projecteurs, des serveurs pour stockage des images satellitaires, des scanners, des panneaux solaires, des tentes, des radio, des téléphones portables et satellitaires, des vélos et motos, des véhicules, des canots, des moteurs hors-bord et des groupes électrogènes, etc.

¹⁰ Yoshimasa Tominaga était l'ambassadeur du Japon en RDC au moment où le don a été fait.

¹¹ Cette initiative a été proposée par M. Hatoyama, ancien premier ministre du Japon, à la suite de la COP15 à la Convention-cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), tenue à Copenhague au Danemark en décembre 2010.

¹² Ce sont le Gabon, le Cameroun, la Guinée-équatoriale, la Tanzanie, la Zambie, le Kenya, l'Ethiopie, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

communautés en lisière des forêts ghanéennes » qui a coûté au Japon, la somme de 399.138 dollars américains. Au Togo, d'une valeur de 52.358 dollars américains, le projet a porté sur une « Étude pour la préservation, la gestion des sols et la gestion de la biodiversité en zone de montagne dans la région Centre-Nord » (JICA, 2009 : 16). Du 3 au 8 novembre 2008, s'est tenue, à Yokohama (Japon), la 44^e session du Conseil de l'ITTO. Les projets mis en œuvre concernaient le Ghana et le Libéria. Au Ghana, il était question du projet « Bois d'Afrique tropicale » deuxième partie avec 596.419 dollars américains d'investissement. Au Libéria, il s'agissait de faire revivre l'enseignement de la sylviculture et le développement d'une politique nationale de reboisement. Le coût était de 280.832 dollars américains.

Au vu de ces initiatives, le Japon fut reconnu comme le second donateur¹³ dans l'aide bilatérale pour les questions de l'environnement en Afrique entre 2001 et 2005 parmi les pays membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). Sa contribution dans le domaine de l'environnement fut de 591,9 millions de dollars américains (soit 295,950 millions de F. CFA), ce qui représentait 14.9% de l'aide globale¹⁴ perçue par l'Afrique.

Dans le souci d'un transfert de technologie aux Africains pour une meilleure gestion et une conservation de leur patrimoine forestier, l'archipel nippon, par le biais de la JICA et autres structures, a initié plusieurs actions qui rentrent dans le cadre de l'assistance technique.

b- L'assistance technique du Japon en matière d'environnement

Le Japon œuvre pour la conservation et l'usage durable des ressources forestières du continent africain. En 2011, la JICA a envoyé deux consultants techniques à la Commission des Forêts d'Afrique Centrale¹⁵ (COMIFAC) afin d'assurer la coordination des politiques forestières et environnementales en coopération avec les institutions donatrices. Le Japon a également organisé un programme de formation destiné à renforcer les capacités de conservation et d'usage durables des ressources forestières dans la région du bassin du fleuve Congo, avec la participation de conseillers en gestion forestière de la COMIFAC. En 2009, la JICA a organisé plusieurs séminaires sur la protection des forêts tropicales¹⁶ dans le bassin du fleuve Congo.

Avec l'assistance technique de la JICA, le gouvernement éthiopien a mis en œuvre un projet de gestion participative de la forêt. Il contribue non seulement à la protection de la

¹³ Le Japon est derrière le Danemark avec une contribution de 727,5 millions de dollars américains (18,4%) et devant l'Allemagne (557,8 millions : 14,1%), les USA (510 millions : 12,9%), les Pays Bas (316,3 millions : 8%) et la France (261,4 millions : 6,6%) et autres (1054,8 millions :25,1%).

¹⁴ L'aide globale perçue par l'Afrique de 2001 à 2005 de la part des pays du CAD est de 3947,8 millions de dollars américains.

¹⁵ Les pays membres de la COMIFAC sont : le Burundi, le Cameroun, le Gabon, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Tchad, la Guinée équatoriale et la République du Congo.

¹⁶ Les forêts du bassin du Congo constituent environ 70% de la superficie forestière de l'Afrique, hébergent quelques 30 millions de personnes et fournissent les moyens de subsistance à plus 75 millions de personnes d'environ 150 groupes ethniques. Cette analyse nous aide à comprendre les compromis que font les pays du bassin quant au développement économique et à la protection de la forêt.

forêt, mais aussi à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. En effet, par le biais de cette forêt, le café issu de ce milieu naturel est exporté au Japon grâce à la société Ueshima Coffe Co. Ltd (JICA, 2011 :23).

Depuis 1985, le Japon a mené des projets de coopération technique, a fait de dons pour favoriser le savoir-faire en matière de dissémination de jeunes pousses, le reboisement et la promotion de la sylviculture communautaire pour les zones semi-arides. Fort de ces expériences et afin de renforcer les actions des fermiers ou des coopératives agricoles, sous la conduite du gouvernement kényan, le Japon a intensifié sa coopération technique en collaboration avec l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). De mars 2004 à mars 2009, le Japon a investi ainsi au Kenya la somme de 390 millions de dollars américains (soit environ 195 milliards de F. CFA).

Au Mali, le Japon a mené une étude de développement pour la prévention de la désertification, la gestion adéquate des ressources naturelles dans la région de Ségou (couvrant cinq cents villages). Dans cette étude, grâce à soixante personnes ressources, le Japon a formé des agriculteurs et des leaders locaux. En plus, l'exécution de projets de micro-finance a apporté une gamme variée d'activités à travers lesquelles l'appropriation par la population a pu être réalisée. Le projet a été exécuté pendant quatre années, c'est-à-dire de juillet 2004 à janvier 2008. La contribution nipponne s'est élevée à 550 millions de dollars américains (PNUE, 2002 : 96). L'action du Japon vise à prévenir la famine dans cette partie du continent, car selon Jacques EXBALIN :

«D'ici 2060, les zones semi-arides de l'Afrique subsaharienne risquent d'enregistrer une diminution de 26% de leur productivité » (EXBALIN, 2009 : 120).

On note une collaboration entre institutions nipponnes et institutions africaines. À titre d'exemple, on peut citer la coopération entre l'Institut de Recherches de l'Écologie Tropicale du Gabon et les universités japonaises de Kyoto, Yamaguchi et Chubu Gakuin. Celui-ci bénéficie du soutien du programme d'Aide du Partenariat de Recherche en Sciences et Technologies pour le Développement Durable (SATREPS) en coordination avec la JICA et l'Agence Japonaise des Sciences et Technologies (JST). Ce projet visait les espèces essentielles et les espèces para-pluies pour comprendre les différences saisonnières et prévenir par la même occasion le déclin de la biodiversité. Ces données facilitent la prise des mesures en faveur de la conservation des écosystèmes et une utilisation durable des ressources naturelles. Elles permettent aussi d'élaborer des plans de gestion pour favoriser l'éco-tourisme et l'éducation environnementale ; cela entraînerait ainsi une coexistence durable entre les humains et la faune sauvage (WHELAN, 2003 : 19).

Le Japon a également soutenu et contribué à l'organisation de rencontres en Afrique sur la protection de la forêt. On peut citer entre autres, le Forum Régional Africain sur la promotion de bioénergies. Il s'est tenu au Cameroun en septembre 2008. On a également le forum national pour renforcer les politiques et opportunités d'investissement dans les forêts qui s'est tenu du 17 au 19 février 2009 au Kenya et le forum sur la promotion de la transformation des essences tropicales en Côte d'Ivoire en 2009. La contribution nipponne à ces différentes rencontres est estimée à plus de 154.000 dollars américains. De 2008 à 2009,

les activités populaires de protection et de conservation de l'environnement dans les pays d'Afrique, dans le cadre du Fonds Japonais pour l'Environnement Mondial, ont été de 23,3 millions de yens (MAE¹⁷, 2007 : 2). L'intérêt du Japon, à soutenir les Africains, est que tout homme est un produit de son milieu naturel. Quelle société humaine peut, même aujourd'hui, se vanter de ne pas subir les effets de son milieu naturel ? Les populations, leurs institutions, leurs cultures et leurs pratiques de l'espace sont plus ou moins liées au contenu du milieu dans lequel elles vivent (HAUHOUOT, 2007 : 8). Varela (1989) disait cette chose très importante dans ce domaine :

« Il n'y a pas d'autre monde que celui formé à travers les expériences qui s'offrent à nous et qui font de nous ce que nous sommes » (HAUHOUOT, idem).

Par rapport à cette prise de position de grande valeur heuristique, force est de constater que la déforestation bouleverse la vie des populations.

Le Japon accorde une priorité à la conservation du couvert forestier africain, car même si la forêt couvre près de 60% de sa superficie, ses réserves en bois de construction ont diminué, l'obligeant à chercher d'autres sources pour couvrir plus de la moitié de ses besoins en bois de construction. Les ressources nationales ne suffisent pas non plus à ce très grand consommateur de pâte, de papier et autres produits forestiers. En accordant son aide à certains pays africains, le Japon s'assure un approvisionnement stable en bois et en matières premières agricoles¹⁸ provenant de cette forêt. Outre la conservation de la forêt et de la biodiversité, le Japon accompagne les Africains à accéder aux énergies propres, moins polluantes et moins coûteuses, afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles¹⁹ dont ils supportent le coût social et environnemental²⁰.

2- La contribution du Japon pour la mise en œuvre de projets sur les énergies propres

Dans le but d'introduire des énergies propres en Afrique, le Japon soutient divers projets à travers son Aide Publique au Développement (APD) dans différents pays. Le Japon a soutenu la construction d'un parc d'énergie éolienne d'une puissance de 120 Méga Watts (MW) à Zarafana sur la côte de la Mer Rouge. Cette opération du parc d'énergie éolienne, réalisée en 2003, est destinée à réduire les émissions de gaz carbonique d'environ 250.000 tonnes par an (si on la compare avec une centrale thermique d'une échelle similaire). Le Japon et l'Égypte ont démarré les procédures de mise en œuvre pour un Mécanisme de Développement Propre (MDP). La contribution du Japon à ce projet s'élève à 13,497 milliards de yens (MAE, 2007 :4). En mars 2010, un autre prêt de 38,864 milliards de yens a été octroyé à l'Égypte pour la construction d'un parc éolien de 220 MW situé à 350 kilomètres au Sud-Est du Caire. Ce projet vient répondre à une demande accrue en électricité

¹⁷ Ministère des Affaires Etrangères.

¹⁸ Il s'agit du cacao, du café, du coton, etc.

¹⁹ Il est question du gasoil, du super et du butane.

²⁰ Les éléments de ce coût social et environnement de la production et de la consommation d'énergie fossiles : incidence sur la santé humaine, dommages causés à l'environnement, modification du climat, déplacement des populations, etc.

tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre puisqu'il substitue les énergies fossiles par une énergie renouvelable. Cette initiative soutient à la fois l'économie de l'Égypte et la protection de l'environnement mondial. Par ailleurs, un prêt de 9,4 milliards de yens (soit 91,5 millions de dollars américains) a été octroyé à l'Égypte en décembre 2008 pour l'installation d'une centrale solaire intégrée à cycle combiné de 150 MW situé à 95 kilomètres au Sud du Caire (JICA, 2012 : 23).

La société japonaise Hitachi Power a mis en œuvre les projets d'Eskom en installant douze générateurs à vapeur de 800 MW pour les centrales électriques Medupi (province de Limpopo) et Bravo (province de Mpumalanga) en Afrique du Sud. La technologie de la centrale thermique à charbon supercritique a été adoptée. Développée par Hitachi, cette technologie se classe parmi les meilleurs du monde et contribue à réduire les émissions de gaz carbonique, ce qui permet au Japon de positionner ses entreprises dans les pays africains.

Le Japon, en octroyant un don pour les projets concernant la sécurité humaine de base, soutient les activités de petite taille en collaboration avec les ONG. Dans les domaines de l'environnement et de l'énergie, le Japon a réalisé 113 projets (700 millions de yens) en Afrique entre 2001 et 2006. Par exemple, le Projet pour le Développement du Biogaz et d'Assainissement de l'Environnement à Awasa en Éthiopie, réalisé en collaboration avec l'Organisation de Développement pour les Femmes et les Enfants a amélioré l'environnement à Awasa par le développement du biogaz. Ce projet, qui a été réalisé en août 2004, est un don du Japon d'un coût global de 8, 48 millions de yens (Vole, 2007 : 65).

Le Japon, de mai 2006 à décembre 2007, a contribué au transfert de technologie pour le compte de la Zambie afin qu'elle puisse dresser elle-même un plan directeur pour promouvoir l'électrification rurale. Cette étude de développement a coûté, au Japon, la somme de 190 millions de dollars américains (soit 95 milliards de F. CFA). Désormais, la Zambie est capable de renforcer l'électrification rurale.

En avril 2004, l'archipel nippon, avec une contribution de 2,41 millions de dollars américains, a introduit, grâce au Fonds pour la Sécurité Humaine du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), un système de générateur basé sur le diesel multifonction dans l'Ouest de l'Afrique²¹. L'objectif était de libérer les populations du fardeau de la collecte de l'eau et du ramassage du bois de chauffe pour pouvoir s'engager dans des activités génératrices de revenus. Le projet renforce ces communautés par la production de l'énergie à travers l'électrification rurale.

Un projet de don de 610 millions de yens (soit 5,94 millions de dollars américains) a été adopté en faveur de Djibouti en décembre 2009 pour l'installation de panneaux solaires dans l'enceinte de son Centre de recherches et d'étude (unique institut public de recherches du pays). Au Kenya, le Japon a soutenu le projet de centrale géothermique. Il s'agissait d'un prêt de 29,5 milliards de yens (soit 287 millions de dollars américains) qui a été octroyé par l'archipel en mars 2010. Ce prêt est à l'origine de l'installation de deux centrales géothermiques de 70 MW dans la centrale d'Olkaria I située dans la province de la Vallée du Rift (environ 120 km de Nairobi). Ce projet fait partie d'un ambitieux programme en collaboration avec la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD).

²¹ Les pays concernés par ce projet sont le Burkina-Faso, le Ghana, la Guinée-Conakry et le Sénégal.

L'archipel encourage les solutions énergétiques innovantes dans les camps de réfugiés sur le continent africain en utilisant l'énergie solaire dans l'éclairage public, en favorisant des techniques, des mécanismes d'éclairage et cuissons écologiques dans les foyers.

Pour les autorités nippones, l'Afrique doit avoir davantage un accès aux énergies propres et à bon marché grâce à une technologie adéquate afin de promouvoir le développement économique et améliorer la qualité de vie. Il est également nécessaire de combler le déficit énergétique des communautés les plus démunies. Il faut préciser que l'introduction d'une énergie propre ne suffit pas à elle seule à réduire les émissions à effets de serre.

À ce niveau, le Japon est le premier donateur des États membres du CAD²² concernant l'aide bilatérale en Afrique de 2001 à 2005. L'aide totale, dans ce domaine, perçue par l'Afrique se chiffrait à 2190,4 millions de dollars américains. La contribution nipponne s'élevait à 411,5 millions de dollars (18,7% de l'aide) (soit 205,750 milliards de F. CFA).

À côté des mesures de lutte pour la préservation de l'environnement et l'introduction des énergies propres, il faut renforcer les capacités pour les mesures de vérification des émissions de gaz à effet de serre.

3- Les engagements du Japon pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Afrique

En 2011, le ministère japonais de l'Environnement a organisé des ateliers dans douze pays africains²³ afin de renforcer leurs capacités de Mesure, Rapport et de Vérification (MRV) pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers des mécanismes de marché. L'atelier visait également à déterminer les éventuelles réductions d'émissions de gaz à effet de serre pour de futurs crédits et des entités de vérification potentielles afin de mettre en place des systèmes de MRV.

Le ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) a lancé le projet "Afrique 3L²⁴" en coopération avec plusieurs organisations, parmi lesquelles l'Organisation du Commerce Extérieur du Japon (JETRO). Il visait à apporter un soutien au développement durable de l'Afrique et à lutter contre le changement climatique en utilisant les technologies japonaises efficaces et à faible émission de carbone, et respectueuses de l'environnement (notamment dans la production d'énergie solaire et éolienne ou la purification d'eau). Ce qui sous-tend que le Japon, en apportant son aide, fait la promotion de ses produits industriels et vante sa technologie pour la conquête du marché africain.

²² Le Japon devance l'Allemagne (404,8 millions : 18,4%), l'Italie (300,1 millions : 13,7%), la France (241,8 millions : 11%), l'Espagne (171,2 millions : 7,8%), le Danemark (139,7 millions : 6,3%), le Royaume-Uni (135 millions : 6,1%) et les autres (386,3 millions : 18%).

²³ Les pays concernés sont : le Ghana, le Maroc, le Sénégal, le Kenya, le Tanzanie, l'Ouganda, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Zambie, la RDC, l'Égypte et l'Éthiopie.

²⁴ 3L est en Anglais, il veut dire en français : Eclairer (accès à l'électricité et à l'énergie), élever (liens entre pays, villes et villages) et régler (infrastructures pour le bien être humain, l'agriculture, les industries etc.).

Signalons au passage que dix pays africains²⁵ participent au programme de la Banque mondiale sur le partenariat pour le Carbone en zone forestière, en même temps que l'assistance financière du gouvernement nippon d'un montant de 2,24 millions de dollars américains pour la mise en œuvre des projets de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (dans le domaine de la gestion durable des forêts en Afrique) (JICA, 2008 : 23).

Après avoir évoqué les stratégies d'atténuation, qui visent à émettre moins de gaz à effet de serre et à restaurer ou à protéger les écosystèmes, nous verrons comment le Japon aide les pays africains à s'adapter aux effets du changement climatique.

II- L'APPORT DU JAPON A L'AFRIQUE FACE À L'ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De toutes les catastrophes naturelles, les sécheresses sont celles qui causent le plus de victimes en Afrique. Les tempêtes et les inondations provoquent de graves dégâts dans les pays insulaires et côtiers. Vu que les catastrophes naturelles qui surviennent en Afrique sont pour la plupart liées au changement climatique, les mesures d'adaptation doivent être directement liées aux efforts de réduction des risques éventuels.

1- La mise en place du Programme d'Adaptation de l'Afrique (PAA)

L'adaptation au changement climatique désigne l'ensemble des stratégies, initiatives et mesures individuelles ou collectives adaptées visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets réels ou attendus du changement climatique. L'extrême sensibilité de la population et la faible capacité d'adaptation sur le continent africain dues en partie à la faiblesse des économies, et du niveau d'éducation, de la santé, et de la qualité des infrastructures rendent de nombreux pays vulnérables²⁶. Cette situation amène les pays développés et les organismes internationaux à se préoccuper de leur cas. En effet, les pays africains émettent environ 4% des gaz à effet de serre et sont malheureusement les premières victimes en termes d'inondations et de sécheresse.

Les moyens d'adaptation pour faire face au défi du changement climatique ont eu une importance auprès des décideurs et des spécialistes du développement ainsi que des acteurs touchés.

En mars 2007, le Japon a décidé de verser une contribution de deux millions de dollars américains supplémentaires au Fonds (PNUD-Japon) pour promouvoir le partenariat avec le PNUD. Cette contribution a financé des projets dans le domaine de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie. Les efforts accrus et une adaptation planifiée à différents niveaux sont primordiaux pour réduire la vulnérabilité des populations africaines. À titre d'exemple, on note les nombreuses sécheresses notamment à l'Est de l'Afrique du Sud

²⁵ Ce sont le Kenya, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Ghana, l'Ouganda, etc.

²⁶ Le top dix des pays africains les plus vulnérables au changement climatique sont la Guinée-Bissau, la Sierra-Leone, le Soudan du Sud, le Niger, la RDC, l'Éthiopie, l'Erythrée, la Centrafrique, le Tchad, et le Sénégal.

et au Mozambique. L’Afrique de l’Est a aussi souffert d’une pénurie d’eau à cause d’une saison des pluies plus courte : certaines parties de l’Ouganda ont connu leur pire sécheresse depuis 1961 et au Kenya, la sécheresse endémique a entraîné une baisse de la production agricole d’environ 40% (EXBALIN, 2009 : 155).

Un cadre conjoint Japon-PNUD a été créé par les deux entités à l’occasion de la quatrième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l’Afrique (TICAD IV) afin de répondre au changement climatique en Afrique. Le PNUD a mis en œuvre des programmes d’adaptation dans vingt pays africains²⁷, d’un montant de 92,1 millions de dollars américains (environ 46,050 milliards de F. CFA) sur une période de quatre ans (décembre 2008 à décembre 2012) (JICA, 2010 : 25). Ce montant a été alloué par le Japon pour soutenir la planification sur le long terme, la mise en place de cadres institutionnels, le développement des capacités et la mise en œuvre effective des politiques et mesures dans les secteurs prioritaires. En 2009, ces vingt pays ont élaboré des documents de projets nationaux et dix ont démarré la mise en œuvre effective des programmes élaborés. L’année 2011 a été marquée d’une pierre blanche pour le PAA. À travers ce programme, plus de huit mille personnes ont été formées dans le domaine de l’analyse du changement climatique.

Ces vingt pays font désormais partie du “*Cool Earth Partnership*”²⁸ du gouvernement japonais, un programme intégré et d’ensemble d’Adaptation et de soutien aux Africains. Il faut préciser que le « Programme de promotion Cool Earth » a été présenté par le Japon en janvier 2008 dans le but d’encourager la participation active de tous les pays dans la lutte contre le changement climatique après le Protocole de Kyoto. Les pays africains qui accordent de l’importance à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sans pour autant entraver leur croissance économique ont répondu favorablement à l’invitation du Japon à rejoindre le « Cool Earth Partnership ».

Le PAA est axé sur le renforcement des capacités dans cinq domaines²⁹ essentiels dans la conception et la mise en œuvre d’un programme de développement.

Le Japon a soutenu l’organisation d’un atelier régional au Sénégal en septembre 2011 pour le Fonds d’adaptation. Cet atelier visait à informer les pays de la procédure et des conditions d’obtention de l’agrément des Agences nationales de mise en œuvre de la lutte contre le changement climatique.

Le cyclone qui a touché l’île de Madagascar, les 16 et 17 janvier 2015, a provoqué des dégâts humains et matériels colossaux. Quatre-vingts personnes sont mortes et 170.000 autres ont été victimes de la catastrophe. Pour soutenir le peuple malgache, le Japon a fourni 370 tentes, dix rouleaux de bâche et cinquante purificateurs d’eau, d’une valeur de 140.000 dollars américains (soit 70 millions de F. CFA).

²⁷ Ce sont le Burkina-Faso, le Cameroun, l’Ethiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, l’île Maurice, le Maroc, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigéria, la République du Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Tanzanie et la Tunisie.

²⁸ Le Cool Earth Partnership a été conçu dans le « cadre conjoint PNUD/Japon ».

²⁹ Les cinq domaines sont la gestion des données et de l’information, le leadership institutionnel et le développement des capacités, la mise en œuvre de politiques résilientes aux changements climatiques dans les secteurs prioritaires et la gestion des connaissances.

Hormis la mise en place du PAA, le Japon apporte également son soutien à l'amélioration des capacités des populations à faire face aux catastrophes naturelles dues au changement climatique.

2- Les programmes et projets pour faire face aux catastrophes naturelles dues au changement climatique.

Dans sa lutte contre le changement climatique, l'un des objectifs du Japon est l'amélioration des capacités pour faire face aux effets néfastes dudit changement. Il a initié un programme de subvention de 300 à 700 millions de yens au profit de dix-sept pays³⁰ afin de fournir des installations et des équipements nécessaires pour faire face aux catastrophes naturelles³¹.

L'idée du développement de la capacité humaine en Afrique, telle que le Japon l'a annoncée lors de la deuxième Conférence Internationale de Tokyo, lui a permis de mettre sur pied l'African Institute for Capacity Development (AICAD). Cet organisme est un institut autonome engagé dans l'identification des problèmes de pauvreté et dans la réduction de la misère en Afrique. Cette expérience concernait au départ trois pays de l'Afrique de l'Est (le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie) avec la participation de quinze universités de la région. Le programme s'est étendu d'août 2000 à juillet 2007. L'AICAD dispense des cours sur la technologie alternative du biogaz, la préservation de l'environnement, les systèmes de surveillance de la qualité de l'eau, de la technologie de traitement des déchets organiques, etc.

En mars 2007, le Japon a décidé de soutenir le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) en fournissant des services de conseil et une assistance technique aux pays de la région Asie-Afrique. Cette contribution a permis de renforcer leurs capacités à développer et à appliquer la législation en matière d'environnement et les politiques afférentes liées aux questions d'environnement mondial, avec la perspective de faire de l'environnement un élément majeur des politiques de développement en faveur du développement durable. La contribution du Japon s'élevait à 2, 2 millions de dollars américains (soit 1,1 milliard de F. CFA).

Dans le cadre de la prévention des variations climatiques dans les régions Sud de l'Afrique, le Centre Africain pour le Climat et les Sciences du Système Terrestre (ACCESS) et l'Agence Japonaise pour les Sciences et Technologies Marines et Terrestres (JAMSTEC) ont mis sur pied, en collaboration avec l'Université de Tokyo, la SATREPS. Ce projet a pour objectif d'utiliser les prédictions climatiques pour une meilleure gestion des problèmes

³⁰ Ce sont l'Ouganda, le Ghana, le Cap-Vert, la Gambie, le Kenya, la Côte d'Ivoire, la Sierra-Leone, le Djibouti, le Sénégal, le Togo, le Burkina-Faso, le Burundi, le Bénin, le Malawi, le Mali, la Mauritanie et le Lesotho.

³¹ Il est ici question des inondations, de la sécheresse, des cyclones et de la vague de chaleur.

environnementaux de la région. Il vise également à la mise en place de mesures suffisantes contre les risques de changement climatique dans la région (l'érosion du littoral).

En mai 2009, dans le cadre de la gestion des inondations dans le bassin du fleuve Nyando, un projet de 483 millions de yens (soit 4,7 millions de dollars américains) a été mis en œuvre en faveur du Kenya pour la construction d'aqueducs siphons, d'un déversoir, d'un centre d'évacuation, etc. En présence d'une équipe d'experts de la JICA, la communauté vivant dans ledit bassin a été formée à la gestion des inondations en vue d'une meilleure approche des catastrophes naturelles. Ces catastrophes naturelles provoquent très souvent des transferts très importants de populations et peuvent entraîner des conflits locaux ou régionaux (FLANNERY, 2009 : 59). En 2007, le Mozambique a connu ses pires inondations provoquant la mort de trente personnes, l'évacuation de 120.000 autres et noyant 80.000 hectares de cultures dans la vallée du Zambèze (EXBALLIN, 2009 : 159).

L'objectif visé par le Japon est d'éviter un plus grand nombre de victimes en donnant la capacité à la population de se prendre en charge et d'apporter d'éventuels secours aux victimes des catastrophes avant l'arrivée d'une aide extérieure. Par ailleurs, éviter que les populations soient exposées à certaines maladies comme le paludisme.

Au Niger, sept projets se concentrent sur le renforcement des capacités des communautés villageoises face à l'érosion des sols et à la sécheresse, à travers des activités telles que les ateliers et les formations en matière de technique de gestion durable. Les techniques sont destinées à améliorer les rendements tout en régénérant le sol. Elles concernent également des techniques améliorées de fixation de dunes et la sensibilisation des agriculteurs pour qu'ils les diffusent tout en formant leurs collègues. On note également l'adaptation des pratiques d'élevage et d'agriculture aux réalités du changement climatique. À ce niveau, la construction des puits traditionnels à l'aide de tronc d'arbre, qui contribue à la déforestation a pris fin. Les puits traditionnels à base de ciment sont en rénovation. À travers ce soutien, l'archipel amène les populations de cette localité à s'adapter aux réalités du changement climatique et à éviter ainsi les crises alimentaires aiguës³².

Cette amélioration des capacités a pour but d'assurer aux pays africains la diffusion de technologies (compétences et connaissances japonaises). En conséquence, les ressources humaines sont mieux outillées pour jouer un rôle prépondérant dans le développement socio-économique de leurs pays respectifs.

Au total, le Japon a mis en œuvre 219 projets (MAE, 2013 : 8), soit de 620 millions de dollars américains dans le cadre du First-Start Finance (FSF) et soutenu les efforts de l'Afrique quant à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation. Cette contribution a pour but d'empêcher les populations de fuir les zones d'habitation. Les domaines suivants étaient concernés: systèmes de production d'électricité solaire, conservation des forêts et amélioration des capacités à faire face aux catastrophes naturelles dues au changement climatique. La contribution nippone, du 25 octobre 2009 au 31 octobre 2012, est de 1,55 milliard de dollars américains (soit 775 milliards de F. CFA).

³² Famines, pénuries d'aliments.

En dehors du programme d'atténuation et d'adaptation, le domaine de l'approvisionnement en eau et l'assainissement a été soutenu par l'Empire du Soleil Levant.

III- LA QUESTION DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La fourniture en eau potable et en services d'assainissement aux citoyens constitue l'un des principaux défis pour les gouvernements africains. Il s'agit dans cette partie d'évoquer d'une part, la gestion efficace des ressources en eau, l'accès à l'eau potable et les installations d'assainissement et d'autre part, l'éducation pour le développement durable.

1- La gestion efficace des ressources en eau

Dans le cadre du Projet de Développement d'Eau souterraine et de Formation à l'Approvisionnement en Eau, le Japon a construit un centre de formation pour le compte du Ministère éthiopien des Ressources en Eau à Addis-Abeba et formé environ 1.300 personnes dans le secteur du développement des ressources en eau depuis 1998. Dans la phase II, démarrée en janvier 2005, prenant appui sur le savoir-faire et la technologie déjà acquis, ce projet s'élargit à quinze pays africains³³ en accueillant les stagiaires originaires de ces pays dans ce centre.

Cette phase II s'est étendue sur une période de trois ans, c'est-à-dire de janvier 2005 à janvier 2008 et était d'un coût total de 360 millions de yens (JICA, 2011 : 25). L'objectif fixé par le Japon était de renforcer les capacités de 5.000 gestionnaires et utilisateurs d'eau. Jusqu'à la fin de l'année 2010, 13.064 personnes avaient déjà participé à différents types de formation et de séminaires dans le domaine des ressources hydrauliques. Le pays veut intensifier ses efforts dans le domaine même si cet objectif est déjà atteint.

2- L'accès à l'eau potable et les installations d'assainissement

Environ un tiers de la population mondiale est confronté à des pénuries d'eau, et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une eau potable sûre. 1,8 million d'enfants meurent chaque année des suites de maladies liées à l'insalubrité de l'eau. La destruction rapide de l'environnement et l'accroissement de la population sont à l'origine de la pollution des eaux et des dérèglements climatiques qui provoquent à leur tour des inondations (Hubert, 1993 : 67). La plupart des pauvres et des personnes vulnérables vivent dans des environnements défavorisés, qu'il s'agisse des zones rurales, de la périphérie des villes, des basses terres humides ou des zones arides. Les populations, vivant dans ces régions ne disposant pas d'un approvisionnement en eau potable, sont contraintes de consommer les eaux souterraines contaminées ou les eaux de surface de qualité douteuse (JICA, 2004 : 31).

³³ Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Sénégal, de la Zambie, de l'Ouganda, du Mali, du Burkina-Faso, etc.

De ce fait, beaucoup d'individus souffrent de maladies infectieuses³⁴ transmises par des vecteurs liés à l'eau. Soucieux d'améliorer leurs conditions de vie, le Japon a décidé d'étendre son aide en renforçant les capacités et autres domaines plus classiques. Par diverses actions de coopération technique axée sur le problème de l'eau, l'archipel veut contribuer à la réduction de la pauvreté.

En poursuivant son objectif qui est de fournir de l'eau potable à 6,5 millions de personnes (MAE, 2008 : 5), l'archipel a développé des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement à la fois en milieu rural et urbain. Jusqu'à fin mars 2012, des projets de subvention et de prêt visant à atteindre 9,85 millions de personnes avaient été fixés. Pour le Japon, l'eau est la base de la vie et c'est une ressource indispensable non seulement pour le maintien de celle-ci et de la santé humaine, mais également pour la préservation de l'écosystème et de toutes les activités économiques.

Pour garantir l'eau potable dans les zones rurales, le Japon construit des installations pour l'approvisionnement en eau, telles que des puits avec des pompes à pied et des installations de petite taille pour l'approvisionnement en eau fonctionnant par un système d'énergie solaire. Cela permet la réduction du travail des femmes et des enfants quant à l'obtention d'eau, ainsi que l'amélioration de l'accès à une eau saine. De 1999 à 2000, les régions côtières de la République de Guinée ont bénéficié d'un don japonais dans ce domaine. Ce dernier est estimé à 1,284 million de yens (MAE, 2007 : 2). Grâce à l'introduction du système de suivi par le gouvernement guinéen, ce projet est perçu comme une excellente pratique pour la réduction de la pauvreté dans ces régions.

Le gouvernement nippon a attribué ses prêts d'APD de 17,44 milliards de yens au Royaume du Maroc pour un projet d'alimentation en eau dans les régions de Fès et de Meknès. Ce projet a amélioré le taux global d'accès à l'eau du pays, notamment en permettant un accès à l'eau dans les foyers individuels des zones rurales en remplacement des robinets à usage commun. Il visait aussi à répondre à la demande en eau dans un contexte de croissance de la population, de l'urbanisation et du niveau de vie au Maroc.

En 2008, il a été réalisé par le Japon neuf projets³⁵ pour l'alimentation en eau dans huit pays d'Afrique. Le coût global de ces neuf projets est de 4,022 milliards de yens. Au

³⁴ Le choléra, la dysenterie, et le ver de Guinée (draconculose).

³⁵ Ces neuf projets sont : le projet pour l'alimentation en eau dans la région de Sikasso au Mali (1,02 milliard de yens) ; le projet pour l'alimentation en eau rurale dans la région du Tigray en Ethiopie (773 millions de yens) ; le projet pour le développement de l'approvisionnement en eau autour de la zone métropolitaine en Tanzanie (887 millions de yens) ; le projet pour le développement de la nappe d'eau souterraine dans la province de Luapara en Zambie (641 millions de yens) ; le projet pour l'alimentation rurale en eau dans la région d'Oromia en Ethiopie (28 millions de yens) ; le projet pour l'extension du système d'adduction d'eau à Kapsabet au Kenya (90 millions de yens) ; le projet pour l'adduction d'eau potable pour l'éradication du ver de Guinée dans la région de Tillabéri au Niger ; le projet pour l'appui à des environnements accueillants pour les enfants grâce à la participation communautaire dans les régions des Savanes, Kara et Maritimes au Togo (458 millions de yens) et le projet pour l'alimentation en eau dans la région du Plateau central et central-sud au Burkina-Faso (67 millions de yens).

Les lignes de Bouaké-La-Neuve – 2017 – N°8

niveau des petits projets locaux, ce sont cinq projets³⁶ qui ont été réalisés dans quatre pays. Ils ont coûté au Japon, 40 millions de yens (MAE, 2007 : 3).

Dans le cadre du système d'urgence d'alimentation en eau destiné à s'attaquer au changement climatique, le Japon a mis en place de mars à avril 2009, un projet de 400 à 1.000 millions de yens (soit 3,9 à 9,7 millions de dollars américains) (JICA, 2012 : 23). Ce don a été respectivement approuvé pour l'Éthiopie, le Mozambique, le Niger et le Sénégal³⁷ pour la fourniture d'installations d'eau pure et de matériel de prévention des catastrophes.

Au total, l'approvisionnement en eau est l'un des domaines prioritaires de l'APD du Japon en Afrique. Depuis la TICAD IV, le Japon a fourni de l'eau potable à 10 millions de personnes et formé 13.000 autres jusqu'en 2012.

Tableau : Montant total de l'APD du Japon dans les projets du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique (avril 2008-mars 2011 en millions de yens)

	2008	2009	2010	2011	Total
Prêts	-	15.487	7.012	23.534	46.033
Dons	10.044	16.047	11.307	8.510	45.908
Coopération technique	1.249	2.057	1.697	1.667	6.670

Source : JICA, TICAD IV, *Rapport annuel d'activités 2012*, 25 p.

Le tableau, ci-dessus, met en relief l'aide du Japon à l'Afrique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. On retient que l'archipel dispose de trois instruments d'intervention

³⁶ Le projet pour l'approvisionnement d'eau pour le village Hamancho, Kembata Tembaro Zone, 10 millions de yens à l'Éthiopie signé le 8 septembre 2008, le projet pour l'approvisionnement d'eau et l'éducation non-formelle à Enarej Enawga Woreda, Amhara, 10 millions de yens à l'Éthiopie signé le 25 novembre 2008, le projet de l'extension pour les Pipelines d'eau dans le South Tongu District, 6 millions de yens au Ghana le 14 janvier 2009 et le projet de Réhabilitation des Forages d'Eau potable dans les régions centrales de la République Démocratique du Congo, 10 millions de yens le 17 septembre 2008.

³⁷ Dans les communautés rurales du Sénégal, près de 40% de la population locale est privée d'accès à l'eau potable salubre. Les maladies hydriques affectent gravement la population confrontée à d'épuisantes charges de travail qui s'ajoutent à la collecte de l'eau dans des sources éloignées. Le Japon a apporté un soutien combinant la construction et la réhabilitation d'installations d'approvisionnement en eau de forage grâce à une aide sous forme de dons, et l'amélioration du fonctionnement et de la maintenance dirigés par la communauté grâce à la coopération technique. Le projet « Eau potable pour tous et appui aux activités communautaires (PEPTAC) » (phase 1, de février 2003 à janvier 2006 ; phase 2, de novembre 2006 à mars 2010). Cet objectif a pu être atteint en encourageant la création d'associations d'usagers de l'eau afin d'assurer le fonctionnement et la maintenance adéquats des installations d'eau par les membres de la communauté ; en favorisant la construction de toilettes et une bonne hygiène ; mais également en développant des activités génératrices des revenus telles que la culture de légumes et d'autres activités productives grâce à l'eau rendue disponible en évitant le gaspillage. Grâce à ces initiatives, le nombre de personnes ayant accès à une eau potable et salubre a augmenté de près de 750.000 depuis 1990. La cible, consistant à réduire de moitié le nombre de personnes privées d'accès à l'eau, a été réalisée à 60%. Le gouvernement et le peuple du Sénégal ont jugé positif le bilan de la coopération japonaise.

dans ce domaine. Il utilise des prêts, des dons et sa coopération technique. De 2008 à 2011, le Japon a investi au total 98.611 millions de yens.

Grâce à ces initiatives du gouvernement du Japon, le nombre de personnes ayant accès à une eau potable et salubre a augmenté. En réalité, il a permis à 22 millions de personnes dans 53 pays d'avoir accès à l'eau potable. L'aide nipponne a contribué à améliorer l'état de santé et le bien-être des populations locales. Tous ses objectifs ne peuvent pas être atteints sans une sensibilisation de la population locale d'où l'importance de l'éducation pour le développement durable.

3- L'éducation pour le développement durable en Afrique (EDD)

Dans le cadre de la promotion de l'EDD, le Japon entreprend un certain nombre d'activités au niveau de l'enseignement supérieur. Afin de développer des activités modèles et un matériel pédagogique pratique destinés aux personnes travaillant dans le domaine de l'EDD, cinq projets³⁸ exploitant les connaissances des universités japonaises ont été mis en œuvre en Afrique entre 2008 et 2009. Parallèlement à cela, l'archipel nippon soutient le projet d'EDD en Afrique (EDDA), de l'Université des Nations-Unies (UNU). Le Japon conçoit l'éducation comme un outil efficace de sensibilisation.

Grâce aux fonds d'amorçage du gouvernement japonais, l'UNU a développé des programmes de Master en EDD au sein d'universités africaines, qui couvrent trois domaines : "le développement rural intégré", "le développement urbain durable" et "la gestion des ressources minières". Le dernier point intéresse le Japon, car une partie de son industrie dépend énormément de l'Afrique minière. Par exemple, 85% de la platine utilisée dans l'industrie de l'automobile et 67% du manganèse nécessaire à la fabrication de batteries proviennent du continent africain. Par ailleurs, Nippon Steel Corporation et Nippon Steel Trading Co. Ltd sont présents au Mozambique à travers le charbon coke (33%). Pour le pétrole et le gaz naturel et autres matières premières, quinze firmes japonaises sont présentes en Algérie. L'aide nipponne est donc en quelque sorte liée.

Le Forum international sur le dialogue EDD de 2008 s'est déroulé du 3 au 5 décembre à Tokyo (Japon) pour débattre d'actions concrètes sur la mise en œuvre d'activités d'EDD avec les pays membres de l'UNESCO (dont ceux d'Afrique). La conclusion et les recommandations pour la promotion de l'EDD, au cours des cinq prochaines années ont été adoptées par 350 participants de

³⁸ Les cinq projets choisis pour la mise en œuvre de l'Initiative de la coopération internationale pour l'exercice 2008-2009 sont : Madagascar : développement de matériaux pilotes d'EDD par le biais du Jardin zoologique et botanique de Tsimbazaza (Université d'éducation de Miyagi), le Mozambique : développement de matériaux d'EDD destinés à forger une éthique mondiale dans le cadre d'une collaboration entre le Mozambique et le Japon (Université d'Ehime), l'Afrique du Sud : éducation au développement durable dans les écoles primaires et secondaires: un projet de développement d'un module pédagogique pour application en classe dans le cadre d'une collaboration entre l'Afrique du Sud et le Japon (Université chrétienne internationale), la Tanzanie : développement d'un module d'enseignement médical basé sur les communautés incorporant et promouvant les concepts de l'EDD (Université de Mie) et la Zambie : développement d'un module de modèle d'EDD pour l'enseignement élémentaire en Zambie (Université de l'Education d'Hokkaido) et la Promotion de l'EDD en matière d'alimentation, de nutrition et de santé par l'intermédiaire des centres d'apprentissage communautaires (Université Okayama).

trente-neuf pays³⁹ dont six pays africains⁴⁰. Il s'agissait de soutenir le Programme de l'UNESCO pour la Formation d'Enseignants sur l'EDD en Afrique subsaharienne par le Fonds en fiducie du Japon destiné à l'Éducation pour un développement durable. Le projet consistait à mettre en place un enseignement sur l'environnement destiné aux enseignants de l'Afrique par l'UNU pour un montant de 30 millions de yens. L'idée est de transmettre aux enseignants l'importance de la préservation de l'environnement pour une large diffusion. La conférence internationale sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement durable en Afrique s'est tenue à Tokyo en octobre 2011.

Il faut préciser que l'activité principale du projet d'EDDA⁴¹, pendant sa première année fiscale en 2008, consistait en l'organisation d'une conférence rassemblant environ quarante universitaires africains et japonais experts en matière de l'éducation pour le développement durable. Le but de cette conférence était de définir les contours du programme d'enseignement des deuxième et troisième cycles universitaires portant sur le développement durable en Afrique et de fournir des conseils permettant la mise au point du document de proposition de projet.

La deuxième année fiscale (avril 2009 - mars 2010) a vu la mise au point du programme d'élaboration du programme et curriculum, y compris la structure thématique et la structure internationale. Il comprenait un volet Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de formation de réseaux interuniversitaires contribuant à la réalisation du projet⁴². Enfin, la troisième année fiscale (avril 2010 - mars 2011) est la phase de synthèse de programmes. Il était question de l'expérimentation du programme pilote d'instruction d'EDD pour les différents secteurs thématiques. Il s'agissait de l'analyse des résultats de l'expérience-pilote et de rédaction d'un rapport final avec présentation dans le cadre d'une conférence dans le but de partager les résultats et de définir les prochaines étapes et leurs contenus. L'UNU a débuté le projet d'EDDA avec des fonds en provenance du gouvernement japonais (de l'ordre de 200.000 à 300.000 dollars américains) combiné avec l'expertise, les qualifications et l'expérience accumulées dans le cadre des projets de recherches effectués dans le secteur de la formation pour le développement durable.

L'Afrique est convoitée pour ses ressources (biodiversité, forêts, hydrocarbures⁴³, mines, terres arables) par les puissances émergentes, mais également par les puissances industrielles, dont le Japon. Elle constitue un marché qui est de 900 millions de personnes en 2010, et qui va atteindre deux milliards de personnes en 2050. Le Japon a donc un intérêt particulier à entretenir et à développer une relation durable avec le continent africain, lui qui

³⁹ Argentine, Brésil, Colombie, Pérou, Thaïlande, Pologne, Inde, etc.

⁴⁰ Ce sont le Kenya, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Ghana, etc.

⁴¹ Le projet EDDA a été lancé en octobre 2008.

⁴² Il s'agit de la mise en place de protocoles de collaboration (portant par exemple sur l'accréditation scolaire, inscription d'étudiants, contribution d'instruction, échange d'instructeurs et d'étudiants, etc.).

⁴³ L'Afrique continentale représente 12% de la production mondiale de pétrole et 10% des réserves mondiales.

est pratiquement sans ressources naturelles. Ce qui explique en grande partie le soutien du Japon à l'Afrique dans de nombreux domaines⁴⁴.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, nous constatons que la contribution japonaise est importante pour les pays africains. La dégradation de l'environnement et le changement climatique représentent l'une des pires menaces pour le développement de l'Afrique. Ils affectent la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles et menacent également des décennies de développement socio-économique sur le continent. L'Afrique doit avoir davantage accès aux énergies propres et bon marché grâce à une technologie adéquate afin de promouvoir le développement économique et améliorer la qualité de vie de ses populations. La perte de la diversité biologique, la dégradation des ressources en eau, des zones humides et des forêts, et les risques accrus attribués aux changements climatiques menacent de faire perdre les acquis et de compromettre toute réussite.

Le Japon prend donc des mesures concrètes pour accompagner l'Afrique à lutter contre la déforestation et la dégradation de l'environnement. Il l'accompagne pour promouvoir le reboisement par le biais d'un financement adéquat et la mise en place d'une gestion durable des forêts, notamment dans le Bassin du Congo. Le Japon apporte son aide aux pays africains afin de parvenir à une croissance sobre en carbone. Car malgré la violence et l'instabilité politique, le Japon sait qu'il ne peut pas se désengager dans le combat qu'il a entrepris avec le continent aux immenses richesses et marché prometteur.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

Banque Africaine de Développement, *Aide au développement et accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique subsaharienne*, Tunis, 2011, 35 p.

JICA, *Rapport annuel 2008 sur la réalisation du plan d'action de la quatrième TICAD*, février 2009, 26 p.

JICA, *Rapport annuel 2003, La nouvelle JICA : valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales, favoriser le rapprochement des partenaires*, Paris, Barnéoud, 2004, 232 p.

JICA, TICAD IV, *Rapport annuel d'activités 2010*, 30 p.

JICA, TICAD IV, *Rapport annuel d'activités 2011*, 28 p.

JICA, TICAD IV, *Rapport annuel d'activités 2012*, 29 p.

⁴⁴ On peut noter l'économie, l'agriculture, la santé, l'éducation, la culture, la consolidation de la paix, l'environnement et le changement climatique, les infrastructures, etc.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, *L'APD du Japon dans les domaines de l'environnement et de l'énergie pour le développement durable en Afrique*, mars 2007, 5 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, Discours du Premier Ministre Yasuo FUKUDA à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur la Sécurité alimentaire mondiale : *Les défis du Changement climatique et des Bioénergies*, Rome, 3 juin 2008, 5 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, Discours prononcé par Masahiko Koumura, Lors du Colloque sur l'Eau et l'Hygiène, "Année internationale de l'assainissement – Une plateforme d'action en Afrique et en Asie" à l'Université des Nations Unies, Tokyo, 22 février 2008, 8 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, *l'APD du Japon dans les domaines de l'Environnement et de l'Énergie pour un Développement Durable en Afrique*, mars 2007, 5 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, *Rapport d'évaluation de l'assistance publique du Japon par pays, République du Sénégal*, mars 2006, 13 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, *Discours de Yoriko KAWAGUCHI à l'occasion de déjeuner des Ministère des Affaires Etrangères des pays africains*, 24 septembre 2004, 8 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, *Résumé de la TICAD*, Yokohama, 30 mai 2008, 12 p.

Ministère des Affaires Etrangères du Japon, *20 ans de processus de la TICAD et d'aide publique au développement du Japon pour l'Afrique*, 2013, 10 p

PNUE, 2002, *L'avenir de l'environnement en Afrique : le passé, le présent et les perspectives d'avenir*, AERO, Nairobi, 421 p.

PNUE, *Changements climatiques, incidences, adaptation et vulnérabilités*, 2014, 40 p.

Sources électroniques

<http://www.mofa.go.jp/region/africa/ticadfollow-up/report/index.htmlx>.

http://www.jica.go.jp/activites/report/field/2003_01.html.

Bibliographie

ABRAMOVITZ Janet, « *Sauvons la forêt* » in L'Etat de la planète, Economica, 1998, 282 p.

BAINES John, *Préserver l'atmosphère*, Paris, Editions Planète-verte, 1990, 45 p.

Centre Régional AGRHYMET, *Le Sahel face aux changements climatiques : enjeux pour un développement durable*, octobre 2010, 43 p.

EXBALIN Jacques, *Le Réchauffement climatique à la portée de tous*, Paris, l'Harmattan, 2009, 323 p.

FAUCHEUX Sylvie et Noël Jean-François, *Les Menaces globales sur l'environnement*, Paris, La Découverte, 1990, 125 p.

FLANNERY Tim, *Agir contre le réchauffement climatique*, Paris, Héloïse d'Ormesson, 2009, 250 p.

- GIRAD Jacques (sous la direction), *L'Énergie en Afrique*, Paris, Karthala, 1994, 467 p.
- GUEHI Ibo Jonas et LÉONARD Eric, « Appropriation et gestion de la rente forestière en Côte d'Ivoire » in *Politique Africaine : L'homme et la nature en Afrique*, Karthala, 1994, pp 25-36.
- HAUHOUOT Asseyo, « Environnement et mondialisation », in *Revue des lettres et des sciences sociales de l'Université de l'Atlantique-Abidjan*, n°1, 2007, pp 6-22.
- HUBERT Nicolas, *Splendeurs fragiles d'Afrique centrale : Hommes et nature (Apprendre et comprendre pour mieux protéger notre environnement)*, Paris, CEE, 1993, 120 p.
- HUET Sylvestre, *L'imposteur, c'est lui*, Paris, Stock, 2010, 188 p.
- KANDEL Robert, *L'incertitude des climats*, Paris, Pluriel, 1998, 207 p.
- KEMPF Hervé, *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil, 2007, 147 p.
- MERCIER Jean Roger, *la Déforestation en Afrique : situation et perspectives*, Aix-en-Provence, EDISUD, 1991, 179 p.
- SACHS Ignacy, *L'écodéveloppement : stratégies pour le XXI^e siècle*, Paris, Syros, 1997, 123 p.
- SENDER Elena, « L'Afrique veut des fonds pour ses forêts » in *Sciences et Avenir* n°754 de décembre 2009 (Contrôler le climat), pp 58-60.
- TRIE BI Djié Jacques, *La Coopération Ivoir-japonaise*, Mémoire de fin de cycle, ENA, 1985, 117 p.
- VOLE BI Florentin, *L'Aide japonaise au développement : le cas de la Côte d'Ivoire*, Mémoire de fin de cycle, ENA, octobre 2007, 109 p.
- WHELAN Tensie (sous la direction), *L'Écotourisme : gérer l'environnement*, Paris, Nouveaux Horizons, 2003, 197 p.

PERCEPTION DES ETUDIANTS ET ENSEIGNANTS DES MOOCs DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE

KAHI Oulaï Honoré

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
Département des Sciences du Langage et de la Communication
ub.toutpeordi@gmail.com

RESUME

Dans les universités publiques en Côte d'Ivoire, des étudiants et des enseignants se sont enthousiasmés des MOOCs ; d'autres, sont plutôt hésitants voire méfiants. L'objectif de cette étude est donc d'analyser les représentations afin de mieux comprendre les facteurs qui influencent les perceptions des étudiants et des enseignants face aux MOOCs. La méthodologie utilisée recourt à l'observation documentaire, aux entretiens focalisés et à l'administration de questionnaires. Les résultats obtenus montrent que l'utilité perçue, les attributs de l'innovation et l'influence sociale amènent les acteurs clés à considérer les MOOCs comme une technologie future et possible. Par ailleurs, les impressions issues des expériences vécues par certains répondants dans les initiatives individuelles s'ajoutent aux perceptions des non-initiés face aux MOOCs. Au total, les MOOCs sont perçus comme des outils pouvant véhiculer du sens autour des universités publiques en Côte d'Ivoire.

MOTS CLES : MOOC, représentation, perception, utilité, technologie, innovation

ABSTRAC

Ivorian public universities' students and teachers are getting enthusiastic about MOOCs. Some of them are hesitant more again suspicious. This research aim is to analyse the representations in order to understand factors which influence teachers and students perceptions face to MOOCs. The methodology used including documentary observation, focus groups method, questionnaire. The results shows that the perception of the usefulness, innovation attributes and social influence lead the key actors to consider MOOCs as a future possible technology. Furthermore, the impressions from others experiences by some people through personal initiatives weight a lot in non initiates face to MOOCs. Finally, MOOCs are perceived as tools permitted to carry meaning around public universities in Côte d'Ivoire.

KEY WORDS : MOOC, representation, perception, usefulness, technology, innovation

INTRODUCTION

Une plateforme MOOC standard « repose sur des séquences pédagogiques organisées comme des cours et basées sur des vidéos courtes, sur des ressources complémentaires en textes, sur des quiz et sur un forum. » (Boullier, 2015 : 80). Une telle plateforme se caractérise surtout par une capacité d'attraction de tous les publics. La plupart des études réalisées jusqu'ici montrent par ailleurs, que le principal des publics des MOOCs vient des étudiants et des classes moyennes des pays industrialisés et des pays en développement (Engel, 2014). En Côte d'Ivoire, des étudiants et des enseignants – en dehors des hésitants et les méfiants – se sont enthousiasmés des MOOCs et ont entrepris des initiatives individuelles en s'inscrivant à des formations de leurs choix. En outre, les autorités universitaires ont élaboré le projet AMRUGE-CI dont le premier volet a priorisé la formation des enseignants formateurs/tuteurs aux MOOCs (MOOC CERTICE). Perçus comme « une nouvelle étape de l'arrivée du numérique dans l'enseignement supérieur, les MOOCs sont capables de véhiculer du sens autour des universités » (Lhommeau, 2014 : 153 ; 156). Pour Compagnon (2014), « les MOOCs, sous leur forme actuelle, sont peu performants en matière de formation initiale, notamment auprès des publics défavorisés, alors que leur utilité semble confirmée pour la formation continue des élites déjà diplômés » ; et, l'auteur ajoute : « Les MOOCs n'ont plus la prétention de remplacer entièrement les campus physiques et les cours présentiels » (Compagnon, 2014 : 173-174)

Les études sus-mentionnées et les initiatives individuelles des enseignants et étudiants montrent que les MOOCs peuvent être une technologie future et possible pour les universités publiques en Côte d'Ivoire. Mais le "faible taux de complétion des MOOCs" (Delpech et Diagne, 2016), la réadaptation au "format SPOC" (Compagnon, 2014) et les processus de changement avec leur corollaire de reconfiguration (de l'organisation, des compétences, des rôles), suscitent multiples interrogations. Les MOOCs seront-ils acceptés par toutes les parties prenantes dont les enseignants, les étudiants et les diverses strates des décideurs dans l'administration universitaire ? Les MOOCs seront-ils détournés ou rejetés sur le long terme ? Quelles sont les impressions de ceux qui ont déjà entrepris des initiatives individuelles dans la pratique des MOOCs ? Qu'en pensent les étudiants et les enseignants qui sont prioritairement concernés ? Nous résumons ces préoccupations en une seule question de recherche : Quelles sont les représentations des étudiants et des enseignants face aux MOOCs ?

L'objectif de cette étude est d'analyser les représentations afin de mieux comprendre les facteurs qui influencent les perceptions des étudiants et des enseignants face aux MOOCs. Notre recherche vise à mettre au jour les perceptions des deux types d'acteurs principaux susmentionnés, d'examiner les déterminants technologiques, d'explicitier les attributs de l'innovation technologique et enfin de spécifier les écarts entre les attentes suscitées par les MOOCs et les expériences d'utilisation personnelle déjà vécues.

Le présent article est ainsi organisé : nous présentons dans un premier temps, les représentations sociales et professionnelles, le processus d'acceptabilité sociale et le processus d'acceptation d'une technologie. La méthodologie et les résultats de l'analyse des données quantitatives ainsi que des extraits de conversation sont ensuite présentés. La discussion nous permet d'apprécier dans quelle mesure les représentations vont influencer sur les perceptions des enseignants et des étudiants pour ce qui est de l'acceptabilité et de l'acceptation des MOOCs. L'acceptabilité et l'acceptation des MOOCs sont elles-mêmes analysées au prisme des composantes du processus de l'acceptabilité d'une technologie ainsi que des caractéristiques et des facteurs du processus d'acceptation. Nous tirons finalement quelques conclusions sur la manière dont sont socialement construits les diverses perceptions et représentations des technologies.

1. CONTEXTE THEORIQUE

L'utilisation éventuelle des MOOCs dans les universités publiques en Côte d'Ivoire est une nouveauté en matière d'intégration des TICs en éducation. Dans ce sens, notre recherche recourt au contexte théorique des représentations sociales et professionnelles. De plus, elle tient compte également des concepts d'acceptabilité et d'acceptation d'une technologie, ici les MOOCs, par les futurs utilisateurs que sont les enseignants et les étudiants.

1.1. Représentations sociales et professionnelles

Initialement formulée par Moscovici (1976) et enrichie par diverses contributions dont celles de Doise (1992), Jodelet (1989), Piasser (1999) etc., la théorie des représentations sociales constitue le premier cadre de référence pour cette étude. Elles sont appréhendées comme « un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitude à propos d'un objet » (Abric, 1994, p. 19). En plus d'être une structure cognitive (mentale), les représentations sociales sont « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la constitution d'une réalité commune à un ensemble social. » (Jodelet, 1989, p. 36). C'est dire que plusieurs individus peuvent créer et adopter la même représentation d'un objet et s'y référer, interférer et anticiper les événements du monde extérieur ; adopter un ensemble de pratiques visant la maîtrise quotidienne de ce monde par exemple posséder des connaissances en rapport avec une technologie comme les MOOCs.

Par ailleurs, Doise (1990) postule que les représentations sociales sont « des principes générateurs de prise de position qui sont liés à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux » (Doise, 1990, p. 127). Cet aspect des représentations sociales réfère aux régulations sociales liées aux positions des individus dans le champ des rapports de production. C'est la troisième modalité du second processus : l'ancrage sociologique qui est essentiel pour

cette étude. L'auteur l'explique ainsi : « Lorsqu'on compare les opinions et croyances des différents groupes, on fait nécessairement l'hypothèse que des expériences communes aux membres de chaque groupe, leur insertion spécifique dans un ensemble de rapports sociaux partagés, donnent lieu à des dynamiques représentationnelles semblables ». (Doise, 1992, p. 193). Ainsi par rapport à un même objet de l'environnement, les individus reçoivent diverses informations, alors sources de de communication. Suite à des interactions répétées, les individus vont alors conserver en mémoire, interpréter, compléter et réorganiser celles-ci différemment selon la place de leur groupe dans la société. Piaser (1999), à propos des groupes constitués à des fins professionnelles, parle de représentations professionnelles qui « sont des représentations sociales portant sur des objets appartenant à un milieu professionnel spécifique et partagées par les membres d'une même profession. » (Piaser, 1999 in Rossini, 2015 : 95).

Les représentations sociales remplissent plusieurs fonctions : les fonctions *savoir* permettent de comprendre et d'expliquer la réalité ; les fonctions *identitaires* définissent l'identité du groupe et permettent la sauvegarde de sa spécificité ; et, les fonctions *justificatives* autorisent à postériori d'expliquer les prises de position et les comportements (Abric, 1994 : pp 15-17). Les représentations sociales vont donc guider les actions, car elles définissent la finalité des situations en lien avec l'objet, constituant un système d'attentes et ayant un aspect normatif prescripteur des comportements (Abric, 1994). Par ailleurs, les représentations sociales permettent aux individus de disposer de croyances communes, nécessaires à une compréhension mutuelle à propos d'un objet.

Se représenter un package d'outils d'apprentissage comme les MOOCs, implique d'avoir des connaissances relatives à l'environnement numérique de formation. Cette représentation est également une forme de connaissance socialement élaborée, partagée et à visée pratique en matière d'apprentissage et d'enseignement aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants. Ces deux parties prenantes adoptent des représentations de l'objet MOOC et s'y réfèrent dans une finalité tant symbolique (interprétation et anticipation) que dans une finalité opératoire (adopter un ensemble de pratiques visant la maîtrise des outils liés aux MOOCs). Ces représentations vont influencer sur les perceptions des enseignants et des étudiants pour ce qui est de l'acceptabilité et de l'acceptation des MOOCs.

1.2. Acceptabilité sociale d'une technologie

L'acceptabilité sociale (Nielsen, 1994) comprend « les impressions des utilisateurs, les attitudes et les contraintes sociales et normatives conduisant à choisir ou supporter l'utilisation d'une technologie donnée » (Bobilier et Dubois, 2009). L'acceptabilité sociale exprime le fait que l'utilisateur a un choix face à la technologie : la possibilité d'évaluer par anticipation les

coûts et les bénéfices en termes d'utilité, de facilité d'utilisation etc. Cette évaluation porte également sur trois orientations que sont :

- les *déterminants technologiques* incluant l'ergonomie fonctionnelle et l'appropriation fonctionnelle ; ces déterminants comprennent également les caractéristiques de l'organisation qui peuvent faciliter ou entraver l'acceptabilité en termes d'attitudes et de comportements.

- les *attributs de l'innovation technologique* qui sont appréhendés en termes d'avantages relatifs, d'accès rapide, d'utilité perçue et de facilité d'utilisation. Ces attributs peuvent conduire à l'efficacité de l'innovation technologique et favoriser son adoption.

- *les écarts entre les attentes suscitées* par la technologie et la *satisfaction obtenue* lors de l'utilisation par les usagers. Outre la satisfaction utilisée ici comme critère d'évaluation, Chin et Lee (2000) estiment que ce sont les écarts entre les attentes (efficacité, performance, efficacité) et résultats de l'utilisation qui ont un impact sur la satisfaction (réelle, vécue). Moon et Kim (2001) ajoutent que la jouissance et la facilité d'usage auraient plus d'effets sur l'attitude individuelle que l'utilité perçue (Bobilier et Dubois, 2009).

Bobilier et Dubois (2009) expliquent que l'acceptabilité sociale cherche à prédire et modéliser les comportements futurs et probables des utilisateurs. Ils précisent que « d'un point de vue méthodologique, l'acceptabilité invite les utilisateurs à évaluer l'acceptabilité du futur dispositif par anticipation des coûts/bénéfices sur un certain nombre de dimensions (utilité, facilité d'utilisation, respect des normes du groupe, image de soi, etc.). L'acceptabilité sociale amène à opter en faveur de l'utilisation d'une technologie donnée dans un contexte spécifique.

Mentionnons à toutes fins utiles que deux approches sont utilisées pour montrer que le processus d'adoption d'une technologie s'inscrit dans une logique progressive : le *processus d'acceptabilité* et le *processus d'acceptation*. Nous n'avons pas retenu pour cette étude, le processus d'acceptation car il réfère à l'acceptation effective dans le cadre de l'intégration d'une technologie dans un domaine d'activité spécifique.

2. OBJECTIF

L'objectif de cette étude est d'analyser les perceptions des enseignants et des étudiants de l'utilisation des MOOCs. Deux axes d'analyse ont été retenus : i) examiner in fine les perceptions des MOOCs comme *technologies futures et possibles* ; ii) exploiter les perceptions issues des *expériences vécues dans la pratique* des MOOCs.

3. METHODOLOGIE

Une stratégie de recherche mixte a été retenue : quantitative pour établir le profil des répondants et mesurer les intentions d'usage naissantes des MOOCs ; qualitative pour explorer les représentations et les perceptions des étudiants et des enseignants. L'enquête s'est déroulée

en trois temps : du 6 juin au 8 juin 2015 ensuite du 23 au 25 juin 2015 et enfin du 21 au 23 juin 2016 avec les formateurs/tuteurs. L'enquête avec les étudiants s'est déroulée en deux temps : pendant le deuxième trimestre de l'année 2015 et à la même période de l'an 2016. Cette étude est terminée avant la formation CERTICE SUP (des enseignants volontaires du Supérieur) en ligne qui s'est déroulée en octobre 2016.

3.1. Population à l'étude et constitution de l'échantillon

La population à l'étude regroupe enseignants et étudiants en 4 strates : enseignants formateurs/tuteurs (ESFT), enseignants non-initiés (ESNI) aux MOOCs, étudiants initiés (ETI) aux MOOCs et étudiants non-initiés (ETNI) aux MOOCs. Nous estimons que les profils des enquêtés doivent être pris en compte de telle sorte qu'il y ait une similarité entre les caractéristiques de la population et l'échantillon utilisé. Notre souci est d'obtenir une meilleure représentativité de la population. C'est pour cela qu'un échantillon de convenance (Grosjean, 2007) de 80 répondants a été constitué. Parmi ces volontaires, une sélection de quotas (N'DA, 2015) a été faite dans les proportions suivantes : deux groupes dont 50 enseignants et 30 étudiants. Ces répondants ont été répartis comme suit : 2 ESFT par université sur les 5 retenues, 20 ESNI à l'Université de Bouaké à raison de 10 pour chacun des 2 campus, 5 ETI et 25 ETNI pour tout l'Université de Bouaké.

3.2. Collecte des données

La collecte des données s'est faite au moyen de trois techniques : l'observation documentaire, les entretiens focalisés et l'administration du questionnaire. La première concerne la consultation des rapports d'études, les documents de travail sur le projet AMRUGE-CI et des articles scientifiques. La deuxième technique a permis de mener des entretiens focalisés (focus group). C'est un travail approfondi de récolte de données avec des relances qui permettent de dépasser les réponses superficielles et de faire évoquer les ressentis des participants, leur perceptions et leurs représentations des technologies. Les axes des entretiens avec les enseignants portent sur les intentions d'adoption, les antécédents d'usage des TICs et finalement les perceptions globales des MOOCs dans les pratiques pédagogiques en éducation. Les axes des entretiens avec les étudiants portent sur leurs usages du numérique, leurs besoins d'apprentissage et leurs perceptions des MOOCs. Le questionnaire est venu en complément de l'observation documentaire, des entretiens focalisés pour suppléer les lacunes de l'exploration.

3.3. Analyse des données

Les données quantitatives recueillies par le biais du guide d'entretien dans un premier temps et du questionnaire (questions fermées) dans un second temps sont analysées par la méthode de statistiques descriptive : distribution de fréquences, moyenne et écart type. Nous

avons utilisé le logiciel Microsoft Excel pour les fonctions statistiques précitées. Les données qualitatives recueillies par le truchement du guide d'entretien et des questions ouvertes, font l'objet d'une analyse thématique de contenu afin de faire émerger les opinions, les idées et les croyances des participants (Fortin, 2016) en rapport avec l'acceptabilité sociale des MOOCs. Les unités de sens sont regroupées en verbatims issus des entrevues avec les enseignants et les étudiants sur les mêmes axes précités. Cette analyse permettra de comprendre en profondeur, les perceptions que les étudiants et les enseignants ont des MOOCs.

4. RESULTATS

Nous exposons dans la présente section et en lien avec l'objectif, les résultats de l'étude. Dans un premier temps, nous présentons les perceptions des deux types d'acteurs sur les MOOCs comme technologie future et possible dans les universités publiques en Côte d'Ivoire. Dans un second temps, nous faisons connaître les perceptions issues des expériences vécues par une partie de l'échantillon, dans les initiatives individuelles de pratiques des MOOCs.

4.1. Perceptions des acteurs des MOOCs comme technologie future

Au cours des entretiens, les enseignants et les étudiants ont mentionné entre autre : l'utilité perçue des MOOCs, les attributs de l'innovation technologique liée aux MOOCs et les intentions d'utilisation comme des déterminants de l'accessibilité sociale.

Les acteurs clés estiment que les MOOCs ont des avantages relatifs (*utilité perçue*) qui peuvent améliorer les performances des parties prenantes. Les avantages présumés cités sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Perception des avantages présumés des MOOCs par les étudiants et les enseignants

Avantages présumés	ESFT	ETI	ESNI	ETNI	Ecart type
Peut permettre d'apprendre plus rapidement	4,12	4,18	3,80	4,48	0,278747
Peut aider à accéder à d'autres cours	4,15	4,45	4,20	4,05	0,170171
Peut rendre la formation aisée	3,75	4,40	3,60	4,18	0,371337
Peut améliorer les pratiques de formation	4,78	4,55	4,35	4,15	0,269984
Peut permettre de trouver des outils appropriés	4,12	4,10	4,25	4,45	0,161038
Peut rendre l'apprentissage aisé pour les étudiants	4,50	4,32	4,75	4,65	0,187349

Nous utilisons l'écart type, indicateur de dispersion, pour mesurer l'homogénéité de nos données. Trois types d'avantages relatifs ont un écart type sensiblement égale à 0,1, donc très faible. Il y a une similitude des réponses et les perceptions sont similaires. Pour les trois autres

items, l'écart type est supérieur à 0,1. Les réponses sont dispersées et donc mitigées, il n'y a pas de concordance de points de vue ou de perceptions pour ces avantages présumés.

Comme l'utilité perçue, des items ont été énumérés au cours des entretiens focalisés pour apprécier les caractéristiques (*attributs de l'innovation technologique*) fonctionnelles des MOOCs. La figure 1 illustre cette appréciation par les acteurs clés présumés pour l'utilisation des MOOCs dans les universités publiques.

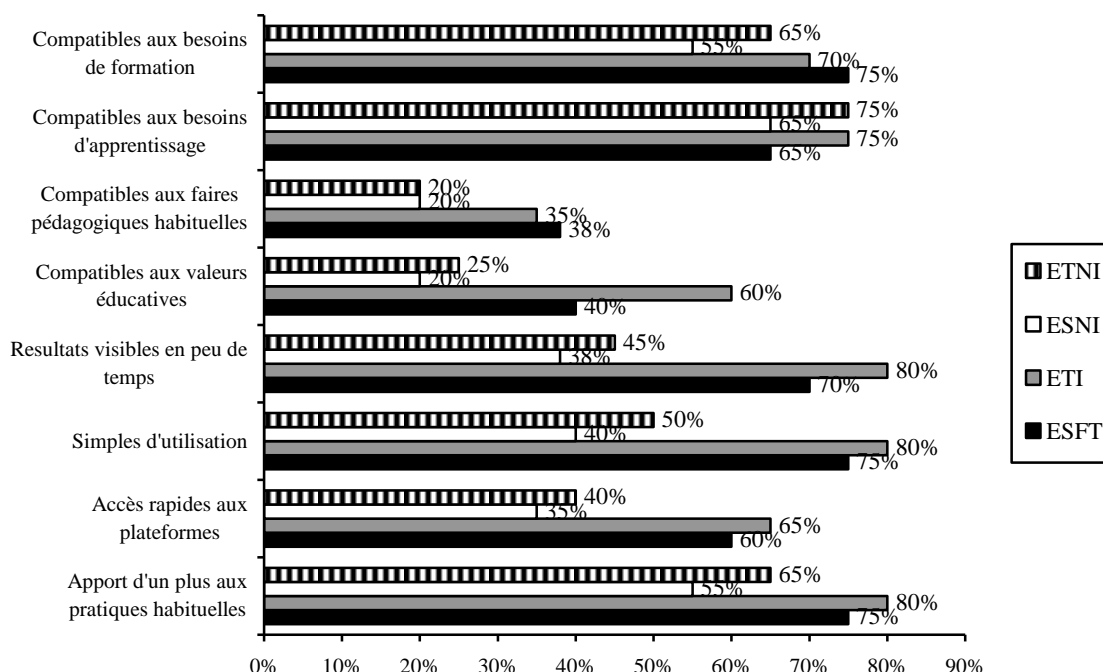


Figure 1 : Perception des répondants des attributs des MOOCs

Les répondants ont des perceptions identiques (pourcentage au-delà de 55%) sur les attributs suivants : "apport d'un plus aux pratiques habituelles" (55% à 80%), "simplicité d'utilisation" (75% et 80%), "résultats visibles en peu de temps" (70% et 80%), "compatibilité avec les besoins d'apprentissage" (65% à 75%) et "compatibilité avec les besoins de formation" (55% à 75%). Les autres attributs ne sont pas sous-estimés (valeurs autour de 50%) par les répondants. Les perceptions sont donc positives pour les attributs des MOOCs ; une correspondance est établie entre les tâches d'apprentissage/formation et les fonctionnalités des MOOCs.

Outre les attributs, les *déterminants d'utilisation* ont été investigués à travers trois items : l'attitude, l'influence sociale et le degré de motivation (Tableau 2). Les unités de sens les plus fréquentes dans les extraits d'entretien sont : "complément de pratique", "renforcer la créativité

et la motivation", "utiliser les outils numériques", obtention de meilleurs résultats", "compétences complémentaires", "mieux outillés", "commentaires favorables", "bonne organisation", "capables d'apprendre".

Tableau 2 : Perception en rapport avec les divers déterminants d'utilisation des MOOCs

	Extraits d'entretien
Attitude	<p>« L'utilisation des MOOCs en complément des pratiques éducatives existantes et des outils d'apprentissage en usage sera avantageuse pour les enseignants et les étudiants. »</p> <p>« L'utilisation des MOOCs renforcera la créativité et la motivation des étudiants. »</p> <p>« Les étudiants et les enseignants pensent à utiliser les outils numériques dès qu'ils ont une activité de recherche ou d'apprentissage. »</p> <p>L'utilisation des MOOCs contribuera à l'obtention de meilleurs résultats dans l'apprentissage. »</p>
Influence sociale	<p>« Les enseignants et les étudiants qui utilisent les technologies numériques en général dans l'apprentissage ont des compétences supplémentaires et sont mieux outillés. »</p> <p>« Les commentaires sur les technologies numériques et les MOOCs sont favorables et ceux qui ont obtenus les certificats en ligne sont fiers d'en parler. »</p> <p>« Aujourd'hui, les MOOCs sont popularisés et on peut suivre les cours des grandes universités sans bouger de chez soi. »</p>
Propre degré de motivation	<p>« Je pense à obtenir des certificats MOOCs dans deux domaines ou même quatre domaines de compétences. »</p> <p>« Une bonne organisation personnelle est requise pour suivre les cours en ligne sur les MOOCs et ça, je peux le faire. »</p> <p>« Je suis capable d'apprendre quelque chose de nouveau avec d'autres universités par le biais des formations MOOCs. »</p>

Les unités de sens retenus et énumérées ci-dessus, montrent que l'entourage est motivant, stimulant ; certains possèdent des compétences techniques et sont bien outillés. Leur image et leur statut sont améliorés. Ces déterminants agissent sur la propension vers les MOOCs et la volonté de les utiliser.

4.2. Perceptions résultant des expériences vécues dans la pratique des MOOCs

Nous gardons le même indicateur de dispersion, l'écart type pour décrire notre distribution de données pour les deux dimensions : la motivation intrinsèque et les facteurs externes.

Pour les *motivations intrinsèques*, nous avons mesurés les items tels que le plaisir, la satisfaction et l'incitation dans l'accomplissement des tâches sur les MOOCs, l'acquisition de connaissances et l'incitation personnelle au travail (Tableau 3, page suivante).

Tableau 3 : Déterminants de la motivation intrinsèque chez les répondants

	Connaissance		Accomplissement		Sensation	Ecart type
	Plaisir	satisfaction	Plaisir	satisfaction	Incitation	
ESFT	4,55	4,15	2,80	4,25	4,75	0,8340
ETI	4,75	4,55	3,40	4,32	4,85	0,6255

Les deux valeurs de l'écart type sont élevées par rapport à 0,1. Nous pouvons dire qu'il n'y a pas de similitude dans les perceptions. Les scores de l'item "plaisir" pour les ESFT et les ETI de la rubrique "accomplissement" sont différents. Le niveau de plaisir est variable pour ces deux types de répondants.

Les *facteurs extrinsèques*, du milieu d'exécution de la tâche ont été appréciés par les items listés dans le tableau 4. Les deux valeurs de l'écart type montrent une divergence de perception.

Tableau 4 : Facteurs extrinsèques influençant les pratiques des technologies

	Récompense	Contrôle	Valorisation	Intégration	Ecart type
ESFT	3,70	3,45	4,32	2,01	0,9776
ETI	4,12	4,22	4,48	3,50	0,4153

Les perceptions liées à ces items sont en rapport avec la personnalité et l'autodétermination, tous les deux subjectifs et influençant les comportements de pratique des MOOCs.

Nous nous sommes intéressés aux facteurs objectifs qui influencent les *perceptions liées aux pratiques des MOOCs*. Trois items ont été retenus pour étudier ces facteurs : la performance, l'efficacité et l'efficience (Tableau 5).

Tableau 5 : Perceptions liées aux pratiques des MOOCs

	Extraits d'entretien
Performance	<p>« J'ai vite compris les fonctionnalités des MOOCs et cela m'a permis de poursuivre la formation. »</p> <p>« J'avais déjà des bases sur les technologies numériques et je n'ai pas eu de problèmes dans la pratiques des MOOCs. »</p> <p>« A la formation, il y a des notions qu'on n'a pas pu s'approprier, les compétences n'étaient pas les mêmes. »</p> <p>« J'ai constaté au cours de la formation que nous n'avions pas les mêmes habiletés ; les niveaux de pratique n'étaient pas homogènes. »</p> <p>« Certains participants étaient très avancés et d'autres en retard sur la moyenne ; même à la fin de la formation, ces différences n'avaient pas disparues. »</p>

Tableau 5 (suite) : Perceptions liées aux pratiques des MOOCs

	Extraits d'entretien
Efficacité	<p>« On n'arrive pas à atteindre les objectifs définis ; les Quiz sont inachevés, les projets ne sont pas terminés et cela décourage. »</p> <p>« J'ai pu terminer ma formation avec beaucoup de difficultés. La motivation et l'autodiscipline sont très importantes. Cela m'a permis d'obtenir mon certificat. »</p> <p>« Quand le formateur a fait le tour de table, on a constaté que nombre de participants n'avaient pas terminés certaines tâches. A la fin de la formation, le taux de réalisation était de 53%. Mais tout le monde sait ce que signifie une moyenne. Il y avait des taux qui étaient de 0%. Les taux de 10% étaient très fréquents. Il y avait un seul taux de 100% et 3 taux de 97%. Ce n'est pas reluisant pour nous, enseignants à l'université. »</p>
Efficienc	<p>« Le faible débit Internet est un handicap pour travailler convenablement sur les MOOCs. Cela s'est observé au cours des ateliers de formation à l'ENS. »</p> <p>Avec les clés Internet, les unités ne suffisent pas pour télécharger des vidéos et même pour leur visionnement en ligne. »</p> <p>Les autorités universitaires encouragent l'utilisation des MOOCs et nous devons saisir l'opportunité qui nous est offerte. »</p> <p>La configuration des MOOCs constitue une aide à la compréhension des manipulations. »</p> <p>« Les universités ne sont pas équipées en matériel informatique pour les besoins des étudiants et des enseignants. »</p>

Au cours des entretiens focalisés, nous avons demandé aux participants d'explicitier dans quelle mesure les fonctionnalités des MOOCs sont perçues comme des outils à même d'augmenter les compétences techniques (performance), d'atteindre les objectifs d'apprentissage ou de formation (efficacité), et d'établir une adéquation entre le contexte et les ressources disponibles (efficacité). Les extraits d'entretien pertinents collectés et mentionnés dans le tableau font ressortir des unités de sens appropriés suivants : "compréhension des fonctionnalités", "avoir les bases", "habiletés", niveaux de pratiques", "atteinte des objectifs", "terminer la formation", "taux de réalisation", "débit Internet", "encouragement" et "pas équipés". Ces unités de sens illustrent les perceptions liées aux pratiques des MOOCs.

5. DISCUSSION

Dans cette section, nous mettons en perspective les résultats obtenus en fonction de notre objectif d'analyser les perceptions des enseignants et des étudiants de l'utilisation des MOOCs. Deux axes sont retenus pour mener cette discussion : perceptions des MOOCs comme technologie future et possible ; perceptions issues des expériences vécues dans les initiatives individuelles de pratiques des MOOCs. De ces deux axes nous mettons en évidence les

perceptions communes et les divergences de points de vue des enseignants et des étudiants sur l'acceptabilité des MOOCs.

Le premier axe est en rapport avec les perceptions des MOOCs comme technologie future et possible ; cet axe porte essentiellement sur l'utilité perçue, les attributs de l'innovation et les intentions d'utilisation. Ces trois objets de l'axe correspondent aux trois dimensions prédictives de l'acceptabilité d'une technologie telles que spécifiées par Dillon et Morris (1999) dans leur modèle 3P (figure 2).

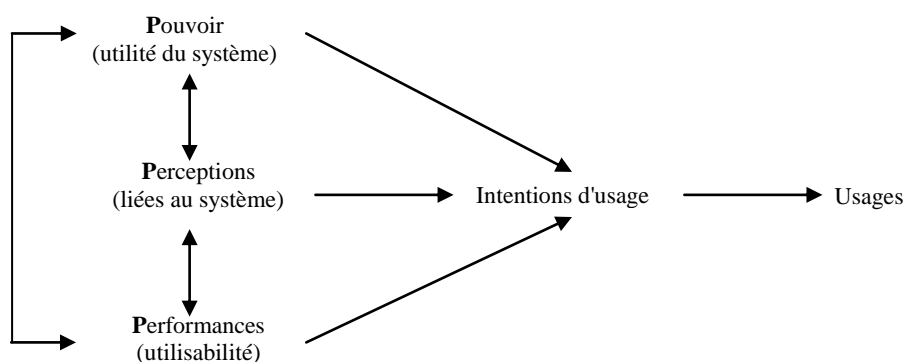


Figure 2 : Modèle 3P de Dillon et Morris (1999).

Selon les auteurs du modèle, "pouvoir", "perceptions" et "performances" ont chacun une influence directe sur la décision d'utiliser une technologie. L'idée essentielle qui ressort de ce modèle est que les *perceptions* d'un utilisateur sont fondées sur sa compréhension des capacités offertes par l'outil (*pouvoir*) sur sa capacité à exploiter les possibilités de l'outil (*performances*). Ce module prend en compte les aspects objectifs (Poyet, 2015) de l'acceptabilité sociale et utiles pour notre étude.

Les résultats de nos investigations montrent que les avantages relatifs – "accéder à d'autres cours", "trouver des outils appropriés" et "apprentissage aisé" – liés aux MOOCs font l'objet d'une perception similaire de la part des enseignants et des étudiants. Même si les réponses sont mitigées pour les trois autres items, n'empêche qu'ils constituent des avantages présumés justifiant l'utilité perçue. Les variantes observées dans les différents points de vue sont dues au mode de formation des représentations. Les participants expliquent qu'ils obtiennent des informations sur les MOOCs de manière empiriques : à partir des médias, de la part de leurs collègues, sur le Net... Enseignants et étudiants évaluent ainsi par anticipation des coûts/bénéfices sur un certain nombre de dimensions. C'est « une attitude qui s'appuie sur une représentation mentale basée sur un assemblage de différents critères cognitifs (...). Une valeur est alors donnée à l'objet, qui se manifeste par un avis, c'est-à-dire une opinion qui est plus ou moins favorable à son usage » (Schneeweile, 2014 : 119). L'appréciation des caractéristiques

fonctionnelles des MOOCs par les participants montre bien que c'est le caractère attractif (Karsenti, 2013) qui prédomine dans les représentations. Enseignants et étudiants trouvent que les MOOCs sont "compatibles aux besoins de la formation" (55% à 75%), "aux besoins d'apprentissage" (65% à 75), "simples d'utilisation" (40% à 80%) et qu'il y a "apport d'un plus aux pratiques habituelles" (55% à 80%). Ce sont des perceptions possibles des MOOCs, de leur "utilité et de leur utilisabilité" (Tricot et al., 2003).

Outre les caractéristiques fonctionnelles, divers déterminants agissent sur la propension à utiliser les MOOCs ; ce sont : l'attitude, l'influence sociale et le degré de motivation individuelle. Les unités de sens issues des extraits d'entretien – "compléments de pratique", "compétences complémentaires", "mieux outillés" etc. – indiquent que les participants ont une propension pour utiliser les MOOCs. Pour ces répondants, il y a une perception positive plus accentuée des avantages des MOOCs qui les aide à découvrir l'utilité perçue et cette perception influence l'acceptabilité. Les avis des participants mentionnent également l'image positive espérée parmi les pairs. Cette représentation mentale construite par les enseignants et les étudiants à l'égard de la valeur des MOOCs conditionnerait leur décision d'utilisation potentielle de cette technologie ou non. Positionnée ainsi dans une telle vision, enseignants et étudiants expriment une perception plutôt positive pour l'utilité des MOOCs comme technologie future et possible pour la pédagogie universitaire : ils sont dans une logique d'innovation.

Le second axe est en rapport avec les perceptions issues des expériences vécues dans les initiatives individuelles de pratiques des MOOCs et il concerne les motivations intrinsèques; les facteurs internes et les facteurs externes qui influencent les perceptions que les enseignants et des étudiants ont des MOOCs. Les items retenus pour l'étude tient compte du fait que les participants sont déjà impliqués dans au moins une formation sur les MOOCs et ont une perception qui tranche avec celle des répondants non-initiés.

Pour ce qui est de leur motivation intrinsèque, l'évaluation des items "plaisir", "satisfaction" et "incitation" montre que les réponses sont mitigées. Il en est de même des facteurs extrinsèques pour lesquels la personnalité et l'autodétermination influencent les perceptions des répondants. Les perceptions sont positives quand le niveau d'autodétermination de la motivation intrinsèque est élevée, l'activité faite pour le plaisir et la satisfaction (sensation stimulante, accomplissement, enrichissement cognitif). Les perceptions sont également très positives pour les tâches réalisées.

Pour ce qui est des facteurs extrinsèques, les avis recueillis portent plus sur la récompense obtenue (le certificat), l'autodiscipline indispensable (le contrôle personnel), la valorisation de l'activité et l'autodétermination. Ce sont des facteurs psycho-sociaux qui contribuent à la construction des représentations et interviennent sur la perception de l'utilité perçue.

Notre étude a également investigué les perceptions liées aux pratiques des MOOCs. Les items retenus réfèrent aux performances, à l'efficacité et à l'efficience. Selon les participants, il y a une adéquation des tâches, des fonctionnalités des MOOCs, leur savoir-faire et les ressources techniques disponibles. Les expériences déjà vécues dans les initiatives individuelles ou en cours rendent les enseignants et étudiants techniquement compétents. De plus, la croyance en leur capacité à réaliser les performances particulières, ou sentiment d'efficacité (Bandura, 2010), peut également intervenir sur l'utilité que les enseignants et les étudiants ont des MOOCs. Les pratiques vont donc être influencées par la facilité d'utilisation. Par ailleurs, l'encouragement direct et indirect, par différents moyens comme le soutien à l'apprentissage et à l'utilisation, ont une influence positive sur l'acceptabilité sociale des MOOCs ; ce qui est en congruence avec le point de vue de Terrade et al. qui précisent que « le système social contribue à orienter les conduites des individus (...) en leur imposant des connaissances et des actions qui ont de la valeur dans et du point de vue de ce fonctionnement social » (Terrade et al.; 2009 : 389). Eu égard à leur implication dans les activités sur les MOOCs, enseignants et étudiants expriment une perception positive pour l'acceptabilité sociale des MOOCs en pédagogie universitaire : ils sont toujours dans une logique d'innovation.

RECAPITULATION

Les représentations qui influencent les perceptions que les enseignants et des étudiants ont des MOOCs sont marquées par des similitudes et des divergences liées à leurs rôles respectifs et statuts (initiés et non-initiés). Les points de vue similaires renvoient à certains avantages relatifs, à des types de caractéristiques fonctionnelles et à divers déterminants d'utilisation des MOOCs. L'utilité perçue, les attributs des MOOCs et les intentions d'utilisation font beaucoup plus l'objet de similitudes de points de vue. Les divergences de perception sont beaucoup plus observables dans les expériences vécues par ceux des participants qui sont impliqués dans les MOOCs. Ces divergences portent sur les aspects suivants : les motivations intrinsèques, les facteurs externes et l'implication dans la pratique des MOOCs. Ces représentations sont « élaborées dans l'action et l'interaction professionnelles, qui les contextualisent par des acteurs dont elles fondent les identités professionnelles » (Bataille et al., 1997 in Rossini, 2015 : 100). Les profils des répondants montrent que les représentations qui influencent les perceptions que les étudiants et enseignants ont des MOOCs sont d'ordre professionnel. Ce « sont des représentations sociales portant sur des objets appartenant à un milieu professionnel spécifique et partagées par les membres d'une même profession. » (Piasser, 1999 in Rossini, 2015 : 95). Les perceptions, objet de notre étude, concernent les MOOCs en pédagogie universitaire.

L'acceptabilité sociale d'une technologie fait intervenir : i) la recherche des déterminants que sont les caractéristiques de l'utilisateur (ici les étudiants et les enseignants) et les caractéristiques de la technologie (ergonomie et appropriation fonctionnelles) qui facilitent ou entravent l'acceptabilité sociale ; ii) les perceptions sur les avantages relatifs et les attributs de la technologie. Ces perceptions sont prédictives des intentions d'utilisation ; iii) les perceptions issues des expériences vécues dans l'utilisation de la technologie. Elles réfèrent aux motivations intrinsèques, aux facteurs externes subjectifs et aux facteurs objectifs.

Ces trois dimensions, soutenues par diverses théories et modèles (Davis, 2003 ; Bale, 2004 ; Bandura, 2010 et Venkatesh, 2008), fournissent une perception de l'acceptabilité sociale. D'après les résultats de cette étude, les paramètres de l'acceptabilité sociale des MOOCs chez les enseignants et étudiants sont : l'utilité perçue, les attributs et les comportements d'utilisation. Ces paramètres sont en convergence avec les critères du modèle (Figure 2) de Nielsen (1994).

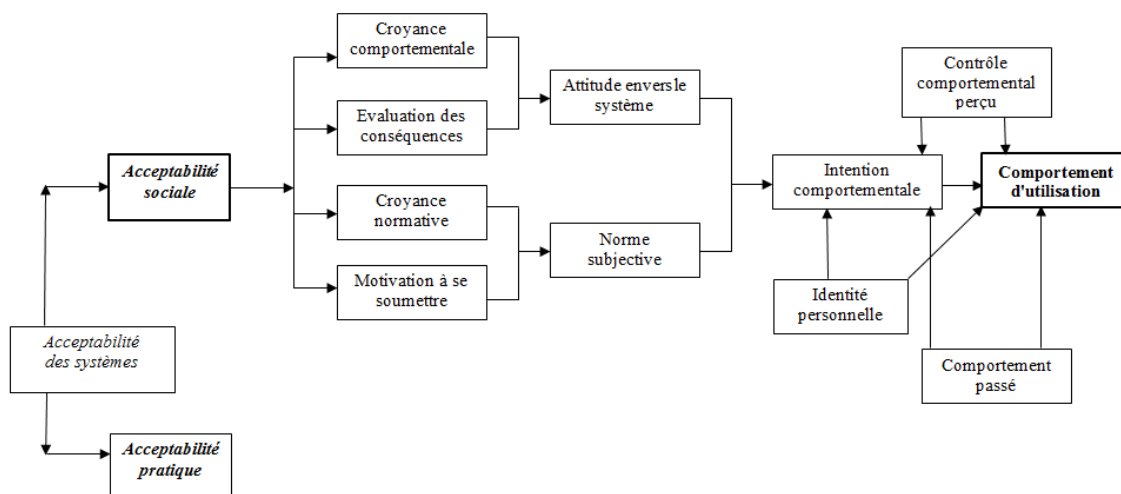


Figure 2 : Acceptabilité sociale d'une technologie

Source : inspiré de Nielsen (1994).

Les contenus ou les fonctionnalités des MOOCs doivent être en adéquation avec les besoins, les réalités contextuelles liées aux attitudes, aux contraintes sociales et normatives comme le montre le schéma du modèle de Nielsen.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude est d'analyser les représentations afin de mieux comprendre les facteurs qui influencent les perceptions des étudiants et des enseignants face aux MOOCs. Deux axes d'analyse ont été retenus : examiner dans un premier temps les perceptions des MOOCs comme *technologies futures et possibles* ; exploiter dans un second temps les perceptions issues des *expériences vécues dans la pratique* des MOOCs. Les entretiens focalisés ont permis d'obtenir

des données. Le traitement effectué avec les fonctions statistiques a abouti à des résultats exploitables aux fins d'analyse. Par ailleurs, l'analyse de contenu d'extrait d'entretien a permis de disposer d'unités de sens indispensables à une meilleure compréhension des représentations sociales et professionnelles des enseignants et étudiants des MOOCs. Ainsi, nous avons pu mettre au jour les perceptions des deux types d'acteurs principaux susmentionnés, examiné les déterminants technologiques, explicité les attributs de l'innovation technologique et enfin spécifié les écarts entre les attentes suscitées par les MOOCs et les expériences d'utilisation personnelle déjà vécues. Il est apparu que les enseignants et les étudiants "non-initiés" ont exprimé une perception positive pour l'utilisation des MOOCs comme technologie future et possible pour une pédagogie universitaire pertinente. Ce premier groupe qualifié de "non-initié" s'est inscrit dans une logique d'innovation. En outre, l'étude a montré que le second groupe de participants, dénommé "initiés" est fortement impliqué dans les activités sur les MOOCs. Ces répondants ont exprimé une perception positive pour l'acceptabilité sociale des MOOCs en pédagogie universitaire. A l'instar du premier groupe, les participants composant le second se sont également inscrits dans la même logique d'innovation.

Somme toute, les MOOCs font l'objet d'une perception positive de la part des étudiants et des enseignants. Ces perceptions, identifiées à partir des unités de sens des entretiens focalisés et de questionnaires montrent également qu'un ajustement des MOOCs aux pratiques pédagogiques en cours sont nécessaires (divergence de points de vue) pour garantir l'implantation des MOOCs dans les universités publiques en Côte d'Ivoire. Comme toute innovation, les MOOCs peuvent se heurter à des difficultés du fait des changements à introduire dans l'environnement d'apprentissage : autonomie, responsabilité individuelle, dépendance des réseaux et des fournisseurs d'accès, insuffisance du matériel informatique dans les universités... Cette nécessité donc un approfondissement en vue de tenir compte des autres facteurs du milieu : contraintes liées aux réseaux, effet du grand nombre d'étudiants, compétences numériques des enseignants, engagement des parties prenantes. Une recherche action constituerait une garantie méthodologique indispensable à toute étude de terrain concernant l'acceptabilité des nouvelles technologies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abric Jean-Claude, « Les représentations sociales : aspects théoriques » dans J.-C. Abric (dir), *Pratiques sociales et représentations*, Presses universitaires de France, Paris, 1994, pp. 11-35.

Baile Serges, « L'approche comportementale de l'évaluation des systèmes d'information ; théories et taxinomie des modèles de recherche ». In *Actes de la 23e université d'été de l'audit social* (<http://ias2005.free.fr>).

Bandura Albert, *Auto-efficacité, le sentiment de l'efficacité personnelle*, de boeck supérieur, 2^{ème} édition Bruxelles, 2013, 864 p.

Bataille, M., « Représentation, implication; des représentations sociales aux représentations

professionnelles. » dans C. Garnier et M. L. Rouquette (dir.), *Les représentations en éducation et formation*, Éditions Nouvelles, Montréal, 2000, pp. 165-189

Boullier Dominique. « MOOC : quel rôle pour les profs ? » *Revue Projet*, avril 2015, No 347, p. 80-87.

Compagnon, Antoine. « MOOCs et vaches à lait. » *Le Débat*, mars 2014, No 180, p. 170-178.

Delpech, Quentin et Diagne, Marième. « MOOC, l'âge de la maternité ? Modèles économiques et évolution pédagogiques. » *France stratégies, Document de travail*, février 2016, No 2016-1.

Dillon et Morris, « Le modèle P3 de Dillon et Morris », dans Florence Février, *Vers un modèle intégrateur " expérience-acceptation " : rôle des affects et de caractéristiques personnelles et contextuelles dans la détermination des intentions d'usage d'un environnement numérique de travail*. Autre [cs.OH]. Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne, 2011. Français. <NNT : 2011REN20011>. <tel-00608335>

Doise, W. « L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. » *Bulletin de psychologie*, 1992, 45(405), pp. 189-195.

Engel, Pascal. « Les MOOCs, des drones pour l'université ? » *Le Débat*, mars 2014, No 180, p. 179-185.

Jodelet, D., *Les représentations sociales* (4e éd.), Presses universitaires de France, Paris, 1994.

Karsenti, T. « MOOC : révolution ou simple effet de mode ? » *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 2013, 10 (2), 6-22. Récupéré de <http://ritpu.ca>

Lhommeau Clément, MOOC, *L'apprentissage à l'épreuve du numérique*, éditions fyp, collection « société de la connaissance », Limoges, 2014, 224 p.

M. Bobillier-Chaumon, M. Dubois, « L'adoption des technologies en situation professionnelle : quelles articulations possibles entre acceptabilité et acceptation ? », *Le travail humain* 2009/4 (Vol. 72), p. 355-382. DOI 10.3917/th.724.0355

Moon, J. W., & Kim, Y. G., Extending the TAM for a worldwide-web context. *Information & Management*, 2001, 38, 217-230.

Moscovici, S., dans Florent Lheureux et Grégory Lo Monaco, « Représentation sociales : théorie du noyau central et méthodes d'étude », in *Revue électronique de psychologie sociale*, 2007, N°1, pp. 55-64.

Nielsen, « Modèle d'acceptabilité des système », dans Alain Somat, *Acceptabilité, acceptabilité sociale des systèmes technologiques*, domotique.univ-rennes1.fr/forum/5_acceptabilité_alain_somat.pdf. consulté le 14 novembre 2016.

Schneeweile M., *L'appropriation d'un E.N.T. dans l'enseignement secondaire*, L'Harmattan, Paris, 2014.

Terrade F., et alii., « L'acceptabilité sociale : la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. » *Le Travail Humain*, 2009, Vol. 72 N°4, p. 383-395.

Venkatesh V. et Bala H. « Technology acceptance model 3 and a research agenda on interventions », *Décisions Sciences*, Mai 2008, Vol. 39, N°2, pp. 273-315.